



SOURCE(S)

Cahiers de l'équipe de recherche
Arts, Civilisation et Histoire
de l'Europe

ARCHE



ARTS, CIVILISATION ET
HISTOIRE DE L'EUROPE

2013 - N° 2

SOURCE(S)

Cahiers de l'équipe de recherche
Arts, Civilisation et Histoire de l'Europe

N° 2

-

premier semestre

2013

SOURCE(S)

Cahiers de l'équipe de recherche Arts, Civilisation et Histoire de l'Europe

Directeur de la publication : Nicolas Bourguinat

Comité de rédaction : Laurence Buchholzer, Anne Corneloup, Jean-Pascal Gay

Numéro coordonné par : Nicolas Bourguinat

Assistant de rédaction : Guillaume Porte

La revue *SOURCE(S)* est un organe de l'Équipe d'Accueil ARCHE-EA 3400 de l'Université de Strasbourg. Pour les informations sur la revue et les autres activités de l'équipe : www.ea3400.unistra.fr

Adresse de la rédaction :

Revue *SOURCE(S)* - Faculté des Sciences
Historiques, équipe ARCHE, à l'att. de
N. Bourguinat - Palais universitaire -
67084 Strasbourg Cedex - tél. 03 68 85 68 08
courriel : bourguin@unistra.fr

ISSN de la version imprimée : 2265-1306
ISSN du présent support électronique : 2261-8562

SOMMAIRE

I. DOSSIER : Savants / Savoirs

- 7 *Présentation*
Nicolas Bourguinat
- 13 « *Un monastère sans livres est une prairie sans fleurs* ». *Bibliothèque et études à l'abbaye de Murbach sous l'abbatit de Barthélemy d'Andlau (1447-1476)*
Georges Bischoff
- 39 *Les visions de l'au-delà, de l'Antiquité au Moyen Âge : de la transmission d'un genre à un genre de transmission*
Cédric Lotz
- 61 *Exposer les collections de minéraux : les choix de l'École des mines entre la fin de l'Ancien Régime et la Restauration*
Isabelle Laboulais
- 81 *Max Müller (1823-1900), de l'édition textuelle du Rig veda à l'histoire comparée des religions*
Guillaume Ducœur

II. AUTOUR D'UNE SOURCE

- 109 « *Je vous l'ai prédit : 'nous werneriserons la France'* ». *La contribution de Jean-François d'Aubuisson à la diffusion de la géognosie de Werner en France sous le Consulat et l'Empire*
Isabelle Laboulais
- 119 *Lettres adressées par Jean-François d'Aubuisson à Abraham Gottlob Werner (1801-1809)*
Édition annotée

III. TRAVAUX DES DOCTORANTS, CHANTIERS EN COURS

- 169 *Le programme ANR-DFG Metacult : Métissages, Architecture, Culture. Transferts culturels dans l'architecture et l'urbanisme. Strasbourg 1830-1940*
Anne-Marie Châtelet
- 177 *Rb(e)inFilm – Projections dans le Rhin supérieur*
Alexandre Sumpf et Christian Bonah
- 185 *Alsatia Numerica*
Guillaume Porte
- 189 Résumés des articles du dossier

I.
DOSSIER :
SAVANTS / SAVOIRS

PRÉSENTATION

Nicolas BOURGUINAT

Formés à l'étude de l'épistémologie comme simple déclinaison de la philosophie des sciences, où le champ était disputé entre les althussériens et les bachelardiens¹, nombre d'entre nous ont assisté avec une satisfaction non dissimulée à l'éclatement de ce domaine de recherche, dont l'ordre et la stabilité reflétaient jusque-là assez fidèlement celui des « disciplines » traditionnelles se partageant les facultés de la vieille Sorbonne. Deux facteurs ont joué. D'un côté, la philosophie foucauldienne du savoir, dont le terrain avait été préparé, au moins pour ce qui concerne les approches de la biologie et de ses paradigmes, par l'œuvre de Georges Canguilhem et par l'approche d'un franc-tireur qui vient tout juste de disparaître, François Jacob² : ses conséquences furent immenses. De l'autre le développement, à petits pas discrets mais réels, d'un segment des recherches historiques centré sur les sciences et techniques : le CNRS, le Muséum national d'Histoire naturelle, l'Écoles des Hautes Études en Sciences Sociales, chacune de ces institutions contribua à ces développements, au fil des années 1980 et 1990, tandis que grandissait l'influence de revues telles que *Techniques et Culture*, ou *Technology and Culture* et qu'en apparaissaient de nouvelles comme la *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*. L'Université suivit, ou plutôt elle fut gagnée, ce qui était l'illustration d'une visibilité et d'une lisibilité nouvelles de ce segment des recherches, impossible à situer clairement entre l'histoire des idées, l'histoire des institutions et l'histoire culturelle. Ce fut le cas pour la médecine et les savoirs de la maladie, bien sûr, dans le sillon ouvert par Foucault, mais également de bien d'autres domaines de la connaissance jusqu'à l'ingénierie des travaux publics et des chemins de fer, la paléontologie ou les sciences de la terre qui suscitèrent des questionnements et trouvèrent des

¹ Pour s'en convaincre, on lira Dominique LECOURT, *Pour une critique de l'épistémologie (Bachelard, Canguilhem, Foucault)*, Paris, Maspero, 1972. Pour l'évolution récente, voir : « Histoire et sociologie des sciences. Approches critiques », *Annales HSS*, 50, 1995, n° 3 ; Dominique PESTRE, « Science des philosophes, sciences des historiens », *Le Débat*, 102, novembre-décembre 1998, p. 99-106 ; David N. LIVINGSTONE, *Putting Science in its Place: Geographies of Scientific Knowledge*, Chicago, University of Chicago Press, 2003.

² On se souvient que Foucault avait rendu hommage à sa synthèse sur l'histoire de la biologie : François JACOB, *La logique du vivant. Une histoire de l'hérédité*, Paris, Gallimard, 1970.

vocations d'historiens, y compris pour leurs périodes pionnières ou peu explorées. L'apport des courants issus du monde anglophone ne fut pas négligeable, notamment pour la sociologie des sciences qui avait droit de cité aux États-Unis et en Grande-Bretagne depuis déjà plusieurs décennies. Dans les années 2000 vinrent s'ajouter les questionnements liés à la rencontre des Occidentaux avec les peuples d'outre-mer : ainsi vit-on paraître les premiers travaux sur les conditions de développement d'une science « impériale », depuis l'ethnologie jusqu'à cette géographie tropicale qui fit la fierté de certains départements de nos universités, à Bordeaux par exemple, et qui eut évidemment ses déclinaisons dans l'agronomie, avec dans les deux cas un impact non négligeable sur les pistes offertes au « développement » des pays décolonisés³...

C'est donc une histoire des savoirs qui s'est développée, de leurs conditions de production, de circulation, d'appropriation, des savoirs non plus désincarnés mais rendus à leur contexte social et institutionnel, à leur environnement humain. Elle a même profondément affecté les interrogations sur la littérature et les beaux-arts, où la manière dont les connaissances – anciennes ou pionnières – sur la nature et sur l'être humain irriguent les œuvres et s'y stratifient suscite désormais de vastes projets collectifs⁴. Il était quoi qu'il en soit tout à fait naturel que l'équipe Arche se saisisse de pareils objets, dans la mesure même où leur déplacement avait constitué un des enjeux importants du débat récent au sein des sciences historiques, et compte tenu de la position institutionnelle qui est la sienne : au contact étroit de l'histoire des pratiques culturelles et savantes, au point de rencontre entre France et Allemagne (les deux programmes de recherche présentés, dans la troisième section de ce numéro, par Anne-Marie Châtelet pour l'architecture strasbourgeoise, et par Alexandre Sumpf et Christian Bonah pour le cinéma rhénan, en témoignent d'une façon remarquable), notre équipe a vocation à intervenir sur les questions touchant aux transferts des paradigmes et des cultures savants. Et quoique l'histoire des sciences et des techniques ait opéré une percée remarquable, ces trente dernières années, en France, il est loin d'être dit qu'elle ait gagné la partie, comme c'est le cas d'ailleurs pour d'autres directions de recherche audacieuses et innovantes telles que l'histoire des femmes et du genre. Accéder à une meilleure visibilité et à une reconnaissance plus étendue, ce n'est pas encore forcément s'imposer partout et à tous, et cela peut se restreindre à défendre quelques niches dont le prestige n'a d'égal que la fragilité. Le fait que nous relayions la progression de l'audience de cette histoire

³ Citons notamment Emmanuelle SIBEUD, *Une science impériale pour l'Afrique ? La construction des savoirs africanistes en France, 1878-1930*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2002, et Pierre SINGARAVÉLOU, *Professer l'Empire. Les « sciences coloniales » en France sous la III^e République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011.

⁴ Voir ainsi Gisèle SÉGINGER (dir.), *La mise en texte des savoirs*, Strasbourg, PUS, 2010, et *Le Vivant (Romantisme)*, n° 154, 2001). Le séminaire « Représenter la nature » de notre équipe en est une autre illustration.

des savoirs dans notre deuxième numéro est donc à la fois un constat d'inventaire et un pari sur les directions de recherche de demain.

Notre parcours commencera avec le Moyen Âge, et avec deux approches complémentaires du débat sur la connaissance à l'âge médiéval, l'une sous la plume de Cédric Lotz portant sur le statut d'un corpus de savoirs bien spécifiques, les visions de l'au-delà, depuis l'Antiquité païenne jusqu'au Moyen Âge chrétien, et l'autre que nous devons à Georges Bischoff, consacrée à la sauvegarde et à la valorisation d'un important patrimoine intellectuel issu de l'Antiquité et de l'époque carolingienne, par la bibliothèque de l'abbaye alsacienne de Murbach lorsqu'elle fut « relevée » par Barthélemy d'Andlau, seigneur ecclésiastique de l'Empire du XV^e siècle, avec l'aide de son réseau monastique et l'apport d'un petit « milieu » intellectuel bâlois dont il était proche. On apercevra, dans les deux cas, que les savoirs ne sont pas neutres et que leur portée s'éclaire par les usages et les appropriations qui en sont faits – que l'on soit à la frontière de l'oraculaire et de l'apocalyptique, comme pour les récits de vision, dont l'étude de Cédric Lotz montre très bien les conditions heurtées ou favorables de diffusion, et l'étonnante dimension intertextuelle, ou qu'il s'agisse d'une entreprise méthodique de préservation, non imperméable d'ailleurs aux intérêts politiques d'un prince d'Église, telle que nous l'évoque Georges Bischoff. Nous passons ensuite à la fin du XVIII^e siècle. Un des jalons importants du processus de relance de l'histoire des sciences des deux dernières décennies aura été la parution, en 1997, des *Éléments d'histoire des sciences*, sous la direction du philosophe Michel Serres. D'une plume enflammée qu'on ne lui connaissait pas forcément jusqu'alors, celui-ci s'était réservé de dresser un tableau, peut-être excessif mais qui est à juste titre resté célèbre, de cette exceptionnelle conjonction offerte par la capitale de l'Europe napoléonienne entre un modèle politique et un modèle scientifique, tous deux conquérants⁵. Nombre d'études ont précisé jusqu'à quel point cette reconnaissance exceptionnelle accordée aux savants dans le Paris consulaire et impérial devait au mouvement des Lumières et à sa marche intellectuelle, ou bien au contraire à une œuvre de distinction et d'encouragement entamée par la monarchie administrative. Les recherches n'ont d'ailleurs pas manqué de faire apparaître les points de comparaison possible avec l'essor des sciences camérales en Allemagne, dont seule la statistique d'État attirait vraiment l'attention jusqu'à une époque encore récente⁶. Mesurer, décompter, administrer : à l'évidence, le moment révolutionnaire et impérial a fait franchir, *via* l'impératif de mobiliser les ressources, de répondre aux défis de la guerre, de dégager et de valoriser des compétences nouvelles, une sorte de palier à ces pratiques. Quelquefois, il a

⁵ Michel SERRES, « Paris 1800 », dans ID. (dir.), *Éléments d'histoire des sciences*, Paris, Larousse, 1997, p. 503-539.

⁶ C'est évidemment un des objets de l'activité d'un programme ANR comme Euroscientia, auquel l'EA Arche est partie prenante par l'intermédiaire d'Isabelle Laboulais et d'une ancienne collègue, à présent dans le groupe Modernités & Révolutions de l'Université de Paris 1, Christine Lebeau.

également renouvelé les institutions qui fabriquaient la consécration des savoirs et des hommes de sciences, ou qui en assuraient la transmission, pour les premiers, et le rayonnement pour les seconds⁷. L'article qu'Isabelle Laboulais consacre ici à la minéralogie, ses savoirs et ses réseaux entre Ancien Régime et Restauration, autour de la question des collections, et la correspondance inédite qu'elle publie entre un maître à penser allemand de cette discipline et un de ses disciples français (qui instrumentalise cette filiation pour s'ouvrir les portes du prestigieux corps des Mines) donne un aperçu passionnant des enjeux de la vie scientifique de ce temps. Derrière les calculs de Jean-François d'Aubuisson, l'ancien Émigré impatient de se « placer », et le jeu des rivalités entre diverses figures de la chimie, de la géologie et de la minéralogie, depuis l'Institut jusqu'au Collège de France et jusque dans les bureaux du ministre Chaptal, lui-même chimiste de renom, se déroule l'acclimatation à la France des théories du savant allemand Abraham Gottlob Werner, elles-mêmes déjà disputées et en voie d'affaiblissement. Nos contemporains y reconnaîtront certainement, presque inchangées, quelques-unes des logiques de ces luttes d'influence qui sont le charme discret, et néanmoins la face cachée, de la vie scientifique. La « wernerisation de la France », pour reprendre le mot de d'Aubuisson, est aussi un visage de la circulation des idées et des théories d'une rive du Rhin à l'autre, dans une atmosphère d'émulation qui, bien que stimulée par l'essor des nationalismes, n'en était pas moins une expression élevée des idéaux cosmopolitiques. Car c'était aussi l'époque où les savants, qui avaient cessé de travailler pour Dieu comme c'était le cas au moins jusqu'à Newton, œuvraient pour l'amour de l'humanité, et poursuivaient le vœu du mouvement des Lumières tel que l'évoquait Cassirer : installer l'homme dans le monde. La belle étude que Guillaume Ducœur consacre à la carrière du grand savant allemand du XIX^e siècle Max Müller et à son grand œuvre, le déchiffrement du *Rig Veda*, auquel concoururent de manière exemplaire des orientalistes français tels que Burnouf, mais aussi des institutions académiques et des figures savantes dispersées sur tout le continent, de Londres à Saint-Petersbourg, en montre un autre visage : la connaissance des religions de l'Inde ancienne, entre Oxford, Strasbourg, et Paris, mobilisait les énergies d'une véritable communauté d'intelligences, dont les rivalités n'éteignaient pas le sentiment d'identité et de fierté collective. L'investissement consenti par l'Allemagne bismarckienne puis wilhelmienne dans la création d'une Université de grand renom à Strasbourg, dont témoigne la brève nomination d'un grand esprit tel que le sanskritiste Max Müller à la Kaiser-Wilhelms-Universität, n'est évidemment pas qu'une affaire de prestige dans le cadre de la querelle des deux nations enflammée par la guerre de 1870 et par ses suites : *il est, d'abord, le fruit du respect que l'on accordait aux savoirs scientifiques, et plus généralement au savoir lui-même, à la fin du XIX^e siècle, au cœur du*

⁷ Dans le mémoire d'habilitation qu'elle a consacré à l'École des mines de Paris, Isabelle Laboulais a donné une étude exemplaire du recrutement et du fonctionnement de l'une de ces dernières, associée de près qui plus est à la naissance d'une tradition typiquement française, celle des « grands corps » (Isabelle LABOULAIS, *La Maison des mines. La genèse révolutionnaire d'un corps d'ingénieurs civils (1794-1814)*, Rennes, PUR, 2012).

PRÉSENTATION

continent européen (et en ce sens il est d'ailleurs dans l'exacte continuité des efforts du milieu intellectuel qui secondait l'abbé de Murbach au XV^e siècle). La disparition de la chaire de Max Müller, en 2009, nous dit assez que ce temps n'est plus. Renaîtra-t-il ?

« UN MONASTÈRE SANS LIVRES EST UNE PRAIRIE SANS
FLEURS ». BIBLIOTHÈQUE ET ÉTUDES À L'ABBAYE DE MURBACH
SOUS L'ABBATLAT DE BARTHÉLEMY D'ANDLAU (1447-1476)

Georges BISCHOFF

Comme je sais, ô le meilleur des hommes, que par une industrie singulière tu t'es fort appliqué depuis longtemps à préserver de la destruction et à restaurer tous les monuments de tes prédécesseurs pour les étudier, je crois que pour te faire atteindre ce but, ma bonne volonté ne t'a pas fait défaut : plaise à Dieu que ce soit avec fruit. Il est trop vrai, et l'expérience nous l'apprend, que la vétusté consume tout et que la teigne de l'antiquité réduit toutes choses à rien ; c'est ce qu'il nous a été donné de voir par tant de manuscrits que le grand soin et le génie de nos pères avaient réunis dans le lieu très saint et très ancien qui t'est confié, témoin le volume que nous déroulâmes hier et qui promet tant d'écrits différents, mais où malheureusement le nombre des œuvres perdues dépasse celui des œuvres retrouvées. Et plutôt à Dieu que le peu de celles qui restent fussent parvenues entre tes mains dans leur intégrité et non maculées de crasse ! Mais aussi combien tes efforts te vaudront d'éloges auprès des hommes de notre temps et combien de récompenses de la part de Dieu, dispensateur de tous les biens¹...

Ut investigares ... « Pour les étudier ». Pour le savant bénédictin Sigismond Meisterlin, une des figures de l'humanisme naissant en Haute Allemagne, l'abbé Barthélemy d'Andlau est une sorte de médiateur entre les siècles. En restaurant le patrimoine de la prestigieuse abbaye de Murbach², il ne se contente pas de transmettre l'héritage de ses prédécesseurs, mais s'inscrit dans un courant

¹ *Epistola de tapeijs antiquis in monasterio Morbacensi*, éd. de Franz Xaver KRAUS, *Kunst und Alterthum im Ober-Elsass*, Strasbourg, 1884, p. 478-480. Trad. cf. Xavier MOSSMANN, « Lettre de frère Sigismond à l'abbé Barthélemy d'Andlau sur les anciennes tapisseries de l'abbaye de Murbach », *Bulletin de la Société pour la Conservation des Monuments historiques d'Alsace*, 1863-1864, p. 49-54.

² Sur l'abbaye de Murbach, l'essentiel se trouve dans René BORNERT, *Les monastères d'Alsace*, t. II/2, Eckbolsheim, Éditions du Signe, 2009, qui fournit une bibliographie exhaustive. *Le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque municipale de Colmar*, éd. de Pierre SCHMITT, Paris, Bibliothèque nationale, 1969, reste un instrument de travail fort utile.

nouveau, né dans la première moitié du XV^e siècle. Sa mission a une valeur exemplaire.

Né au début du XV^e siècle, élu à la tête de son abbaye en 1447, mort dans sa résidence du Hugstein le 1^{er} juillet 1476, Barthélemy d'Andlau est le contemporain de Gutenberg, de Pie II et de Charles le Téméraire, et le témoin d'une mutation culturelle aux dimensions de l'Europe. Il a pu, ou aurait pu connaître personnellement le premier, pendant son séjour à Strasbourg entre 1434 et 1444, pendant qu'il étudiait lui-même à Heidelberg, le deuxième, au cours du Concile de Bâle, dont il a suivi les travaux entre 1431 et 1448, le troisième, enfin, qu'il a pu rencontrer en Alsace en 1473, et qu'il a lui-même combattu en tant que prince d'Empire, dans la vallée du Rhin.

Qu'un abbatiat de près de trente ans lui ait permis de relever le temporel de son abbaye n'est rien d'extraordinaire en soi, rapporté à la durée d'un millénaire qui conduit de sa fondation, vers 728, à sa dissolution, au début de la Révolution française. La plupart des monastères du haut Moyen Âge ont traversé les siècles tant bien que mal, en subissant sans doute une certaine érosion dans leurs ressources comme dans leur substance spirituelle, mais ils ont survécu. Que Murbach ait pu se refonder, ou, du moins, retrouver une certaine vigueur intellectuelle, est à mettre à son crédit.

Les pages qui suivent cherchent à montrer en quoi ce personnage est un maillon essentiel dans la chaîne du temps, et, de ce fait, un des agents du renouveau des lettres dans la seconde moitié du XV^e siècle.

Un prélat énergique

À première vue, le profil de Barthélemy d'Andlau ne se distingue pas de celui de ses prédécesseurs ou des autres religieux de Murbach. Il est issu de la noblesse alsacienne, comme tous les autres moines depuis le XII^e ou le XIII^e siècle, et, par surcroît, succède facilement à son oncle Dietrich von Haus, sans les contestations ou les compromis qui émaillent les élections abbatiales. De fait, les religieux sont probablement peu nombreux, une demi-douzaine, bien que la mense capitulaire soit composée de dix prébendes. Les rares informations qui concernent les moines – qui ont d'ailleurs cessé de vivre en communauté – concernent l'attribution de revenus complémentaires, comme si leur chef considérait leur rôle comme secondaire.

Et de fait, si l'on fait abstraction de la règle bénédictine qui régit Murbach comme l'abbaye voisine de Munster, force est de reconnaître que la prestigieuse maison fondée par saint Pirmin et par le comte Eberhard, à la fin du premier tiers du VIII^e siècle, n'est guère qu'une sorte de « coopérative nobiliaire », qui accueille des cadets toujours moins nombreux pour des raisons

démographiques³. Tout se passe comme si l'abbé cohabitait avec ses moines sans les associer à ses initiatives, et se considérait tout à la fois comme le dépositaire de la culture de ses prédécesseurs et comme le maître d'une petite principauté d'Église.

Au demeurant, c'est en tant que seigneur temporel que Barthélemy d'Andlau est entré dans l'histoire locale. Son avènement s'est fait dans un climat difficile : il a dû affronter la rébellion de sa petite capitale, la ville de Guebwiller, qui lui a refusé l'accès, et qu'il a dû reprendre, de force, à l'issue d'une confrontation de plus d'un an. Les motifs de la révolte ? La crainte d'une autorité plus rude que celle de ses devanciers – une réputation de rigueur dont il avait peut-être donné des signes avant-coureurs puisqu'il exerçait déjà les fonctions de doyen du chapitre abbatial, et, sans doute, une énergie sans rapport avec la pusillanimité de son oncle.

L'affaire avait fait grand bruit. Elle s'était traduite par la suspension des sept corporations guebwilleroises, puis par un retour à la lettre des franchises urbaines. Au début du XVI^e siècle, les bourgeois se souvenaient encore de ce coup de force où « toute leur liberté leur avait été confisquée⁴ » ; ils réclamaient la suppression de la poterne par laquelle leur seigneur avait fait passer les soudards qui les avaient ramenés à l'obéissance. Une légende consignée par le vigneron Hans Stoltz aux alentours de 1520 allait jusqu'à prétendre que l'abbé Barthélemy était mort dans des circonstances diaboliques, étranglé par un chat noir, et que sa dépouille s'était volatilisée quand on avait ouvert son cercueil, ramené à grand-peine à l'église abbatiale : un topos, à la mesure d'une mémoire malveillante⁵.

Seigneur d'un petit territoire centré sur le massif du Grand Ballon – 270 km², les vallées de la Lauch et de la Thur, et quelques bourgades du vignoble –, l'abbé Barthélemy dispose de l'immédiateté d'Empire. On le considère comme prince – le mot n'est pas encore utilisé, mais il en a toutes les prérogatives, la souveraineté (*Landeshoheit*), et peut siéger à la diète impériale (qui commence à fonctionner régulièrement). De ce fait, il intervient dans le concert politique du Rhin supérieur, prend part à des coalitions contre le brigandage ou l'insécurité ambiante et apparaît comme un fidèle allié de la Maison d'Autriche, la puissance dominante en Haute-Alsace. L'abbaye tient son

³ Cf. Georges BISCHOFF, « Entre patrimoine et mémoire. La noblesse d'Alsace, la ville et les ordres religieux (XIII^e -XV^e s.) », dans Jacky THEUROT et Nicole BROCARD (dir.), *La ville et l'Église*, Besançon, Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, 2008, p. 75-94.

⁴ *Hans Stoltz's Ursprung und Anfang der Stadt Guebwyler*, éd. par Julien SEE, Colmar, 1871, p. 16 : « alle unssere freyheit wardt unns genommen ».

⁵ La plupart des notices biographiques consacrées à l'abbé donnent la date erronée de 1477. Le chapelain bâlois Johannes Knebel note dans son journal [*Hans Knebel's des Kaplans am Münster zu Basel Tagebuch*. Juni 1476 - Juli 1479], éd. par Wilhelm VISCHER, Leipzig, 1887 (Basler Chroniken, III), p. 31-32 : Anno [...] 76 in profesto visitacionis Marie, que erat prima julii, reverendus pater dominus Bartholomeus de Andelo abbas Morbacensis carnis ergastulo solutus animam Deo reddidit.

rang : dans la région vosgienne, elle est la seule à avoir conservé un statut d'indépendance véritable, quelques dizaines de vassaux, cinq mille sujets, des pouvoirs et des revenus conséquents. Entre 1447 et 1476, ce temporel fait l'objet d'une gestion plus serrée – on peut parler d'une politique de désendettement et de remise en ordre juridique. Il en va de même au plan spirituel, avec le règlement d'anciens contentieux, comme le transfert à Thann du chapitre de chanoines de Saint-Amarin ou l'émancipation du prieuré bénédictin de Lucerne, une filiale lointaine de l'abbaye de Murbach dont les liens sont, à présent, tranchés. Enfin, preuve d'un esprit novateur, l'abbé Barthélemy soutient la réforme dominicaine dans les deux couvents qui se trouvent sur ses terres, à Guebwiller, celui des religieuses d'Engelpforten et celui des frères prêcheurs, de retour à la stricte observance en 1460, avec le concours du prédicateur Jean Kreutzer. Son action vise aussi bien les ingérences de ses administrés que celles de ses voisins ou des autres pouvoirs : elle rappelle que son abbaye dépend directement – *a nullo medio* – du Saint-Siège et de l'Empire, et qu'en conséquence, elle ne saurait être importunée par l'ordinaire – l'évêque de Bâle – ou d'autres princes – le duc de Bourgogne, maître de la Haute-Alsace, entre 1469 et 1474.

Ces préoccupations réformatrices annoncent une personnalité peu encline au compromis, mais clairvoyante. L'impression se confirme à la lecture d'une notice biographique composée peu après sa mort par l'un de ses proches, à la suite d'un résumé de l'histoire de l'abbaye et de quelques passages relatifs aux abbatiats du XV^e siècle⁶.

Une bibliothèque exceptionnelle

« Ce dit révérend seigneur d'Andlau remit en état l'abbaye et l'église de Murbach, pour une dépense de 100 florins, [...] et restaura la bibliothèque en l'ornant de livres précieux [*insignis codicibus ornans*] pour un montant de 300 florins du Rhin ». De même, poursuit-on, il réaménagea le château de Hugstein en le dotant de deux nouvelles tours.

Le fait de mentionner ces investissements mérite la plus grande attention. La somme de 300 florins équivaut au salaire mensuel d'une centaine d'artisans, mais cela n'a pas grande signification dans la mesure où ces frais correspondent à des achats matériels, indépendamment du travail de copiste assuré par des religieux rémunérés ou entretenus par d'autres moyens. Au demeurant, cela ne comprend pas, apparemment, les aménagements de locaux :

⁶ BM Colmar, ms 129. Édité sous le titre de *Annales Murbacenses*, dans *Nouvelles œuvres inédites de Grandidier*, par A.M.P. INGOLD, t. V, Colmar, 1900, p. 157-165, à la suite d'une *Notitia foundationis*, complétée jusqu'en 1398. Ces épaves d'une histoire de l'abbaye sont connues par différentes copies du XVIII^e siècle. Le fragment du XV^e siècle qui figure dans le ms 129, se trouve sur la page de garde (fol. 1) de cette bible du XII^e siècle. Le texte, très effacé, a été rétabli à partir d'une copie (d'un autre manuscrit ?) recueillie par le grand savant suisse B. F. de Zurlouben (1720-1799) et transmise à son correspondant Ph.-A. Grandidier (1752-1787).

sous Barthélemy d'Andlau, la bibliothèque et les archives de l'abbaye se trouvent au château du Hugstein dont il vient d'être question. C'est là que réside habituellement l'abbé, à moins d'une heure de marche en aval de Murbach.

La réfection – ou la constitution – de « librairies » est particulièrement actuelle en ce milieu du XV^e siècle. En 1444, par exemple, les chanoines de Saint-Dié passent contrat avec un maître d'œuvre pour « ériger trois voutes au cloître, en la partie devers le mont et sur icelle faire une librairie⁷ ». Les fonds conservés dans celle-ci s'enrichissent à la suite de legs de religieux ou d'amis. En 1439, l'un d'eux avait spécifié que ses livres devaient être conservés *in loco publico*. En 1487, le doyen Jean Monachi, qui avait étudié à Louvain en 1465 puis exercé les fonctions d'official à Besançon lui lègue sa bibliothèque personnelle, forte de 20 manuscrits et de 140 incunables, en recommandant de les enchaîner, ce qui suggère une certaine fréquentation, et, incidemment, des lecteurs très motivés. On constate le même phénomène dans un grand nombre d'établissements religieux, même des églises paroissiales (à Sélestat, en 1462), l'exemple emblématique étant celui de la chartreuse de Bâle, qui possède l'intégrale des œuvres de Gerson et compte déjà mille titres en 1480, quand le prieur Jacob Louber en prend la direction.

Murbach se place dans un mouvement dont il n'est pas difficile de retrouver l'impulsion, à savoir le Concile de Bâle, qui joue le rôle de festival du livre manuscrit (en attendant l'invention de l'imprimerie, rêvée, voire développée, dans la métropole rhénane la plus proche, Strasbourg). À moins d'une lieue de Murbach, le précepteur de l'hôpital Saint-Antoine d'Isenheim, le Poitevin Jean Bertonneau (ou Bertonelli, à l'italienne), laisse, à sa mort, en 1459 une soixantaine d'ouvrages de tous genres, dont une dizaine de classiques latins, et, cela mérite d'être souligné ici, une bible imprimée, qui n'a pas encore été reliée, peut être un exemplaire de la fameuse « 39 lignes » de Gutenberg.

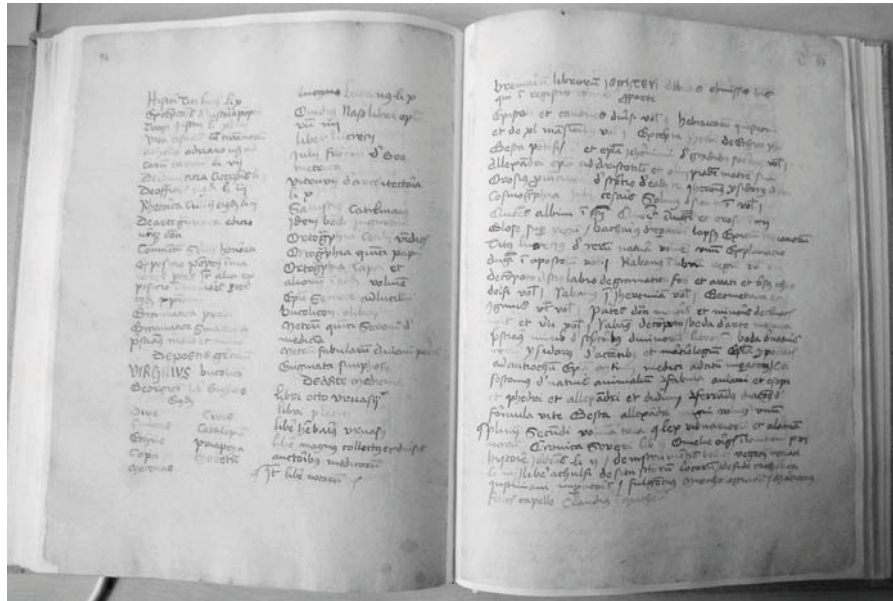
L'entreprise de Barthélemy d'Andlau est connue de tous les historiens du haut Moyen Âge à travers trois documents uniques à l'échelle de l'Europe. Les deux premiers sont les catalogues de la bibliothèque carolingienne de Murbach, le troisième, le manuscrit des *Hymnes* de Murbach, conservé à la Bodleian Library d'Oxford.

En évoquant d'entrée de jeu « le volume que nous déroulâmes hier et qui promet tant d'écrits différents, mais où malheureusement le nombre des œuvres perdues dépasse celui des œuvres retrouvées », frère Sigismond fait allusion au *Rotulus codicum manuscriptorum bibliothecae Murbacensis* probablement composé entre 840 et 850, et complété par l'abbé Isgar par une seconde liste d'ouvrages vers 875. L'un et l'autre ont été transcrits en 1464, en compagnie des plus anciens diplômés de l'abbaye, comme s'il s'était agi de rassembler les

⁷ Médiathèque de Saint-Dié, ms 51, tome 3, f^o 218, cartulaire de François de Riguet (XVII^e). Renseignement aimablement fourni par Damien Parmentier, complétant Marie-José GASSE-GRANDJEAN, *Le livre dans les abbayes vosgiennes du Moyen Âge*, Nancy, PUN, 1992, p. 43-44.

« antiquités » de l'abbaye, mais contrairement à ceux-ci, conservés en original ou connus par des cartulaires, ils n'ont pas donné lieu à d'autres copies et les pièces authentiques sont irrémédiablement perdues.

Selon toute vraisemblance, c'est à Sigismond Meisterlin que revient le mérite de cette découverte, probablement dans les archives, et non parmi les livres, comme le suggère la forme du premier catalogue, un rouleau de parchemin, et le cahier dans lequel il a été enregistré, plutôt hâtivement, à en juger par le caractère fébrile de l'écriture⁸.



AD Haut-Rhin, 9 G cartulaires, n° 1, p. 96 et 97. Le manuscrit a été restauré et la foliotation remplacée par une pagination continue. Ici, p. 96 : les auteurs païens, à commencer par les dix livres des *Histoires* de Tite Live, puis les poètes, etc., au total une soixantaine de titres « classiques » ; à droite, *Breviarium* de l'abbé Isgér.

Pour les historiens du livre qui ont analysé les deux catalogues, Murbach fait figure d'abbaye de Thélème car elle aspire à posséder l'ensemble de ce que doit, ou que peut avoir un monastère bénédictin de l'époque. 335 ouvrages sont

⁸ AD Haut-Rhin, 9 G, cartulaires, n° 1, p. 88-96 et p. 97-98. Les deux catalogues ont été signalés par Jacques MATTER, *Lettres et pièces rares et inédites*, Paris, 1846, qui en donne un rapide commentaire ainsi qu'une traduction, p. 41-76. L'édition scientifique la plus récente est celle de Wolfgang MILDE, *Der Bibliothekskatalog des Klosters Murbach aus dem 9. Jahrhundert. Ausgabe und Beziehungen zu Cassiodors "Institutiones"*, Heidelberg, 1968, prolongée, pour la liste de l'abbé Isgér par Karl Ernst GEITH et Walter BERSCHIN, « Die Bibliothekskataloge des Klosters Murbach aus dem IX. Jahrhundert », *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 1972, p. 61-87.

mentionnés dans le *rotulus* – les « fiches » donnent les noms des auteurs ou des œuvres, voire des deux, mais il y a une marge d'incertitude –, tandis que le relevé de l'abbé Isgar en indique 54, dont 45 qui n'étaient pas présents auparavant. On considère que la bibliothèque renfermait donc près de 400 livres, mais qu'elle n'était pas encore complète puisque les moines cherchaient à s'en procurer 76 autres, comme le suggère la première des deux listes. Soixante de ces ouvrages n'existaient pas ailleurs, au moins au nord des Alpes ou des Pyrénées⁹. Mieux : à côté des traités théologiques et de tout ce qui constitue le *vademecum* d'une communauté monastique, l'abbaye disposait d'un fonds exceptionnel d'auteurs païens : le répertoire classique, poètes, orateurs, historiens, le seul manuscrit de Lucain, Vitruve, là encore, une soixantaine de titres. Au total, trente-neuf des manuscrits recensés au IX^e siècle sont parvenus jusqu'à nous, ce qui donne la mesure de l'œuvre de sauvegarde de Barthélemy d'Andlau, et projette une vive lumière sur la renaissance carolingienne, telle qu'elle s'est épanouie dans les Vosges.

Repérées par Jacob Grimm en 1830 – dans un fonds rassemblé au XVII^e siècle par le savant Franz Junius –, les *Hymnes* ont été édités par E. Sievers dès 1874¹⁰ : leur valeur ne tient pas seulement à la nature des vingt-sept pièces latines du recueil, mais aussi, et surtout, aux gloses interlinéaires en haut allemand, qui en font un véritable dictionnaire bilingue, et, partant, l'un des plus fameux monuments de la philologie germanique. Comme d'habitude, le manuscrit de 195 folios juxtapose d'autres textes – la rhétorique d'Alcuin, par exemple, mais c'est évidemment la quinzaine de feuilles qui en forme le cœur qui retient l'attention (fol. 108 r^o à 129 r^o. Au fol. 103 v^o, on lit la mention suivante : « Que les lecteurs de ce livre prient pour le révérend seigneur Barthélemy d'Andlau par le zèle duquel a été rénové ce qui avait presque disparu, l'an 1461 ».

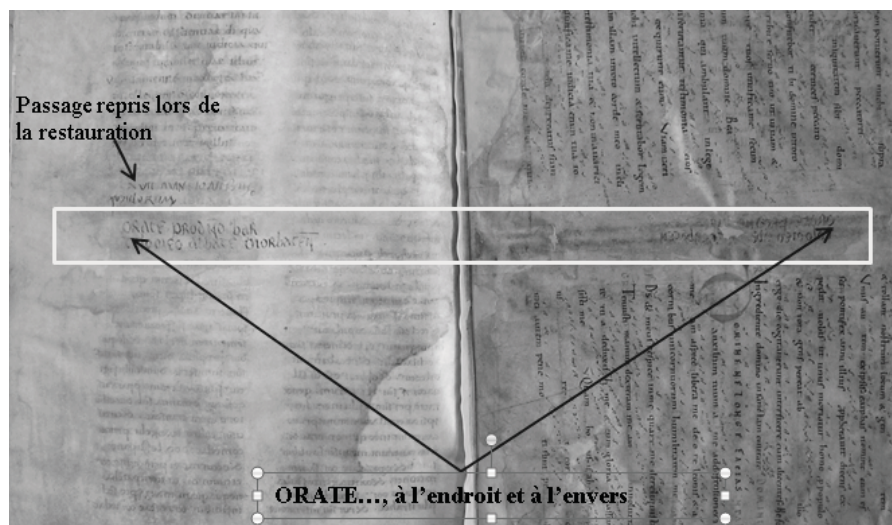
Une étude codicologique des manuscrits cités dans les catalogues du IX^e siècle montrerait en quoi consistent les soins qu'ils ont reçus lors de cette campagne de valorisation. Elle est rendue difficile par des restaurations ultérieures et par un demi-millénaire de manipulations. Les collaborateurs de Barthélemy d'Andlau ont remplacé ou consolidé les reliures (mais on ne trouve pas de traces de cotes ou d'un système de classement), ou même repris des lignes et des mots illisibles.

Le récolement effectué par Sigismond Meisterlin permet de se faire une idée de l'état de conservation des livres présents au XV^e siècle, et, en négatif, de ce qui a été perdu au fil du temps. Son diagnostic est parfois sévère. Les mots *defectus est hic notabilis* sanctionnent la disparition de deux cahiers de parchemin dans un recueil des œuvres de saint Jérôme copiées, dans la troisième année du

⁹ Cf. R. BORNERT, *op. cit.*, p. 120-153.

¹⁰ Bodleian Library, Oxford, Junius n^o 25. Cf. *Die Murbacher Hymnen*, éd. par Eduard SIEVERS, Halle, 1874, ici, p. 4. *Legentes in hoc libro orent domino Bartholomeo de Andelo cuius industria prene dilapsus renovates est Anno MCCCLXI.*

règne de Childéric (lequel ?), par un certain Ainricus : manuscrit précieux entre tous, signalé par Dom Ruinart et Dom Calmet, avant de se retrouver à Moyenmoutier en 1717, puis d'échoir à la Bibliothèque d'Épinal.



La dernière page des *Opera varia* de saint Jérôme (fol. 134 v^o) et le contre plat afférent, un fragment des offices de Saint-Gall, datant peut-être du XI^e siècle, avec une notation musicale de neumes. Ce manuscrit du IX^e siècle, qui fait vraisemblablement partie des ouvrages cités dans le catalogue carolingien de la Bibliothèque de Murbach a été restauré sur l'ordre de Barthélémy d'Andlau. L'inscription de la main de Sigismund Meisterlin

ORATE PRO D[OMI]NO BAR
TOLOMEO ABBATE MORBACEN[SI]

se retrouve en miroir sur le parchemin utilisé par le relieur. Cette « inversion typographique » montre que le bibliothécaire n'a pas attendu que l'encre soit sèche pour refermer le livre et le remettre sur les rayons. Bibliothèque Municipale de Colmar, ms. 41. Quelques passages du texte originel ont été rafraîchis au moment de la restauration.

Cette mention est, à proprement parler, la marque de fabrique de l'œuvre accomplie par l'abbé de Murbach. On la retrouve à plusieurs dizaines de reprises, avec des variantes et des dates différentes. Ainsi le « Saint Jérôme » d'Épinal indique-t-il *Anno gratie MCCCCLXIII reverendus dominus Bartolomeus de Andolo hunc librum renovavit. Orate pro eo*¹¹, tandis que le Bède de Genève reprend le *Legentes orent pro Bartolomeo de Andolo abbate Morbacenis*, en ajoutant *qui hunc* &

¹¹ Léopold DELISLE, *Note sur un manuscrit carolingien de la Bibliothèque d'Épinal communiquée à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres le 14 septembre 1877*, Paris, 1878, p. 18.

*alios plures comparavit & renovavit*¹². La chronologie et le *modus operandi* peuvent être précisés à partir d'une demi-douzaine de manuscrits conservés par l'abbaye jusqu'à la saisie révolutionnaire qui les a donnés à la Bibliothèque de Colmar. L'un des premiers en date est une anthologie de textes relatifs aux Conciles de Constance et de Bâle partiellement transcrits par l'abbé lui-même en 1452¹³.

D'autres sont des acquisitions revendiquées avec fierté : les *Institutiones divines* de Lactance, achetées en 1467¹⁴, qui avaient vraisemblablement disparu depuis longtemps, et, mieux encore, de véritables inédits, tel le *Scutinium Scripturarum* de Paul de Burgos. Ce dernier a été copié par Jean Bühler en 1456, sous la forme d'un manuscrit de 270 folios de papier. Si le copiste, qu'on retrouvera bientôt, a pris soin d'indiquer que « la substance de ce livre a été apportée par les Espagnols au saint Concile de Bâle¹⁵ », c'est pour en affirmer la nouveauté. Archevêque de Burgos, Paul de Sainte-Marie (1351-1435) était né sous le nom de Salomon Ha-lévi et avait reçu le baptême en 1391. C'était un juif converti, comme plus du tiers des délégués de la Péninsule à l'assemblée générale de l'Église. Le fait de signaler ce « transfert culturel » prend une signification d'autant plus forte que Barthélemy d'Andlau et ses proches sont particulièrement attentifs à de tels échanges : ce n'est pas par hasard qu'un autre manuscrit réalisé pour Barthélemy d'Andlau signale que le *Tractatus de pomo et morte* d'Aristote a été traduit d'arabe en latin par le roi Manfred de Sicile¹⁶.

Du fait de la dispersion de la Bibliothèque de Murbach bien avant la Révolution française, il n'est pas possible de connaître sa consistance réelle, et encore moins d'esquisser la typologie des ouvrages qu'elle renferme. On pourra cependant s'interroger sur sa modernité et sur la capacité de l'enrichir. L'apparition du livre imprimé lui a-t-elle apporté une impulsion nouvelle ? Un volume de *Varia* réalisé pour Barthélemy d'Andlau en 1469 incorpore une édition incunable de saint Jérôme entre deux sections manuscrites, l'une de 110 feuillets, l'autre, d'une trentaine – la description de la Terre sainte par Guillaume de Boldensele¹⁷ ; au même moment, le chapelain Johannes Knebel

¹² Jean SENEBIER, *Catalogue raisonné des manuscrits conservés dans la Bibliothèque de la Ville et République de Genève*, Genève, 1777, p. 78.

¹³ BM Colmar, ms 51, fol. 66 v° : *LEGENTES ORENT/PRO BARTOLOMEO/DE ANDOLO ABBATE/MORBACEN[SI]. QUI/HU[N]C PARTIM SCRIP/SIT PARTIM CON/PARAVIT LIBRUM/MCCCLII*. Voir aussi le ms 40, *Liber pastoralis* de saint Grégoire, fol. 145 v° : *ORATE PRO DOMINO BARTOLO/MEO DE ANDOLO ABB[AT]E MORBACENSI MCCCLX*.

¹⁴ BM Colmar, ms 42, fol. 190 r° : *Comparatus per reverendissimum patrem et dominum abbatem Morbacensem Bartholomeum de Andelo dominum nostrum gratiosissimum cuius honor et vita duret per longa tempora. Amen Anno Domini. 1467*.

¹⁵ BM Colmar, ms 46, fol. 260 v° : *Materia autem huius libri allata est per Hispanos ad sacrum concilium Basiliense*.

¹⁶ BM Colmar, ms 48 : traités de théologie morale, fol. 371 v°. Le traité de la pomme est, en réalité, l'œuvre d'un commentateur arabe des environs de l'an 1000.

¹⁷ BM Colmar, ms 228.

insère la *Doctrina christiana* de saint Augustin publiée par Mentelin en 1465 au milieu de sa propre copie des œuvres de l'évêque d'Hippone¹⁸. Mieux : au cours de son travail, le collaborateur de Barthélemy d'Andlau a systématiquement indiqué ses arrêts de fin des chapitres, ce qui permet d'établir le tableau suivant (et d'évaluer ses performances de scribe).

		folio	date de l'explicit	nbre de folios	nbre de pages	nbre de jours	moy. (par jour)
Divers		fol. 1 v ^o					
		fol. 48 v ^o	12 avril 1469	[48]	[95]	?	?
Commentaire de saint Jérôme sur Isaïe	Livre 1	fol. 65 v ^o	3 mai 1469	16	32	21	1,52
	Livre 2	fol. 82 v ^o	12 mai 1469	17	34	9	3,77
	Livre 3	fol. 100 v ^o	22 mai 1469	18	36	10	3,60
	Livre 4	fol. 113 v ^o	3 juin 1469	13	26	12	2,16
	Livre 5	fol. 169 v ^o	19 juin 1469	55	110	16	6,81
Total		120		119	238	68	3,5

Comme on le voit, six explicit sont datés, le premier, par ordre chronologique, marquant la fin d'un texte dont on ne connaît pas la date de départ. On peut voir que le rythme n'est pas régulier, ce qui s'explique par d'autres activités, liturgiques notamment – avec des « pointes » de près de sept pages par jour. Evidemment, d'autres facteurs interfèrent, l'âge par exemple, bien que le même Knebel, âgé de 56 ans en 1469, ait eu les mêmes performances vingt-cinq ans plus tôt, si l'on en juge par un autre manuscrit.

En extrapolant cet exemple (qui n'est peut-être pas significatif), on peut admettre qu'un copiste produit 600 folios de format « A4 » bon an mal an, et donc, pour en revenir au brave chapelain bâlois, 15.000 folios ou 30.000 pages au cours d'un quart de siècle. Reste à savoir quelle est la part d'ouvrages produits sur place, à Murbach même ou au sein de l'équipe réunie par l'abbé, ou achetés sur le marché. La génération de Gutenberg est celle des moulins à papier – à Bâle, dans les années 1440, à Vieux Thann, aux portes de la principauté abbatiale, en 1465 –, et celle de libraires spécialisés dans les manuscrits : on connaît 80 manuscrits illustrés sortis des ateliers de Diebold

¹⁸ BM Colmar, ms 206.

Lauber, à Haguenau, entre 1427 et 1467¹⁹. Par ailleurs, quid des reliures ? Sont-elles réalisées sur place, en recyclant des vieux parchemins de l'abbaye (ce qui est le cas, en effet, pour des couvertures de registres ou pour des contre plats), ou sous traités chez des spécialistes. On connaît un exemplaire de l'*Historia regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth du XII^e siècle qui porte l'indication *reformatus est iste liber in ligatura per fratrem Kaspar N, sacerdotem, professum in Marpach, sub venerabili patre nostro Frederico Kempis, primo priore, AD 1472*²⁰. La collégiale de Marbach où se trouve ce religieux expérimenté est distante d'une quinzaine de kilomètres, et son prieur est un parent, ou un compatriote de Thomas a Kempis (1381-1471) ; elle a été réformée par la congrégation de Windesheim, dans l'esprit de la *devotio moderna*, qui recommande tout spécialement la lecture et l'étude.

Une équipe, un laboratoire ?

Le renouveau de la bibliothèque de Murbach procède, à l'évidence, de cet engouement pour l'écrit et pour les activités intellectuelles. Inutile de rappeler le rôle des Conciles de Constance et de Bâle, et, le blanc manteau d'écoles et d'universités qui en découle – Heidelberg, Louvain, Dole, Fribourg, Bâle (qualifiée par Pierre d'Andlau comme *almae filia Bononiae*), Tübingen, pour citer les plus proches.

Le parcours de Barthélemy d'Andlau illustre parfaitement la chose : immatriculé à Heidelberg en 1430, il obtient le grade de *Baccalaureatus Artium* en 1432, puis celui de *Magister* deux ans plus tard²¹. Rien ne permet de dire s'il poursuit ses études ailleurs, mais on serait tenté de croire qu'il bénéficie du réseau de son oncle Georges d'Andlau (v. 1390-1466), chanoine (1416-1466), écolâtre, doyen puis prévôt du chapitre cathédral de Bâle, prieur de Lautenbach en 1442, qui sera le premier recteur de l'Université fondée par une bulle de Pie II en 1460. La mouvance du Concile de Bâle, dont il a été l'un des acteurs locaux, se précise. Le milieu familial de Barthélemy lui donne accès à tout ce qui compte dans la région : par son père, il appartient à une race prestigieuse, qu'on tient pour un des « quatre lignages de chevaliers héréditaires » de l'Empire ; par sa mère, il se rattache à d'anciens vassaux de Murbach, les Haus : un mariage qui ouvre de nouveaux horizons aux Andlau, désormais enracinés en Haute-Alsace, à Wittenheim (à une quinzaine de kilomètres de Murbach) et dans la plaine du Rhin, au nord de Bâle²². Un de ses frères, Lazare, qui siège au conseil

¹⁹ La numérisation des manuscrits de Diebold Lauber fait l'objet d'un programme de recherche conduit par la Bibliothèque de l'Université de Heidelberg (Bibliotheca palatina Digital).

²⁰ BM Colmar, ms 14.

²¹ *Die Matrikel der Universität Heidelberg*, éd. par Gustav TOEPKE, t. I, Heidelberg, 1884, p. 185 et t. II, 1886, p. 382.

²² Sur la famille, voir les registres de Nicolas MENGUS, *Les sires d'Andlau au Moyen-Âge (fin XII^e siècle-début XVI^e siècle) : un lignage noble au temps des châteaux-forts*, Strasbourg, Société savante d'Alsace,

d'Ensisheim, est une figure de proue de la noblesse alsacienne, et l'un des protagonistes de la révolte contre la Bourgogne en 1474.

Ce tropisme régional invite à reconstituer une mouvance, et c'est là que se dessine un des plus proches familiers, pour ne pas dire l'inspirateur, de l'abbé Barthélemy d'Andlau, son homonyme Pierre d'Andlau, dans lequel on se plaît à voir un cousin bâtard²³. Étudiant à Heidelberg (1439) puis à Pavie, dont il revient avec un doctorat dans les deux droits (1443), il vit auprès de Georges – son père, son oncle ? –, à Bâle et à Lautenbach, succède à celui-ci en tant que prieur, et devient l'une des vedettes de l'Université bâloise en 1460. Fêré de littérature classique, en contact direct avec Eneas Silvius Piccolomini dès avant son accession à la Papauté, il est notamment l'auteur du *Libellus de Cesarea monarchia* (publié au début du XVII^e siècle), écrit en 1460 et somme toute plus favorable au pouvoir spirituel qu'à l'Empire, ainsi que d'un *Tractatus de canonica clericorum secularium rita*, composé dix ans plus tard. Présents aux côtés de Barthélemy d'Andlau entre 1460 et sa mort – c'est même lui qui préside à l'élection de son successeur, il est peut-être aussi l'introducteur de Meisterlin à Murbach – on sait qu'ils sont en contact en 1461, avant que celui-ci ne s'installe à Murbach où il réside entre 1463 et 1464.

Pour ce savant originaire de Souabe, moine de Saint-Ulrich et Saint-Afre d'Augsbourg, étudiant à Padoue en 1457-1458, la filière passe par des affinités personnelles autant que par des motivations scientifiques. En 1459, à la demande du grand marchand d'Augsbourg Sigismond Gossembrot, il a écrit l'histoire de sa ville natale, et, naturellement, de ses évêques parmi lesquels il relève notamment Simbert, qu'il identifie avec l'abbé de Murbach du même nom²⁴. Avant d'arriver en Alsace, il a fait étape à Saint-Gall, où il a exercé les fonctions d'écolâtre (1461), puis après Murbach, semble s'être établi au prieuré Saint-Valentin de Rouffach, avant de gagner la Franconie. L'historiographie alsacienne le désigne sous l'étiquette de bibliothécaire de Murbach et lui attribue l'ensemble des « invocations à la prière » pour Barthélemy d'Andlau, mais c'est loin d'être sûr. Sa présence auprès de celui-ci est, cependant, celle d'un expert.

2000. Il n'existe pas de bonne notice biographique sur Barthélemy d'Andlau et ses parents les plus proches.

²³ Josef HURBIN, *Peter von Andlau. Der Verfasser des ersten deutschen Reichsstaatsrecht. Ein Beitrag zur Geschichte des Humanismus am Oberrhein im XV. Jahrhundert*, Strasbourg, 1897. Cette origine a été critiquée : il n'est jamais désigné comme noble ou comme bâtard, mais il porte des armoiries qui sont celles du lignage, avec une étoile de bâtardise.

²⁴ Wolfgang MILDE, « Zur bibliothekarischen Tätigkeit des frühhumanistischen Geschichtsschreibers Sigismund Meisterlin », *Interrogativi dell'umanesimo*, 1, 1976, p. 55-77. Voir aussi Jean-Marie MOEGLIN, « Les élites urbaines et l'histoire de leur ville », *Les élites urbaines au Moyen Âge*, Rome, Congrès de la SHMESP, 1996. Il relève son nom sur les tapisseries de Murbach qu'il décrit en 1464 : « [...] que d'autres aient des doutes sur la personne de ce Sintpert, moi je pense que cela a été cet évêque de l'église d'Augsbourg, d'abord abbé de Murbach, dont la vie fut merveilleuse et qui fleurit au temps de Charles ; de nos jours son tombeau est illustré par des miracles, et l'on célèbre sa fête par un office propre le treizième jour d'octobre, dans le cloître du monastère des saints Udalric et Affra, dans la susdite ville où il a été enterré. »

Dans la durée, on peut admettre que l'abbé a bénéficié de l'aide de plusieurs autres lettrés. On sait qu'il a auprès de lui un secrétaire, *scriber*, et on connaît déjà le rôle du chapelain Johannes Knebel, qui fait partie des proches de son oncle Georges – il a vécu à Lautenbach en 1443 et il en reste chanoine.

D'une manière assez étrange, aucun moine d'origine noble ne semble avoir participé à la rénovation de la bibliothèque ou aux études afférentes. Les quelques religieux de Murbach contemporains de l'abbé exercent leurs ambitions dans le domaine temporel, comme Jean Stoer, qui s'impose à l'abbaye de Lure, ou Hugues de Laubgassen, qui finit abbé de Munster. On ne sait rien sur les élèves des écoles dont le recteur est un certain Jean Buhler, dont on connaît déjà le manuscrit de Paul de Burgos, en 1466, conservé avec quatre autres manuscrits dont l'inévitable Alexandre de Villedieu, indispensable à son métier de grammairien²⁵. S'il n'est pas moine, il est peut-être chanoine de la collégiale Sainte-Marie, une toute petite maison, forte de quatre prébendes, qui flanque la grande abbaye de Murbach et sert en quelque sorte d'interface avec le public qui vient en procession sur le site de l'abbaye (comme c'est le cas en 1465). Vers 1470, son prévôt est un certain Johannes Welker de Bruxelles, qui reste à identifier : on serait tenté d'y voir un lettré, dont la bibliothèque personnelle comprend aussi bien un pseudo-Isidore du VIII^e siècle qu'une Légende dorée du XIV^e.

Quel est l'horizon de cette petite équipe ? Par Georges et Pierre d'Andlau, c'est le milieu bâlois et les intellectuels qui s'y retrouvent : Heynlin von Steyn (1430-1496), initié à l'imprimerie entre 1464 et 1466 avant de l'introduire à Paris en compagnie de son collègue Guillaume Fichet en 1470, Jacob Louber, Sébastien Brant. Par Meisterlin, le patricien d'Augsbourg Sigismund Gossenbrot, qui se fixe dans la maison des chevaliers de Saint-Jean de l'Île verte, à Strasbourg entre 1470 et sa mort, en 1493, et qui correspond, entre autres, avec le fondateur de l'école latine de Sélestat, Louis Dringenberg, en 1466. Cette rencontre anticipée est loin d'être fortuite : Gossenbrot, qui a étudié à Vienne en 1433, est lui-même le détenteur d'une belle bibliothèque ; s'il a rejoint les « amis de Dieu » de Strasbourg, et si sa fille Agathe a pris le voile chez les dominicaines d'Unterlinden, à Colmar, cela peut fort bien s'expliquer par des appétits intellectuels difficiles à assouvir dans sa ville natale²⁶. On ajoutera à cela d'autres connexions, locales – il y a une constellation de beaux esprits dans un rayon de 15 km autour de Murbach, le dominicain Johannes Kreutzer à Guebwiller, les précepteurs antonins d'Issenheim Bertonneau (+ 1459) qui a vécu à Ferrare, puis Jean d'Orlier, lié au duc de Savoie, l'ancien

²⁵ BM Colmar, ms 42 : Lactance (1467), ms 69 : *Liber de timore Domini* (1470), ms. 425 : Alexandre de Villedieu (1474), ms 215 : Petrus Reginaldetus – un franciscain du Concile de Bâle (1474).

²⁶ Karl SCHÄDLE, *Sigmund Gossenbrot, ein Augsburger Kaufmann, Patrizier und Frühbhumanist*, Augsburg, 1938.

évêque de Strasbourg Conrad de Bussnang, à Rouffach, etc. – et des accointances plus lointaines.

En 1460, peut-être par l'intermédiaire de Pierre d'Andlau, l'abbé Barthélemy entre en contact avec Jean Bessarion, alors légat pontifical en Allemagne²⁷ : l'objectif est de rétablir la règle bénédictine à Murbach, et donc, de renouer avec sa mission de prière et d'études. La dimension institutionnelle n'aboutit pas, mais les résultats intellectuels sont au rendez-vous : l'arrivée de Meisterlin en témoigne et, plus encore, celle d'un certain Jacques de Hongrie, chargé par l'abbé de Murbach d'animer une école latine à proximité immédiate de ses terres.

Dans un recueil de théologie morale copié par ce personnage, on en apprend un peu plus sur le programme qui est le sien. *Expliciunt sententie secundum intentionem Aristotelis super omnes libros decem ethicorum cum certis notabilibus superadditis. Reportata sunt hec in famosa civitate Bolwir ubi viget studium latinorum et judeorum per manus fratris Jacobi de Ungaria ad instantiam reverendi patris domini Bartholomei de Andolo, abbatis Morbacensis.* Commenter l'éthique d'Aristote n'est pas une mince affaire, qui plus est dans une école bilingue, latine et hébraïque. On s'interrogera d'abord sur la pertinence du lieu : Bollwiller, un bourg avorté, à la rencontre des domaines des Habsbourg, de l'évêque de Strasbourg et de l'abbaye de Murbach, choix étrange à moins de le considérer comme un campus microscopique, facilement accessible depuis les environs. Un choix peut-être plus opportun du fait de son seigneur, le baron de Bollwiller, qui fait fonction de juge provincial (*landrichter*) et, de ce fait, de protecteur des juifs du landgraviat de Haute-Alsace. On imaginerait alors une initiative de Barthélemy d'Andlau, profitant de la présence d'une communauté juive – une synagogue est une école –, pour développer un tel échange. Plus loin, Jacques de Hongrie fait état d'un cours sur les vertus cardinales qu'il a recueilli, à Venise, en italien, et qu'il dispense dans son petit établissement. Et d'ajouter la formule stupéfiante : *Dixi autem scola latina, quia in Bolwir floret etiam scola et studium judeorum, sed, pro dolor! deficit scola grecorum et saracenorum, quia si hec adessent, tunc omnes secte pueriles mundi ibi adessent*²⁸. Et de regretter l'absence de la langue grecque et de la langue arabe, qui viendraient compléter cette offre et feraient d'un modeste village une sorte d'Athènes miniature. Aristote et Platon à Bollwiller !

Il semble que la tentative de Jacques de Hongrie soit restée un vœu pieux, ou qu'elle n'ait connu qu'une existence très brève : il n'empêche qu'on y retrouve des idées vivantes au moment du Concile, notamment autour de Jean de Ségovie et d'Eneas Silvius, des idées en phase avec les débats des théologiens et des humanistes, des idées dont témoignent plusieurs recueils réalisés par Barthélemy d'Andlau, à la croisée de l'actualité et de l'histoire²⁹.

²⁷ AD Haut-Rhin, titres généraux, layette 12, n° 10 : *Reformatio Monasterii Murbacensis de A° 1460.*

²⁸ BM Colmar, ms 48, fol. 95 v° et 325 v°.

²⁹ BM Colmar, ms 51 : Recueil de documents sur les Conciles de Bâle et de Lausanne.

Au cœur de l'histoire

La démarche patrimoniale de l'abbé de Murbach répond à des nécessités pratiques – conserver, valoriser – autant qu'à une vision prospective, préparer l'avenir de son abbaye en reprenant ses fondations. A-t-elle été stimulée par la curiosité de Sigismond Meisterlin, qui a réellement l'étoffe d'un chercheur ? Sans doute, et l'on en veut pour preuve sa *Lettre sur les antiques tapisseries du monastère de Murbach*, présentée par son auteur comme un divertissement, un remède à l'ennui qui empoisonne le rat de bibliothèque.

J'examinai, en effet, ces antiques tapisseries, comme tu l'as fait toi-même fort souvent à ma connaissance, et bientôt je me demandai s'il n'y aurait pas moyen de les dépeindre pour les transmettre à nos successeurs, de peur qu'elles ne soient perdues pour eux, l'étant déjà presque pour nous, car en cela brillent le zèle, l'application de l'amour et la sollicitude diligente pour ce lieu de ceux qui ont voulu exposer aux yeux des hommes, tissés dans cette étoffe, les bienfaiteurs de l'abbaye pour en inspirer le respect aux mous et aux pervers, et pour servir d'aiguillon aux excellents et aux zélés. Quoique tu connaisses ces tentures mieux que moi, je n'en ai pas moins voulu les décrire, pour que celui qui souffre des yeux ou du cou, en s'aidant de ce papier, puisse lire malgré la hauteur où elles sont suspendues.

Donc les pères voulant transmettre avec ordre la suite exacte de la fondation et de l'accroissement de ton monastère, résolurent de faire dépeindre les princes accordant leurs bienfaits et leurs privilèges, et les pères dont les mérites les obtinrent.

En lisant cette description, qui se trouve dans le même registre que les deux catalogues de livres carolingiens³⁰, on comprend qu'il s'agit de deux longues broderies suspendues le long des murs de la nef de l'église abbatiale, à la manière de la « tapisserie » de Bayeux. Meisterlin mentionne le nom des deux brodeurs, Ulricus et Bertholdus, et procède à la lecture séquentielle qui convient : en effet, l'ensemble brodé se décompose en quinze scènes successives, mais très similaires, qui mettent en présence un bienfaiteur de l'abbaye et l'abbé qui reçoit ce bienfait. Les interlocuteurs échangent des paroles, sans doute sous forme de phylactères et accomplissent les gestes correspondant à la remise d'un diplôme.

³⁰ Original AD Haut-Rhin, 9 G, cartulaires, n° 1, p. 101-104.

GEORGES BISCHOFF

Auteur	Destinataire	Objet	Charte	Date
ce duc illustre, notre fondateur	le très-saint martyr et éminent patron de ce lieu, Léger	« Le peu que je donne, puissant et saint prélat, fais qu'il se multiplie, et fais de cet asile une maison digne de toi. »	original	731
le roi Thierry	le très-saint Pirmin	« Il nous a plu de placer ton monastère sous notre défense et celle de nos successeurs, et tout ce que le fisc pouvait détacher de ses cours ou de son territoire, nous l'accordons à ton église. »	copie contemporaine	728
Pépin, empereur auguste	l'abbé Baldebert	« Qu'aucun juge ne prétende se mêler des affaires de ton église, ni pour entendre les causes, ou exiger le fredum ou recevoir les cautions, ni pour saisir les habitants libres ou serfs, pour quelque motif que ce soit. »	copie cartulaire XV ^e	751-762
Charles, empereur auguste,	Sintpert, évêque et abbé	« Que le bienfait confirmé à cette église par l'autorité de nos prédécesseurs, subsiste dorénavant intact. »	diplôme perdu	789-791
Louis, empereur auguste	l'abbé Gontram	« Que nul ne prétende par autorité judiciaire inquiéter les hommes tenant les terres de ton abbaye ou porter plainte contre eux ou les poursuivre. »	ou confusion avec l'original de 816 sur exemptions de péages ?	811-816
Charles, empereur auguste	l'abbé Frédéric	« Qu'il soit permis aux tenanciers de ton église de jouir en paix de leurs biens et je leur concède tout ce que je pouvais en droit tirer de notre fisc. »	original	877
le roi Conrad	l'abbé Nantpert	« En vertu de notre autorité royale nous te confirmons la basilique de Saint-Didier et de Sainte-Susanne, ainsi que Delle, avec tout ce qui en dépend. »	original	
Hugues, archevêque de Besançon	l'abbé Eberhard	« Nous te concédons, à toi et à tes successeurs, la faculté de consacrer les autels que saint Léger possède dans notre diocèse. »	copie cartulaire contenu moins précis	1041 ?
II^e partie				
Othon, empereur auguste	l'abbé Landelohpset	« Nous confirmons à ton église tout ce qui lui a été concédé du temps d'Eberhard, ou ce dont elle s'est enrichie dans la suite, ou ce		

		qui lui a été ravi injustement. »		
Othon II, empereur auguste	l'abbé Béringier	« Conformément aux décrets de nos prédécesseurs, nous ordonnons sous notre sanction que nul comte ou juge, ou toute autre personne de grande puissance ne prétende avoir un gîte dans les domaines de ton église, ou n'en exige ses frais de tournée. »	faux du XII ^e	977
Othon III, roi très-glorieux	l'abbé Helmeric	« Nous concédons à l'église de Murbach et à ses religieux le droit d'élire librement un abbé qui ait puissance de présider aux domaines et au gouvernement des frères, autant qu'il est nécessaire. »		988
Henri, empereur auguste	l'abbé Deginhard	« Conformément aux concessions de nos prédécesseurs, qu'aucun péage ne soit exigé des vôtres par toute l'étendue des frontières de notre royaume, ni dans la ville, ni sur la route, ni aux ponts, ni à aucune autre construction. »	original	1023
Conrad, roi par la grâce de Dieu	l'abbé Deginhard	« Nous ordonnons sous notre sanction que nul comte ou juge ou toute autre personne de grande puissance ne prétende à un gîte dans les domaines de ton église ou n'en exige ses frais de tournée. »	original	1025
Henri, empereur auguste	l'abbé Wolferad	« Tous les domaines qu'Eberhard et Luitfrid, fondateurs de ton monastère, ont concédés pour l'usage des religieux, nous les confirmons en vertu de notre autorité impériale. »	original	1049
Henri auguste	à l'abbé Eylolfe	« Nous te confirmons, en vertu de notre autorité royale, tous les domaines qu'après la construction de ton monastère nos prédécesseurs ont concédés pour l'usage des frères.»	copie ?	1113-1122

Comme on le voit, cette « bande dessinée textile » sert à légitimer les droits et les terres que possède l'abbaye. Elle a probablement été réalisée dans le deuxième quart du XII^e siècle, à l'issue de la Querelle des Investitures, l'abbé Bertolfus, dernier cité, ayant été l'un des protagonistes du concordat de Worms, en 1122. C'est au cours de son étude que Meisterlin reconnaît l'évêque Simbert, qui a été évoqué plus haut : sa lecture des textes brodés s'avère plutôt correcte, même s'il commet un contresens à propos de l'abbé Landeloh, qu'il appelle

Landelohepset en oubliant de détacher l'abréviation *eps*, pour *episcopus*, et la conjonction *et* : il aurait fallu déchiffrer le nom Landeloh en lui donnant son titre *episcopus et abbas*, évêque et abbé.

La disparition des tapisseries originelles a dû intervenir au moment de la Guerre de Trente ans. On peut noter que personne n'a pris soin de copier cette œuvre d'exception, pas plus, d'ailleurs, que d'autres trésors artistiques de l'abbaye. Parfois qualifié de mécène, Barthélemy d'Andlau n'a apparemment pas investi dans le domaine des arts : pas d'enluminures, de vitraux, de retables, pas de sculptures, pas de monuments funéraires – Murbach étant particulièrement pauvre en reliques, et n'ayant même pas de nécrologe.

Tout se passe comme si la mémoire de cette maison plus illustre que les autres se trouvait presque exclusivement dans ses archives. Le texte, succinct, des *Annales Murbacenses*, attribué à Pierre d'Andlau, et pratiquement clos à la mort de Barthélemy d'Andlau peut-il être considéré comme l'esquisse de cette histoire jamais écrite ? En mettant en relation le cartulaire dans lequel Sigismond Meisterlin transcrit les deux catalogues et la description des broderies, et d'autres recueils de documents d'archives réalisés au même moment, on constate que le prince-abbé poursuit un seul et même dessein : garantir la pérennité de ses archives. Quelques semaines avant la mort de Barthélemy, Pierre d'Andlau fait collationner les principaux diplômes de l'abbaye par les notaires de l'officialité de Bâle et en obtient un *vidimus*. Et comme une seule copie ne suffit pas, on en fera exécuter trois autres³¹. L'enjeu de ces démonstrations doit être cherché dans le contexte politique : en 1474, pour dénoncer les manœuvres annexionnistes du duc de Bourgogne, Barthélemy d'Andlau avait délibérément choisi ses arguments dans le champ juridique, et, très probablement, fait rédiger son manifeste par son cousin professeur de droit³².

De fait, c'est bien l'articulation du présent et du passé qui donne le leitmotiv de cet abbatiat restaurateur. L'un des manuscrits les plus étonnants réalisés sous sa direction, le ms 45 de la Bibliothèque municipale de Colmar³³, peut être interprété comme une série de pièces justificatives en attente d'histoire. Il s'agit d'un recueil catalogué, faute de mieux, sous le titre « Affaires de l'Empire, des pays antérieurs de l'Autriche, des Cantons suisses, du duché de Bourgogne : chroniques et relations historiques, copies de bulles et de missives impériales, de déclarations, etc. », un ensemble à peu près classé par ordre chronologique – avec un point fort autour de 1462 – et, pour l'essentiel, compilé par Johannes Knebel et Sigismond Meisterlin.

³¹ AD Haut-Rhin, 9 G Cartulaires, n° 2 : *Vidimus* des privilèges fait à Bâle le 6 mai 1476, 42 p., parch. En 1483, les n°s 3 et 4 reprennent les mêmes éléments (complétés par un privilège de 1480). Il en existe une quatrième version sur papier.

³² Publié dans Jean-Daniel SCHOEPLIN, *Alsatia...diplomatica*, t. II, Mannheim, 1771, p. 409, n° 1388.

³³ 218 ff, papier. Analyse par P. SCHMITT, *op. cit.*, p. 201-208.

Le point commun de ces 83 documents est leur rapport à l'événement conçu comme une rupture de l'ordre des choses. En effet, ce sont des « nouvelles » ou des informations de première main, rassemblées à travers un réseau de correspondants identifiables. Ainsi, des récits de guerres ou d'invasions – la liste des gentilshommes accompagnant le roi Frédéric III en Italie pour son couronnement impérial (1454) –, des « textes choisis » – une bulle de Pie II pour Einsiedeln en 1461 –, des « curiosa » – une affaire de sorcellerie à Habsheim recueillie par l'abbé lui-même, etc. La collection tire sa valeur de la rareté des pièces qui la composent : on y trouve des lettres adressées à Barthélemy d'Andlau ou ses proches – ainsi, de Gossenbrot à Meisterlin, sur la situation dans sa région d'origine, de Pierre d'Andlau, sur la diète de Francfort, en 1460, du chanoine de Bussnang ou de Jean Bertonneau. Autrement dit, des membres du réseau.

La copie d'une chronique de Colmar et un fragment sur les origines de Guebwiller sortent du cadre chronologique et spatial du recueil, mais on peut y voir des matériaux pour une histoire au long cours, et l'on peut s'interroger sur la pertinence d'une relation du tremblement de terre de Naples (1456) ou des exploits du voïvode Dracula dans la lointaine Transylvanie. Ce passage qui se développe sur une demi-douzaine de pages est, cependant, un bon exemple de ce qu'ont voulu faire les auteurs du manuscrit : il s'inscrit dans l'actualité la plus fraîche puisque Vlad l'Empereur est toujours vivant aux alentours de 1463, et fonctionne dans le registre du sensationnel. Le texte, bien connu par ailleurs, et rapidement propagé par l'imprimerie naissante, se retrouve notamment à Saint-Gall, dans le sillage de Meisterlin. Pie II en a donné une version latine³⁴.

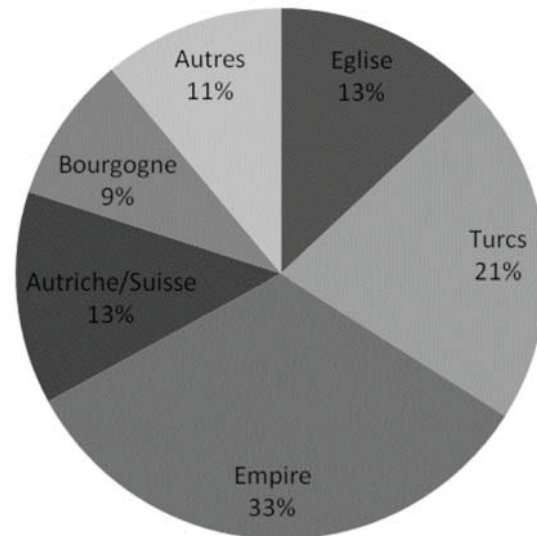
Les centres d'intérêt du manuscrit relèvent de l'histoire contemporaine, de l'histoire générale. On peut distinguer six grands thèmes. Le plus important (33% des textes) se rapporte à la situation intérieure de l'Empire, plus spécialement aux conflits qui opposent le comte palatin Frédéric le Victorieux à d'autres princes, dans les régions du Rhin moyen, ainsi qu'entre Main et Danube. La correspondance de Gossenbrot et de Meisterlin est, sur ce point, particulièrement précieuse puisqu'elle ne se trouve pas ailleurs³⁵.

Un deuxième axe a trait à l'Europe centrale, particulièrement à l'avance des Turcs en Hongrie – c'est à ce propos qu'intervient Dracula : en filigrane, la solidarité de l'Europe chrétienne contre l'envahisseur musulman. La troisième section concerne les relations tendues entre les Confédérés suisses et les Habsbourg, et – corrélativement – les difficultés de ces derniers, également confrontés, par leur chef, Frédéric III, aux questions intérieures de l'Empire. Une typologie simplifiée ne rend pas compte des interférences entre les sujets, la menace ottomane n'étant pas sans conséquences des interventions

³⁴ Cf. Matei CAZACU, *L'histoire du prince Dracula en Europe centrale et orientale (XV^e siècle)*, Genève, Droz, 1988, p. 24 et p. 94-103 et *Mémoires d'un pape de la Renaissance. Les Commentarii de Pie II*, éd. de Vito CASTIGLIONE MINISCHETTI et Ivan CLOULAS, Paris, Tallandier, 2001, p. 379-382.

³⁵ Cf. *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, 1885, n° IV, p. 299-310.

pontificales ou impériales dans d'autres domaines. Ainsi, l'intérêt suscité par la Guerre du Bien public (1465) et la Bourgogne est difficilement dissociable de ce qui se passe à l'est du royaume de France, et des événements à venir.



Les documents historiques rassemblés par Barthélémy d'Andlau de 1445 à 1475

On remarquera qu'il n'est pratiquement jamais question d'événements dans lesquels l'abbaye de Murbach est directement impliquée. On ne trouve rien sur les nombreuses opérations de lutte contre les chevaliers brigands, sur la Guerre des six deniers, qui défraye la chronique en Alsace, en 1466-1467, sur la Guerre de Mulhouse, au cours de laquelle les Confédérés déferlent dans le Sundgau (1468), et attaquent les possessions de Murbach, rien sur la domination bourguignonne avant 1474.

Ces absences s'expliquent par l'existence, très probable, d'un fond d'archives spécifiques, de comptes, ou d'un *Missivenbuch* comme en possèdent les villes ou les territoires bien organisés. Elles confirment aussi la destination de ce manuscrit, qui rassemble les matériaux d'une histoire à écrire. Faut-il y voir les préparatifs d'une histoire universelle dont Pierre d'Andlau aurait pu être le maître d'œuvre³⁶ ? Au même moment, son ami Johannes Knebel travaillait à une chronique de son temps, dont on a perdu le premier volume, ouvert aux alentours de 1462, et dont subsistent les deux suivants, de 1473 à 1479, réalisés à grand renfort de documents souvent repris in-extenso : publiés sous le titre

³⁶ D'après J. HURBIN, *op. cit.*, p. 40 et suiv., le professeur bâlois projetait effectivement un tel ouvrage, dont on suppose que la petite chronique de Colmar est un fragment.

trompeur de *Diarium*, ils constituent l'une des meilleures sources sur cette période. On peut même imaginer que le ms 45, réalisé par Meisterlin et Knebel, a servi aussi bien à ce dernier qu'à Pierre d'Andlau, mais leurs manuscrits n'ont pas été conservés.

Un héritage

Un pointage des manuscrits de Murbach qui ont été conservés permet d'évaluer leur nombre autour de 90³⁷. Sur ce total, on en recense 45 qui peuvent avoir été présents avant l'an mille, dont 24 sont indéniablement carolingiens. Sans leur restauration par Barthélemy d'Andlau, ils n'auraient probablement pas survécu jusqu'à nous. Par ailleurs, une dizaine de recueils composés sous les ordres de l'abbé entre 1447 et 1476 ont également traversé les siècles, sans qu'on sache ce qui a été perdu. La bibliothèque a été malmenée au cours du XVII^e siècle, et en partie dispersée par les religieux après leur sécularisation en chapitre de chanoines en 1764. Ce qui subsiste fait évidemment regretter ce qui a disparu : une génération après la mort de son restaurateur, la bibliothèque et les archives de Murbach étaient considérées comme un gisement littéraire de tout premier plan. On en veut pour preuve la découverte du seul manuscrit connu de l'historien romain Velleius Paterculus, retrouvé par Beatus Rhénanus en 1515, publié en édition princeps par Albrecht Burer, et repris par Boniface Amerbach l'année suivante. Son récit de la bataille de Teutobourg arrive à point pour conforter le patriotisme allemand à la veille de la Réforme³⁸. Ou bien, la réédition de l'*Histoire naturelle* de Pline, par Érasme, parue chez Froben en 1526, à partir d'une meilleure leçon de ce grand classique, découverte sur les rayons de l'abbaye vosgienne³⁹. Ou encore, plus tard, les explorations des mauristes, telles que les présente Dom Ruinart dans son voyage littéraire. En 1699, Jean Martianay emprunte aux moines de Murbach quatre de leurs manuscrits de saint Jérôme pour mettre au point sa propre édition de ses œuvres. Deux d'entre eux, les plus précieux, vont rester à Moyencourt⁴⁰.

**

En 1489, le prieur des chartreux de Bâle, Louber, fait à la gloire de sa bibliothèque le couplet que voici :

*Monasterium sine libris est sicut
Civitas sine opibus*

³⁷ R. BORNERT, *op. cit.*, p. 120.

³⁸ Joseph HELLGOUARC'H, « Beatus Rhenanus, éditeur de Velleius Paterculus », dans James HIRSTEIN (dir.), *Beatus Rhenanus lecteur et éditeur des textes anciens*, Turnhout, Brepols, 2000, p. 223 et suiv. L'édition d'Amerbach (1520) est dédiée à l'électeur de Saxe Frédéric le Sage ; elle contient un hommage aux bénédictins de Murbach.

³⁹ Marie-Elisabeth BOUTROUE, « Les 'Annotationes in Plinium' de Rhenanus et la tradition textuelle de l'*Histoire naturelle*' à la Renaissance », dans *Beatus Rhenanus, op. cit.*, p. 327-375.

⁴⁰ Marie-José GASSE-GRANDJEAN, *Les livres...*, *op. cit.*, p. 180 et 213.

*Castrum sine muro,
Coquina sine suppellectili,
Mensa sine cibis,
Hortus sine herbis,
Pratum sine floribus,
Arbor sine foliis*

« Un monastère sans livres est comparable à une ville sans richesses, à un château sans mur, à une cuisine sans ustensiles, à un repas sans nourriture, à un jardin sans herbe, à une prairie sans fleurs, à un arbre sans feuilles ».

Comme on le voit, c'est le cœur d'une maison religieuse, et c'est sa raison d'être. En s'efforçant de rétablir la mission intellectuelle de l'abbaye de Murbach, Barthélemy d'Andlau s'inscrit dans un courant stimulé par le Concile de Bâle et la fondation d'institutions d'enseignement nouvelles. Il participe à ce printemps de l'humanisme dont le Rhin est l'un des grands foyers, et ce faisant, retrouve la vocation première de la maison qu'il dirige. Au XI^e siècle, un moine de celle-ci l'avait décrite, par métaphore, comme une « vallée fleurie », *florigeram vallem*. « Un monastère sans livres est comparable à une vallée sans fleurs ».

Annexe : *La visite de Dom Ruinart à Murbach, un hommage à Barthélemy d'Andlau (1696)*

« Poursuivant notre voyage par des solitudes sauvages [*borreadas solitudines*], nous arrivâmes à Lutzenbach⁴¹, où il y avait autrefois une chapelle qui dépendait du monastère de Murbach, convertie aujourd'hui en église collégiale. L'édifice est vieux; on voit au-dessus de sa porte principale une image du Sauveur fort ancienne, sculptée en pierre, entourée à gauche et à droite des images de S. Michel l'archange et S. Gangolfe martyr. Au côté nord de l'église on trouve encore un cloître, un cimetière et d'autres restes du monastère. À peu de distance de cet endroit, nous nous sommes trouvés au pied d'une montagne très-élevée, qu'il a fallu gravir par un sentier des plus étroits, entre les précipices les plus profonds, en sorte que l'on ne pouvait laisser tomber les regards ni de côté ni d'autre sans frissonner d'horreur.

Ayant passé cette montagne et marché quelque temps dans la forêt, nous vîmes dans une vallée profonde, et comme dans un vaste puits, les clochers d'une église, et bientôt, comme à nos pieds, les autres édifices du monastère. Surpris de ce que l'on eût élevé une aussi célèbre abbaye dans un endroit aussi sauvage, nos regards tombèrent d'abord sur une élégante chapelle, et nous en aperçûmes bientôt une seconde, un peu plus bas. L'une est dédiée au pape Corneille, l'autre à la Vierge. Autrefois on voyait, au pied même de la montagne, une autre église, sous l'invocation du pape S. Xyste; elle est aujourd'hui en ruines. Une autre chapelle, consacrée également à la Vierge, se trouve au Midi; elle était jadis du côté de la grande église, dont il ne reste plus de vestige aujourd'hui. Il y avait là des chanoines, qui prêtaient à l'abbé de Murbach un serment d'obédience dont nous avons trouvé la formule dans un code manuscrit de Munster, qui avait jadis appartenu à Murbach. L'abbé Henri, chef de ces chanoines, en 1345, leur a donné des statuts, comme on voit par son décret.

Le couvent de Murbach, appelé jadis le vivier des pèlerins, a été bâti, au commencement du VIII^e siècle, par l'évêque Pirmin, en l'honneur de S. Léodgar⁴² martyr, le comte Évrard lui en ayant donné le terrain, comme on voit par un diplôme du roi Thierry, publié au 5^e tome des Actes des Saints de notre ordre. L'abbaye compte aujourd'hui parmi les plus illustres de l'Allemagne; son chef est l'un des quatre princes-abbés du saint empire romain, et il a deux voix aux diètes, à cause de l'abbaye de Lure, qui est réunie à celle de Murbach.

Des religieux aussi célèbres par leur piété que par leur érudition sont sortis de cette abbaye. Son église est ancienne; on y voit les tombeaux de

⁴¹ Lautenbach.

⁴² Saint Léger, évêque d'Autun, apparenté à la famille des ducs d'Alsace. Le fondateur de l'abbaye est le comte Eberhard, petit-fils du duc Attic.

quelques-uns de ses abbés ; celui du comte Évrard est à la gauche de l'autel, mais il n'est pas fort ancien. On n'admet ici à la vie monastique [ou canonique] que des personnes qui font preuve, par documens authentiques, d'une noblesse ancienne et sans tache. On y élève quelques jeunes nobles, que l'on instruit dans tous les genres d'études.

J'avais appris que cette maison possédait un grand nombre de diplômes ; malheureusement ils avaient été transportés ailleurs, à cause des tumultes de la guerre. Les nombreux codes manuscrits de la bibliothèque me dédommagèrent de cette perte. J'en vis plusieurs qui ont été écrits, sous les rois de la première race, en lettres majuscules ou franco-gauloises. De ce nombre est un psautier grec en lettres unciales, auquel on a joint, dans quelques endroits, une interprétation linéaire qui peut avoir huit siècles de date. Un autre code, renfermant les épîtres de S. Paul, paraît avoir été écrit à la fin du 8^e siècle. Je place à la même époque plusieurs autres volumes, tels qu'un Nouveau Testament avec une préface de S. Jérôme ; les œuvres de S. Prudence ; un commentaire sur Job, où manquent le commencement et la fin ; le chant pascal de Sédulius ; le « poème de la virginité » d'Aldhelme ; le cycle pascal de Victorius, avec une épître préliminaire au pape Hilarius ; une collection imparfaite des Canons de Denys le petit. On lit à la fin d'un autre volume qui renferme les Épîtres de S. Jérôme : Clodovicus abbé a demandé que l'on écrivît ce livre, la troisième année du règne du roi Childeric. Je conjure ceux qui l'auront lu, de prier pour lui [l'abbé] et ceux qui obéissent pleinement.

Un autre manuscrit remonte encore aux mêmes temps ; c'est un code écrit, en partie en majuscules [romains], en partie en caractères français, contenant les questions d'Orose à S. Augustin ; les objections de Vincent ; le livre de Prosper contre les hérétiques, sur la prédestination et la grâce ; les extraits de S. Augustin du livre à Marcellin, sur la perfection de la justice, et celui à Dardanus contre les Donatistes. Enfin, un volume de l'écriture du temps des Mérovées renferme le livre pastoral de S. Grégoire, des homélies de S. Augustin et d'autres pièces.

Il serait trop long d'énumérer en détail plusieurs autres volumes également remarquables, qui renferment les Saintes Écritures, des opuscules des interprètes sacrés et des Pères, et qui ont au moins huit siècles d'antiquité. Je ne puis m'empêcher d'en nommer l'apologétique de Tertullien ; les conférences des Pères par Cassien ; les œuvres de S. Paulin ; une lettre d'Alcuin à Charlemagne, sur le baptême ; l'Hexaméron de S. Basile, traduit par Eustathe ; l'Harmonie des conciles et des canons. C'est le plus bel ouvrage qui ait été écrit sur les devoirs du ministère évangélique depuis les Épîtres de S. Paul à Timothée, et le Traité de S. Chrysostome du sacerdoce par Cresconius ; une Épître de Mansuet, évêque de Milan, à Constantin, avec une exposition de la foi ; l'Histoire de Rufin, avec une épître de S. Clément à Jacques, à la fin de laquelle on lisait : ici se termine l'épître que l'on croit de S. Clément, et un ouvrage du XI^e siècle, contenant des commentaires sur Job et une épître préliminaire du prêtre et commentateur Philippe à l'évêque Nectaire.

Pour signaler aussi quelques ouvrages plus modernes, je nommerai l'Histoire des trois Rois avec le récit de leur translation à Cologne ; un traité de l'examen des Saintes Écritures, par Jean Buchler, recteur des écoles de Murbach, vers 1466, époque à laquelle les études paraissent avoir fleuri dans cette maison, sous la direction de l'abbé Barthélémi d'Andlau, ainsi que nous avons pu voir par plusieurs manuscrits qu'il a donnés à la maison, et par d'autres dont il a fait restaurer les parties délabrées, comme l'indique cette note, qui se trouve généralement dans ces livres : Que ceux qui lisent cet ouvrage, prient pour le seigneur Barthélémi d'Andlau, abbé de Murbach, qui l'a fait restaurer.

Le livre des cérémonies de Murbach, dont nous parlerons à cette occasion, a cinq siècles de date. Ce qui ne laisse pas non plus d'être fort curieux, c'est un vieux Martyrologe, qui peut avoir neuf siècles d'antiquité, et qui mentionne deux évêchés de S. Pierre, l'un, celui de Rome, au 18 Janvier, l'autre celui d'Antioche, au 15 Février. Dans le même Martyrologe on lit, au 11 de Juillet : Déposition de S. Benoît, abbé, c'est-à-dire, Translation de son corps, et un passage du calendrier d'un ancien Missel sert d'explication à cette note, il dit : Translation de S. Benoît du mont Cassin.

Extrait du *Voyage littéraire en Alsace au XVII^e siècle par Dom Ruinart (1696)*, éd. par Jacques MATTER, Strasbourg, 1826, p. 67-73.

*LES VISIONS DE L'AU-DELÀ, DE L'ANTIQUITÉ AU MOYEN
ÂGE : DE LA TRANSMISSION D'UN GENRE À UN GENRE DE
TRANSMISSION*

Cédric LOTZ

La notion d'au-delà, c'est-à-dire d'un ou plusieurs lieux destinés à accueillir les défunts, est un trait commun à toutes les religions, qu'elles soient monothéistes ou polythéistes. L'une de ses caractéristiques principales est d'être invisible pour la plupart des mortels, desquels se démarquent les héros, prophètes, saints et autres visionnaires.

Ces personnages hors du commun vont ainsi parcourir ces lieux tantôt terrestres, tantôt cosmiques, seuls ou conduits par un ou plusieurs guides, *in corpore* ou *in spiritu*. C'est par ce biais que le monde des morts est révélé aux vivants, laissant même à la postérité de véritables récits de voyages, sortes de guides permettant de se préparer à cette « vie » future. On y trouve ainsi des descriptions, parfois très détaillées, des différents endroits qui composent ce monde, des créatures qui l'habitent, éventuellement du déroulement pénitentiel qui y a lieu, révélant par là les souffrances endurées par les âmes des trépassés. Mais si les lieux infernaux tiennent une place importante dans ces récits, des endroits paradisiaques sont également dépeints de bien des façons.

Depuis les catabases antiques jusqu'aux mystiques médiévales, les récits de visions se sont transmis et ont largement circulé, donnant naissance à un véritable genre littéraire, qui a eu ses « best-sellers ». Plusieurs centaines de récits sont ainsi parvenus jusqu'à nous, et certains comme la *Vision de Tnugdal* au Moyen Âge nous sont connus grâce à plus de trois cents manuscrits, dont la moitié consiste en des traductions en quinze langues différentes¹. À titre de comparaison, la *Chanson de Roland* et le *Nibelungenlied* ne sont conservés respectivement que grâce à sept et trente-quatre manuscrits.

Ces nombreux textes revêtent un double intérêt pour la question qui nous concerne dans ce dossier : celui de la forme, et celui du fond. Le premier aspect que je me propose de traiter est celui de la transmission du genre

¹ On recense 154 manuscrits latins, auxquels il faut ajouter des versions en anglo-normand, biélorusse, catalan, néerlandais, anglais, français, allemand, islandais, irlandais, italien, portugais, provençal, serbo-croate, espagnol et suédois.

littéraire qu'est le récit de vision. Nous verrons que la forme, ancienne, est passée des civilisations mésopotamiennes à l'Europe médiévale en transitant par le monde grec et hébraïque. Une transmission sur une période aussi longue n'a cependant pas pu se faire sans des adaptations et des ajustements permanents, faisant ainsi évoluer le genre. En me concentrant sur les aspects principaux de ces changements, je tenterai d'en donner un bref aperçu. Les phases ainsi établies me permettront ensuite de m'intéresser au contenu de ces textes. Il ne sera pas question de comparer les conceptions de l'au-delà, mais bien les connaissances transmises par ces textes qui, pour la plupart, ont un véritable but d'instruction.

Si les récits de visions ont eu un tel succès, c'est parce qu'ils permettent dans un premier temps de voir l'invisible, et c'est par ce biais qu'ils autorisent dans un second temps l'intégration d'un véritable programme éducatif. Je me concentrerai pour cette partie sur le corpus chrétien, qui représente la plus grande partie du genre. Le caractère indubitablement religieux de ces textes en fait ainsi un outil de la transmission de certains savoirs, notamment théologiques. On voit par exemple certains de ces récits être utilisés pour populariser de nouveaux concepts tels que le purgatoire, ou pour dynamiser certaines pratiques comme la confession. Mais en plus de cette recherche d'efficacité, on note le caractère éminemment « actuel » de plusieurs récits de visions, dans la mesure où ils témoignent de l'avancée des connaissances de leur temps. Ils contribuent ainsi à transmettre de nouveaux savoirs à un public plus large.

La transmission d'un genre

De toutes les questions métaphysiques que l'on puisse se poser, celle de la survivance de l'être semble avoir toujours été de première importance. En effet si l'énigme des origines revêt un caractère que l'on pourrait qualifier de purement spéculatif, celle du devenir est toute autre. Le devenir a la particularité non seulement d'être inévitable, mais aussi et surtout d'être très proche en comparaison du temps des origines, rendant sa compréhension presque urgente.

Cette interrogation sur la vie après la mort a certes obtenu des réponses diverses, certaines étant même radicalement opposées aux autres, nous le verrons, mais toutes placent cette « vie future » dans un ou plusieurs lieux constituant un « au-delà ». En tant que lieu invisible, ou du moins inaccessible, sa connaissance ne peut être établie que grâce à des êtres extraordinaires qui réussissent non seulement à y aller, mais aussi et surtout à en revenir. Dans chaque cas, le témoignage d'une telle vision mérite d'être conservé pour l'édification et l'instruction de tous, donnant ainsi naissance à un véritable genre littéraire.

Nous avons ainsi hérité des premières civilisations de l'écrit plusieurs descriptions de l'au-delà, parmi lesquelles des visions. *L'épopée de Gilgamesh*,

célèbre œuvre littéraire parmi les plus anciennes puisque nous en possédons plusieurs vestiges datés des XVIII^e et XVII^e siècles avant notre ère, contient un tel témoignage². Il s'agit du récit des exploits de Gilgamesh, roi de la ville d'Uruk, et d'Enkidu, personnage créé par la déesse de la ville pour remettre le roi dans le droit chemin. Après qu'ils sont devenus amis à la suite d'un duel, Enkidu est puni par les Dieux pour avoir commis des actions contraires à sa mission initiale et se retrouve alité sous le poids de la maladie. Durant son sommeil, il apprend qu'il va mourir et parcourt l'au-delà ; à son réveil, il en fait la description à Gilgamesh³.

La *Vision de Kummâ*⁴, rédigée en Assyrie au milieu du VII^e siècle av. J.-C., relate quant à elle la volonté du prince Kummâ de voir le Pays des morts, contrôlé par Ereshkigal et son époux Nergal. Ce souhait lui est accordé, puisque son âme est ravie lors d'un rêve. Le héros, après avoir pu parcourir ce monde souterrain, finit par rencontrer Nergal, lequel manque de le tuer avant de le renvoyer avec pour mission de répandre la gloire de son nom.

Plusieurs autres textes mésopotamiens ont également leur place dans cette étude. Il s'agit des relations de la descente dans l'au-delà de plusieurs divinités, généralement dans le cadre d'une lutte de pouvoir à propos du trône de ce royaume souterrain. Nous avons ainsi affaire à des voyages physiques, et non oniriques ou extatiques, qui posent les premiers jalons d'un type spécifique de vision de l'au-delà : la catabase. Ce terme désigne une vision *in corpore*, c'est-à-dire que le héros descend lui-même dans le monde des morts dans un but bien précis, et qu'il parvient à en revenir. Dans la littérature mésopotamienne, *La descente d'Inanna aux Enfers*⁵, *La descente d'Ishtar aux Enfers*⁶ ou encore *Baal et le*

2 S'il ne reste que quelques morceaux de la version primitive du texte, celui-ci nous est surtout parvenu grâce à onze tablettes d'argile datant du VII^e siècle av. J.-C. formant la version canonique utilisée depuis le XIX^e siècle. Le texte complet devait compter environ trois mille vers dont nous ne possédons plus que les deux tiers, ce qui en faisait sans doute la composition la plus longue de la littérature mésopotamienne. Outre la version primitive sumérienne et celle, canonique, en akkadien, des fragments en sémitique et d'autres langues locales ont également été retrouvés. Voir notamment Andrew R. GEORGE, *The Babylonian Gilgamesh Epic*, 2 vol., Oxford, Oxford University Press, 2003 pour une édition et une traduction récente, ainsi que Jean-Daniel FOREST, *L'épopée de Gilgamesh et sa postérité : introduction au langage symbolique*, Paris, Paris-Méditerranée, 2002, pour une étude plus précise sur la signification du texte.

3 Le rêve d'Enkidu est relaté sur la septième tablette. Voir Andrew R. GEORGE, *The Babylonian Gilgamesh Epic*, vol. 1, *op. cit.*, p. 632-647. Pour une étude sur les rêves en Mésopotamie, voir l'intéressant ouvrage de Sally A. L. BUTLER, *Mesopotamian Conceptions of Dreams and Dream Rituals*, Münster, Ugarit-Verlag, 1998 (Alter Orient und Altes Testament, 258).

4 Le texte est disponible dans une traduction anglaise que nous devons à Ephraim A. SPEISER dans James B. PRITCHARD (dir.), *Ancient Near Eastern Texts Relating to the Old Testament*, Princeton, Princeton University Press, 1969, 3^e éd. avec suppléments, p. 109-110 (éd. orig. Princeton, 1950).

5 Le visionnaire, Inanna, est la déesse de la fertilité et de la guerre. Voulant prendre la place de sa sœur Ereshkigal sur le trône du royaume souterrain, elle y descend mais s'y fait tuer après s'être fait retirer un à un tous ses pouvoirs. Grâce à Enki, dieu de la sagesse, des arts et des techniques, elle parvient cependant à contraindre la loi divine qui veut qu'une fois passées les portes du royaume des morts il est impossible d'en sortir. Il lui faut pour cela fournir un remplaçant, qu'elle trouve

*Royaume souterrain*⁷ sont les représentants principaux de cette catégorie, au même titre qu'un ajout tardif à *L'épopée de Gilgamesh* évoquée plus haut⁸. Dans ce dernier texte, le héros éponyme envoie Enkidu dans le monde souterrain afin d'y retrouver ses attributs de pouvoir. Enkidu n'ayant pas suivi les recommandations du roi pour ne pas se faire repérer, il se retrouve prisonnier de la « terre sans retour », mais un dieu intervient à la demande de Gilgamesh en permettant à l'âme du visionnaire de remonter à la surface. C'est grâce à cette intervention qu'Enkidu peut décrire les Enfers à son ami et répondre à ses questions concernant l'au-delà. Ce dernier texte est important car il met en scène la descente dans le Monde des morts d'un homme, et non d'un dieu.

Cette littérature mésopotamienne s'est largement répandue dans tout le Proche-Orient, en suivant notamment l'expansion de l'empire babylonien puis assyrien, comme en témoignent les vestiges retrouvés à de nombreux endroits. De fait, des contacts et des échanges ont lieu avec le monde grec émergeant dès le VIII^e siècle, ainsi qu'avec la culture hébraïque. Dans chaque cas, des influences se font nettement sentir.

La mythologie grecque, à l'instar de la mythologie mésopotamienne, a produit un grand nombre d'histoires concernant les héros mais aussi les dieux et leurs rapports souvent tumultueux, aussi bien entre eux qu'avec les hommes. Nous avons en effet affaire à des récits d'aventures lointaines, vécues par des héros surhumains qui rencontrent des dieux et qui terrassent des monstres⁹. Parmi ces récits, plusieurs reprennent le motif de la catabase, dont certains figurent au nombre des classiques de la littérature occidentale. Ulysse au chant XI de *l'Odyssée*, Orphée secourant Eurydice, Héraclès remontant de l'Hadès avec Thésée, sont autant de figures héroïques qui rappellent Gilgamesh et Enkidu par plusieurs aspects.

en la personne de son époux, Dumuzi. Traduction française et analyse dans Jean BOTTÉRO et Samuel Noah KRAMER, *Lorsque les dieux faisaient l'homme : mythologie mésopotamienne*, Paris, Gallimard, 1989, p. 275-295.

⁶ Il s'agit d'une refonte du texte précédent. Pirjo LAPINKIVI, *The Neo-Assyrian Myth of Istar's Descent and Resurrection*, Helsinki, Neo-Assyrian Text Corpus Project, 2010.

⁷ Michael David COOGAN, *Stories from Ancient Canaan*, Philadelphia, Westminster Press, 1978, p. 75-115.

⁸ Cette partie du récit se trouve en effet sur une douzième tablette, ajoutée probablement vers 700 av. J.-C. Enkidu, censé être décédé après la vision de la septième tablette, est ici vivant au début de la narration. Il s'agit de la traduction partielle d'un récit sumérien isolé connu sous le titre de *Gilgamesh et l'arbre huluppu*, ou *Gilgamesh, Enkidu et les Enfers*, ou *Gilgamesh et le Pays des morts*, dont les quelques trois cents vers nous sont presque intégralement parvenus. Bien qu'il soit attesté que cette douzième tablette soit un ajout tardif, deux traditions s'opposent à son sujet : l'une la considère comme indispensable à l'unité symbolique du récit (c'est notamment le cas de Jean-Daniel FOREST, *L'épopée de Gilgamesh et sa postérité*, op. cit., p. 185-189), tandis que l'autre la considère comme un intrus. Voir Andrew R. GEORGE, *The Babylonian Gilgamesh Epic*, vol. 1, op. cit., p. 47-54.

⁹ Jean-Daniel FOREST, *L'épopée de Gilgamesh et sa postérité*, op. cit., p. 94.

Reprenant nombre de récits grecs à leur compte, les Romains ont par conséquent développé les mêmes motifs visionnaires. Pour l'*Énéide*, qui raconte l'histoire du Troyen Énée, ancêtre mythique du peuple romain, Virgile s'est largement inspiré de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* : outre les grandes lignes du récit, on retrouve l'épisode de la descente aux Enfers (chant VI), qui est certainement le plus connu de cette épopée. Ce motif se retrouvera même dans la Bible, dans laquelle est évoquée la descente du Christ aux Enfers durant les trois jours qui séparent sa crucifixion de sa résurrection. Il en ressort avec tous les justes morts avant lui¹⁰. Le caractère initiatique de ces catbases, lié aux images infernales qu'elles véhiculent, sont sans aucun doute à l'origine de ce succès.

Outre les récits mythologiques, d'autres récits doivent être pris en compte ici ; trois d'entre eux sont particulièrement intéressants. Le premier est dû à Platon, dans le chapitre X de la *République*¹¹, tandis que les deux autres sont de Plutarque, dans le chapitre sur *Les délais de la justice divine* et dans celui sur *Le démon de Socrate*, insérés respectivement aux tomes VII et VIII de ses *Œuvres morales*¹². Socrate, dans la bouche de qui Platon place le récit, nous raconte l'expérience visionnaire vécue par Er, laissé pour mort sur un champ de bataille et qui finit par revenir à la vie alors que ses proches le plaçaient sur le bûcher. Il leur raconte alors son voyage dans les lieux de l'après-vie, en suivant les recommandations des juges des âmes qui lui ont assigné le rôle de « messager de l'au-delà ». Le premier récit de Plutarque reprend le même schéma que celui présenté par Platon. Il relate la vision qu'a eue Thespésios suite à une chute sur la nuque qui le fit tomber en léthargie. Après trois jours, lorsque ses proches voulurent l'ensevelir, il rouvrit les yeux et leur fit le même type de révélation qu'Er. La particularité du texte de Plutarque est qu'après sa vision, Thespésios change radicalement de vie, ajoutant par là une dimension ontologique importante pour la suite de l'évolution du genre. Enfin, dans *Le démon de Socrate*¹³, Plutarque nous relate l'expérience vécue par Timarque lorsqu'il est allé consulter l'oracle de Trophonios. Après les rites purificateurs, Timarque descend dans l'antre oraculaire : c'est lors de ce rituel, appelé l'incubation, pendant lequel le demandeur se retrouve seul dans la demeure du dieu, que la vision intervient. Dans les trois récits évoqués ici, les visionnaires assurent que leur âme est sortie de leur corps¹⁴, nous plaçant ainsi en présence évidente de visions *in spiritu*.

Parallèlement à son développement dans la civilisation gréco-romaine, la littérature de vision a connu un essor semblable dans la culture juive. Nous savons les rapports qui lient les Hébreux à Babylone, ainsi que l'origine

¹⁰ Cet épisode est basé sur I Pierre, III, 19, et a été développé au IV^e siècle dans l'*Évangile de Nicodème*, aussi connue comme les *Actes de Pilate*.

¹¹ PLATON, *La République*, X, 614b-621d.

¹² PLUTARQUE, *Œuvres Morales*, VII, 41 et VIII, 43.

¹³ Pour ce traité, Plutarque s'inspire d'un passage du *Phédon* de Platon.

¹⁴ Ces deux exposés servent notamment à illustrer l'immortalité de l'âme.

sumérienne d'Abraham¹⁵. En dehors des multiples emprunts identifiés, comme l'épisode du Déluge issu notamment de *L'épopée de Gilgamesh*, la culture juive a donné naissance à la littérature apocalyptique, composée d'exposés cosmologiques et eschatologiques¹⁶. Je retiendrai ici deux exemples majeurs de ces apocalypses¹⁷ : la première est contenue dans le *Livre d'Hénoch*, et la seconde dans le *Quatrième livre d'Esdras*.

Ces textes sont qualifiés d'apocalypses, c'est-à-dire de révélations, car Dieu parle directement ou par un intermédiaire angélique à un être particulier, le prophète. Il faut comprendre par là que vision et audition forment un tout, la parole étant toujours utilisée pour commenter ce qui est vu. La notion d'explication, voire d'interprétation, est ici essentielle, faisant véritablement de la vision un *outil* de la révélation. Le *Livre d'Hénoch* constitue la plus ancienne apocalypse judéo-chrétienne, rédigée probablement au III^e siècle avant notre ère¹⁸. Hénoch est un patriarche antédiluvien qui est le premier à bénéficier de l'enseignement des anges et à en faire profiter les hommes. À ce titre, il est l'exégète des écrits célestes. Dans la première partie du récit, Hénoch est conduit physiquement devant Dieu et les anges, qui lui font visiter les lieux célestes et infernaux¹⁹. Le genre apocalyptique se développera ensuite dans un contexte de crise pour les tenants du judaïsme, confrontés à la domination romaine.

C'est probablement vers la fin du I^{er} siècle après J.-C. que le *Quatrième livre d'Esdras* a été rédigé²⁰. Esdras, un scribe, reçoit plusieurs fois la visite d'un ange, Uriel, qui répond à ses questions. S'il s'agit ici d'apparitions, l'ange faisant

15 L'au-delà de ces deux peuples est d'ailleurs extrêmement semblable, l'*arallû* babylonien et le *shéol* juif pouvant être décrits comme une tombe commune, silencieuse, poussiéreuse et froide, une sorte de rappel, sous forme d'extension, de la tombe individuelle. L'*Hadès* grec correspond également à cette description, mais là où le *shéol* et l'*arallû* accueillent tout le monde, l'*Hadès* place les plus mauvais dans le Tartare pour qu'ils y subissent des châtements perpétuels, tandis que les héros sont envoyés aux Champs Élysées.

16 Je ne m'attarderai pas sur ces deux points, aussi je renvoie le lecteur vers Adela Y. COLLINS, *Cosmology and Eschatology in Jewish and Christian Apocalypticism*, Leyde-New York, E.J. Brill, 1996 (Supplements to the Journal for the study of Judaism, 50).

17 L'Ancien Testament ne contient qu'un récit apocalyptique, le *Livre de Daniel*. Mais il faut lui adjoindre les nombreux écrits apocryphes comme l'*Apocalypse de Moïse* ou celles d'Énoch et d'Esdras traitées dans le paragraphe suivant. Sur la littérature apocalyptique, consulter notamment John J. COLLINS, *The Apocalyptic Imagination. An Introduction to Jewish Apocalyptic Literature*, Grand Rapids, Eerdmans, 1984, ainsi que ID. (dir.), *Apocalypse : The Morphology of a Genre*, Missoula, Scholars Press, 1979 (Semeia, 14), dans lequel a notamment été établi un tableau comparatif recensant les principales caractéristiques des récits apocalyptiques.

18 Plusieurs versions nous sont connues, la plus complète provenant d'Éthiopie. Des fragments en araméen, en hébreux, ainsi qu'en latin et en grec ont également été retrouvés. Le seul fragment en latin du texte date quant à lui du VIII^e siècle ap. J.-C.

19 I Hénoch XVII-XXXVI.

20 L'original grec a été perdu, mais nous possédons des versions syriaques, arabes, arméniennes et latines.

des révélations au prophète, et non pas de visions au sens strict, ce texte revêt néanmoins une grande importance pour l'évolution future de la littérature visionnaire. Le personnage d'Esdras a en effet été réutilisé dans plusieurs autres versions, plus tardives²¹. La plus ancienne, la *Vision du bienheureux Esdras*, nous relate le voyage, physique encore une fois, du scribe en enfer, accompagné de sept anges. Il y accède en descendant un escalier et est amené à voir les peines réservées à différentes catégories de pécheurs. Enfin, Esdras est conduit au paradis où il est amené à converser avec Dieu.

Pour compléter le tableau des apocalypses judéo-chrétiennes, je mentionnerai deux autres textes qui ont eu un succès considérable par la suite. Tout comme la *Vision d'Esdras*, l'*Apocalypse de Pierre* et l'*Apocalypse de Paul* ont eu une influence majeure, malgré les condamnations de certains théologiens. L'*Apocalypse de Pierre*, le plus ancien de ces trois textes puisqu'il est daté du II^e siècle après J.-C., a ainsi d'abord fait partie des ouvrages canoniques adoptés par l'Église avant d'en être exclu par le concile de Carthage, en 397. Sa description de l'enfer a inspiré celle de l'*Apocalypse de Paul*, ou *Vision de saint Paul*, texte qui a été beaucoup plus décrié, voire condamné, et qui a connu pourtant une postérité considérable. La condamnation la plus vive a été celle de saint Augustin qui, de façon générale, exprimait son aversion pour les récits apocalyptiques et leur conception eschatologique²². Ce texte a connu plusieurs versions, la première datant probablement du III^e siècle après J.-C., ainsi que de nombreuses traductions²³. À la version la plus longue, antérieure au VI^e siècle, ont succédé des versions courtes à partir du IX^e siècle. La plus répandue, la rédaction IV, nous est parvenue dans trente-sept manuscrits. Saint Paul est conduit à travers un au-delà vaste en suivant un schéma cosmique, c'est-à-dire un cheminement vertical. La nature de cette vision demeure cependant incertaine, comme il est dit dans la deuxième épître de Paul aux Corinthiens qui sert de point de départ à sa vision²⁴. Toutefois, dans les trois textes évoqués dans ce paragraphe, nous avons affaire aux premières mentions, dans le genre visionnaire, d'un enfer véritablement suppliciant.

L'*Apocalypse de Paul* a servi de prototype à toutes les visions médiévales de l'au-delà, qui représentent un corpus conséquent formé de plusieurs dizaines,

²¹ L'*Apocalypse d'Esdras*, L'*Apocalypse de Sedrach*, et la *Vision du bienheureux Esdras*. Voir la présentation et la traduction que Robert J. H. SHUTT a faites de ces trois textes dans Hedley F. D. SPARKS (dir.), *Apocryphal Old Testament*, New York, Oxford University Press, 1984, p. 927-966.

²² AUGUSTIN, *Tractatus in Joannem*, XCVIII, 8.

²³ Il nous reste des versions en arménien, copte, grec, vieux slave et syriaque, ainsi que huit rédactions latines différentes.

²⁴ 2 Cor. XII, 2-4 : « Je connais un homme dans le Christ qui, il y a quatorze ans, fut ravi jusqu'au troisième ciel (si ce fut dans son corps, je ne sais ; si ce fut hors de son corps, je ne sais : Dieu le sait). Et je sais que cet homme (si ce fut dans son corps ou sans son corps, je ne sais, Dieu le sait) fut enlevé dans le paradis, et qu'il a entendu des paroles ineffables *qu'il n'est pas permis à un homme de révéler* ». Ce sont notamment ces derniers mots qui sont à l'origine de l'hostilité de l'évêque d'Hippone.

voire d'une centaine de récits différents²⁵. Leur apparition peut-être datée de la deuxième moitié du VI^e siècle, lorsque ce type de récit va véritablement trouver grâce auprès des autorités ecclésiastiques. On retrouve ainsi de multiples récits de visions de l'au-delà dans les œuvres de Grégoire de Tours et de Grégoire le Grand.

Dans son *Histoire des Francs*, Grégoire de Tours relate deux visions de l'au-delà qu'il affirme tenir des visionnaires eux-mêmes²⁶ ; de la même manière, le pape Grégoire I^{er} utilise dans le quatrième livre de ses *Dialogues* des récits de visions afin d'illustrer ses propos théologiques²⁷. Au VIII^e siècle, deux œuvres apportent une dernière pierre de fondation à l'édifice de la littérature visionnaire médiévale. Bède le Vénérable tout d'abord, avec son *Histoire ecclésiastique du peuple anglais* en relatant la *Vision de Fursy* (III, 19) ainsi que la *Vision de Drythelm* (V, 12). La *Vision de Barontus* enfin, datant du début du siècle, est un récit indépendant censé avoir été mis par écrit par le visionnaire lui-même²⁸.

Sur cette base solide vont se greffer durant tout le Moyen Âge de nombreux autres récits relatant des voyages dans l'au-delà, en prenant généralement soin de mentionner saint Grégoire, Bède ou un autre visionnaire reconnu en guise de légitimation. Le genre se développe véritablement, donnant naissance à un grand nombre de textes, lesquels ne connaîtront cependant pas tous le même succès. La renommée de l'auteur ou du compilateur, en effet, est à ce titre primordiale. Outre les grands noms cités précédemment, nous pouvons ajouter ceux de saint Boniface, Walafriid Strabon, Hincmar de Reims, Hugues de Flavigny, Pierre Damien, Guibert de Nogent ou encore Pierre de Cornouailles²⁹.

Le XII^e siècle est une période charnière dans bien des domaines. Pour ce qui est de la littérature visionnaire, cette dernière suit l'élan général en tentant

25 Peter DINZELBACHER, *Revelationes*, Turnhout, Brepols, 1991 (Typologie des Sources du Moyen Âge Occidental, 57), p. 89-108 pour un tableau chronologique du VI^e au XVI^e siècle des récits médiévaux de visions déjà édités. Eileen GARDINER, *Medieval Visions of Heaven and Hell: a Sourcebook*, New York, Garland Publishing, 1993 (Garland Medieval Bibliographies, 11) donne quant à elle une liste moins complète, mais décrit brièvement chaque texte et fournit une bibliographie pour chacun d'entre eux. Je ne ferai donc mention par la suite que des références qui ne se trouvent pas dans cet opuscule.

26 *L'abbé Sunniulf*, IV, 33, dans GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, t. 1, éd. de Robert LATOUCHE, Paris, Les Belles Lettres, 1963-1965 (Les Classiques de l'histoire de France au Moyen Âge, 27-28), p. 217 et saint Salvius, VII, 1, dans *ibid.*, t. 2, p. 75-80.

27 Les visions, dont il s'efforce au départ de prouver l'authenticité en paraphrasant le mythe de la caverne de Platon, lui servent d'arguments dans son exposé sur l'immortalité des âmes après la mort.

28 En effet, *a contrario* des visions mises par écrit par Grégoire de Tours, Grégoire le Grand ou Bède le Vénérable, la *Vision de Barontus* n'est pas insérée dans un ensemble historiographique ou hagiographique.

29 Nous leurs devons respectivement la *Vision du moine de Wenlock*, la *Vision de Wetti*, la *Vision de Bernold*, la *Vision des moines de Saint-Vaast*, la *Vision de la mère de Guibert de Nogent*, et le *Livre des révélations*.

d'apporter des réponses aux nouvelles interrogations. Pour ce faire, certains se sont attachés à des moyens pour ainsi dire classiques en voulant se réclamer d'une continuité indiscutable. D'autres se sont quant à eux lancés dans une voie nouvelle, empreinte de cette spiritualité qui se développe considérablement depuis le début du siècle.

Le tournant marqué au XII^e siècle est double : apogée de la production visionnaire, et émergence d'un scepticisme tournant parfois à l'opposition à ce genre³⁰. On dénombre six visions caractéristiques d'une recherche de continuité, produites en une centaine d'années, entre 1115 et 1215 : la *Vision d'Albéric*, la *Vision de Tnugdali*³¹, le *Purgatoire de saint Patrick*, la *Vision de Gottschalk*³², la *Vision du moine d'Eynsham*³³ et enfin la *Vision de Thurkill*³⁴. Tous ces textes sont longs, voire très longs pour certains (environ 7000 mots pour Albéric, 95000 pour Gottschalk), et par conséquent développent avec précision les événements et les lieux traversés par les visionnaires. Le détail avec lequel sont décrits l'état physique du visionnaire et les lieux de l'au-delà se heurte en effet avec la réflexion de certains penseurs, héritiers notamment de saint Augustin, sur la corporéité de ces lieux, de l'âme et des châtiments qui peuvent lui être infligés³⁵. Certains auteurs se sont donc essayés à une nouvelle façon de présenter l'au-delà, mais sans pour autant en changer les caractéristiques intrinsèques³⁶. L'effort était par conséquent voué à l'échec, signant le coup d'arrêt d'un genre à bout de souffle. L'auteur de la *Vision de Thurkill*, le dernier texte du genre que l'on peut qualifier de traditionnel pour le Moyen Âge, affirme dans sa préface être tout à fait conscient de ce mouvement d'incrédulité face aux voyages de l'âme dans l'au-delà. Ainsi, en plus de citer des récits

30 Mattia CAVAGNA, « La Vision de Tondale à la fin du Moyen Âge : vérité 'historique' ou fiction littéraire ? », *Bien dire et bien apprendre*, 23, 2005, p. 145-146.

31 Die « *Vision des Tnugdali* » Albers von Windberg. *Literatur- und Frömmigkeitgeschichte im ausgehenden 12. Jahrhundert. Mit einer Edition der lateinischen « Visio Tnugdali » aus Clm 22254*, éd. et trad. de Brigitte PFEIL, Francfort-sur-le-Main, Lang, 1999.

32 Une traduction française est disponible dans Claude LECOUEUX, *Mondes parallèles. L'univers des croyances du Moyen Âge*, Paris, Honoré Champion, 1994, p. 65-85.

33 *The Revelation of the Monk of Eynsham*, éd. de Robert EASTING, Oxford, Oxford University Press, 2002.

34 Je signale ici la mise en ligne d'une nouvelle traduction française de ce texte sur le site internet de l'ARCHE (EA3400) : « La Vision de Thurkill », trad. de Cédric LOTZ, dans Benoît-Michel TOCK, *L'Église au Moyen Âge. Textes et documents* (à paraître) (2012, texte numéro 4 sur la page <http://ea3400.unistra.fr/index.php?id=8009>).

35 Claude CAROZZI, *Le voyage de l'âme dans l'au-delà, d'après la littérature latine V^e-XIII^e siècles*, Paris, De Boccard, 1994, p. 540-583.

36 C'est notamment le cas d'Adam d'Eynsham avec « l'expérience pré-mystique » de son frère Adam, ou l'au-delà terrestre, structuré et parcourable décrit par Thurkill dans le texte attribué au cistercien Ralph de Coggeshall. Sur le rapport entre la *Vision du moine d'Eynsham* et la mystique, se référer à Peter DINZELBACHER, « The beginnings of mysticism experienced in twelfth-century England », dans Marion GLASSCOE (dir.), *The Medieval Mystical Tradition in England*, Cambridge, Brewer, 1987, p. 113-119. À propos de l'au-delà dans la *Vision de Thurkill*, voir Cédric LOTZ, « Portée symbolique de l'au-delà dans la Visio Thurkilli », *Mediävistik*, 26 (à paraître).

similaires au sien, il nous rapporte que chaque expérience de ce type est mise en doute par certains, si elle n'est pas carrément jugée futile et sans valeur³⁷.

Ce type de visions va continuer à circuler, mais très peu de nouveaux textes vont venir alimenter ce corpus. En dehors des visions qui circulent au sein d'ouvrages historiographiques, comme la *Vision de Thurkill* ou la *Vision de Gunthelm*, la majorité va être compilée, sous forme abrégée, dans des recueils d'*exempla* que l'on doit généralement aux Cisterciens. D'autres encore vont bénéficier de l'essor de la littérature en langues vernaculaires et faire l'objet de traductions. Le *Purgatoire de saint Patrick* et la *Vision de Tnugdál* nous sont ainsi parvenus dans plusieurs versions³⁸. Enfin, je ne peux évidemment pas évoquer la littérature vernaculaire sur l'au-delà sans évoquer la *Divine comédie* de Dante Alighieri, composée dans le premier quart du XIV^e siècle. L'auteur y évoque explicitement l'*Énéide* (il est d'ailleurs guidé en enfer par Virgile) ainsi que la *Vision de saint Paul*³⁹, desquels il s'est sans nul doute inspiré afin de décrire son voyage en enfer, au purgatoire et au paradis.

Parallèlement à ces grandes visions, on assiste à l'émergence d'une voie nouvelle qui va permettre au genre de perdurer un certain temps. Ce renouvellement suit des changements profonds de la société, dans laquelle ni le visionnaire ni la vision en elle-même n'ont plus la même fonction. On voit en effet apparaître des inadéquations entre le visionnaire et sa tâche. Or apparaît dans le même temps un autre type de visionnaire dans la région rhénane qui témoigne de l'évolution du genre, et dont la renommée ne s'est pas fait attendre.

Si le genre de la littérature visionnaire a perduré tout au long du Moyen Âge, le but recherché n'a pas toujours été le même. En effet les visions de l'au-delà ont en cela suivi l'évolution des conceptions théologiques et des préoccupations de l'Église. Ainsi durant le Haut Moyen Âge, les textes relatant ce type d'expériences devaient montrer à tous l'existence d'un lien entre le monde des vivants et le monde des morts. Par la suite le développement croissant de la justice, aussi bien laïque qu'ecclésiastique, a donné lieu à des récits promouvant la « comptabilité » pénitentielle et jusque-là, dans l'un et l'autre cas, le but était de montrer à chacun ce qui l'attend après sa mort. Pour cela, l'accent avait été mis sur la géographie de l'au-delà. Or à partir du XII^e siècle, une fois cette représentation de l'au-delà ancrée dans l'imaginaire collectif grâce aux textes et au concours des bas-reliefs et de l'iconographie, il a fallu donner un rôle à cet au-delà non plus pour les morts, mais pour les vivants.

Cette volonté a ainsi donné lieu à deux perspectives différentes. La première consiste à dresser un tableau accusateur de la société, notamment ecclésiastique, et à donner des exemples de vies à suivre pour bénéficier d'un

37 *Visio Thurkilli*, éd. de Paul Gerhard SCHMIDT, Leipzig, B. G. Teubner, 1978, p. 3-4.

38 Le *Purgatoire* a été traduit en anglais, provençal, italien ainsi qu'en français par Marie de France, aussi bien en prose qu'en vers. Quant à la *Vision de Tnugdál*, cf. n. 1 dans le présent article.

39 Dante ALIGHIERI, *Enfer*, II, 31-32.

temps de purgatoire réduit⁴⁰. Les visions d'Hildegarde de Bingen (v. 1098-1179) sont, elles aussi, destinées à servir aux vivants, mais la méthode est totalement différente. Hildegarde a été une visionnaire toute sa vie durant, expérimentant ainsi non pas une, mais plusieurs dizaines de visions, à l'instar des prophètes de l'Ancien Testament auxquels elle se compare parfois. Dans ses trois ouvrages, Hildegarde relate ce que Dieu lui montre, et à chaque fois tout ou partie de l'au-delà y est évoqué⁴¹. Elle décrit donc ce qu'elle voit, mais l'explication de ces choses vues émane directement de Dieu, dont c'est donc la voix qui est mise par écrit. Ainsi, du visionnaire-témoin du Haut Moyen Âge et du Moyen Âge central, le genre du récit de visions de l'au-delà se retrouve porté, à partir du XIII^e siècle, par un visionnaire-prophète transmettant directement la parole divine.

C'est d'ailleurs là un autre point d'importance. Il apparaît qu'en règle générale, jusqu'aux XII^e-XIII^e siècles, le visionnaire et le rédacteur sont deux personnes distinctes, que le premier soit lettré ou non. On recense aussi bien des laïcs que des clercs visionnaires (les paysans Thurkill et Gottschalk, les chevaliers Tnugdall et Oweyn, les moines Gunthelm et Edmund), mais le rédacteur est en revanche toujours un clerc, qui traduit le récit du visionnaire en latin et le met par écrit. Plusieurs intermédiaires peuvent toutefois s'intercaler entre visionnaire et rédacteur⁴². Le cas de la *Vision d'Albéric* est en cela remarquable. La vision de ce garçon de dix ans a été mise par écrit au Mont-Cassin, où il entra plus tard en tant que moine. Après avoir appris à lire et à écrire, la transcription de sa vision arrive entre ses mains. Étonné, il accuse le rédacteur de création, de mensonges et de modifications non autorisées⁴³. La mystique a réglé le problème de cette source de suspicions en introduisant une écriture directe, ou en tout cas contrôlée. Hildegarde de Bingen a précisément décrit ce processus, lors duquel elle écrit ce qu'elle voit directement sur des

⁴⁰ Cet usage est largement représenté par la *Vision du moine d'Eynsbam*, dans laquelle plusieurs rois et évêques sont mentionnés, incitant ainsi à la réforme de l'Église. La seconde autorise une véritable communication entre les vivants et les morts au travers du visionnaire, et ce afin de promouvoir le rachat des âmes déjà présentes dans l'au-delà. Thurkill est par exemple chargé par son défunt seigneur de transmettre un message à son fils, et il communique également aux gens qu'il connaît le nombre de messes nécessaires au rachat des âmes de leurs proches. La première perspective est ainsi plus universelle que la seconde, mais toutes les deux ont en commun un usage de l'au-delà en vue de l'utilité des vivants.

⁴¹ Les lieux purgatoires et la terreur du nord, direction de l'enfer, sont évoqués dans le *Scivias*, I, 2 ainsi que dans le *Livre des œuvres divines*, IV et V, tandis que les châtements qui attendent les pécheurs font partie de cinq des six visions du *Livre des mérites de la vie*. Voir Sylvain GOUGUENHEIM, *La sibylle du Rhin*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996, p. 127-133 sur ce point.

⁴² Sur la transmission du visionnaire au rédacteur, voir Paul Gerhard SCHMIDT, « The Vision of Thurkill », *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, 41, 1978, p. 50-54 ainsi que Aaron Y. GUREVICH, « Oral and written culture of the Middle Ages : two 'peasant visions' of the late twelfth-early thirteenth centuries », *New Literary History*, 16, 1984, p. 51-66 (éd. orig. *Izvestia Akademii Nauk SSSR, seria literaturii jasika*, 60, 4, 1982).

⁴³ Paul Gerhard SCHMIDT, *The Vision of Thurkill, op. cit.*, p. 51.

tablettes de cire, lesquelles sont reprises ensuite par son assistant. Connaissant le latin, elle est donc à même de contrôler le résultat final⁴⁴.

Ce nouveau type de visionnaire, pour reprendre la terminologie employée par Max Weber, acquiert un type d'autorité religieuse par souci de légitimation du message⁴⁵. On passe ainsi du quidam, simple paysan, chevalier ou moine dont les expériences uniques sont rédigées par autrui, à un personnage charismatique contrôlant la rédaction. Cette autorité peut ou non être reconnue par l'Église, en fonction du fait qu'elle soit de type prêtre, c'est-à-dire attestataire, ou de type secte, c'est à dire contestataire. Mais ce changement d'attitude amène la littérature visionnaire vers la mystique, l'éloignant ainsi de la visée utilitaire développée à l'extrême par la *Vision de Thurkill*.

Ce changement dénote une influence flagrante des récits apocalyptiques des débuts de l'ère chrétienne. En effet, tout comme les apocalypses dont ils s'inspirent, ces textes relatent des expériences cosmiques dans lesquelles l'âme du visionnaire s'élève à travers les cieux. Ensuite, toujours à l'instar des récits judéo-chrétiens, les visions des mystiques du bas Moyen Âge interviennent dans une période de crise. On le voit déjà chez Hildegarde de Bingen. L'abbesse écrit à la période où les mouvements hérétiques cathares sont très actifs en Rhénanie⁴⁶, Frédéric I^{er} Barberousse lutte contre le pape pendant plus de dix ans... Ainsi Hildegarde prend publiquement la parole contre les Cathares de même que pour exiger une réforme de la morale, et fait usage d'une surprenante liberté de parole, semblable à celle des prophètes de l'Ancien Testament, dans deux lettres qu'elle envoie à l'empereur en 1168, dans lesquelles elle finit par se montrer menaçante⁴⁷. De la révélation de l'invisible dans les visions traditionnelles du Moyen Âge, nous revenons à la révélation des mystères divins, de la volonté de Dieu, et du temps. La dimension temporelle du contenu des visions y remplace en effet la dimension spatiale. La succession des périodes de l'histoire du monde et la place de chacun dans le temps eschatologique en deviennent alors deux des principaux centres d'intérêts.

Toutefois, peu de mystiques médiévaux dont nous ont été transmises les expériences ont écrit sur l'au-delà, beaucoup se concentrant plutôt sur leur rapport direct avec Dieu. On pourra tout de même en relever certains, comme la vision du paradis que Marguerite d'Oingt (v. 1240-1310) a insérée dans son

⁴⁴ Heinrich SCHIPPERGES, *Hildegarde de Bingen (1098-1179)*, Bruxelles, Brepols, 1996, p. 23-25.

⁴⁵ Max WEBER, *Économie et société*, II, Paris, Pocket, 1995 [1921], chap. V., p. 145-409.

⁴⁶ Eckbert, le frère de la visionnaire Élisabeth de Schönau, est d'ailleurs le premier à les nommer ainsi dans un sermon, puis dans un traité rédigé en 1164, le *Liber contra heresekatororum*. Sur ce point, voir Uwe BRUNN, *Des contestataires aux « cathares »*. *Discours de réforme et propagande antibérélique dans les pays du Rhin et de la Meuse avant l'Inquisition*, Paris, Institut d'Études Augustiniennes (Collection des Études Augustiniennes, Série Moyen Âge et Temps Modernes, 41), 2006.

⁴⁷ Heinrich SCHIPPERGES, *Hildegarde de Bingen, op. cit.*

autobiographie spirituelle. On distingue également l'au-delà à plusieurs endroits du *Dialogue* de Catherine de Sienne (1347-1380), représentante célèbre de la spiritualité féminine. Il ressort cependant de ces exemples un point, qui est que les femmes visionnaires ne semblent pas s'intéresser, ou en tout cas beaucoup moins, à l'enfer. L'enfer a auparavant été largement plus décrit que le paradis dans les visions de l'au-delà, de même que le purgatoire. Dans les visions masculines, le paradis a en effet bien souvent l'air inaccessible. Ces silences volontaires, associés à la prééminence des hommes dans les lieux sacrés, y compris dans les établissements de moniales, ajoutent à l'impression de contrôle que les hommes d'église exercent sur l'accès au sacré dans toute l'Europe médiévale. D'où la recrudescence de femmes visionnaires et de récits de visions extatiques, qui communient avec le divin⁴⁸.

On observe une continuité par rapport à la littérature apocalyptique juive puis judéo-chrétienne, notamment dans l'équivalence sémantique entre les deux mots latins *revelatio* et *visio*⁴⁹. Ce dernier sert en effet à caractériser la majorité des récits médiévaux du genre. Il est même possible de remonter plus loin, tant la structure des visions antiques, puis judéo-chrétiennes et enfin médiévales demeure semblable. Cette similitude est identifiable jusque dans le personnage du visionnaire. Si la figure de ce dernier a changé, allant du héros païen au saint chrétien en passant par le prophète vétérotestamentaire, l'archétype est resté le même⁵⁰. Ainsi les héros guerriers, les martyrs, les saints puis les moines sont des combattants qui luttent pour la gloire (la leur ou celle de Dieu), ils se sacrifient pour les autres, la vision récompensant alors leur courage ou leur dévouement. Les prophètes et les mystiques quant à eux sont non seulement dignes, mais font des visions un usage quasiment technique, relevant par là presque de la divination antique.

Le Moyen Âge semble faire cohabiter toutes les traditions visionnaires dont il a hérité. Les voyages physiques aussi bien que spirituels, provoqués ou non, qu'ils aient lieu durant le sommeil ou sous forme de transe... tous ces points qui caractérisent les récits orientaux et gréco-romains pour certains, judéo-chrétiens pour d'autres, se retrouvent à un moment donné transposés dans la littérature visionnaire médiévale, donnant même lieu à de véritables syncrétismes. S'il est possible de distinguer trois voies différentes, celle du mythe, celle de la mantique, et celle de la révélation, celles-ci se sont régulièrement influencées au point de créer des voies hybrides.

48 Robert EASTING, « Access to heaven in medieval vision of the otherworld », dans Carolyn MUESSIG et Ad PUTTER (dir.), *Envisaging Heaven in the Middle Ages*, Londres-New York, Routledge, 2007, p. 75-90.

49 À propos de cette équivalence, la consultation de Peter DINZELBACHER, *Vision und Visionsliteratur im Mittelalter*, Stuttgart, Hiersemann, 1981, p. 45-50, se révèle tout à fait intéressante.

50 Gérard FREYBURGER et Laurent PERNOT (dir.), *Du héros païen au saint chrétien. Actes du colloque organisé par le Centre d'Analyse des Rhétoriques Religieuses de l'Antiquité (CARRA), Strasbourg, 1^{er}-2 décembre 1995*, Paris, Institut des Études Augustiniennes (Série Antiquité, 154), 1997.

On retrouve ici le raisonnement sur les types de voyages célestes de l'âme, ou psychanodies, établis par Ioan Couliano⁵¹. Dans son livre *Expériences de l'extase*, l'historien des religions a en effet défini un type grec, fortement influencé par la science du temps et par l'astronomie en particulier, ainsi qu'un type juif beaucoup moins rigoureux de ce point de vue. En plus de ces deux catégories il questionne l'existence d'une troisième, mixte, qui serait représentée par les écrits métaphysiques de Platon et de Plutarque. Bien qu'écrits par des Grecs, ces textes relèvent en grande partie du type juif, sur lequel ils ont eu une influence déterminante par la suite.

La dimension ontologique qui ressort du mythe de Thespésios dans les *Œuvres morales* de Plutarque évoqué précédemment a ainsi déteint sur les visions médiévales. Les visionnaires, parmi lesquels on trouve pour la première fois des chevaliers et des paysans coupables de péchés, se voient gratifiés d'une vision dans le but non seulement de décrire l'au-delà, mais également de remettre leur vie dans le droit chemin dicté par l'Église. On retrouve là le *topos* du voyage initiatique déjà présent depuis l'Antiquité. Un autre changement important a lieu avec le XII^e siècle, c'est celui de la féminisation du genre. En effet depuis l'apparition du genre de la littérature visionnaire et jusqu'au Moyen Âge aucune vision de femme n'est recensée⁵². Si nous en avons quelques-unes entre le VI^e et le milieu du XII^e siècle, leur nombre explose véritablement avec l'apparition de la mystique et de la spiritualité féminine⁵³.

L'adaptation relève évidemment du cadre religieux, différent en fonction du temps et du lieu. Le personnage du visionnaire a ainsi changé de forme, de même que l'au-delà qu'il est amené à découvrir. Ces changements dans la forme ont permis au genre de la vision de l'au-delà de perdurer et de s'enrichir. L'exemple le plus marquant est bien évidemment la *Divine Comédie*, qui est rapidement devenue aussi connue que les œuvres d'Homère ou de Virgile dont elle s'inspire, mais il est également possible de citer les poèmes allégoriques de Raoul de Houdenc que sont le *Songe d'Enfer* et la *Voie de Paradis*. D'emprunts en refontes, de développements en réductions, le genre a ainsi évolué au fil des siècles, s'adaptant à l'usage pour lequel on le destinait.

51 Ioan P. COULIANO, *Expériences de l'extase. Extase, ascension et récit visionnaire de l'hellénisme au Moyen Âge*, Paris, Payot, 1984, p. 17-21. L'auteur s'intéresse surtout à la cosmologie véhiculée par les récits visionnaires, en fonction des traditions qui donnent un nombre de trois ou sept cieux à l'au-delà.

52 Les expériences vécues par les pythies et autres sibylles de l'Antiquité ne sont pas à classer dans le genre visionnaire, celles-ci relevant plutôt de la divination oraculaire.

53 Si l'on se réfère à la liste établie par Peter Dinzelbacher, nous avons connaissance de six visionnaires féminines entre le VI^e et le milieu du XII^e siècle pour une soixante d'hommes. Sans forcément entrer dans le cadre des visions de l'au-delà, les femmes osant mettre par écrit leurs expériences visionnaires ou dont ces expériences sont relevées par des rédacteurs sont de plus en plus nombreuses à partir du XII^e siècle. Jusqu'au XV^e siècle, il y aurait environ soixante-dix femmes visionnaires, pour presque deux fois moins d'hommes. Sur la mystique féminine au Moyen Âge, voir Peter DINZELBACHER et Dieter R. BAUER (dir.), *Frauenmystik im Mittelalter*, Stuttgart, Schwabenverlag, 1985.

Un genre de transmission

J'ai déjà rappelé les types proposés par Ioan Couliano et évoqué leur rapport aux connaissances scientifiques contemporaines des textes qui y sont rattachés. Ainsi depuis l'Antiquité mésopotamienne mais surtout grecque, les visions de l'au-delà ont pu servir à véhiculer de nouveaux savoirs concernant les astres et la position de la Terre. Si l'astronomie a poursuivi sa progression au Moyen Âge, c'est cependant du côté du monde musulman. Et même si les traités de ces penseurs orientaux sont petit à petit parvenus jusqu'en Occident, de même que certains textes grecs, les préoccupations sotériologiques et eschatologiques des visions de l'au-delà ancrèrent le plus souvent ces dernières sur Terre.

Afin de déterminer la place qu'occupe ce genre littéraire dans la transmission de connaissances neuves, il faut d'abord établir le parcours d'un récit de vision, de sa production à sa réception. Les visions de l'au-delà ne diffèrent en cela aucunement du reste de la production littéraire médiévale. L'écrit relève majoritairement des *scriptoria* monastiques, dans lesquels sont créés ou copiés les manuscrits. Les récits de voyage de l'âme ou du corps dans l'au-delà sont donc l'œuvre de moines lettrés. Si l'on imagine aisément le scribe versé dans toute cette littérature visionnaire, il faut également avoir conscience du fait que ces récits de visions ont toujours eu vocation à être diffusés, d'une façon ou d'une autre. Ainsi la culture orale est primordiale pour véhiculer cet aspect de la culture médiévale. En dehors des murs du monastère, c'est bien par la parole qu'est communiquée toute cette littérature visionnaire, à la messe (nous avons vu que le caractère apocryphe de plusieurs grandes visions n'a pas empêché leur diffusion), lors de prêches, ou par des récits folkloriques. Les légendes chrétiennes savent pour cela s'adapter au substrat païen et s'intégrer dans la culture locale.

Concernant leur crédibilité, voire même leur véracité, il faut accepter que les contemporains de ces visions leur accordaient une importante signification, à tel point que certains membres du clergé jugèrent utile de les conserver par écrit. Chercher à les déterminer en tant qu'œuvres fictives ou non n'a alors pas de sens en ce qu'elles sont des faits culturels, et qu'à ce titre elles méritent par conséquent d'être étudiées.

Qu'un moine lettré soit à l'origine d'un manuscrit relatant une vision de l'au-delà implique un certain nombre de possibilités quant aux connaissances mises en œuvre pour sa rédaction. Premièrement, il y a la transmission d'un héritage littéraire dont le parcours vient d'être posé dans les grandes lignes, et qui parfois est clairement énoncé. Deuxièmement, il y a l'actualisation des connaissances théologiques, lesquelles évoluent notamment en fonction des débats et autres controverses. Enfin, troisièmement, il y a la transmission, voire la vulgarisation, de savoirs généraux sur l'époque. Si le premier point peut être ramené à une simple culture littéraire, les deux suivants sont eux véritablement vecteurs de savoirs. Ce sont donc ceux-là que nous allons explorer maintenant.

Les visions de l'au-delà, si elles ne sont pas forcément vécues dans un cadre strictement religieux, sont au moins rédigées et transmises par ce biais⁵⁴. L'intérêt théologique de l'auteur est alors généralement discernable. Le premier élément à prendre en compte est celui du contexte de transmission du texte. A-t-il été diffusé de façon indépendante ? Dans une vie de saint ? Dans une chronique ? La nature de son cadre est en effet importante. Une vision indépendante révèle un texte intéressant pour lui-même, tandis que dans une hagiographie ou une historiographie la vision n'est qu'une étape dans un déroulement plus important.

Les visions contenues dans des ouvrages hagiographiques sont celles qui sont le moins susceptibles d'apporter quelque chose d'un point de vue intellectuel. De fait elles insistent généralement sur le personnage du saint, se contentant de décrire l'expérience visionnaire et ce qui l'entoure de façon très sommaire. Il en va de même pour certains textes très courts qui peuvent être insérés dans des écrits historiographiques par exemple. Aucun de ces récits ne développe autre chose que des lieux communs de la littérature visionnaire. Afin d'alimenter notre propos, il faudra plutôt nous tourner vers des visions dont la matière est plus conséquente et qui ont été rédigées à une période de débat et de profond renouvellement. C'est pourquoi je m'intéresserai essentiellement aux grandes visions du XII^e siècle, véritables miroirs des réflexions doctrinales et liturgiques de leur temps.

Un premier exemple des réflexions dont les savoirs ont pu être transmis par le biais de la littérature visionnaire est celui de la pratique de la confession. C'est à partir du concile de Latran IV, en 1215, que la confession auriculaire, de la bouche du pécheur à l'oreille du prêtre, est rendue obligatoire au moment des fêtes de Pâques par le canon 21 (*Omnis utriusque sexus*). Le concile n'a fait là que généraliser une pratique qui portait la chrétienté vers la confession depuis au moins un siècle. Mais la confession, si elle se pratiquait déjà avant Latran IV, était loin d'être une pratique courante. Alexander Murray a étudié la confession avant 1215 en analysant des textes hagiographiques⁵⁵. Il en ressort que Lanfranc et Anselme, tous deux archevêques de Cantorbéry respectivement au XI^e et au XII^e siècle après avoir séjourné plusieurs années en France, ont amorcé une réforme visant à développer la confession auriculaire des laïcs. Ce mouvement semble naître au XI^e siècle dans la pensée de l'école de Laon, avant que Paris ne devienne le centre théologique que l'on connaît.

La *Vision de Thurkill* insiste à plusieurs moments sur la pratique de l'aveu du péché en confession auprès d'un prêtre. Ainsi le dimanche, alors que Thurkill est toujours allongé, le prêtre demande aux paroissiens de prier pour

⁵⁴ Claude CAROZZI, *Le voyage de l'âme dans l'au-delà*, *op. cit.*, p. 584-589.

⁵⁵ Alexander MURRAY, « Confession before 1215 », *Transactions of the Royal Historical Society*, 3, 1993, p. 51-81 ; techniquement, l'étude a lieu sur des textes produits entre le IX^e et le milieu du XII^e siècle. Contrairement aux analyses similaires effectuées par Hertling et par Vogel, Murray intègre aussi bien des *miracula* et des *translationes* que des *vitae*.

lui afin qu'il puisse se confesser avant de mourir. De même lorsque le visionnaire, accompagné de ses guides, rencontre le démon qui les mènera en enfer. Ce dernier maltraite alors l'âme d'un des « grands du royaume d'Angleterre », décédé subitement sans confession⁵⁶. Enfin, deux convers plongés dans l'étang purgatoire sont coupables d'avoir trahi la confession d'autrui⁵⁷. On trouve deux situations distinctes dans ces trois mentions. La première situation concerne la confession sur le lit de mort, condition à l'obtention du « viatique du corps du Seigneur », sacrement avec lequel elle est mentionnée à chaque fois. La seconde situation concerne en revanche la confession que deux convers ont trahie en en révélant le contenu.

Alexander Murray avait déjà posé ce rapport entre confession et *miracula*⁵⁸, les deux poursuivant le même but. Les multiples changements en cours aux XII^e et XIII^e siècles, liés à des incertitudes sur la condition humaine et son avenir, amènent à des réflexions sur la place de l'homme. On repense ainsi sa place parmi les vivants, mais également parmi les morts, ainsi que les liens qui peuvent exister entre ces deux mondes.

Le XII^e siècle est depuis de nombreuses années maintenant considéré par les médiévistes comme la période lors de laquelle apparaît la notion d'individu. Ce discours, on l'a vu, est corroboré par l'apparition progressive de la confession auriculaire, individuelle et individualisée. Toutefois, pour reprendre l'argument avancé par Carolyn W. Bynum, il est peut-être plus correct de parler de prise de conscience de l'individu en tant que membre d'un groupe, voire en tant que modèle d'un groupe⁵⁹.

Les apparitions et les récits de visions mettent l'accent, au moins depuis Bède le Vénérable, sur les relations entre la communauté des vivants et les individus décédés en insistant sur l'utilité et la nécessité des suffrages des premiers pour les seconds. Il s'agit là d'un *topos* de la littérature visionnaire et d'apparition. On note deux types de suffrages : le premier, individuel, est destiné à écourter le passage d'une seule âme dans les lieux purgatoires ; le second, général, doit permettre aux âmes qui ne sont pas encore assez pures pour accéder au paradis terrestre d'y arriver⁶⁰.

Le premier cas est largement développé dans la vision de Thurkill. Le visionnaire apprend en effet durant son séjour dans l'au-delà le nombre de

⁵⁶ *Visio Thurkilli*, *op. cit.*, p. 18.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 34.

⁵⁸ Alexander MURRAY, « Confession before 1215 », *op. cit.*, p. 65.

⁵⁹ Carolyn W. BYNUM, « Did the Twelfth Century Discover the Individual ? », *Journal of Ecclesiastical History*, 31, 1980, p. 1-17 (réimpr. dans ID., *Jesus as Mother. Studies in the Spirituality of the High Middle Ages*, Berkeley, University of California Press, 1982, p. 82-109).

⁶⁰ Sur les pratiques de l'intercession religieuse aux XII^e-XIII^e siècles, voir l'article de Nicole BÉRIOU, « L'intercession dans les sermons de la Toussaint », dans Jean-Marie MOEGLIN (dir.), *L'intercession du Moyen Âge à l'époque moderne. Autour d'une pratique sociale*, Genève, Droz-EPHE, 2004, p. 127-156.

messes nécessaires à chaque personne qu'il reconnaît dans les lieux purgatoires pour qu'elles en soient libérées⁶¹. L'auteur s'indigne également des prêtres qui ne remplissent pas leurs devoirs. Il précise pour cela que celui torturé dans le théâtre démoniaque n'avait pas rempli son office pastoral ni « ne s'était acquitté dignement des messes ou des prières d'intercession pour lesquelles il avait reçu des prébendes temporelles⁶² ». On recense ainsi beaucoup d'autres récits, des apparitions de revenants notamment, louant les bienfaits des prières individualisées d'intercession⁶³.

Dans le second cas, celui des prières d'intercession collectives, c'est traditionnellement la période de Pâques qui joue un rôle important. Plusieurs visions ont d'ailleurs lieu à cette période de l'année, comme celle d'Edmund d'Eynsham ou celle qu'a eue un moine cistercien de Vaucelles⁶⁴. Or une autre fête chrétienne, créée au XI^e siècle, s'est spécialisée dans ce domaine de l'intercession collective. Le Jour des morts a été fixé au 2 novembre, le lendemain de la fête de tous les saints. L'initiateur en est l'abbé Odilon de Cluny, probablement entre 1024 et 1033, après qu'un pèlerin de retour de Jérusalem se fut arrêté à Cluny et eut raconté son périple⁶⁵. Les cisterciens portent une attention spéciale aux relations entre les vivants et les morts et donnent une nouvelle impulsion, après Cluny, à la liturgie de début novembre associant les saints et les morts. Parmi les moyens de diffusion de cette nouvelle fête liturgique, le genre visionnaire possède son représentant. Le voyage dans l'au-delà de l'âme de Thurkill a ainsi lieu du 27 au 29 octobre 1206, et il en fait

⁶¹ *Visio Thurkilli*, *op. cit.*, p. 31.

⁶² *Ibid.*, p. 22. Sur les rapports qui unissent la paroisse et son curé jusqu'à la fin du XIII^e siècle, voir Henri PLATELLE, « La paroisse et son curé jusqu'à la fin du XIII^e siècle », dans *L'encadrement religieux des fidèles au Moyen Âge et jusqu'au concile de Trente* (actes du 109^e congrès national des Sociétés Savantes, Dijon, 1984), Paris, CTHS, 1985, p. 11-26 (réimpr. dans ID., *Présence de l'au-delà. Une vision médiévale du monde*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2004, p. 189-202).

⁶³ Pour n'en citer qu'une, éditée assez récemment : Robert EASTING, « Dialogue between a clerk and the spirit of a girl 'de purgatorio' (1153) : a medieval ghost story », *Mediaevistik*, 20, 2008, p. 163-183.

⁶⁴ *Visio cujusdam monachi in Vacellisclaustro*, éd. de Paul Gerhard SCHMIDT, *Mittelateinisches Jahrbuch*, 20, 1985, p. 155-163. Une première traduction française est en cours et disponible dans sa version temporaire sur le site internet de l'ARCHE (EA3400) : *La vision du moine de Vaucelles*, trad. de Benoît-Michel TOCK dans ID., *L'Église au Moyen Âge. Textes et documents*. (à paraître) (2011, texte numéro 3 sur la page <http://ea3400.unistra.fr/index.php?id=8009>).

⁶⁵ Une tempête l'aurait forcé à mouiller dans le port d'une île proche de la Sicile, où un ermite lui aurait fait part des plaintes des âmes torturées par les démons ainsi que des lamentations de ces mêmes démons à propos des prières collectives pour les morts, grâce auxquelles les « damnés » sont souvent libérés de leur châtement. À propos de la création du Jour des morts, voir Michael E. Hoenicke MOORE, « Demons and the battle for souls at Cluny », *Studies in Religion*, 32, 2003, p. 486-487. Pour le récit du voyageur, voir JOTSUALD, *Vita des Abtes Odilo von Cluny*, éd. de Johannes STAUB, Hanovre, Hahnsche Buchhandlung, 1999. On retrouve la même histoire dans la *Vita Odilonis* de Pierre Damien, recopiée presque intégralement sur celle de Jotsuald : *Patrologie Latine*, t. 144, col. 888-891.

le récit complet pour la première fois lors de la Toussaint et du Jour des morts, c'est-à-dire les 1^{er} et 2 novembre.

Dans les débats sur l'au-delà qui ponctuent régulièrement le Moyen Âge, on trouve également des désaccords portant sur sa localisation, les différents lieux qui le composent, la perception du temps qui y passe, la matérialité des âmes, etc. Le XII^e siècle est notamment la période où apparaît véritablement le purgatoire en tant que « troisième lieu », à côté de l'enfer et du paradis.

Le purgatoire en tant que substantif, et donc en tant que lieu à part entière, apparaît selon Jacques le Goff à la fin du XII^e siècle, probablement dans la décennie 1170-1180 sous la plume de Pierre le Mangeur⁶⁶. Ainsi, après la *Vision de Tnugdál* au milieu du XII^e siècle dans laquelle il existe un lieu qui n'est pas l'enfer mais dans lequel certaines âmes expient leurs péchés, le *Purgatoire de saint Patrick* est le premier texte à parler de purgatoire, dès les années 1180. L'idée d'un troisième lieu dans l'au-delà semble prête à être véritablement livrée aux fidèles, notamment par le biais des récits de visions. On la retrouve ainsi dans un des tout premiers recueils d'*exempla*, daté de la fin du XII^e siècle⁶⁷, ainsi que dans la *Vision de Thurkill* au début du XIII^e siècle. Des lieux de pénitence sont également mentionnés dans la *Vision du moine de Vaucelles* à la fin du XII^e siècle, mais le mot « purgatoire » n'est jamais utilisé. Il est remarquable de constater que ces quatre textes ont été écrits au sein de l'ordre cistercien, réputé pour son réseau de communication. Bien qu'il existe toujours des hésitations à propos de ce troisième lieu, son existence est désormais officialisée et sa connaissance prête à être transmise.

Ainsi durant le Moyen Âge, les textes relatant des expériences visionnaires devaient montrer à tous l'existence d'un lien entre le monde des vivants et le monde des morts. Par la suite le développement croissant de la justice, aussi bien laïque qu'ecclésiastique, a donné lieu à des récits promouvant la « comptabilité » pénitentielle et jusque-là, dans l'un et l'autre cas, le but était de montrer à chacun ce qui l'attend après sa mort. Les visions de l'au-delà ont donc évolué en même temps que l'appareil théologique, appareil dont les nouveaux enjeux sont transmis à la masse des fidèles par des récits évocateurs pour la plupart des gens. Le point commun de ces descriptions réside en effet dans l'utilisation d'images promptes à évoquer, chez le lecteur ou l'auditeur, des réalités pour ainsi dire quotidiennes⁶⁸. Ces images sont pour l'historien une

⁶⁶ Jacques LE GOFF, *La naissance du purgatoire*, *op. cit.*, p. 209-217. Pour l'histoire du mot *purgatorium*, voir p. 489-493.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 222-223.

⁶⁸ Francesca BRAIDA, « Le songe et la vision, véhicules de l'au-delà et prescience de la mort chez Grégoire le Grand et Pierre le Vénérable », dans Estelle DOUDET (dir.), *La mort écrite. Rites et rhétoriques du trépas au Moyen Âge* (actes de la journée d'étude du groupe Questes, Paris-Sorbonne, 26 avril 2003), Paris, PUPS, 2005, p. 114. Alexander MURRAY relève le même point dans « Confession before 1215 », *op. cit.*, p. 65.

source incroyable de connaissances sur une vie quotidienne souvent mal documentée⁶⁹.

L'un des domaines dans lequel les récits de visions s'avèrent précieux est celui de la foi populaire. En effet les visions de plusieurs paysans nous sont parvenues, nous donnant des indications sur les pratiques et les croyances religieuses quotidiennes d'hommes et de femmes à un endroit et à une époque donnée. L'exemple le plus frappant aujourd'hui est celui de la *Vision de Gottschalk*, dont l'intérêt pour le médiéviste a déjà été développé par Peter Dinzelbacher⁷⁰. De plus, on trouve parmi ces paysans plusieurs femmes, nous permettant de rejoindre le champ de l'histoire du genre. La quantité d'information n'est évidemment pas grande, mais la situation change dès que l'on s'intéresse aux mystiques féminines, très productives. Les péchés représentés en enfer ou au purgatoire sont également une incroyable source d'informations, tant ils sont divers et nombreux. Une étude croisée entre les pénitentiels et les châtiments spécifiques pour tel ou tel péché, lorsqu'il y en a, serait également digne d'intérêt. Le terrain a déjà été largement défriché par Jérôme Baschet⁷¹. Enfin, pour clore cet exposé sommaire (et loin d'être exhaustif) des possibilités offertes par le genre des visions de l'au-delà, rappelons que c'est une littérature qui a parcouru tout le Moyen Âge. À ce titre, il est possible de discerner des évolutions sur différents aspects des mentalités médiévales, comme la spiritualité, ou le rapport au sacré.

Il est remarquable que cette littérature traitant de l'invisible soit aussi porteuse de réalités identifiables. En tant que textes ayant une visée utilitaire, qu'elle soit de convaincre ou de faire prendre connaissance de pratiques ou conceptions nouvelles, ils sont souvent beaucoup plus réalistes que ce que l'on considère aujourd'hui comme des classiques de la littérature médiévale. À ce titre, c'est un genre qui a pu transmettre une quantité de connaissances diverses, aussi bien à son public de l'époque qu'à celui d'aujourd'hui.

Conclusion

Le diptyque qui a été pris comme point de départ de notre propos était basé sur la forme ainsi que sur le fond de ce genre littéraire. La forme, ancienne, n'a cependant que rarement circulé de façon indépendante. On la trouve tout d'abord insérée dans les grandes épopées, qui sont devenues pour nous des classiques de la littérature. Or, bien souvent, ce sont ces épisodes visionnaires qui sont les plus connus de tous ces textes. Qui n'a jamais entendu parler d'Héraclès et de sa lutte contre Cerbère, le gardien de l'entrée de l'Hadès, ou de

⁶⁹ Peter DINZELBACHER, « La littérature des révélations au Moyen Âge, un document historique », *Revue Historique*, n° 275, 1986, p. 289-305.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 299-301.

⁷¹ Jérôme BASCHET, *Les justices de l'au-delà. Les représentations de l'enfer en France et en Italie (XII^e-XV^e siècle)*, Rome, École française de Rome (Bibliothèque des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome, 279), 1993.

la descente d'Énée aux Enfers ? Les apocalypses juives ont ensuite fait entrer les expériences visionnaires dans une dimension spirituelle qui n'était jusque-là qu'embryonnaire. Les récits se sont alors multipliés en transmettant leur héritage, tantôt s'inspirant de leurs prédécesseurs, tantôt utilisant ce même héritage pour explorer des voies nouvelles. Certaines révélations ont ainsi été largement diffusées, même en dehors des corpus officiels et en dépit des condamnations de certains penseurs parmi les plus influents. Chaque période met également l'accent sur des points spécifiques, rappelant les préoccupations et les débats en cours. Parce qu'il est réaliste et actualisé, le genre de la vision de l'au-delà contribue à transmettre des savoirs divers. Les controverses théologiques, souvent obscures, trouvent ici un mode d'expression permettant à de nouvelles conceptions ou pratiques d'atteindre un public plus large.

Catabase, apocalypse, psychanodie, vision, révélation... tous ces termes véhiculent la même idée : voir et comprendre, si ce n'est voir *pour* comprendre. Le sens de la vue est primordial pour l'homme médiéval, qui trouve sa représentation parfaite chez saint Thomas. Ce genre littéraire est ainsi passé d'une époque à l'autre en ayant toujours l'objectif de faire voir l'invisible. Ce monde suprasensible correspond au *mundus imaginalis*, le monde imaginal conceptualisé par le philosophe français Henry Corbin. Orientaliste, spécialiste de l'islam, c'est notamment lui qui a introduit Heidegger en France en traduisant *Qu'est-ce que la métaphysique ?* en 1938. Dans *Corps spirituel et Terre céleste*, il introduit un troisième monde, qui n'est ni le monde connu par les sens, ni celui connu par l'intellect, mais un intermonde entre le sensible et l'intelligible⁷². Ce monde, « où le spirituel prend corps et où le corps devient spirituel », est le lieu de toute phénoménologie de l'esprit. Ces « images métaphysiques » sont alors sources de connaissance.

⁷² Henry CORBIN, *Corps spirituel et Terre céleste. De l'Iran mazdéen à l'Iran shi'ite*, Paris, Buchet-Chastel, 2^e éd., 1979 [1961].

**EXPOSER LES COLLECTIONS DE MINÉRAUX : LES CHOIX DE
L'ÉCOLE DES MINES ENTRE LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME ET LA
RESTAURATION**

Isabelle LABOULAIS

Entre la fin de l'Ancien Régime et la Restauration, l'École des mines installée à Paris connaît de profondes transformations. Outre que son fonctionnement est révisé à mesure que les missions assignées au corps des Mines se précisent, l'institution investit successivement trois hôtels parisiens : l'hôtel de la Monnaie, quai Conti, à partir de 1778, puis la Maison des mines, rue de l'Université, à partir de 1794, enfin l'hôtel de Vendôme, rue d'Enfer (actuellement boulevard Saint-Michel), à partir de 1815. D'un bâtiment à l'autre, un espace spécifique est consacré à l'exposition des collections de minéraux.

Nécessaires aux enseignements dispensés par l'établissement, ces collections représentent un état du monde minéral et présentent un état du savoir minéralogique déployé sur une surface réduite offerte au regard¹. Ces collections ont en commun d'exercer une fonction de médiation : chacune participe au processus par lequel le savoir se met en scène au sein de l'espace savant parisien. Ce dispositif joue un rôle particulièrement important au moment où le corps des Mines qui se constitue progressivement à partir des années 1780 cherche à trouver sa place dans le fonctionnement de l'État. Au-delà de ces points communs, les collections de minéraux aménagées dans les locaux de l'École des mines laissent transparaître différents régimes de production d'images scientifiques² que je voudrais mettre en lumière en explorant les pistes ouvertes par l'anthropologie des savoirs³.

De manière paradoxale pour une époque où les représentations de cabinets sont nombreuses dans les arts visuels⁴, il n'existe aucune image

¹ *La Revue de la BNU*, (Re)présenter les savoirs, n° 6, automne 2012.

² Charlotte BIGG, « Les études visuelles des sciences : regards croisés sur les images scientifiques », *Revue d'histoire de l'art*, n° 70, 2012, p. 95-101.

³ Christian JACOB (dir.), *Lieux de savoir 1. Espaces et communautés*, Paris, Albin Michel, 2007, et *Lieux de savoir 2. Les mains de l'intellect*, Paris, Albin Michel, 2010.

⁴ Anne LAFONT, *1740. Un abrégé du monde. Savoirs et collections autour de Dezallier d'Argenville*, Paris, Fage éditions, 2011.

figurant les cabinets de minéralogie tour à tour aménagés dans les locaux de l'École des mines. Les sources disponibles pour écrire cette histoire pragmatique des collections de minéraux de l'École des mines sont pour l'essentiel textuelles. Il s'agit d'imprimés, d'extraits de périodiques ou de récits de voyage, de correspondances et de mémoires de savants, d'administrateurs ou d'ingénieurs. Autant de documents qui s'en tiennent aux mots pour décrire les dispositifs d'exposition mis en œuvre dans les locaux de l'École des mines.

L'exposition monumentale : les collections de Sage à l'hôtel de la Monnaie

C'est au sein de l'hôtel de la Monnaie qu'est installée la première collection de minéraux parisienne accessible au public. Elle s'impose comme un lieu hybride puisque la collection privée constituée par Georges-Balthasar Sage (1740-1824), commissaire aux essais de la Monnaie et membre de l'Académie des sciences, est rachetée par la monarchie en 1784, sans pour autant que toute ambiguïté entre collection privée et collection publique soit levée. Jusqu'à la mort de Sage, et même au-delà, jusqu'au règlement de sa succession, les contentieux sont multiples pour savoir quels objets doivent être regardés comme des biens de l'État et quels autres appartiennent à Sage ou à ses descendants⁵.

En 1778, Sage est autorisé, grâce à l'appui de l'inspecteur général des Mines, Jourdan, et du maître des requêtes, Valdec de Lessart, à créer à l'hôtel de la Monnaie une chaire de minéralogie et de chimie docimastique⁶. Cinq ans plus tard, le 19 mars 1783, l'École royale des mines y est établie⁷. Sage a alors réussi à convaincre l'entourage du contrôleur général des Finances que les savoirs qu'il enseigne sont nécessaires à l'exploitation économique des richesses minérales, et bien que n'ayant aucune expérience pratique des mines, ni aucun lien avec une exploitation particulière, il s'impose à la fois comme le directeur de cette École et comme un professeur de minéralogie incontestable⁸. L'École royale des mines occupe la salle d'honneur de l'hôtel de la Monnaie ainsi que les parties des galeries de l'étage supérieur du bâtiment. C'est dans ces espaces que Sage installe ses collections minéralogiques, faisant ainsi de son cabinet et du grand salon un lieu propice au développement de ses travaux de minéralogie

⁵ Archives de la Monnaie, AA3, Mémoire adressé à son excellence le ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur, 18 mars 1826.

⁶ En 1762, comme en 1798, le *Dictionnaire de l'académie française* définit ainsi la docimasiae : « Terme de Chimie. L'art d'essayer en petit les mines, pour savoir les métaux qu'elles contiennent. Elle diffère de la Métallurgie, qui s'occupe du travail des mines en grand ».

⁷ Archives de la Monnaie, AA 1, Création de l'École des mines.

⁸ Doru TODERICIU, « Balthasar-Georges Sage (1740-1824) : chimiste et minéralogiste français fondateur de la première École des mines (1783) », *Revue d'histoire des sciences*, vol. 37, 1984, n° 1, p. 29-46. Paul DORVEAUX, « Balthazar-Georges Sage », *Revue d'histoire de la pharmacie*, n° 23, 1935, p. 152-166 et n° 24, 1936, p. 216-232.

docimastique⁹. Bon manipulateur, Sage donne beaucoup d'éclat à ses expériences, si bien qu'assez vite son public dépasse le cercle des élèves des Mines et s'élargit aux curieux¹⁰.

À la fin de l'Ancien Régime, l'École des mines est l'école de Sage. Bien qu'il soit entouré d'autres professeurs¹¹, il donne son empreinte à l'enseignement qui y est dispensé, mais surtout, c'est là que se trouve « sa » collection minéralogique, c'est-à-dire un « cabinet qui renferme des échantillons de toutes les mines et carrières de France, des résultats des essais qui ont été faits, et des machines dont on se sert pour les expériences afin de pouvoir les faire connoître aux élèves qui se destineront à cette étude¹² ». D'après la description qu'en donne Sage, ce cabinet rassemble 3 549 échantillons lorsqu'en juin 1783 Douet de La Boullaye, intendant général des Mines, en accepte le rachat contre une rente viagère de 5 000 livres et le paiement d'une dette de 27 400 livres. L'année suivante, Sage fait paraître une *Description méthodique du Cabinet de l'École royale des mines*¹³. Ce catalogue qui rend public le contenu de la collection légitime la réputation du lieu et celle de l'homme qui l'a édifié. Cet ouvrage devient un outil puissant d'identification entre la réputation de Sage et celle de la collection. L'avertissement de la *Description* entretient l'ambiguïté quant au statut de cette collection. Il rappelle qu'elle résulte du travail accompli par Sage pendant 25 ans mais qu'elle constitue, en vertu de son achat par la monarchie, un « monument national¹⁴ ».

En dépit de ce transfert de propriété, Sage reste la figure tutélaire de cette collection puisqu'il l'organise d'après l'ordre systématique de « sa » chimie expérimentale dont il annonce la publication en 1784. Son ouvrage qui paraît deux ans plus tard en trois tomes¹⁵, expose la « doctrine » qui sert de base à ses

⁹ Balthasar-Georges SAGE, *Éléments de minéralogie docimastique*, Paris, P. de Lormel, 1772.

¹⁰ Bruno BELHOSTE, *Paris savant. Parcours et rencontres au temps des Lumières*, Paris, Armand Colin, 2011.

¹¹ Dès le début du fonctionnement de cette école, Guillot-Duhamel, qui est alors inspecteur des Mines, rejoint Sage pour contribuer à la formation des élèves. Chaque professeur est censé dispenser trois leçons de trois heures chaque semaine entre le 1^{er} novembre et le 1^{er} juin, les études doivent durer trois années. Par la suite, Alexandre Miché, Jean-Henri Hassenfratz ou encore Pierre Romain Clouet viennent eux aussi dispenser quelques cours au sein de cette École royale des mines.

¹² Archives de la Monnaie, AA1, Mémoire de Douet de La Boullaye, 22 juin 1783.

¹³ Balthasar-Georges SAGE, *Description méthodique du cabinet de l'École royale des Mines*, Paris, Imprimerie royale, 1784.

¹⁴ *Ibid.*, p. I. Cette expression est utilisée de manière récurrente dans les lettres écrites par Sage à partir de 1784 ; on la retrouve dans les brochures qu'il publie pour défendre « son » cabinet. On verra notamment *Note sur le musée des mines existant à la Monnaie*, Paris, Didot, s.d., p. 3.

¹⁵ Balthasar-Georges SAGE, *Analyse chimique et concordance des trois règnes*, Paris, Imprimerie royale, 1786.

cours publics de chimie et qui sous-tend l'organisation de la collection¹⁶. Sage se démarque de la simple logique d'accumulation, mais il n'utilise aucun des principes de classification connus à cette époque, ni Walerius, ni Romé de Lille. Il crée « sa » classification en combinant l'étude des caractères extérieurs des minéraux et les résultats des analyses qu'il effectue au sein du laboratoire de l'hôtel de la Monnaie. Pour chaque catégorie, il identifie les échantillons qui font partie de la collection : quatre pour l'eau, cinq pour les alkalis, onze pour les sels sédatifs, vingt pour le soufre, etc. La table synoptique de sa description ne présente aucun principe de hiérarchisation, les produits décrits sont énumérés les uns après les autres. Sage estime pourtant que la description de sa collection de minéraux revient à « produire un ouvrage qui fixera de plus en plus les connoissances minéralogiques¹⁷ ». Il établit donc une analogie entre la collection qu'il a composée et l'état du savoir minéralogique, c'est pour cette raison qu'il précise qu'il s'est attaché « à ne la composer que des espèces les mieux caractérisées, rejetant les variétés stériles pour l'instruction¹⁸ ». Quelques mois après son rachat par la monarchie, Sage sollicite la transformation de l'hôtel de la Monnaie. Les aménagements sont conçus par l'architecte Jacques-Denis Antoine. Il propose de créer, au-dessus du salon central, une galerie intérieure pour accueillir les collections de minéraux, ainsi qu'un cabinet situé au premier étage et une bibliothèque censée recevoir des ouvrages de chimie et de minéralogie située au deuxième étage. Le cabinet de minéralogie doit abriter la collection des mines utiles à l'instruction, ces armoires vitrées sont censées former l'enceinte du cabinet où les cours de l'École des mines sont dispensés.



François Denis NÉE,
Le cabinet de l'Hôtel des Monnaies,
fin du XVIII^e siècle, gravure.

Source : <http://euromin.w3sites.net/photosensmp/SAGE1.JPG>

¹⁶ À propos des « masses solides qui forment le globe », Sage note : « je fais connaître qu'elles sont composées de deux sels-pierres, distincts par les acides qui s'y trouvent : l'un a pour base l'acide igné, l'autre l'acide vitriolique : chacun de ces genres de sels-pierres se divise en deux espèces, en sel à base terreuse & en sel à base alkaline. », Balthasar-Georges SAGE, *Analyse chimique...*, *op. cit.*, vol. I, p. III.

¹⁷ Balthasar-Georges SAGE, *Description*, *op. cit.*, p I.

¹⁸ *Ibid.*, p. II.

L'avertissement de la *Description méthodique* évoque, dès 1784, un projet de créer une collection complémentaire de la collection systématique, projet que Sage attribue à Calonne, le contrôleur général des finances qui est aussi à ce titre le directeur général des Mines. Sage présente cette collection comme le « tableau minéralogique » du royaume. Elle suppose de « rassembler les productions minérales du royaume & les distribuer par ordre de département¹⁹ ». Si Sage prévoit de verser certains de ses minéraux dans cette nouvelle collection, il imagine que les intendants pourront se charger de collecter ces échantillons. Un tel « cabinet national » qui abriterait les « richesses minérales » de la France, et permettrait de les exposer pour les faire connaître²⁰ élargirait le public habituel de l'École des mines pour y associer d'autres curieux que ceux qui assistent aux leçons publiques de Sage. Ce projet tarde cependant à se mettre en place, faute d'espace adéquat. Sage y revient, en 1787, dans l'avertissement de son *Supplément à la description méthodique du Cabinet de l'École royale des mines*²¹. Il redit alors sa volonté de « mettre en évidence les productions minérales de la France » et la nécessité pour cela d'ajouter un espace qui donne 1600 pieds de surface de plus afin d'y déposer « la suite des mines nationales qui y seront rangées par ordre de département, de sorte que ces galeries offriront la géographie minérale de la France & feront connaître les richesses réelles de ce royaume²² ». Cette préoccupation n'est pas tout à fait neuve. En 1781, une *Carte minéralogique de France, où sont marqués les différents terrains principaux qui partagent ce royaume et les substances particulières qu'il renferme* sort de l'atelier de Dupain-Triel. Elle tente de rassembler sur une carte générale les données collectées par Guettard et reprend la subdivision de la France en trois « terrains (*sic*) principaux ». La table explicative est très détaillée, mais plus que les types de terrains, ce sont les « ressources particulières » qui priment ici. Le cartouche confirme d'ailleurs cette lecture puisqu'à la manière des planches de l'*Encyclopédie*, il met en scène les différentes étapes de l'exploitation des ressources minérales, de la décision à l'extraction. Malgré la convergence entre ce projet d'exposition et d'autres travaux en cours, les démarches de Sage restent vaines. En 1797, il adresse une pétition au Directoire exécutif pour déployer davantage sa collection au sein de l'hôtel de la Monnaie et solliciter la création de ce qu'il nomme un « musée des mines ». Dans son argumentaire il juge « intéressant pour la Nation de voir terminer un établissement utile au progrès de la minéralogie et le seul où cette science puisse être établie avec fruit, moyennant la description méthodique qui en est imprimée²³ ». Le Directoire accède à cette demande et accorde à Sage trois galeries supplémentaires pour

¹⁹ *Ibid.*, p. III-IV.

²⁰ Archives de la Monnaie, AA1, Mémoire de Sage, 3 février 1789.

²¹ Balthasar-Georges SAGE, *Supplément à la Description méthodique du Cabinet de l'École royale des mines*, Paris, Imprimerie royale, 1787.

²² *Ibid.*, p. 3-4.

²³ Archives de la Monnaie, AA 1, « Pétition de B.-G. Sage au Directoire exécutif, relative à la confection du Musée des mines à la Monnaie », s. d.

qu'il y déploie les échantillons qu'il a continué de rassembler depuis les années 1780.

À partir de l'an X, l'*Almanach national* consacre une rubrique au Musée des mines, qui s'insère entre la présentation du Muséum d'histoire naturelle et celle du Musée central des arts. Voici la description qui en est donnée après un bref rappel de l'histoire de cette collection et du rôle que Sage y a joué :

Le citoyen Sage s'est spécialement occupé à mettre de l'ordre dans cette collection ; il a disposé circulairement à l'extérieur de l'amphithéâtre des armoires qui renferment presque tout ce qui est connu en minéralogie ; il en a publié une description méthodique.

La galerie octogone qui règne au-dessus de l'amphithéâtre elliptique renferme de grands échantillons de différents genres de minéraux.

Une des grandes galeries latérales offre une partie des mines de France, rangées par ordre de départemens.

La nouvelle galerie transversale renferme les modèles des fourneaux & des machines employés à l'exploitation des mines.

La troisième galerie est aussi destinée à contenir les mines de France, dont les essais et les produits sont renfermés dans un cabinet particulier

Le C. Sage a recueilli des marbres, des porphyres, des granites rares dont il a fait faire, à ses frais, des tables qui décorent les galeries.

Le salon où est le musée des mines a été décoré d'après les dessins de M. Antoine, architecte célèbre ; les sculptures sont de M. Gois ; les peintures de M. Renou & celles qui imitent les camées sont de M. Forti²⁴.

Cette description est reprise à l'identique dans toutes les éditions de l'*Almanach* jusqu'en 1813²⁵. Sage y est présenté comme administrateur et professeur, il dispense un cours gratuit quatre fois par décade (puis trois fois par semaine à partir de 1806) ; Trumeau de Vozelle en est le conservateur. L'*Almanach* a, semble-t-il, constitué une source essentielle pour bon nombre de voyageurs venus à Paris. C'est le cas de Blagdon qui effectue un séjour à Paris en 1802²⁶. Dans son récit, il détaille la disposition du Musée des mines en se conformant aux indications de l'*Almanach* qu'il agrément de quelques détails, liés notamment à la personnalité de Sage. La description publiée quelques

²⁴ *Almanach national de France, l'an dixième de la République française une et indivisible, présenté au Gouvernement et aux premières autorités*, Paris, Testu, an X, p. 625-626.

²⁵ *Almanach impérial pour l'année M DCCC XIII, présenté à S.M. l'Empereur et roi par Testu*, Paris, Testu, p. 868.

²⁶ Francis W. BLAGDON, *Paris as it was and as it is or a Sketch of the French Capital, illustrative of the effects of the Revolution with respect to Sciences, Literature, Arts, Religion, Education, Manners and Amusements comprising also a correct Account of the most remarkable National Establishments and Public Buildings. In a series of letters, written by an English traveller, during the years 1801-1802, to a friend in London*, Londres, 1803, 2 vol. Pierre-Yves Lacour propose une fine lecture de la description donnée par Blagdon. Pierre-Yves LACOUR, *La République naturaliste. Les collections françaises d'histoire naturelle sous la Révolution, 1789-1804*, doctorat de l'Institut Universitaire Européen, 2010, t. 1, p. 179.

années plus tard dans le *Pariséum* de Blanvillain est plus succincte mais elle emprunte les mêmes informations à l'*Almanach*. On y apprend aussi que l'« on trouve chez le gardien le catalogue de tous les objets de cette intéressante collection²⁷ ». La formulation est ambiguë et ne permet pas de savoir s'il s'agit d'un exemplaire de la *Description* publiée en 1784 ou d'un autre document.

Du point de vue du droit, la collection de minéraux de l'École des mines est un bien de la monarchie. La description de 1784 et son supplément de 1787 sont regardés comme l'inventaire des objets acquis par l'État ; tous ceux achetés ultérieurement par la Sage lui restent acquis. Dans les faits, cette collection est gérée et organisée comme s'il s'agissait encore de la collection personnelle de Sage²⁸. En 1804, deux membres du corps des Mines, Lelièvre et Besson, sont chargés d'identifier, au sein de l'hôtel de la Monnaie, les biens de l'État et les biens de Sage. Le procès-verbal qu'ils dressent suggère que Sage s'est efforcé de bâtir à l'hôtel de la Monnaie une « belle » collection. Ils notent au début de leur inventaire :

il a sacrifié une partie de sa fortune pour remplir les lacunes de certaines parties d'instruction, pour acquérir les minéraux nouvellement découverts et pour répandre à propos dans le cabinet des objets curieux qui servent autant à la décoration qu'à l'instruction et ont contribué à le rendre un des objets d'admiration et de curiosité pour les étrangers, tant pour la beauté du local, le choix des minéraux, le goût qui a présidé à leur arrangement que par la grande propreté et le soin dont tout est conservé²⁹.

Admiration, décoration, curiosité sont des attributs qui font écho à la monumentalité prêtée par Sage à ce lieu. Les objets exposés en témoignent eux-mêmes : Lelièvre et Besson notent qu'un grand nombre de pierres ont été « travaillées ou polies, soit pour faire connaître les organisation ou tissu intérieur qui décide leur espèce, que pour l'avantage que le commerce et les arts peuvent en tirer ». Plusieurs mémoires plus tardifs insistent aussi sur la richesse de l'ornementation du cabinet, en particulier sur la présence des marbres précieux « travaillés en tables, en vases et en bustes³⁰ ». Toutes ces remarques contribuent à assigner ce lieu à la sphère des amateurs plutôt qu'à celle des spécialistes. Elles confirment qu'à la fin du XVIII^e siècle, les démonstrations publiques expérimentales ont acquis le statut de divertissement mondain. La dimension esthétique du décor prévaut et la collection fait partie de ce décor.

²⁷ J.-F.-C. BLANVILLAIN, *Le Pariséum, ou Tableau de Paris en l'an XII avec un panorama qui offre au premier coup d'œil la position et la destination des objets les plus intéressants*, Paris, Henrichs, s. d., p. 133.

²⁸ Louis Aguillon regarde cet accroissement des collections comme contenant essentiellement des objets d'ornement. Louis AGUILLON, « Notice historique sur l'École des mines de Paris », *Annales des mines*, mai-juin 1889, p. 34.

²⁹ Archives de la Monnaie, AA2, « Cabinet de la Monnaie », 29 ventôse an XII (20 mars 1804), f° 2.

³⁰ Archives de la Monnaie, AA3, Mémoire adressé au ministre de l'Intérieur, 18 mars 1826.

En 1794, lorsque le Comité de salut public crée la Maison des mines et que celle-ci prend possession de l'hôtel de Mouchy, rue de l'Université, les collections de minéraux constituées par Sage restent à l'hôtel de la Monnaie, ce qui suscite chez le savant une incommensurable amertume³¹. À partir de l'an X, Sage présente les collections de « son » musée comme le « berceau de la minéralogie française³² », mais ce musée n'apparaît dans aucun document émanant du corps des Mines ou du ministère de l'Intérieur. À cette date, la logique distinctive qui était la sienne dans les années 1780 n'opère plus. Sage et sa collection sont très ostensiblement mis à l'écart du corps des Mines. Dans les nombreux opuscules autobiographiques qu'il publie pour défendre son statut³³, ce fidèle partisan de la monarchie se considère comme une double victime : en tant qu'individu, il se présente comme une victime politique de la Terreur, en tant que savant et académicien, il estime être victime de l'ambition de quelques-uns de ses anciens élèves qui l'ont délibérément écarté du corps des Mines. Mais pour remettre en perspective son point de vue, il faut rappeler que Sage rejette en bloc toutes les découvertes effectuées en chimie entre 1780 et 1810. Sans nier les rivalités individuelles, la position de Sage à l'égard de la chimie ne pouvait que le marginaliser au sein de la nouvelle institution. De plus, Sage reste associé à l'idée d'une science aimable, détachée des exigences concrètes de

³¹ À partir de l'an II, Sage a été maintenu dans une position paradoxale vis-à-vis de l'administration des mines. Délibérément exclu de l'Agence et plus tard du Conseil des mines, il a, en dépit de ses nombreuses dénégations tendant souvent à la paranoïa, continué de percevoir un traitement de 5 000 francs en tant qu'« administrateur du cabinet de minéralogie » ainsi qu'une pension de 5 000 francs consécutive à la cession de sa collection à l'État. Cette pension a par la suite été réduite des deux tiers et fixée à 1 666,66 francs. Bénézech décide, le 10 vendémiaire an V (1^{er} octobre 1796), de laisser en l'état le cabinet de minéralogie de la Monnaie et de le conserver comme « musée », il charge le Conseil des mines d'exercer une simple surveillance sur « cette propriété nationale acquise par l'ancien gouvernement ». De fait, les dépenses qui concernent cette structure ne sont plus prises sur le budget de l'administration des mines mais sur celui de l'instruction publique. En l'an VI, Sage parvient à convaincre le Directoire de l'autoriser à reprendre son enseignement et la charge d'un cours de chimie et de minéralogie destiné aux élèves des Ponts et Chaussées lui est confiée. En brumaire an VII (octobre-novembre 1798), on lui octroie une pension de 3 750 francs « comme minéralogiste et savant dans cette partie ». L'année suivante, cette pension est réduite à 1 250 francs. En l'an XIV, une pension de 1 150 francs vient s'ajouter aux précédentes. Enfin, à partir du 5 floréal an IX (25 avril 1801), en tant que membre résidant de la section d'histoire naturelle et de minéralogie de la première classe de l'Institut national, il reçoit une pension de 1 500 francs. Ainsi, sous l'Empire celui-ci perçoit chaque année 10 566,66 francs, c'est-à-dire davantage que la plupart des membres du corps des Mines. Cependant, la manière dont il s'agit sous la Restauration suggère que la reconnaissance qu'il cherche n'est pas seulement financière, mais qu'il attend aussi de retrouver les fonctions qu'il a exercées jusqu'au début de la Révolution française. Voir AN, F¹⁴,1302 A, « Rapport présenté au ministre de l'Intérieur, le 18 brumaire an V » et « Rapport présenté au ministre de l'Intérieur, le 18 fructidor an VI ».

³² *Note sur le Musée des mines existant à la Monnaie*, Paris, Didot, s. d., p. 5.

³³ Balthasar-Georges SAGE, *Tableau comparé de la conduite qu'ont tenue envers moi les ministres de l'Ancien Régime avec celle des ministres du nouveau régime*, Paris, Didot, 1814. On verra aussi Balthasar-Georges SAGE, *Notice biographique par B.-G. Sage*, Paris, Didot, 1818 (nouv. version en 1824), et *Supplément*, Paris, Didot, 1820.

la production minière. C'est autour d'une tout autre identité que la Maison d'instruction de la rue de l'Université cherche à s'ancrer dans le Paris savant à partir de l'an II.

Exposer des collections utiles : les choix de la Maison des mines (1794-1814)

De la Maison des mines aménagée en 1794 à Paris, au 293 de la rue de l'Université, il n'existe plus ni plan ni gravure, quant au bâtiment lui-même, il a été détruit lors du percement du boulevard Saint-Germain³⁴. Si l'édifice a disparu, les archives conservent quant à elles des traces de son fonctionnement. Créée en l'an II et installée dans deux maisons contiguës, l'hôtel Mouchy et l'hôtel Périgord, la Maison des mines était censée abriter à la fois une institution scolaire et les bureaux de l'administration des mines. L'arrêté du 18 messidor an II (6 juillet 1794) précise qu'y seront aménagés une salle de conférences, des lieux destinés aux cours publics, une bibliothèque, un cabinet de machines, un cabinet de cartes, un dépôt de manuscrits et un cabinet de minéralogie, ainsi qu'un laboratoire où seront réalisés les essais, c'est là enfin que se trouveront les locaux du *Journal des mines*. Il s'agit donc de créer un lieu unique pour que l'institution scolaire chargée de former les ingénieurs des Mines et l'administration des ressources minérales fonctionnent de concert. Dès que les locaux sont cédés au corps des Mines, ils sont aménagés conformément aux décisions de messidor an II (juillet 1794). Le premier étage est consacré aux collections et à la bibliothèque. Au rez-de-chaussée, se trouvent un amphithéâtre pouvant accueillir 200 personnes et un laboratoire d'essais³⁵.

Les collections de minéraux, gérées par un conservateur, font partie des équipements communs aux savants, aux inspecteurs, aux ingénieurs et aux élèves mais aussi aux chefs de bureau chargés de l'administration des ressources minérales qui tous fréquentent la Maison des mines. Les principaux types d'échantillons qui composent le cabinet de minéralogie sont des combustibles, des métaux, des échantillons de roches et de substances terreuses, des fossiles, des bouteilles d'eau salée, mais aussi des « produits de l'art » qui, pour la plupart, viennent des départements français et, beaucoup plus rarement, des territoires européens. Tous n'ont pas la même fonction, ni le même statut. À partir de thermidor an IV (juillet-août 1796), quatre collections bien distinctes sont créées : une collection méthodique qui classe les substances minérales d'après leurs propriétés – en l'an X, cette collection est subdivisée en deux sous-ensembles, l'un suit le système de Haüy (comme le fait aussi le Muséum

³⁴ Ce passage reprend et synthétise de plus amples développements publiés dans Isabelle LABOULAIS, *La Maison des mines. La genèse révolutionnaire d'un corps d'ingénieurs civils (1794-1814)*, Rennes, PUR, 2012.

³⁵ AN, F⁴, 1301 A, « Compte rendu par le Conseil des mines au Ministre de l'Intérieur en exécution de l'arrêté du Directoire exécutif du 19 frimaire an IV », le 7 thermidor an IV (25 juillet 1796).

pour ses collections)³⁶, l'autre celui de Werner (à l'image notamment de la *Bergakademie* de Freiberg) –, une collection géographique de toutes les productions minéralogiques du globe et particulièrement de celles de la République, rangées par canton et par département, une collection économique qui renferme tous les minéraux utiles dans les arts et s'attache à toutes les transformations qu'ils connaissent avant d'être commercialisés, enfin une collection de gîtes des minerais qui doit donner une idée de ce que sont les mines en amas, en couches, en filons, etc.³⁷. Selon les périodes, l'ordre dans lequel ces collections sont citées varie, mais toutes les quatre perdurent jusqu'en 1814. La collection géographique et les collections systématiques paraissent néanmoins les plus considérables, tant d'un point de vue quantitatif qu'en raison de l'importance qui leur est donnée. La collection systématique est considérée comme un support pour les cours dispensés à la Maison des mines. La collection géographique reprend en partie le projet de Calonne défendu par Sage à partir de 1784 : elle est censée dresser un tableau des substances minérales de la République. Le contexte est pourtant différent : cette collection créée en l'an II illustre un aspect de la science au service de l'action, elle rejoint les objectifs de topographie minière perceptibles dans l'organisation des archives de la Maison des mines. C'est aussi cette collection qui a donné lieu au dispositif d'exposition le plus singulier. Il est exposé dans le « Projet d'une distribution méthodique de la collection minéralogique de la France » élaboré en l'an IV (1796) par Baillet³⁸.

Cet ingénieur des Mines propose de concilier les principes d'une distribution systématique et ceux d'une division topographique, ou, comme il le dit lui-même, la clarté de l'un et la simplicité de l'autre. Si les arrêtés de l'an III ont imposé au corps des Mines d'ordonner ses échantillons en suivant « l'ordre des localités³⁹ », Baillet n'entend pas se démarquer des méthodes de classification systématique car ce sont elles qui ont fait des sciences expérimentales « des sciences de collection et d'analyse, de rangement et d'ordre⁴⁰ ». À mots couverts, Baillet voit dans la juxtaposition topographique des minéraux un retour en arrière, c'est-à-dire une simple accumulation dépourvue d'ambition cognitive. Il propose une solution pour retenir deux modalités de subdivision : les départements d'une part, les classes minéralogiques de l'autre.

³⁶ Une fois le *Traité de minéralogie* de Haüy publié, la classification qu'il adopte est la suivante : Substances acidifères terreuses, Substances acidifères alcalines, Substances acidifères alcalino-terreuses, Quartz, Substances combustibles non métalliques, Métaux. René-Just HAÜY, *Traité de minéralogie*, Paris, Louis, an X, 4 vol.

³⁷ AN, F¹⁴, 1301 A.

³⁸ *Journal des mines*, pluviôse an X, vol. XI, n° 65, p. 385-395 + 2 planches.

³⁹ *Ibid.*, p. 385.

⁴⁰ François DAGOGNET, *Le catalogue de la vie. Étude méthodologique sur la taxinomie*, Paris, PUF, 1970.

Pour aménager la partie du premier étage de la Maison des mines consacrée aux collections, il imagine de juxtaposer sur le côté d'une longue galerie des armoires toutes semblables, et préconise qu'elles mesurent 2,5 m de haut, ce qui semble pour lui un compromis satisfaisant entre les bonnes conditions d'observation et les possibilités de présenter un nombre suffisant d'objets. Pour cela, il suggère d'installer dans l'armoire cinq tablettes et d'isoler ainsi de bas en haut d'abord les roches, les pierres, les terres et les sables qui composent la masse du terrain du département, puis les substances terreuses qui se rencontrent pures et isolées dans la masse même du terrain, ensuite les substances acidifères à base terreuse ou alcaline, au-dessus les métaux, les minerais métalliques et les gangues qui les renferment, encore au-dessus les combustibles fossiles (tourbes, bitumes, houilles), enfin les morceaux lithologiques de grande taille. Bien que ce soit de manière factice, l'ordre adopté ici tente de respecter la distribution géographique des minéraux et les catégories des classifications savantes. En plaçant au bas des armoires les roches, les pierres, les terres et les sables qui composent la masse du terrain du département, Baillet suggère une reproduction fidèle à la disposition originale. Cependant, il prend la peine de rappeler que l'analogie avec les configurations du terrain n'est que partielle : ces armoires ne peuvent contenir l'ensemble du réel. Dans cette représentation de la nature, il faut accepter de perdre en détail pour gagner en intelligibilité. C'est à ce prix seulement que cette collection pourra offrir « une grande esquisse du tableau minéralogique de la France ».

Baillet conçoit une sorte de tableau à double entrée : une lecture verticale permet de saisir en un coup d'œil les substances produites par un même département, une lecture horizontale offre un aperçu des substances d'une même classe. Pour donner un panorama des savoirs minéralogiques, l'inspecteur des Mines mobilise des techniques de classement et d'exposition associées à d'autres champs⁴¹. Il vante la facilité avec laquelle il sera possible de se repérer dans un tel système et insiste plus encore sur la pertinence de celui-ci même aux yeux de quiconque chercherait à effectuer une lecture plus économique que minéralogique de cette collection. Selon lui, cette disposition permet de lire la richesse de la France en telle ou telle substance, tout comme la situation minérale de chaque département. Cependant, elle préserve les catégories utilisées par les minéralogistes ; Baillet s'efforce de signaler pour les minéraux des quatre tablettes supérieures la correspondance entre son système et les classes établies par Haüy, le conservateur des collections de minéraux de la Maison des mines. Afin de pouvoir établir des subdivisions, Baillet propose de séparer chaque tablette par quatre gradins, non pas pour justifier une accumulation qui serait contradictoire avec sa conception d'une collection, mais pour, le cas échéant, séparer les terrains de différents ordres. Il propose de consacrer le premier échelon aux roches primitives, le deuxième aux pierres

⁴¹ Jean-Claude PERROT, *Une histoire intellectuelle de l'économie politique (XVII^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1992, p. 30-33.

plus récentes, le troisième aux terrains modernes, le quatrième aux substances « produites, altérées ou vomies par les feux souterrains ».

Cette analogie entre mise en espace des collections et configurations de terrain conduit Baillet à voir dans les lacunes des armoires (les blancs de cette sorte de carte minéralogique) une vertu : il considère que les lacunes visibles dans les armoires signalent de manière très immédiate les substances qui manquent dans le département concerné. Il établit lui-même une comparaison explicite entre le dispositif de classification qu'il imagine et les productions cartographiques : « Se plaint-on que les géographes nous représentent nus et inhabités les sables brûlants de l'Afrique, les terres glacées du cercle polaire, etc., etc. On leur sait gré de cette nudité de leurs cartes, quand elles ont le mérite de la vérité et de l'exactitude ». On retrouve ici le legs de Bourguignon d'Anville qui a éliminé des cartes le recours aux allégories pour ne plus y faire figurer que des données fiables. Pour Baillet, cette « collection sera le tableau minéralogique de la France », la représentation fidèle doit prévaloir sur la répartition équilibrée des objets dans les vitrines, répartition peut-être plus esthétique mais dépourvue d'utilité ; et surtout il établit une analogie visuelle entre le tableau qui répertorie les objets de la collection et la collection elle-même.

Baillet voit ce dispositif comme « un moyen facile de mettre en tableau le catalogue minéralogique de la France » et donne deux planches à titre d'exemple (cf. document n° 2). Le catalogue synoptique qu'il publie propose une reproduction de la collection des objets, les choses étant remplacées par les mots qui servent à les désigner. Baillet est conscient que ce « catalogue synoptique » ne sera qu'un « simple répertoire », et qu'en aucun cas, il ne fera office de traité de minéralogie. Là encore, la différence avec Sage est explicitement posée. Les mots qui terminent le texte de Baillet montrent qu'à ses yeux, un tel outil qui peut suffire à l'homme de la pratique qui inventorie les ressources, n'est pas satisfaisant pour le minéralogiste, même si la classification systématique ne disparaît pas totalement du dispositif d'exposition qu'il a imaginé. Ce projet d'organisation d'une des collections du corps des Mines est parfaitement conforme aux objectifs qui lui sont assignés pendant la Révolution et l'Empire : il concilie les acquis de la minéralogie et les attentes de la « statistique minéralogique », il tente de réunir les principes de l'inventaire et les méthodes de la classification⁴². Même si les dimensions finalement adoptées en l'an VII ont été légèrement modifiées par rapport aux préconisations de Baillet, ce dispositif, qui s'efforce de rendre visible l'organisation des sols, a été appliqué dans ses grandes lignes dans les armoires installées au premier étage de la Maison des mines.

⁴² Isabelle LABOULAIS, « Du 'sein de la terre' aux 'mains du commerce' : la connaissance des richesses minérales diffusée par le *Journal des mines* (1794-1810) », dans Dominique MARGAIRAZ et Philippe MINARD (dir.), *L'information économique, XVI^e-XIX^e siècle, Journées d'études du 21 juin 2004 et du 25 avril 2006*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2008, p. 311-334.

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

V.° SUBSTANCES COMBUSTIBLES.

T. de S. ^t Laurent-de-Pos.	T. de Crolles.	T. de Vaulavey.		T. d'Eybens.			
B. foss. de Praxin.	B. foss. de S. ^t Blaudine.						
H. de Futeville.	H. de la Vache.	H. de la Grande-Draye.	H. de Peichemard.	H. de Sasmel.	H. de Vucropepe.	H. de S. ^t Martin-d'Hères.	H. de N. D. de Vaux.
Anth. de S. ^t Masi.		Anth. de Laval.	Anth. de la Motte.				

IV.° SUBSTANCES MÉTALLIQUES.

Nick. oxy. d'Allemond.	Nick. sulf. d'Allemond.	Cob. oxy. n. d'Allemond.	Cob. arsen. d'Allemond.	Ant. nat. d'Allemond.	Ant. oxy. d'Allemond.	Mang. oxy. arg. d'Arivol.	Z. sulf. de Pellissan.
F. sph. d'Allemond.	F. sph. de Laval.	F. sph. de Vialle.	F. sph. de pierre plate.	F. olig. de d'Allemond.	F. oxy. r. d'Allemond.	F. oxy. hém. d'Arivol.	F. sulf. d'Allemond.
Pl. sulf. de la Gardette.	Pl. sulf. de Vienne.	Pl. sulf. de la Grève.	Pl. sulf. du Pontet.	Cuiv. pyr. d'Allemond.	Cuiv. gris d'Allemond.	Cuiv. carb. bl. de Tressan.	Cuiv. carb. v. de Pellissan.
Arg. nat. de la Gardette.	Arg. nat. en filers d'Allemond.	Arg. nat. en paillette d'Allemond.	Arg. sulf. d'Allemond.	Arg. sulf. sulf. d'Allemond.	Merc. nat. d'Allemond.	Merc. sulf. d'Allemond.	Merc. sulf. de Pellissan.

III.° SUBSTANCES ACIDIFIÈRES.

	Bar. sulf. de Vienne.		Bar. sulf. des Chalanches.	Bar. sulf. d'Oisans.			
Ch. su. d'Allemond.	Ch. su. carb. de Vienne.	Ch. sulf. de Vialle.	Ch. sulf. près de Vialle.	Ch. sulf. de			
Ch. carb. pr. d'Allemond.	Ch. carb. perlés d'Allemond.	Ch. carb. pr. de Vialle.	Ch. carb. conc. de Vialle.			Ch. carb. mé. de Grenoble.	Ch. carb. inv. de Grenoble.

II.° SUBSTANCES TERREUSES.

Asb. de la Gardette.	Asb. d'Oisans.	Asb. d'Allemond.	Asb. des Chalanches.	Ami. d'Allemond.	T. chl. de Marême.	T. chl. de l'Armentière.	T. chl. de la Rivière.
Ax. de la Balme-d'Auris.	Ax. d'Oisans.	Epid. sc. de l'Armentière.	Epid. gran. d'Oisans.	Sph. de S. ^t Christophe.	Sph. d'Oisans.	Psch. d'Oisans.	Psch. de la Rivière.
Anat. de Vaujani.	Gen. d'Oisans.	Gen. des Chalanches.	Feld. blanc des Chalanches.	Feld. de S. ^t Christophe.	Feld. blanc d'Oisans.	Feld. gris d'Oisans.	Feld. rose de la Romanche.
Qu. pr. de la Gardette.	Qu. hy. l. de la Gardette.	Qu. hy. enfum. de la Gardette.	Qu. pr. des Chalanches.	Qu. hy. de Meulan.	Qu. pr. de Meulan.	Qu. ag. de Mazon.	Qu. ag. n. de Mazon.

I.° SUBSTANCES QUI COMPOSENT LA MASSE DU TERRAIN.

Géol. mic. d'Allemond.	Géol. granit. de Pomphile.	Gyp. de Vialle.	Gyp. près de Vialle.	P. calc. comp. de	P. calc. rose de Sassenage.	P. calc. coq. de Causage.	P. calc. coq. des bords de l'Écluse.
Sch. stér. du Mont-Pépit.	Sch. mic. de Pomphile.	Sch. mic. du Col-de-Lans.	S. h. qu. des Chalanches.	Sch. impr. d'Allemond.	Sch. arg. mic. de S. ^t Simphorien.	P. à rasoir des Chalanches.	Sch. arg. de la Romanche.
Ver. de la Durance.	Ver. du Des.	R. amph. sch. des Chalanches.	R. amph. des Chalanches.	R. amph. v. des Chalanches.	Calc. prim. des Chalanches.	Calc. prim. d'Oisans.	Calc. prim. des bords de la Romanche.
Gran. près du Pipet.	Gran. rose de la Romanche.	Gran. des Chalanches.	R. qu. feld. des Chalanches.	Kn. glaud. des Chalanches.	Kn. de S. ^t Simphorien.	Kn. de Hame l'Écluse.	Kn. calc. de la Romanche.

CATALOGUE SYNOPTIQUE DE LA COLLECTION MINÉRALOGIQUE DE LA FRANCE. I.° TABLEAU.

Journal des Mines, N.° 65, page 396.

Arsène Nicolas BAILLET, « Projet d'une distribution méthodique de la collection minéralogique de la France », *Journal des mines*, pluviôse an X, vol. XI, n° 65, p. 396.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

V.° SUBSTANCES COMBUSTIBLES.

T. du pont de Neuilly.			T. du pont de la Calcedr.	T. des fossés de l'Ab. S.° Germain.	T. des Gobelins.	T. du Gros.	T. du Ramilleu.
B. fus. du pont de Neuilly.			B. pyr. de Grenelle.				
Ter. n. comp. de Calvaire.	Ter. n. comp. de Calvaire.						
Soufre du R. de Villetaneuse.							

IV.° SUBSTANCES MÉTALLIQUES.

		Densités ferr. mag. de Montmartre.					
	F. sulf. du Petit-Gentilly.	F. oxy. brun de Montmartre.	F. limoneux de la Muette.	F. limoneux de Meudon.			

III.° SUBSTANCES ACIDIFIÈRES.

Str. sulf. corneille de Montmartre.	Str. sulf. apolline de Montmartre.	Str. sulf. leucite de Montmartre.		F. sil. d'Engliem.	F. sil. de Villetaneuse.	E. min. de Passy.	Fer. sulf. de la Butte-aux-Cailles.
Ch. sulf. trap. de Montmartre.	Ch. sulf. équil. de Montmartre.	Ch. sulf. pr. de Montmartre.	Ch. sulf. lent. de Montmartre.	Ch. sulf. trap. de Sèvres.	Ch. sulf. pr. de Sceaux.	Ch. sulf. lent. de Pantin.	Ch. sulf. trap. de Châtillon.
Ch. carb. spong. de Nanterre.	Ch. carb. lent. de S.° Ouen.	Ch. carb. coner. de Montmartre.	Ch. carb. coner. de Champigny.	Ch. carb. coner. de Belleville.	Ch. sulf. lam. de Sceaux.	Ch. sulf. fibr. de Montmartre.	Ch. sulf. niv. de Châtillon.
Ch. carb. inv. de Neuilly.	Ch. c. mé. de Neuilly.	Ch. carb. inv. de Montmartre.	Ch. carb. inv. de Champigny.	Ch. carb. inv. de Sèvres.	Ch. carb. mé. de Villejuif.	Ch. carb. incr. d'Argueil.	Ch. carb. incr. d'Argueil.

II.° SUBSTANCES TERREUSES.

Qu. systole de Fontenay.				Qu. systole de Vincennes.			
Qu. ag. pyr. de Fontenay.	Qu. ag. stal. de M.° Valérien.	Qu. ag. cach. de Champigny.	Qu. ag. onyx de Champigny.	Qu. ag. pyr. de Sèvres.	Qu. ag. pyr. de Meudon.	Qu. ag. sés. d'Argenteuil.	Qu. ag. sés. de Châtillon.
Qu. pris. de Neuilly.	Qu. leucite de S.° Ouen.	Qu. ag. rés. de S.° Ouen.	Qu. sect. de S.° Ouen.	Qu. lent. de S.° Ouen.			

I.° SUBSTANCES QUI COMPOSENT LA MASSE DU TERRAIN.

Sub. de Fontenay.	Sub. de Montmartre.	Sub. et coq. de Montmartre.	Arg. grise de Montmartre.	Arg. marb. de Montmartre.	Arg. jaune de Montmartre.	Arg. léne de Vanvre.	Arg. verte de Clonart.
Gyp. grossier de Montmartre.	Gyp. comp. de Montmartre.	Gyp. et os. de Montmartre.	Gyp. ornith. de Montmartre.	Gyp. de Belleville.	Gyp. de Sceaux.	Gyp. de Vanvre.	Gyp. de Châtillon.
P.° calc. gros. de Vaugirard.	P.° calc. gros. de Bigneux.	P.° calc. gros. d'Arcueil.	P.° calc. gros. de Vitry.	P.° calc. de Montrouge.	P.° calc. du faubourg S.° Marcou.	P.° calc. gros. de Vanvre.	P.° calc. gros. de Châtillon.
Gr. mic. lepr. de Grenelle.	P.° calc. comp. de Passy.	P.° calc. comp. de S.° Ouen.	P.° calc. comp. de Champigny.	P.° calc. cra. de Sèvres.	P.° calc. cra. de Meudon.	P.° calc. coq. de Châtillon.	P.° calc. coq. de Vanvre.

CATALOGUE SYNOPTIQUE DE LA COLLECTION MINÉRALOGIQUE DE LA FRANCE.

III.° TABLEAU.

Arsène Nicolas BAILLET, « Projet d'une distribution méthodique de la collection minéralogique de la France », *Journal des mines*, pluviôse an X, vol. XI, n° 65, p. 397.

Ce mode d'exposition original n'empêche pas la collection méthodique de se développer de son côté au sein de la Maison des mines. Elle constitue, elle aussi, une collection d'usage puisqu'elle est organisée par Haüy au moment où il rédige son *Traité de minéralogie* qui paraît en l'an X. Cette collection a la particularité de donner « l'état actuel de la minéralogie⁴³ ». Elle est semblable, si ce n'est dans son contenu en tout cas dans sa classification, à celle du Muséum d'histoire naturelle que Haüy organise à partir de 1802. La rigueur de l'organisation et son adéquation avec les catégories des minéralogistes français priment sur toute dimension esthétique. La collection constitue ici un instrument de travail et d'enseignement.

Si axées que ces collections puissent être sur les activités de la Maison des mines, elles sont cependant ouvertes au public. L'*Almanach national* de l'an IX indique que « les salles de la collection de minéralogie sont ouvertes au public les lundis et jeudis, depuis onze heures jusqu'à trois⁴⁴ ». À partir de 1810, la notice de l'*Almanach* introduit une distinction entre les différents « publics ». Outre la mention de l'ouverture au public les lundis et jeudis de 11 heures à 15 heures, les collections sont également accessibles « tous les jours aux mêmes heures pour les étrangers et pour ceux qui désirent étudier⁴⁵ ». Une hiérarchie explicite est posée entre les différents publics qui ont accès aux collections de minéraux de la Maison des mines : celles-ci sont plus largement ouvertes pour les savants que pour les curieux⁴⁶.

Une note, malheureusement non datée, décrit les spécificités de la collection minéralogique de l'administration des mines et souligne « son utilité à la fois scientifique et administrative⁴⁷ ». Elle indique que la Maison des mines abrite une « collection d'étude », présentée comme « plus complète et plus instructive que celle qu'on avoit formé en 1783, lors du premier établissement de l'École des mines et qui existe encore à l'hôtel de la Monnaie⁴⁸ ». Mais cette collection destinée aux savants est complétée par d'autres consacrées aux exploitants, aux ingénieurs et aux administrateurs. Cette note insiste sur les classifications propres aux besoins de chacun, notamment sur l'ordre géographique et statistique qui apparaît comme un outil approprié aux missions de l'administration. La collection est décrite comme « un véritable dépôt d'archives, un recueil de pièces justificatives à l'appui des rapports envoyés par

⁴³ « Discours du Conseil des mines », *Journal des mines*, frimaire an VII, vol. IX, n° 51, p. 173.

⁴⁴ *Almanach national de France, an XI de la République présenté au premier consul par Testu*, Paris, s. d., p. 128. Cette formulation est reprise dans les éditions suivantes.

⁴⁵ *Almanach impérial pour l'an MDCCCX présenté à S.M. l'Empereur et roi par Testu*, Paris, s. d., p. 191. Cette formulation est reprise dans les éditions suivantes.

⁴⁶ Dans sa thèse, Pierre-Yves Lacour donne une analyse très éclairante de la description de la collection proposée en 1802 par W. Blagdon. Cf. Pierre-Yves LACOUR, « La République naturaliste... », *op. cit.*, p. 184-185.

⁴⁷ AN, F¹⁴, 1302 A, « Note sur la collection minéralogique de l'administration des mines », f° 1.

⁴⁸ *Ibid.*

les ingénieurs, à l'appui des concessions, des permissions et des recherches accordées, proposées ou ajournées⁴⁹ ». Elle est « la seule base d'une statistique minéralogique de la France ». Cette note fait état de 80 000 échantillons remplissant plus de 150 armoires⁵⁰. Enfin, elle précise, vraisemblablement pour repousser toute menace de dispersion, que cette

[...] collection doit nécessairement rester affectée à l'administration des mines qui seule a pu la former qui seule peut l'augmenter la compléter presque sans frais et qui d'ailleurs a journellement besoin de la consulter, qu'elle est absolument inséparable des bureaux puisqu'elle fait réellement partie de ses archives⁵¹.

Cette configuration originale qui mêle pratiques administratives et travail savant résiste mal une fois la Maison des mines fermée. Pourtant, tout au long de la période révolutionnaire, les collections de minéraux du corps des Mines se démarquent fortement des autres collections parisiennes, par exemple de celles du Muséum d'histoire naturelle, elles permettent au corps des Mines d'afficher son identité et son expertise.

Le grand partage des collections : savoirs savants / savoirs experts à l'hôtel de Vendôme

Lorsqu'en 1814 l'administration des mines doit impérativement quitter la rue de l'Université, les collections de l'ancienne « Maison d'instruction des mines de la République » sont déplacées à deux reprises en moins d'un an. En 1814, Tonnelier et Lefroy sont d'abord chargés de faire transporter les collections de la rue de l'Université vers le palais du Petit Luxembourg (où elles sont « entassées confusément et sans ordre⁵² ») puis, quelques mois plus tard, alors que la Chambre des pairs a besoin de ces locaux qui lui appartiennent, un second déménagement du Petit Luxembourg vers l'hôtel de Vendôme est organisé⁵³. Ce bâtiment, construit en 1707, est, à cette époque, loué par l'administration des Mines ; son acquisition n'intervient qu'en 1837.

En 1816, une ordonnance royale officialise le retour de l'École des mines à Paris. Lefroy considère que ce texte « coordonne autour de l'école tous les établissements où les ingénieurs puisent l'instruction dont l'État doit recueillir un jour les fruits⁵⁴ ». L'article 4 de ce texte mentionne les collections minéralogique, géologique et économique, la bibliothèque, le dépôt des plans, dessins et modèles, le laboratoire, c'est-à-dire tous les équipements créés en l'an II au sein de la Maison des mines. Désormais pourtant, ils sont uniquement

⁴⁹ *Ibid.*, f° 2.

⁵⁰ *Ibid.*, f° 3.

⁵¹ *Ibid.*

⁵² AN, F¹⁴, 11059, « Rapport à Monsieur le directeur général », le 23 juillet 1817, f° 1.

⁵³ ENSMP, ms. 64, II 269, Lettre du comte Molé à Gillet-Laumont, le 7 août 1815.

⁵⁴ *Ibid.*

dévolus à l'École des mines et coupés de l'administration. C'est sur cette base que Baillet, Duhamel et Lefroy sont chargés par le conseil de l'École royale des mines de formuler quelques propositions sur la meilleure manière à leurs yeux de tirer parti des locaux de l'hôtel de Vendôme, et d'aménager les espaces de savoir nécessaires au bon fonctionnement de cette École. Une salle d'étude et de dessin pour les élèves est placée au rez-de-chaussée ; les collections de minéralogie sont disposées dans sept salles en enfilade au premier étage côté jardin ; la bibliothèque est installée dans les trois salles du rez-de-chaussée, au nord, sur le jardin ; l'une de ces salles sert pour le cours de minéralogie et géologie ; les laboratoires sont construits dans une dépendance. Dans ce nouveau bâtiment, les quatre grandes collections constituées au sein de la Maison des mines subsistent. Les collections méthodiques sont rangées dans des « cages de verre » qui occupent sept pièces du premier étage de l'hôtel de Vendôme, cependant celles-ci sont d'ores et déjà saturées. La collection départementale est, elle aussi, préservée, elle reste rangée dans les armoires vitrées qui occupent huit pièces du même premier étage. Les trois membres de la commission suggèrent de supprimer les doubles de ces armoires de manière à gagner de la place, à pouvoir compléter cette collection, sans envisager pour autant d'augmenter la surface qui lui est consacrée. La collection relative aux pays étrangers est classée dans des armoires occupant quatre pièces du rez-de-chaussée, là aussi toute perspective d'extension paraît conditionnée par la suppression des doubles. Quant aux collections des produits des arts, elles restent encore éparpillées aux différents étages et dans le magasin. La commission préconise de leur attribuer sept petites pièces du premier étage, de manière à ce qu'elles puissent être étudiées après la collection minéralogique de France.

En juin 1819, Brochant de Villiers, qui enseigne la minéralogie et la géologie à l'École des mines, rédige une « Note sur l'état actuel de la collection minéralogique... » dans laquelle il pointe un certain nombre de ses défauts. Selon lui, bien qu'il s'agisse de l'une des plus volumineuses collections qui existent en Europe, « elle n'est pas la plus instructive aux mines dans son état actuel⁵⁵ ». Brochant de Villiers souligne qu'une partie des échantillons actuellement conservés ne sont pas utiles, soit parce qu'ils ont été mal choisis, soit parce qu'ils n'ont pas été accompagnés de notes convenables, soit parce qu'ils sont là « comme en dépôt dans un vaste magasin », qu'ils ne sont ni classés, ni étiquetés de manière méthodique comme cela s'impose pour une collection d'étude. Depuis le départ d'Haüy pour le Muséum en 1802, Tonnelier l'a remplacé et Brochant de Villiers pointe les lacunes de son travail :

Il s'est contenté de ranger séparément chaque nouvel envoi, ceux de minéraux de France, chacun dans l'armoire du département, et les autres dans la longue série des suites provenant de pays étrangers, tant qu'il a eu

⁵⁵ AN, F¹⁴, 11059, « Note sur l'état actuel de la collection minéralogique de l'École des mines et sur le travail qui doit y être fait pour la rendre utile pour l'instruction », par Brochant de Villiers, le 16 juin 1819, f° 1.

de la place disponible et quand il en a manqué, il a catalogué les envois nouveaux, en a numéroté des échantillons et les a remis dans des caisses où la plupart sont encore⁵⁶.

Brochant de Villiers semble juger la présence d'un professeur de minéralogie indispensable pour constituer une collection d'étude, la seule qui vaille à ses yeux. Privé des directives d'un professeur de minéralogie, il considère que le conservateur ne peut prendre l'initiative de créer une collection d'étude et voit son activité bornée « aux fonctions d'un dépositaire⁵⁷ ». On retrouve ici le principe selon lequel, au Muséum d'histoire naturelle par exemple, chaque chaire dispose d'une collection propre. L'organisation de la collection doit donc être déterminée par le professeur en charge du cours correspondant.

En 1819, Brochant de Villiers distingue clairement deux objectifs propres aux collections de minéraux : l'un est scientifique, l'autre administratif. Le premier en fait l'un des supports indispensables à l'étude de la minéralogie, l'autre les regarde comme des outils capables d'éclairer l'administration « dans la décision de plusieurs affaires relatives à ces concessions de mines ou d'usines⁵⁸ ». Or, une collection dont les attentes sont scientifiques implique de constituer plusieurs ensembles : une collection d'espèces minérales, une collection de roches et une collection de terrain qui se trouvent parfois associées et désignées par « collections géologiques », une collection économique, une collection minéralurgique, une collection minéralogique de France. À ces six collections jugées « principales », Brochant en ajoute d'autres caractéristiques de son approche de la discipline : une collection de fossiles, une collection d'espèces minérales suivant la méthode allemande, une collection à l'usage habituel des élèves. Dans l'état des lieux qu'il dresse ensuite, Brochant de Villiers indique que sur les dix collections d'étude, six doivent être créées de toutes pièces (la collection de roches, la collection de terrains, la collection économique, la collection caractéristique, la collection de fossiles et la collection des élèves) et que les quatre autres existent mais doivent être complétées. La collection d'espèces minérales et la collection minéralurgique méritent quant à elles d'être étoffées ; la collection minéralogique de France, que Brochant qualifie aussi de « séries départementales » où les minéraux sont conservés « à l'appui des rapports administratifs⁵⁹ », est présentée comme fort nombreuse et intéressante mais nécessite quelques ajouts ; même la collection minéralogique allemande qui a en grande partie été envoyée de Freiberg et qui apparaît comme la plus satisfaisante doit être légèrement complétée. Brochant de Villiers souligne enfin que se conformer à un tel cadre rend inexploitable 60 000 des

56 *Ibid.*, f° 12.

57 *Ibid.*

58 *Ibid.*, f° 2.

59 *Ibid.*, f° 6.

échantillons actuellement conservés. Ce « surplus⁶⁰ » est constitué par des suites d'échantillons collectés dans des territoires jadis rattachés à l'Empire ou dans d'autres pays, enfin des ensembles de minéraux dépourvus de cohérence et pour la plupart jamais vraiment classés. En écartant cet « amas insignifiant de minéraux », en y sélectionnant des échantillons susceptibles d'enrichir les collections qu'il a redéfinies, Brochant de Villiers suggère la nécessité de disposer de collections systématiques dirigées vers l'étude de la minéralogie.

Dans les projets de Brochant de Villiers, il n'est jamais question du public concerné par les collections de minéraux de l'École des mines, mais l'objectif pédagogique mis en avant dans chacune de ses propositions suffit à exprimer l'importance des collections dans la formation des élèves. La fréquentation régulière des salles où sont exposés les minéraux permet aux futurs ingénieurs de former leur coup d'œil, elle est censée les aider, une fois sur le terrain, à diriger leurs observations. Ce lieu de savoir n'est plus ouvert aux amateurs, il est déconnecté de l'administration des ressources naturelles mais reste ouvert sur l'espace public : il contribue à afficher l'identité savante du corps des Mines dans Paris.

Les collections sont un bon observatoire pour saisir les opérations concrètes qui accompagnent la partition entre les savoirs qui relèvent d'un enracinement pratique (l'art d'exploiter les mines) et ceux qui sont liés à un horizon savant (la science des mines). Elles témoignent de la dimension identitaire des savoirs, non seulement pour le corps dans son ensemble, mais pour les professeurs de l'École des mines dont l'aura s'impose au sein du Paris savant du premier XIX^e siècle⁶¹.

Conclusion

Les collections de minéraux de l'École des mines mettent en lumière un dispositif de mise en forme des savoirs. Celles installées par Sage à l'hôtel de la Monnaie apparaissent comme l'œuvre d'un amateur, elles sont autant destinées aux curieux qu'aux élèves des Mines. Celles constituées à la Maison des mines à partir de 1794 sont essentiellement des collections d'usage qui répondent aux besoins d'acteurs multiples – savants, élèves, administrateurs, ingénieurs –, elles témoignent de la mobilisation des savoirs minéralogiques au service de la valorisation des ressources économiques du pays. Les collections aménagées à l'hôtel de Vendôme en 1814 sont recomposées et repensées en fonction de critères pédagogiques et savants. Elles laissent transparaître la figure du professeur de minéralogie ou de géologie de l'École des mines derrière la conception de la collection. Ces trois façons de concevoir des collections de minéraux n'accordent pas la même importance aux dispositifs d'exposition. Le

⁶⁰ *Ibid.*, f° 10.

⁶¹ Soraya BOUDIA, Anne RASMUSSEN, Sébastien SOUBIRAN (dir.), *Patrimoine et communautés savantes*, Rennes, PUR, 2009.

projet de Baillet est le seul qui tente de donner une valeur heuristique à la mise en collection, à l'organisation des objets dans l'espace. Le manque de sources limite le déploiement de l'enquête du côté des techniques de visualisation, sauf à questionner les raisons de l'absence de représentations figurées de ces collections que l'on pourrait rapprocher de l'abstraction croissante qui accompagne les évolutions de la minéralogie au tournant du XVIII^e et du XIX^e siècle, les travaux de cristallographie d'Haüy en témoignent.

Nourrie par les propositions de l'anthropologie des savoirs, cette étude s'insère aussi dans les perspectives ouvertes par l'archéologie des savoirs urbains⁶². Elle montre comment l'élaboration des territoires intellectuels met en lumière des identités savantes et des polarisations temporaires de l'espace urbain autour « d'archipels savants⁶³ ». Le partage de la collection de Sage entre les collections publiques existantes en témoigne. À la mort de son auteur, les objets qu'il avait rassemblés à l'hôtel de la Monnaie et cédés à l'État sont partagés entre l'École des mines et le Muséum d'histoire naturelle. Le Musée des mines ne survit pas à son créateur⁶⁴. Écrite du point de vue des échantillons et de leur circulation, l'histoire des collections de minéraux de l'École des mines ne fait pas apparaître « un monde d'objets réglés par des lois universelles dont la puissance s'impose à tous⁶⁵ », elles témoignent au contraire de la dimension identitaire de la mise en collection des savoirs.

⁶² Stéphane VAN DAMME, « Les sciences humaines à l'épreuve de la ville : les enjeux d'une archéologie des savoirs urbains (XVII^e -XX^e siècle) », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 12, 2005, p. 3-15.

⁶³ Stéphane VAN DAMME, *Paris, capitale philosophique de la Fronde à la Révolution*, Paris, Odile Jacob, 2005, p. 27-31 ; *Métropoles de papiers. Naissance de l'archéologie urbaine à Paris et à Londres (XVII^e -XX^e siècles)*, Paris, Belles Lettres, 2012.

⁶⁴ À la mort de Sage, en 1824, le projet de fusionner sa collection avec celle de l'École des mines est évoqué. Le 22 avril 1825, le directeur général des Ponts et Chaussées et des Mines décide de mettre la collection de Sage à la disposition de l'École des mines, exception faite de 466 échantillons de minéraux destinés au Muséum d'histoire naturelle. AN, F¹⁴, 11059, Lettre du Conseil de l'École royale des mines, le 18 mai 1825. Pour plus de détails, on verra AdM, AA3 (1824-1826) et AA4 (1824-1827).

⁶⁵ Bruno LATOUR, « Les mille aventures de la connaissance objective », préface à la traduction française du livre *Objectivité* de L. Daston et P. Galison, Dijon, Presses du réel, Fabula, 2012, p. 7.

*MAX MÜLLER (1823-1900), DE L'ÉDITION TEXTUELLE DU
RIG VEDA À L'HISTOIRE COMPARÉE DES RELIGIONS*

Guillaume DUCŒUR

Ce n'est pas la sagacité ni le savoir qui manquaient à De Brosses et à Fréret ; il leur manquait deux choses : un terme de comparaison pour classer les faits qu'ils avaient observés, et un instrument de précision pour rendre les observations plus sûres et plus complètes. La découverte du sanscrit vint fournir l'un et l'autre¹.

Au cours de la première moitié du XIX^e siècle, les études européennes menées sur la langue sanskrite, et notamment sur le sanskrit rigvédique, permirent non seulement de confirmer l'intuition du philologue Marc Zuerius van Boxhorn (1602-1653) quant à la parenté d'un certain nombre de langues (grec, latin, persan, langues germaniques) issues d'une langue mère, que ce savant hollandais avait, en son temps, nommée « langue scythique », tout en y adjoignant d'autres langues, mais encore de fonder définitivement la discipline scientifique qu'est la grammaire comparée, en déterminant les lois qui régissent les mutations consonantiques de toutes ces langues sœurs, héritières d'un fonds commun linguistique, dès lors, appelé indo-européen. Or, la classification des langues par familles, calquant la méthode classificatoire des espèces en sciences naturelles, fut à son tour empruntée par les savants qui portèrent leur attention sur la diversité des religions que l'humanité avait produite tout au long de son histoire. Aussi l'Inde n'a-t-elle pas seulement fourni aux linguistes une langue archaïque : elle a également procuré à ces savants du XIX^e siècle « un terme de comparaison » et « un instrument de précision », pour reprendre les termes du linguiste Michel Bréal (1832-1915), dans le domaine de l'étude des religions. Elle a participé ainsi à la mise en place de nouvelles disciplines : la mythologie comparée et l'histoire comparée des religions.

¹ Michel BRÉAL, *De la méthode comparative appliquée à l'étude des langues*, leçon d'ouverture du cours de grammaire comparée au Collège de France, Paris, Germer Baillière, 1864, p. 5.

Durant cette période de transmission de méthodes et de savoirs, Friedrich Maximilian Müller² fut assurément, en Europe, l'un des maillons importants qui contribua à la naissance de l'histoire comparée des religions, dans un contexte politique et colonialiste difficile et tendu, notamment entre le pouvoir britannique et l'Inde à partir de 1857, date de la Révolte des Cipayes, doublé des invectives des ministres des Églises chrétiennes n'acceptant aucunement les études comparatives entre le christianisme et les autres religions qui remettaient en cause la Révélation biblique. Mais pour parvenir à ces nouvelles mises en équation, il convenait d'établir des éditions imprimées des nombreuses sources manuscrites de l'Iran préislamique, de l'Inde védique et de la Chine ancienne, de déchiffrer leur langue archaïque, d'en comprendre le sens et d'expliquer le fondement des doctrines religieuses qu'elles renfermaient. C'est ce à quoi s'attela M. Müller en travaillant durant vingt-neuf années à la première édition complète du *Rg Veda*³, considéré alors comme le plus ancien monument littéraire de l'Inde et, *a fortiori*, de la sphère indo-européenne, accompagnée du commentaire exégétique de Sāyaṇa (XIV^e siècle). Ce long travail d'éditions, de déchiffrements et de traductions aboutit à ce que le monde fut enfin rond, selon l'expression de l'indianiste Sylvain Lévi (1863-1935), professeur au Collège de France.

Il n'est guère possible d'exposer ici l'extrême complexité des relations que sut tisser Max Müller au cours de sa vie, tant avec les linguistes, les philologues, les indianistes, les historiens ou encore les savants des sciences naturelles et physiques de toute l'Europe qu'avec les poètes, les philosophes et politiques européens et indiens. C'est pourquoi, nous nous limiterons à la présentation des circonstances historiques qui amenèrent Max Müller à entreprendre la première édition complète du *Rg Veda* suivie de son commentaire médiéval de Sāyaṇa. Ce travail monumental influença l'ensemble de ses recherches⁴ et le conduisit à énoncer des théories aussi bien sur le langage et la mythologie (maladie du langage et solarisme) que sur l'origine et le développement de la religion (hénouthéisme). À plus d'un titre, Max Müller, bien

² Sur la vie de M. Müller voir George HARRIS, *Notice sur la vie et les ouvrages de M. Max Müller, professeur à l'Université d'Oxford, membre correspondant de l'Institut de France*, Paris, A. Durand et Pedone Lauriel, 1867 ; Max MÜLLER, *My autobiography, a Fragment*, New York, Charles Scribner's Sons, 1901 ; Georgina Adelaide MÜLLER, *The Life and Letters of the Right Honourable Friedrich Max Müller*, 2 vol., Londres, Longmans, Green and Co, 1902 ; Nirad Chandra CHAUDHURI, *Scholar extraordinary: the life of professor the Rt. Hon. Max Müller*, Londres, Chatto and Windus, 1974 ; Lourens VAN DEN BOSCH, *Friedrich Müller: a Life Devoted to the Humanities*, Leyde, Brill, 2002 ; Jon STONE, *The Essential Müller on Language, Mythology and Religion*, New York, Palgrave Macmillan, 2002.

³ Le « Savoir des strophes », anthologie de 1017 hymnes composés au cours du II^e millénaire av. J.-C. dans la région du Pendjab actuel.

⁴ Ronald Wesley NEUFELDT, *F. Max Müller and the Rig-Veda: a study of its role in his work and thought*, Calcutta, Minerva, 1980.

loin du courant romantique des générations précédentes⁵, peut être considéré comme le fondateur de la discipline de l'histoire comparée des religions visant, non pas à proposer des histoires juxtaposées de religions, mais à comprendre et à définir la religion et ses composantes comme production ou fabrication de l'esprit humain. Aussi, pour le savant d'Oxford, les textes religieux se révélaient être incontournables et se devaient d'être édités, traduits, étudiés et confrontés, « *if we want to know what kind of creature homo sapiens is*⁶ ».

L'édition textuelle du *Rg Veda* : Paris, Oxford, Strasbourg

Dès ses classes à la Nicolaischule de Leipzig, Max Müller, alors âgé de quinze ans, prit conscience de l'importance de la découverte des parentés entre le grec, le latin, le sanskrit et les langues modernes de l'Europe. Mais il comprit surtout qu'il était possible grâce aux lois de Rasmus Rask (1787-1832) et de Jacob Grimm (1785-1863) de saisir les mécanismes du langage qui aboutirent aux changements phonétiques de ces langues inscrites dans l'histoire de l'humanité :

Je me rappelle encore une leçon de notre professeur, M. Klee, à la Nicolaischule à Leipzig ; il ne se bornait pas à nous montrer les ressemblances frappantes entre un certain nombre de mots saillants du grec, du latin, et même du sanskrit, langue alors à peu près inconnue ; il écrivait au tableau noir les équations Zeus = Dyaus, Θεός = Deva. Il nous expliquait aussi avec quelle étonnante régularité les mots sanskrits, grecs et latins se retrouvaient en allemand, modifiés conformément à la loi de Grimm. 'Cela est-il possible ?' disions-nous. Les noirs habitants de Bénarès, – qui, à nos yeux de petits écoliers allemands, étaient de purs nègres, – auraient parlé une langue semblable à celles d'Homère et de Virgile ! Pour père et pour mère, ils auraient eu les mêmes mots que nous ! Et notre langue continuerait si bien la leur qu'étant donné certaines règles phonétiques, on pourrait presque deviner comment les anciens riverains de l'Indus et du Gange disaient père, mère, sœur, frère. [...] C'était pour nous autant de révélations, comme une rénovation de l'histoire du monde⁷.

⁵ Müller appartenait à la nouvelle génération de chercheurs scientifiques formée par les meilleurs philologues allemands, français et britanniques de son époque. À la différence de Lamartine qu'il avait rencontré à Paris, il était peu admiratif des œuvres de la littérature sanskrite classique qu'il regardait comme « des curiosités littéraires, rien de plus ; on conçoit qu'elles aient charmé les heures de loisirs d'un William Jones ou d'un Colebrooke ; elles ne pouvaient faire l'étude d'une vie. », M. MÜLLER, *Origine et développement de la religion étudiés à la lumière des religions de l'Inde : leçons faites à Westminster Abbey*, traduites de l'anglais par J. Darmesteter, Paris, C. Reinwald et Co, 1879, p. 132. De même, sa méfiance était grande envers les non-spécialistes des langues indo-iraniennes qui détournaient inévitablement le sens premier des textes afin d'étayer leur propre doctrine philosophique : « Où le mal commence, c'est quand des philosophes qui ne sont pas des savants de profession, s'emparent pour leurs propres constructions des travaux des philologues sur le sanscrit, le zend ou les langues classiques. Là est le vrai danger. », *ibid.*, p. 77-78.

⁶ Lettre du 24 avril 1883 adressée à E. Renan. G. A. MÜLLER, *op. cit.*, vol. 2, p. 147.

⁷ M. MÜLLER, *Nouvelles études de mythologie*, trad. par Léon Job, Paris, F. Alcan, 1898, p. 223-224.

Dès lors, la conviction qu'à la lecture des sources textuelles dont l'histoire avait permis la conservation, il était possible de remonter le cours de la pensée des hommes, ayant parlé l'une de ces langues-filles, ne fit que croître durant ses études à l'université de Leipzig où il apprit l'hébreu, l'arabe et le sanskrit, sous la direction de Hermann Brockhaus (1806-1877), puis à l'université de Berlin où il suivit les cours de persan de Friedrich Rückert (1788-1866) et de grammaire comparée de Franz Bopp (1791-1867). À cette époque, en Europe, il n'était guère possible de poursuivre l'étude des langues anciennes, notamment celles relevant de la sphère linguistique indo-iranienne, sans venir à Paris afin d'y suivre l'enseignement délivré par les professeurs du Collège de France. Tout comme son maître Franz Bopp s'était mis à l'école d'Antoine-Isaac Sylvestre de Sacy (1758-1838) en 1812, Müller se mit à celle d'Eugène Burnouf (1801-1852), spécialiste des langues indo-iraniennes et père de la bouddhologie européenne, qu'il rencontra pour la première fois le 20 mars 1845⁸. Cette entrevue fut décisive dans l'orientation de ses recherches scientifiques car, si Max Müller avait quelque attirance pour l'étude de la philosophie upanişadique et qu'il avait osé dire à E. Burnouf qu'il jugeait les hymnes ṛgvédiques « *very stupid* », il ne tarda pas à saisir toute l'urgence d'une édition du *Rg Veda* telle que la formulait son nouveau maître : « *We know what is in the Upanishads, but we want the Hymns and their native Comment⁹.* »

Dans les années 1840, en effet, l'indianisme n'avait guère encore beaucoup progressé dans l'étude du *Rg Veda*. Pourtant, depuis le XVII^e siècle, les missionnaires chrétiens, installés dans les différents comptoirs commerciaux européens en Inde, avaient averti les bibliothécaires royaux que les brāhmanes détenaient un livre fort ancien, le *Veda*, auquel ils n'avaient pu avoir accès à la différence des *Purāna*, textes sectaires datant de la période médiévale. Au XVIII^e siècle, Voltaire pensa pouvoir attaquer la doctrine chrétienne en lui opposant enfin l'enseignement de l'*Ezour vedam*¹⁰ qu'il proclamait être l'ouvrage le plus ancien de l'Inde. Mais ce texte se révéla n'être qu'un faux, rédigé en Inde par des missionnaires chrétiens dans le but de réfuter les croyances des brāhmanes afin de faire progresser l'évangélisation des Indiens. Quant au français Abraham Hyacinthe Anquetil-Duperron (1731-1805), qui séjourna en Inde de 1754 à 1762, il ne parvint à obtenir par l'intermédiaire de la communauté des Pārsis de Bombay que la traduction persane des *Upaniṣad* réalisée par Dārā Shikōh (1615-1659), fils aîné de l'empereur moghol Shāh Jahān (1592-1666), dont il publia

⁸ G. A. MÜLLER, *op. cit.*, vol. 1, p. 33.

⁹ M. MÜLLER, *My autobiography, op. cit.*, p. 169.

¹⁰ *L'Ezour-Vedam ou ancien commentaire du Vedam, contenant l'exposition des opinions religieuses et philosophiques des Indiens, traduit du sanskretan par un Brame*, 2 vol., Yverdon, D. Felice, 1778. Cet *Ezour Vedam* fut traduit en allemand dès l'année suivante. Sur cette imposture voir J. CASTETS, *L'Ezour Vedam de Voltaire et les pseudo-Védams de Pondichéry : Voltaire et la mystification de l'Ezour Vedam, découverte des pseudo Védas de Pondichéry*, Pondichéry, Imprimerie Moderne, 1935.

une traduction latine¹¹ dès 1801 à Strasbourg¹². Ce furent Antoine-Louis Polier (1741-1795), Robert Chambers (1737-1803), Williams Jones (1746-1794) et Henri Thomas Colebrooke (1765-1837) qui, attachés à l'East India Company, réunirent sur le sol indien un grand nombre de manuscrits du *Veda* qui furent par la suite déposés au British Museum, à la bibliothèque de l'East India Company de Londres et à la Bodleian Library d'Oxford. Dans son *Essay on the Vedas*¹³, H. Th. Colebrooke fut certainement le premier à donner une description du *Rg Veda* et à proposer une traduction anglaise d'un choix d'hymnes dont la langue archaïque lui résistait en de nombreuses occurrences. Durant les trois premières décennies du XIX^e siècle, la plupart des savants européens n'eurent accès aux religions de l'Inde qu'à travers les leçons régulières que l'indianiste britannique publia durant son séjour en Inde puis après son retour à Londres en 1815. Victor Cousin (1792-1867), qui ne pouvait lire les textes originaux, avouait en 1829, lors de ses cours portant sur les doctrines hindoues : « la philosophie indienne est pour moi à peu près toute entière dans les Mémoires de M. Colebrooke, insérés de 1824 à 1827 dans les premiers volumes des *Transactions de la Société Asiatique de Londres*¹⁴. »

Il fallut alors attendre vingt-cinq ans pour que l'élève de Fr. Bopp, Friedrich August Rosen (1805-1837)¹⁵, qui fut sollicité, lors de la fondation de l'Université de Londres en 1827, pour occuper la chaire de langues orientales, édît en 1830 une traduction latine de sept hymnes (*sūkta*) tirés du *Rg Veda*¹⁶ d'après un manuscrit d'A.-L. Polier conservé au British Museum¹⁷. Conscient qu'une édition complète du texte sanskrit accompagnée d'une traduction, d'un commentaire suivi et d'un index des mots restait à faire, il décida, dès 1830, de réaliser cet important projet. En Inde, le pasteur John Stevenson (1798-1858)¹⁸,

11 *Oupnek'bat (id est, secretum tegendum) : opus ipsa in India rarissimum, continens antiquam et arcanam, seu theologiam et philosophicam, doctrinam, à quatuor sacris Indorum libris, Rak Beid, Djedjr Beid, Sam Beid, Athrban Beid, excerptam ; Adverbium, è Persico idiomate, Samskreticis vocabulis intermixto, in Latinum conversum ; Dissertationibus et Annotationibus, difficiliora explanantibus, illustratum : studio et opera ANQUETIL DUPERRON, Tomus I-II, Argentorati, Levrault, 1801-1802.*

12 Sur le pré-indianisme des XVII^e et XVIII^e siècles, voir en dernier lieu Urs APP, *The Birth of Orientalism*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2010.

13 Henri Thomas COLEBROOKE, « On the Védas, or Sacred Writings of the Hindus », *Asiatick Researches: or, Transactions of the Society instituted in Bengal, for inquiring into the History and Antiquities, the Arts, Sciences and literature of Asia*, vol. 8, Londres, 1805 (= *Miscellaneous Essays* by H. T. COLEBROOKE, vol. 1, Londres, W. H. Allen and Co, 1837, p. 19-36).

14 Raymond SCHWAB, *La Renaissance orientale*, Paris, Payot, 1950, p. 104.

15 Au sujet de sa biographie, voir JULES BARTHÉLÉMY SAINT-HILAIRE dans *Biographie universelle (Michaud) ancienne et moderne*, nouvelle édition, t. 36, Paris, C. Desplaces, s. d., p. 482-483.

16 *Rig-Vedae Specimen*, edidit Fredericus ROSEN, Londini, impensis Joannis Taylor, 1830.

17 Voir la lettre de F. A. Rosen adressée de Londres à Franz Bopp en date du 26 février 1830 dans Salomon LEFMANN, *Franz Bopp, sein leben und seine Wissenschaft, Mit dem Bildnis Franz Bopps und einem Anhang : Aus Briefen und anderen Schriften*, Berlin, G. Reimer, 1891, p. 191*.

18 Philip CONSTABLE, « Scottish Missionaries, 'Protestant Hinduism' and the Scottish Sense of Empire in Nineteenth- and Early Twentieth-century India », *The Scottish Historical Review*, vol. 86,

qui rejoignit la mission écossaise de Bombay en 1823 et qui plus tard devint président de la Royal Asiatic Society de Bombay, publia en 1833 le texte sanskrit, suivi d'une traduction en anglais, des trente-cinq premiers hymnes du *R̥g Veda*¹⁹. Cette traduction fut vivement critiquée par Otto Böhtlingk (1815-1904) qui, s'il pouvait accepter que J. Stevenson pût être un bon missionnaire, considérait ce dernier comme un mauvais sanskritiste²⁰. Mais ce genre de publication n'était pas pour inquiéter le jeune prodige F. A. Rosen. Celui-ci se démit de sa charge d'enseignement et devint secrétaire de la Royal Asiatic Society de Grande-Bretagne²¹ afin de se consacrer exclusivement à cette édition inédite. Malheureusement, de santé fragile depuis sa plus tendre enfance et s'étant épuisé à la tâche, il mourut à l'âge de trente-deux ans, en 1837, sans avoir achevé sa monumentale œuvre basée sur la lecture de deux manuscrits du *R̥g Veda*, l'un conservé à la bibliothèque de l'East India House de Londres, l'autre provenant de la collection privée de R. Chambers. Tous les indianistes européens apprirent avec beaucoup de tristesse sa disparition et ses amis publièrent, en 1838, le travail qu'il avait néanmoins déjà accompli : l'édition des cent vingt et un premiers hymnes en une écriture indienne (nāgarī) non accentuée, leur transcription en lettres latines, leur traduction en latin « précise et serrée²² » et des notes jusqu'à l'hymne trente-deux²³. Ses amis français, E. Burnouf, et anglais, Horace Hayman Wilson (1785-1860), le premier Boden Professor of Sanskrit de l'Université d'Oxford, avaient pensé poursuivre l'édition de la plus ancienne composition de l'Inde. Mais, accablés eux-mêmes par de longs travaux d'éditions et de traductions de sources sanskrites, ils durent se résigner. En 1845, E. Burnouf retrouva l'espoir de voir, un jour, édité le *R̥g Veda*. En effet, il venait d'accorder un entretien à un jeune allemand, élève également de Fr. Bopp²⁴, dont il apprécia très vite les capacités intellectuelles et linguistiques. Ce fut donc à Max Müller, son élève de cœur, qu'il confia personnellement cette longue et difficile tâche d'une édition intégrale que l'Europe savante attendait avec impatience depuis plus d'un siècle :

2007, n° 222, p. 278-313 ; Mitch Numark, *Translating Dharma: Scottish Missionary-Orientalists and the Politics of Religious Understanding in Nineteenth-Century Bombay*, *The Journal of Asian Studies*, vol. 70, 2011, n° 2, p. 471-500.

19 *Trividya trigunātmikā, 1 bhāga, The Threefold Science; śukta 1-35 of the first mandala of the R̥gveda, with Sanskrit notes* by John STEVENSON, Bombay, Printed at the American Mission Press, 1833.

20 Otto BÖHTLINGK, *Sanskrit-Chrestomathie*, St. Petersburg, Gedruckt bei der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften, 1845, p. VII-VIII.

21 *The Royal Asiatic Society: its History and Treasures*, published in Commemoration of the Sesquicentenary Year of the Foundation of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland, edited by Stuart SIMMONDS and Simon DIGBY, Leyde, E. J. Brill, 1979.

22 Louis RENO, *Les maîtres de la philologie védique*, Paris, P. Geuthner, 1928, p. 3.

23 *R̥gveda-Sambhita, liber primus, sanskritè et latinè*, édité par Fredericus ROSEN, Londres, W. H. Allen and Co, 1838.

24 Sur les études védiques en Allemagne voir Pascale RABAULT-FEUERHAHN, *L'archive des origines. Sanskrit, philologie, anthropologie dans l'Allemagne du XIX^e siècle*, Paris, Cerf, 2008.

I [Müller] carefully attended his [Burnouf] lectures, which were on the Hymns of the *Rig-veda* and opened an entirely new world to my mind. We had the first book of the *Rig-veda* as published by Rosen, and Burnouf's explanations were certainly delightful. [...] I never can adequately express my debt of gratitude to him. He was of the greatest assistance to me in clearing my thoughts and directing them into one channel. 'Either one thing or the other,' he said. 'Either study Indian philosophy and begin with the *Upanishads* and *Sankara's commentary*, or study Indian religion and keep to the *Rig-veda*, and copy the Hymns and *Sayana's commentary*, and then you will be our great benefactor.' A great benefactor! That was too much for me, a mere dwarf in the presence of giants. But Burnouf's words confirmed me more and more in my desire to give myself up to the *Veda*²⁵.

L'engagement de Müller dans ce travail d'édition fut total. Il dura vingt-neuf ans. Il commença par la tâche la plus ingrate et la plus épuisante, celle de recopier les manuscrits du *Rg Veda* et du commentaire de Sāyaṇa conservés à la Bibliothèque royale de Paris. E. Burnouf lui confia également ses propres manuscrits et copies tout en l'exhortant à ne pas fumer en leur présence, car le savant français ne supportait aucunement l'odeur du tabac. Müller s'astreignit à un emploi du temps drastique, retrouvant celui qu'il avait connu à la Nicolaischule²⁶. Il se levait à cinq heures du matin et recopiait pendant trois ou quatre heures les manuscrits védiques. Cependant, pour subsister financièrement, il se vit obligé d'effectuer des copies de textes sanskrits pour des amis et des savants parisiens tel le baron d'Eckstein (1790-1861)²⁷. La solution qu'il trouva, afin de ne pas amputer le temps qu'il consacrait à l'étude du *Rg Veda*, fut de ne dormir qu'un jour sur deux. Ainsi honorait-il ses commandes en travaillant tout le jour et une nuit sur deux, ne s'accordant alors que deux heures de sommeil. Lorsqu'il acheva de recopier le premier huitain²⁸ (*aṣṭaka*) du *Rg Veda*, il s'aperçut, après relecture, qu'il avait commis des fautes de copie. Ses yeux, sollicités à outrance, avaient parfois sauté une ligne ou en avaient doublé une, du fait de la répétition de substantifs marqués de la même flexion nominale dans les commentaires de Sāyaṇa. C'est pourquoi l'astucieux Allemand décida d'utiliser des feuillets de papier pelure afin de calquer le texte sanskrit et ainsi d'éviter les inéluctables erreurs imputables même au meilleur des copistes. Le 11 juin 1845, il écrivit à sa mère, qui résidait à Leipzig, que ses études, sur le plus ancien et le plus important livre de l'Inde, l'accaparaient jour et nuit au grand dam de son portier qui s'en plaignait et fit circuler des rumeurs étranges au sujet de ce « Monsieur Max » qui, au matin, ne buvait pas de café,

²⁵ M. MÜLLER, *My autobiography*, *op. cit.*, p. 169 et 178.

²⁶ G. A. MÜLLER, *op. cit.*, vol. 1, p. 11.

²⁷ *Ibid.*, p. 38.

²⁸ Les 1017 hymnes du *Rg Veda* sont divisés soit en huit parties (*aṣṭaka*), soit en dix livres (*maṇḍala*).

qui, au soir, ne mangeait que deux petits pains secs et qui, en journée, écrivait en hébreu²⁹ !

La question, qui se posa bien vite au jeune Allemand, fut de convaincre un éditeur qui acceptât de publier six volumes de mille pages chacun, entièrement recouvertes d'écriture indienne que seul un très petit cercle de savants européens seraient à même de lire et donc d'acheter. Il lui fallait également trouver des fonds financiers très importants pour mener à bien cette édition inédite. Alexander von Humboldt (1769-1859), qui fut nommé président de la Société de géographie en cette année 1845, sollicita le roi de Prusse, Friedrich Wilhelm IV (1795-1861) dans ce but. Malgré cet appui considérable, le projet de faire éditer le *R̥g Veda* par les imprimeurs allemands n'eut aucune suite. Dans une lettre datée du 8 décembre 1845, en provenance de Berlin, Humboldt lui conseilla d'accepter soit l'offre d'O. Böhtlingk, soit celle de H. H. Wilson. La proposition de publier l'édition du *R̥g Veda* à Saint-Petersbourg avait émané non pas de l'Académie impériale des sciences³⁰ mais d'O. Böhtlingk lui-même qui, sans attendre la réponse de Müller, avait annoncé à l'Académie la publication prochaine du *Veda* par ses soins, « conjointement avec Monsieur Müller de Paris³¹ ». Bien que ce dernier ne reçût jamais directement de l'Académie ni proposition ni garantie³², O. Böhtlingk le pressait de lui envoyer son travail et lui assurait qu'il ferait également venir de Londres et de Berlin d'autres manuscrits du *R̥g Veda* et du commentaire de Sāyaṇa. E. Burnouf et Theodor Goldstücker (1821-1872) conseillèrent à M. Müller de renoncer à travailler avec O. Böhtlingk qu'ils savaient être déjà fâché avec Fr. Bopp³³. Aussi le savant sanskritiste de Saint-Petersbourg ne pardonna-t-il jamais à Max Müller d'avoir refusé de publier avec lui le *R̥g Veda* et son

²⁹ M. MÜLLER, *My autobiography, op. cit.*, p. 179-180.

³⁰ Fondée en 1724 par Pierre le Grand (1672-1725), l'Académie impériale des sciences de Saint-Petersbourg fut, au cours du XIX^e siècle, un haut lieu de recherche dans tous les domaines scientifiques, notamment en philologie. Rattaché à l'Académie dès 1842, Böhtlingk y publia le célèbre *Sanskrit-Wörterbuch* en sept volumes de mille pages chacun (1853-1875) qui lui demanda près de vingt-cinq années de travail. Pour les années 1840, voir les *Mémoires de l'Académie Impériale des Sciences de Saint-Petersbourg, avec l'Histoire de l'Académie*, série 6.

³¹ G. A. MÜLLER, *op. cit.*, vol. 1, p. 43.

³² *Ibid.*, p. 47-48.

³³ Bien que personne ne semblât avoir la détermination, ni les moyens financiers de pourvoir à l'édition de ce monument de l'Inde védique, la concurrence entre les nations, notamment dans le domaine de la grammaire comparée, était de mise à cette époque, comme en témoigne M. Bréal en son temps, moins de vingt ans après les faits : « Ai-je besoin de dire que nous ne devons nous laisser devancer par aucun peuple étranger dans ces belles études ? Nos traditions les plus récentes s'y opposent. À côté du nom de Humboldt et de Grimm, l'Europe savante place le nom immortel d'Eugène Burnouf. C'est là, pour son pays, un engagement aussi bien qu'un titre d'honneur. Nous nous devons à une science que nous avons le droit de regarder en partie comme française ». M. BRÉAL, *op. cit.*, p. 23.

commentaire. Ce fut donc vers l'Angleterre que se tourna l'étudiant parisien qui débarqua à Londres, en juin 1846, sous une pluie battante³⁴.

Il fallut encore une année entière de négociations pour que Müller, appuyé par H. H. Wilson et surtout par le chevalier von Bunsen (1791-1860), alors ambassadeur de Prusse en Angleterre, obtînt enfin l'accord financier³⁵ de la puissante East India Company pour la publication de l'édition du *Rg Veda*, accompagné du commentaire intégral de Sāyana. Après avoir compulsé les manuscrits, conservés à la bibliothèque de l'East India House et dans des collections privées, et dont la qualité dépassait de loin celle des manuscrits de Paris, après en avoir confronté les variantes et vérifié la conformité des passages tirés de textes sanskrits cités par Sāyana dans son commentaire, Müller acheva le premier volume à l'automne 1847. Le 18 octobre, il envoyait les premières épreuves à E. Burnouf qui, dans une lettre datée du 9 novembre, lui communiqua toute son admiration pour le travail réalisé, l'avancée certaine de la science mais aussi la finesse de la typographie indienne³⁶. Une fois achevées les nombreuses relectures des épreuves pour lesquelles l'imprimeur de l'université d'Oxford avait dû utiliser pas moins de trois cents caractères différents afin d'imprimer la totalité des ligatures propres à l'écriture indienne, le premier volume (1.1.1 à 1.8.24-26³⁷) de 1020 pages in-quarto parut à la fin d'octobre 1849³⁸. Ce fut pour Max Müller un véritable succès qui lui assura, auprès des indianistes européens, une notoriété certaine et définitive. Il venait de faire imprimer, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, le premier huitain du *Rg Veda*³⁹, un ensemble de 121 hymnes, ainsi que son long commentaire médiéval. Il ne lui restait plus qu'à poursuivre ce travail d'édition, c'est-à-dire de préparer pour l'impression les sept aṣṭaka suivants ne contenant pas moins de 896 hymnes ! Si la réalisation hors norme de ce premier volume ne fut due qu'à la seule abnégation de Max Müller, alors âgé de 26 ans, qui travailla sans relâche durant cinq années, elle est aussi le résultat d'un petit réseau de savants qui avaient à cœur de voir paraître, un jour, une telle édition à

34 G. A. MÜLLER, *op. cit.*, vol. 1, p. 48.

35 La première édition en six volumes, tirée en cinq cents exemplaires, aura coûté à l'East India Company et au gouvernement britannique 7 500 livres sterling.

36 *Ibid.*, p. 67.

37 Division du *Rg Veda* en aṣṭaka, adhyāya et varga.

38 *Rig-Veda-Sambhita, the Sacred Hymns of the Brahmans, together with the Commentary of Sayanacharya*, edited by Dr. Max Müller, volume I, published under the patronage of the Honourable the East-India-Company, Londres, W. H. Allen and Co, 1849 (désormais *RVS* suivi du numéro du volume et de l'année d'édition). Double satisfaction en ce mois d'octobre 1849, puisque E. Burnouf lui annonçait le jeudi 25 que l'Institut de France lui accordait le prix Volney pour son ouvrage sur la philologie comparée indo-européenne.

39 Les brāhmanes possédaient bel et bien des manuscrits et, régulièrement, faisaient faire des copies au fur et à mesure de la détérioration des précédents, mais seules avaient autorité la récitation orale des hymnes du *Rg Veda* par des brāhmanes spécialisés et leur transmission mnémotechnique de maître à élève dans les écoles brāhmaniques.

partir de laquelle indianistes et linguistes pourraient se lancer sérieusement dans de nouvelles recherches comparatives :

L'édition monumentale de Max Müller apportait enfin, introduit par de savantes préfaces, un texte du Rk que consolidait la double garantie littérale du padapāṭha⁴⁰ et du commentaire, avec, même, cette élégance suprême d'un semblant de critique textuelle. Il était possible dès lors de se mesurer avec un document sûr, qui semblait relever de toutes les méthodes de la philologie occidentale⁴¹.

À ce titre, il convient de noter que Max Müller n'avait alors à sa disposition que les seuls manuscrits rapportés en Europe, une Europe qui se réduisait à la France et à l'Angleterre. Pour l'édition de ce premier volume, tout commença à Paris où, sur l'invitation d'E. Burnouf, il put compulsier tout d'abord un vieux manuscrit de 1682 – auquel il attribua la référence A1 dans son édition –, conservé à la Bibliothèque nationale de Paris, qui contenait le commentaire du premier aṣṭaka du *Rg Veda* par Sāyaṇa. Sa belle écriture, fort lisible, incita immédiatement Müller à entreprendre ce travail d'édition textuelle. Cette même bibliothèque avait à sa disposition deux autres copies modernes des commentaires de Sāyaṇa effectuées par des savants européens, la première (C1) recouvrait le commentaire des huit aṣṭaka, la seconde (C2) uniquement celui du premier. Enfin, Müller eut l'opportunité de comparer ces textes avec le manuscrit personnel d'E. Burnouf (B2) que ce dernier lui confia durant son séjour à Paris et qui contenait l'ensemble du commentaire de Sāyaṇa. Cette copie avait été réalisée par un brāhmane de Puṇa à la demande de J. Stevenson pour le savant français.

En Angleterre, suite à l'occupation coloniale de l'Inde depuis deux siècles, les bibliothécaires de l'East India Company avaient pu recueillir un ensemble de manuscrits plus considérable. Müller avoua, par la suite, qu'il n'aurait jamais pu parvenir à la qualité d'édition qui fut la sienne, sans avoir passé trois nouvelles années à comparer les *variae lectiones* des douze manuscrits conservés en Angleterre. À la bibliothèque de l'East India House, il put compter sur la précieuse aide du directeur, H. H. Wilson. Pour la première fois, il eut accès aux manuscrits du *Rg Veda* lui-même, notamment à l'aide d'une copie complète des huit aṣṭaka datée de 1745 (S3) et ayant appartenu à H. Th. Colebrooke, ainsi que la copie complète des huit aṣṭaka, dans sa version padapāṭha (P2), exécutée à Bombay et provenant de la collection privée de John Taylor (décédé en 1821). La bibliothèque avait également dans son fonds deux manuscrits du commentaire des huit aṣṭaka du *Rg Veda* de Sāyaṇa, le premier réalisé à Bénarès entre 1747 et 1760 (A2) et ayant appartenu à H. Th. Colebrooke, le second (B1) provenant de Puṇa et à partir duquel fut réalisé le manuscrit détenu par E. Burnouf (B2).

⁴⁰ Manière de réciter ou d'écrire les compositions védiques en isolant chacun des mots sans faire intervenir les règles d'euphonie (saṃdhi).

⁴¹ L. RENOUE, *op. cit.*, p. 4.

Mais M. Müller put également compter sur l'aide des hauts fonctionnaires qui, revenus des Indes orientales, avaient ramené de nombreux manuscrits. Dès son arrivée, il eut bien sûr accès à ceux, personnels, de H. H. Wilson. Ce dernier possédait quatre copies modernes du commentaire de Sāyaṇa. La première (C3), venant du Sanskrit College de Calcutta, et la deuxième, en bengali (C6), contenaient toutes deux le commentaire du premier aṣṭaka du *R̥g Veda* ; la troisième, datée de 1834, le commentaire complet (C4) ; et la quatrième (C5) un ensemble fragmentaire. William Hodge Mill (1792-1853), ancien directeur du Bishop's College de Calcutta qui, après dix-huit années passées en Inde, était devenu professeur d'hébreu à l'Université de Cambridge, lui ouvrit sa collection dans laquelle trois manuscrits, contenant les huit aṣṭaka du *R̥g Veda*, retinrent son attention. Les deux premiers (S1 et S2) étaient respectivement datés de 1720 et 1757 et provenaient tous deux de Bénarès ; le troisième (P1), une version padapāṭha du *R̥g Veda*, était l'œuvre de quatre copistes qui se succédèrent dans ce travail de 1615 à 1800. W. H. Mill lui permit aussi de travailler sur une copie moderne du commentaire complet de Sāyaṇa (C2). Tous ces manuscrits, ayant appartenu aux professeurs H. H. Wilson et W. H. Mill, furent par la suite acquis par la Bibliothèque bodléienne d'Oxford. Notons, également, sa prise en compte d'un manuscrit, en mauvais état de conservation, contenant le commentaire du premier aṣṭaka du *R̥g Veda* de Sāyaṇa et ayant appartenu à la collection de R. Chambers (A3).

Tous ces manuscrits, ne remontant pas au-delà du XVII^e, permirent au jeune savant allemand d'entreprendre son travail d'édition. La lecture des hymnes du *R̥g Veda* était assurée par les manuscrits S confrontés à leur version padapāṭha des manuscrits P et à ceux contenus dans le commentaire médiéval des manuscrits A, B et C. La première constatation que fit M. Müller, fut que les hymnes ṛgvédiques, qui répondaient aux exigences de la métrique et qui avaient été conservés par une récitation continue dans les écoles brāhmaniques durant plusieurs millénaires, ne présentaient pas de variantes significatives. Cette constatation porta par la suite Max Müller à une étude approfondie de la langue védique à partir de laquelle il édifia ses théories sur le langage et sur l'histoire de l'origine et du développement de la religion. À l'inverse, le texte en prose de Sāyaṇa, qui vécut au XIV^e siècle, était particulièrement corrompu et demanda à Müller la plus grande attention pour en éditer une lecture sûre.

Après la publication du premier volume, le savant d'Oxford entreprit le même travail sur le deuxième aṣṭaka du *R̥g Veda* et les commentaires de Sāyaṇa s'y rapportant. Cinq nouvelles années de travail continu lui furent nécessaires. La notoriété qu'il sut conquérir en Europe parvint progressivement jusqu'en Inde. Par des relations nouvellement établies, il sollicita les savants européens établis à Bombay, Calcutta et Bénarès. Il reçut une nouvelle copie du commentaire de Sāyaṇa (B3), en provenance de Bombay, qui avait été effectuée à partir du même manuscrit qui avait servi pour B1. Edward Roër (1805-1866) lui fit envoyer de Calcutta une autre copie du commentaire médiéval. Mais celle-ci disparut dans les profondeurs de l'océan lorsque le navire qui avait à

charge de la lui convoyer fit naufrage. Au moment de mettre sous presse son deuxième volume, H. H. Wilson reçut de Bénarès un manuscrit du commentaire complet de Sāyaṇa (Ca), envoyé par les soins de James Robert Ballantyne (1813-1864). Immédiatement averti, M. Müller fut enthousiaste à sa lecture car ce spécimen avait été réalisé entre 1566 et 1567. Il s'avérait être, de ce fait, le plus ancien manuscrit complet du commentaire de Sāyaṇa que l'Europe possédait désormais. Enfin, Fitz-Edward Hall (1825-1901), en poste à Bénarès, fit acheminer à Max Müller un manuscrit daté de 1568 contenant quelques fragments du commentaire du troisième aṣṭaka du *Rg Veda* (Aa). Fort de ces nouveaux manuscrits, le deuxième volume de 1067 pages in-quarto contenant le deuxième aṣṭaka du *Rg Veda* et une partie du troisième (2.1.1 à 3.4.9) ainsi que les commentaires de Sāyaṇa parut au début de l'année 1854. Dans sa préface, M. Müller ne put omettre de rendre hommage à Burnouf, son maître et ami français, qui, à l'âge de 51 ans, venait de succomber à la maladie et qui laissait non seulement une famille et des amis en deuil, mais encore sa traduction du *Bhāgavata Purāṇa* et sa longue introduction à sa traduction du *Saddharmapūṇḍarikasūtra* inachevées :

Depuis la publication du premier volume du *Rig-Veda*, nous avons souffert une perte irréparable. La mort d'Eugène Burnouf a privé la philologie sanskrite d'un de ses principaux soutiens, d'un de ses plus grands ornements. Sa perte se fera longtemps sentir dans différentes branches des études orientales, où son nom est attaché à quelques-unes des plus brillantes découvertes de notre siècle. [...] En perdant Burnouf, nous avons perdu non seulement un collaborateur infatigable, non seulement un maître désintéressé, mais un juge très respecté, dont l'approbation était recherchée de tous, dont la censure était redoutée, et dont les décisions ne manquaient jamais d'être distinguées par l'équité et la justesse. [...] Lorsque j'appris la nouvelle de sa mort, il me sembla, et nombre de personnes occupées d'études du même genre ont dû éprouver la même impression, que notre travail avait perdu beaucoup de son charme, et, en quelque sorte, son but. *Qu'en dira Burnouf?* telle fut ma première pensée, quand j'achevai le premier volume du *Rig-Veda*. Et aujourd'hui que je finis le second volume, soumis à son tour à l'appréciation de tant de savants dont j'admire la science, et à l'amitié desquels j'attache un haut prix, mes pensées se reportent encore vers celui qui n'est plus au milieu de nous, et je me demande, non sans tristesse, quel eût été son jugement sur mon travail⁴².

Nommé professeur des langues et des littératures de l'Europe moderne à l'Université d'Oxford en 1854, Müller poursuivit sa lente édition du *Rg Veda* et de son commentaire médiéval. Le troisième volume, de 1042 pages in-quarto, contenant la suite du troisième aṣṭaka, le quatrième et une partie du cinquième (3.4.12 à 5.2.29) parut en 1856. En 1858, Müller fut nommé Fellow de All Souls' College, à Oxford, et membre correspondant de l'Académie des

⁴² G. HARRIS, *op. cit.*, p. 15-18 (= *RVŚ* II-1854, p. XL).

inscriptions et belles-lettres. Il donna un grand nombre de conférences et publia plusieurs ouvrages sur la science du langage et l'histoire des religions. Un an auparavant, la brutalité de la colonisation imposée par l'East India Company avait conduit à la révolte des Cipayes, dont de terribles massacres résultèrent. Müller n'hésitait jamais à dénoncer dans ses conférences l'impasse de tels procédés à l'encontre des Indiens. Leur langue était sœur de celle des Britanniques, et tous, Indiens comme Britanniques, étaient les descendants et les héritiers des vieux peuples de langue indo-européenne. Mais, en 1858, la dissolution de la Company lui fit craindre l'arrêt de son édition du *Rg Veda*. Conscient de l'intérêt du travail du savant allemand, tant pour la gloire d'être le premier pays européen à avoir entrepris financièrement l'édition intégrale du *Rg Veda*, laissant loin derrière l'Allemagne, la Russie et la France, que pour assurer la haute société brāhmanique indienne de l'intérêt qu'il portait à sa colonie, le gouvernement anglais finança la suite des éditions. Le quatrième volume du *Rg Veda* (1067 pages in-quarto), contenant la suite du cinquième aṣṭaka et une partie du sixième (5.3.1 à 6.7.13) fut donc publié en 1862, dédié à la reine Victoria. Cette même année, sept cents brāhmanes se réunirent à Puṇa pour examiner les premiers volumes. Ils reconnurent l'excellence du travail accompli et firent corriger leurs propres manuscrits⁴³. Le nom de Müller commença alors à circuler dans les milieux brāhmaniques et les courants politiques indiens⁴⁴. Mais à Oxford, ses recherches sur le langage et sur les origines de la religion lui valurent des critiques de la part des ministres des Églises chrétiennes⁴⁵. En 1860, lorsque mourut H. H. Wilson, Boden Professor of Sanskrit, toute l'Europe savante pensa que M. Müller allait lui succéder. Or, en 1861, les votes donnèrent l'avantage à Monier Monier-Williams (1819-1899), plus conservateur et mieux disposé à entreprendre des travaux sur le sanskrit qui profiteraient également à l'évangélisation de l'Inde.

En 1870, lorsque la guerre franco-allemande éclata, Max Müller fut pris entre son patriotisme, ses inquiétudes pour sa mère demeurée à Leipzig, ses cousins, Adolf et Fritz, engagés sur le front, sa détresse paternelle face à sa fille Émilie, en colère contre l'Allemagne, et son anxiété en pensant à tous ses amis français⁴⁶ : « *I cannot tell you how this war crushes me. I sometimes feel as if I could bear it*

⁴³ *Ibid.*, p. 14.

⁴⁴ Thierry DI COSTANZO, « L'Inde que Friedrich Maximilian Müller (1823-1900) voudrait nous montrer », dans Marc CLUET (dir.), *La Fascination de l'Inde en Allemagne 1800-1933*, Rennes, PUR, 2004, p. 91-102.

⁴⁵ Il fut également frappé de déceptions amoureuses lorsque le père de celle qu'il aimait, Georgina Adelaide Benfell, nourrit des soupçons sur sa foi chrétienne et s'opposa à leur mariage. Ils ne se marièrent qu'en 1859, après plusieurs années de profond désespoir.

⁴⁶ Apprenant que l'armée allemande marchait sur Paris, il proposa immédiatement à l'éminent sinologue Stanislas Julien de venir se réfugier sous son toit à Oxford. Infiniment touché, le savant français préféra néanmoins rester chez lui afin de protéger sa précieuse bibliothèque contre les soldats allemands. G. A. MÜLLER, *op. cit.*, vol. 1, p. 384.

*no longer and must be off. What savages we are in spite of all these centuries*⁴⁷ ». Au cours de l'année 1871, les démarches entreprises par Franz von Roggenbach (1825-1907), préposé à la création des chaires de la nouvelle université allemande de Strasbourg, conduisirent M. Müller à accepter d'y venir pour dispenser son enseignement. L'Allemagne, qui avait le projet de faire de l'Université de Strasbourg⁴⁸ un modèle dans le domaine des sciences, se mit donc à la recherche des savants allemands expatriés, notamment les orientalistes⁴⁹. Dans le domaine de la science du langage, Max Müller était le candidat de renommée internationale idéal. Puisque l'Université d'Oxford lui avait refusé la chaire de sanskrit, les autorités allemandes en profitèrent pour l'inviter à inaugurer celle de la Kaiser-Wilhelms-Universität au cours de l'année 1872 avec un salaire annuel de 4 000 thalers. Tiraillé entre ce que lui avait offert l'Angleterre depuis son arrivée en 1846 et ses origines allemandes, voyant là l'opportunité de se rapprocher de sa mère, Max Müller accepta finalement de venir à Strasbourg pour y enseigner durant un seul semestre : « *Professor Max Müller (Oxford) wird die Güte haben, im Sommersemester über die 'Resultate der vergleichenden Sprachwissenschaft' zu lesen*⁵⁰ ». Avant de partir, il acheva, le 6 avril, la rédaction de la préface du cinquième volume (1069 pages in-quarto) de son édition du *Rg Veda* (6.7.16 à 7.8.28) qui fut publié au cours de l'année 1872. Lors de sa réalisation, il reçut de Bhao Daji (1822-1874), membre de la Royal Asiatic Society, deux nouveaux manuscrits (CB et AD datant de 1757), contenant le commentaire complet de Sāyaṇa et dont il prit en considération les variantes pour établir le texte des septième et huitième aṣṭaka.

En Europe, l'annonce de la venue de M. Müller à Strasbourg eut un retentissement considérable. Les journaux français ironisèrent sur celui qui avait été l'élève de cœur d'Eugène Burnouf, qui venait d'être nommé membre associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et qui allait pourtant, par ses savantes conférences, aider à la germanisation de l'Alsace⁵¹. En 1900, M. Bréal en fit encore mémoire dans son éloge funèbre :

En 1870, parmi tant de causes de tristesse, ce fut un chagrin de le voir prendre parti contre nous avec une décision à laquelle sa situation d'Oxford ne l'obligeait point. Passe encore pendant que durait la lutte ! Mais quand tout était fini, il s'en alla, lui professeur anglais, lui

⁴⁷ Lettre du 30 août 1870, *ibid.*, p. 382.

⁴⁸ Stephan ROSCHER, *Die Kaiser-Wilhelms-Universität Straßburg 1872–1902*, Frankfurt, Peter Lang, 2006.

⁴⁹ L'Allemagne n'ayant pas eu de comptoirs commerciaux en Inde, à la différence de la France et de la Grande-Bretagne, les philologues allemands devaient se rendre soit à Paris, soit à Londres afin de pouvoir consulter les manuscrits qui y étaient conservés.

⁵⁰ *Verzeichniss der vorlesungen welche an der Kaiser-Wilhelms-Universität Strassburg im Sommersemester 1872 vom 1. Mai bis zum 15. August gehalten warden*, Strasbourg, Universitäts-Buchdruckerei von J. H. Ed. HEITZ, 1872, p. 14.

⁵¹ « *M. Max Müller is determined to aid in the Germanizing of Alsace by the lectures he has kindly consented to give at the German University.* », G. A. MÜLLER, *op. cit.*, vol. 1, p 29.

récemment comblé de tout ce que la France pouvait prodiguer à un homme, il alla prendre part à l'inauguration de l'Université de Strasbourg ! Ses amis en furent affligés pour lui. Il faut croire que plus tard ce souvenir lui pesait : il se montra toujours pour ses confrères français un collègue empressé et serviable⁵².

Les circonstances voulurent que la malle plombée qui renfermait ses livres et ses manuscrits, dont il avait grandement besoin pour poursuivre ses recherches, fût perdue, au cours de son voyage, entre Londres et Bonn. Cet incident fut assez grave pour que le Kronprinz lui-même ordonnât qu'elle fût retrouvée. Elle le fut du côté de Hambourg et restituée au savant allemand⁵³. Installé au 4 Regenbogengasse, dans un petit appartement de trois pièces, Max Müller dispensa à l'Université (qui occupait provisoirement une partie du Palais des Rohan) une première leçon sur la science du langage⁵⁴, le mercredi 24 mai 1872, devant quelque cinquante auditeurs, l'affluence estudiantine la plus importante de cette période. Ses cours de grammaire sanskrite furent suivis par une douzaine d'intéressés. Un des avantages qu'il ressentit immédiatement, fut de pouvoir professer dans sa langue maternelle et ainsi de dispenser six leçons par semaine, là où, à Oxford, il parvenait à n'en donner que vingt-quatre par an⁵⁵.

De retour en Angleterre, Max Müller termina en février 1873 les relectures du sixième et dernier volume (1204 pages in-quarto) de l'édition du *Rg Veda* (8.1.1 à 8.8.49), qui sortit de chez l'imprimeur en 1874. Dans sa préface, il remercia tous ceux, Français, Allemands, Anglais et Indiens⁵⁶, qui l'avaient aidé dans cette grande entreprise de l'édition de la plus ancienne des compositions sanskrites et de son commentaire médiéval. À l'initiative de Burnouf, Müller avait su sans relâche, pendant vingt-neuf ans, motiver et fédérer autour de ce projet démesuré un nombre important de savants européens. Il réitéra l'expérience en invitant les plus grands spécialistes de son temps à entreprendre la traduction de textes religieux importants afin de mieux asseoir les études comparatives. À partir de 1879, il fit publier par les presses de l'Université d'Oxford cinquante volumes sous le titre évocateur *The Sacred Books*

⁵² M. BRÉAL, « Notice sur Max Müller », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pendant l'année 1900*, p. 563.

⁵³ G. A. MÜLLER, *op. cit.*, vol. 1, p. 432-433.

⁵⁴ *Ueber die Resultate der Sprachwissenschaft*, Vorlesung gehalten in der Kaiserlichen Universitaet zu Strassburg, AM 23. Mai 1872 von F. Max Müller, Strasbourg, Trübner, 1872.

⁵⁵ G. A. MÜLLER, *op. cit.*, vol. 1, p. 433.

⁵⁶ Burnouf, Bunsen, Wilson, Mill, Trithen, Roër, Bardelli, Goldstücker, Ballantyne, Bhao Daji, Aufrecht, Hall, Haug, Cowell, Eggeling, Thibaut, Burnell, Roth, Whitney. *RV* VI-1874, p. 58-59.

*of the East*⁵⁷. Il réalisera, pour sa part, la traduction de textes védiques⁵⁸ et bouddhiques⁵⁹.

Au cours de ce mois de février 1873, Müller dina avec le prince Leopold (1853-1884) qui lui assura que la reine Victoria souhaitait vivement qu'il restât en Angleterre. Les différences notoires entre les systèmes universitaires anglais et allemand, le souci de l'éducation de ses enfants, la vie qui avait toujours été la sienne dans son pays d'adoption, la demande de la reine eurent raison de l'offre strasbourgeoise. Le savant allemand renonça donc à la chaire de sanskrit de la Kaiser-Wilhelms-Universität⁶⁰ et il demeura à Oxford jusqu'à sa mort, survenue le 28 octobre 1900.

Les calques du commentaire du *Rg Veda* de Sāyaṇa conservés à la BNUS

Durant la guerre franco-allemande, les bibliothèques strasbourgeoises eurent à subir de lourdes pertes. Plus de 300 000 volumes et près de 3 500 manuscrits furent détruits. Par un appel aux dons sans précédent lancé par Karl August Barack, auquel répondirent pas moins d'une trentaine de pays, la Kaiserliche Universitäts und Landesbibliothek zu Strassburg parvint en trois ans à reconstituer un fonds de 200 000 volumes. L'Inde envoya 2 300 imprimés et manuscrits à partir d'un centre de collecte établi à Bombay⁶¹. En septembre 1872, Max Müller présenta à la Kaiser-Wilhelms-Universität le généreux don qu'avait consenti l'Université d'Oxford à la nouvelle université allemande : un ensemble de 650 volumes⁶² des Clarendon Press portant l'ex-dono « Presented to the Library of the University of Strassburg by the University of Oxford – 1872⁶³ », qui fut exposé pour l'occasion dans une des salles du Palais des Rohan. La même année, la bibliothèque de Strasbourg acquit 2 302 imprimés, manuscrits et calques de la collection privée de Th. Goldstücker, décédé le

57 Les sources textuelles des quarante-neuf volumes sont tirées du védisme, du bouddhisme, du jainisme, du mazdéisme, du taoïsme, du confucianisme et de l'islam. Le cinquantième volume contient un index général établi par Moriz Winternitz (1863-1937) et publié en 1910.

58 *Upaniṣad*, vol. 1 et 15 ; *Yajña-paribhāṣa-sūtra*, vol. 30 ; hymnes du *Rg Veda*, vol. 32.

59 *Dhammapada*, vol. 10 ; *Sukbāvati-nyūha*, *Vagrakēdikā*, *Prajñā-pāramitā-hṛdaya-sūtra*, vol. 49.

60 Ce fut donc Siegfried Goldschmidt (1844-1884) qui l'inaugura. S'y succédèrent jusqu'à la fin du XIX^e siècle, Heinrich Hübschmann (1848-1908) et Ernst Leumann (1859-1931). Cette chaire de sanskrit de 1872 a été fermée en 2009, lors de la fusion des trois universités strasbourgeoises.

61 Gérard LITTLER, « La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg : construction de la collection dans la période allemande (1871-1918) », *Bulletin des Bibliothèques de France*, n° 4, 2002, p. 36-46 ; Guillaume DUCŒUR, « Répertoire des subhāṣita des *Indische Sprüche* d'Otto Böhtlingk d'après le manuscrit n° 4.686 de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg », *The Indo-Iranian Journal*, n° 50, 2007, p. 341-367.

62 Le catalogue informatisé actuel de la BNUS compte cent vingt-deux ouvrages allant de la *Sacrorum Evangeliorum versio Syriaca Philoxeniana*, éditée en deux volumes par Joseph White en 1778, à *The works of George Berkeley*, édités en quatre volumes par Alexander Campbell Fraser en 1871.

63 G. A. MÜLLER, *op. cit.*, vol. 1, p 438.

6 mars à Londres, parmi lesquels les six volumes de l'*editio princeps* de l'édition du *Rg Veda* de Max Müller⁶⁴.

La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNUS) possède également, dans sa collection de manuscrits, quatre calques du commentaire du *Rg Veda* de Sāyaṇa réalisés par M. Müller lui-même et décrits sommairement par Ernest Wickersheimer comme suit : « 4665-4668. – ‘Sayana’s Commentar zum Rigveda. Ashtaka I. Mandala VI. Mandala X oder Ashtaka VII. Theil des Ashtaka VIII.’ D’après une copie de Max Müller⁶⁵ ».

Le MS 4.665 est de loin le plus volumineux des quatre et comporte plusieurs numérotations discontinues. La reliure (210 x 280 mm) est en basane. Il contient 1128 feuillets de papier pelure (190 x 270 mm). La page de garde porte une inscription manuscrite « 16 Vedārthaprakāśa » et la page de titre, le texte imprimé suivant : « Sayana’s Commentar zum Rigveda. Ashtaka I. Nach der Copie von Max Müller ». Première ligne du premier feuillet : « 38 – atigaṃ bhīrasya vedasyārthamavabodhayitūṃ śikṣadī° » (= *RV* I-1849, p. 33). Ligne finale du dernier feuillet : « °vīye vedārthaprakāśe prathamasyāṣṭame aṣṭamo dhyāyaḥ || śrīkṛṣṇārpanamastā || » (= *RV* I-1849, p. 983).

Le MS 4.666, à reliure (210 x 280 mm) en basane, comporte 221 feuillets de papier pelure (190 x 270 mm). La page de garde porte l’inscription manuscrite « 74 » et la page de titre, le texte imprimé suivant : « Sayana’s Commentar zum Rigveda. Mandala VI. Nach der Copie von Max Müller ». Première ligne du premier feuillet : « bhāradvāje ṣaṣṭhe maṇḍale ṣaḍanuvākāḥ tatra prathame nuvāke paṃcadaśa sūktāni tatra tvam hyagna iti trayodaśarcam sū° » (= *RV* III-1856, p. 571). Ligne finale du dernier feuillet : « °ṣṭhe maṇḍale ṣaṣṭho nuvākāḥ iti ṣaṣṭham maṇḍalam samāptam » (= *RV* III-1856, p. 900) suivie d’une spirale dans laquelle est inscrite la date du « 19/9 1845 ».

Le MS 4.667, à reliure (210 x 280 mm) en basane, comporte 165 feuillets de papier pelure (190 x 270 mm). La page de garde porte l’inscription manuscrite « 75 » et la page de titre, le texte imprimé suivant : « Sayana’s Commentar zum Rigveda. Mandala X oder Ashtaka VII. Nach der Copie von Max Müller ». Première ligne du premier feuillet : « 128a (anfang von msc. A.) daśame maṇḍ° ». Ligne finale du dernier feuillet : « °kāśa ṛgsamhitābhāṣye ṣṭamāṣṭake ṣṭamo dhyāyaḥ » (= *RV* VI-1874, p. 618).

⁶⁴ Th. Goldstücker était déjà décédé lorsque les cinquième et sixième volumes parurent. La bibliothèque de Strasbourg avait pour habitude de faire imprimer les étiquettes ex-dono à la date d’acquisition puis de continuer à coller celles-ci dans les ouvrages au fur et à mesure de leur arrivée et jusqu’à épuisement de leur stock. C’est pourquoi les deux derniers volumes, qui avaient dû être réservés par M. Müller à Th. Goldstücker, ami de longue date, ont dû être envoyés soit à sa famille, qui les aura transmis à la bibliothèque de Strasbourg, soit directement à la bibliothèque de Strasbourg.

⁶⁵ Ernest WICKERSHEIMER, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, tome 47 – Strasbourg, Paris, Plon, 1923, p. 803.

Le MS 4.668, à grande reliure (270 x 430 mm) en basane, comporte 210 grands feuillets de papier pelure (260 x 420 mm). La page de garde porte l'inscription manuscrite « 76 » et la page de titre, le texte imprimé suivant : « Sayana's Commentar zum Rigveda. Theil des Ashtaka VIII. Nach der Copie von Max Müller ». Première ligne du premier feuillet : « maheśvaraṃ ||1|| saptame ṣṭamamadhyāyaṃ vyākhyāyā° » (= *RV/S* VI-1874, p. 1). Ligne finale du dernier feuillet : « bhavitṛtareṇa tenopadhānena tvām abhyadhāṃ | abhito dhārayāmi | te tava bhartuḥ ma (Ende der Copie) » (= *RV/S* VI-1874, p. 527).

Toutes ces copies ont été faites à l'aide de feuilles de papier pelure et correspondent donc à la période à partir de laquelle M. Müller commença à calquer les manuscrits du commentaire de Sāyaṇa afin d'éviter toute erreur de retranscription. Mais l'utilisation de ces fines feuilles a eu des conséquences fâcheuses. Avec le temps, l'encre a bavé et certaines ligatures sanskrites sont devenues parfois si illisibles qu'il convient de les déchiffrer à l'envers par transparence du verso. Par ailleurs, les numérotations 16, 74, 75 et 76 ne correspondent en rien à une suite continue du texte du commentaire médiéval puisque le MS 4.666 (74) contient le maṇḍala VI alors que le MS 4.667 (75) comprend le maṇḍala X⁶⁶. Il s'ensuit que ces quatre calques n'ont pas été forcément réalisés à partir d'un même manuscrit.

Dans le MS 4.665, le début du premier aṣṭaka manque et le grand nombre d'interpolations⁶⁷ permet de supposer qu'il s'agirait du calque du manuscrit B2 d'E. Burnouf réalisé à Paris en 1845. Pour le MS 4.666, la date du 19 septembre 1845 nous fournit un précieux renseignement car il ne peut s'agir que d'un calque d'un des manuscrits parisiens dont sont exclus ceux qui ne comportent que le premier aṣṭaka. Il ne peut donc s'agir que du C1 ou du B2. Encore une fois, la présence d'interpolations conduirait à y voir le calque du maṇḍala VI du manuscrit B2 d'E. Burnouf. Dans le MS 4.667, la mention « anfang von masc. A » oblige à considérer ce calque comme la copie de l'un des trois manuscrits A. Il convient d'éliminer le manuscrit parisien A1 qui ne comporte que le premier aṣṭaka. Au vu de la détérioration du A3 de Berlin, il pourrait s'agir du calque du septième aṣṭaka du manuscrit A2 de H. Th. Colebrooke qui était conservé à la bibliothèque de l'East India House de Londres. Quant au MS 4.668, il ne peut être considéré comme la suite du MS 4.667.

Conformément à la volonté de M. Müller, sa bibliothèque de 13 000 volumes dont quatre-vingt-un manuscrits sanskrits, fut achetée en bloc en 1901 par le baron Iwasaki à la demande du bouddhologue et sanskritiste Junjiro Takakusu (1866-1945), professeur de l'université impériale de Tōkyō⁶⁸ afin

⁶⁶ Par ailleurs, la BNUS possède également le calque du *Nirukta und Anfang des Chhandogamantrabhasya* de M. Müller numéroté 73.

⁶⁷ Elles ne devraient pas être imputables à M. Müller étant donné l'utilisation de papier pelure. Sur ces interpolations voir *RV/S* I-1849, p. XVIII-XIX.

⁶⁸ G. A. MÜLLER, *op. cit.*, vol. 2, p. 438-439.

d'enrichir le fonds de ce qui deviendra l'une des plus grandes bibliothèques mondiales sur l'Asie⁶⁹. Parmi les quatre-vingt-un manuscrits sanskrits se trouvent un ensemble de seize copies et calques des commentaires du *R̥g Veda* de Sāyaṇa⁷⁰ réalisés par Müller. La Kaiserliche Universitäts und Landesbibliothek zu Strassburg fut donc dépositaire de quatre calques dont il n'est guère possible de connaître la provenance. Ces calques, en effet, ne comportent aucun numéro de renvoi aux archives administratives de la BNUS. Ont-ils été offerts par Müller, lors de sa venue à Strasbourg, après avoir considéré que ceux-ci n'apportaient pas d'éléments nouveaux à son édition ? Ont-ils été acquis par la Bibliothèque de Berlin et envoyés par la suite à la Bibliothèque de Strasbourg comme ce fut le cas pour les calques de R. Chambers ? Font-ils partie des calques utilisés par les professeurs allemands sollicités par M. Müller pour relire ses épreuves avant impression puis déposés soit à Berlin soit à Strasbourg ? Autant de questions qui demeurent aujourd'hui sans réponse.

Vers l'histoire comparée des religions

L'édition du *R̥g Veda*⁷¹ n'a pas seulement permis aux indianistes de prendre connaissance de son contenu et de le confronter aux autres monuments de la littérature indienne postérieurs, elle a été l'instrument qui permit un nouveau départ tant en linguistique⁷² qu'en histoire comparée des religions. Les vingt-neuf années passées à lire le *R̥g Veda*, à en comprendre la langue, la poétique, les doctrines religieuses ont conduit M. Müller à formuler quelques hypothèses et théories dans ces deux domaines de recherche, poursuivant ainsi le travail de son maître français :

Il n'y avait pas alors en Europe de savant qui fût plus versé que Burnouf dans la langue et dans les traditions du Vēda. Ami intime de Rosen, lui seul perpétua, après la mort de Rosen, la tradition des études védiques. Il voulait que tous ceux qui venaient travailler sous lui fussent pénétrés de l'importance de ces études, et il leur prouvait que, pour avoir une intelligence vraie de l'histoire primitive de l'humanité, et pour faire une

⁶⁹ Fondé par la famille Iwasaki à la tête de la très puissante Mitsubishi Company, le Tōyō Bunko de Tōkyō conserve actuellement près d'un million d'ouvrages sur l'Asie.

⁷⁰ Martino de Zilva WICKREMASINGHE, « Catalogue of the late Professor Fr. Max Müller's Sanskrit Manuscripts », *Journal of the Royal Asiatic Society* (New Series), 34.3, 1902, p. 611-651.

⁷¹ À la différence de l'Angleterre et de l'Allemagne, la France n'a toujours pas de traduction intégrale fiable du *R̥g Veda*. Elle doit néanmoins à l'indianiste Louis Renou (1896-1966) une traduction sûre des deux tiers, publiée dans les dix-sept volumes de ses *Études védiques et pāninéennes*, édités par l'Institut de civilisation indienne du Collège de France de 1955 à 1969.

⁷² « Nous nous sentons là sur le terrain historique. La langue diffère du sanskrit ordinaire : nombre de formes, qui, plus tard, s'éteignirent ; et ce sont celles-là mêmes qu'on retrouve en grec ou dans d'autres langues aryennes. », M. MÜLLER, *Origine et développement de la religion*, *op. cit.*, p. 132.

étude comparative des religions de l'Orient, la connaissance du Vêda était indispensable⁷³.

Le *Rg Vêda* se révélait être, en effet, un vestige de l'humanité non négligeable. N'ayant pas subi l'influence des cultures proche-orientales, il pouvait servir de comparant au même titre que les textes chinois les plus anciens. L'étude comparée des religions en Europe, prise sous le joug de la tradition judéo-chrétienne, ne pouvait, en effet, s'étayer sans documentation historiquement attestée et rivalisant d'ancienneté avec les plus anciens textes bibliques. Or, les peuples de langue indo-européenne, en dehors des mondes grec et iranien qui avaient été en contact avec les cultures proche-orientales, n'avaient guère laissé de documentation ancienne. Et les croyances des peuples de tradition orale, dits *primitifs*, n'avaient aux yeux de M. Müller rien de premiers, car ces ethnies, aussi primitives que les anthropologues pouvaient les qualifier, n'en demeuraient pas moins contemporaines de leurs observateurs européens. C'est pourquoi, après les tentatives de H. Th. Colebrooke, M. Müller essaya d'établir une chronologie des textes védiques. Partant des données grecques sur les conquêtes macédoniennes de la vallée de l'Indus, il détermina l'avènement de la dynastie des Maurya et la date d'intronisation approximative du roi Aśoka à partir de laquelle il déduisit, d'après la chronologie de la tradition bouddhique, que le Buddha avait probablement vécu entre le VI^e et le V^e siècle av. J.-C. Considérant que les textes védiques lui étaient antérieurs, il remonta le temps en répertoriant les sources védiques selon quatre grandes périodes : Sūtra (600 av. J.-C. et après), Brāhmaṇa (600 à 800 av. J.-C.), Mantra (800 à 1000 av. J.-C.) et Chandas (1000 à 1200 av. J.-C.). Cette chronologie hypothétique, qui avait le seul tort de voir dans toutes ces productions littéraires des périodes successives distinctes, fut largement acceptée durant tout le XIX^e siècle et une grande partie du XX^e siècle⁷⁴. Ainsi, Max Müller supposait que la composition des hymnes ṛgvédiques remontait vers la fin du II^e millénaire avant notre ère⁷⁵ et que ces derniers étaient, de ce fait, bien plus anciens que tous les textes grecs et latins connus jusqu'alors⁷⁶ qui

⁷³ G. HARRIS, *op. cit.*, p. 17 (= *RVŚ* II-1854, p. XL).

⁷⁴ « Il a donné partout des directives avec une si déconcertante intuition que si, à sa mort, toute son œuvre semblait ruinée, on ne peut dire qu'aujourd'hui aucun de ses résultats soit gravement compromis. », L. RENOUE, *op. cit.*, p. 20.

⁷⁵ Aujourd'hui, grâce à des études dialectologiques plus minutieuses et à l'appui de découvertes archéologiques, les spécialistes s'accordent pour donner une datation encore plus haute. Les hymnes auraient été composés durant la période chalcolithique et l'Âge du Bronze de 1700 av. J.-C. à 1200 av. J.-C., date de l'apparition du fer dans les régions du Nord-Ouest indien. Michael WITZEL, « Tracing the Vedic Dialects », *Dialectes dans les littératures indo-aryennes*, Paris, Collège de France, 1989, p. 249-251.

⁷⁶ Les tablettes comportant des inscriptions dites Linéaire B ne seront découvertes par Arthur John Evans (1851-1941) qu'en 1900 et le Linéaire B déchiffré par Michael Ventris (1922-1956) qu'en 1952. Et encore, ces quelques inscriptions non rien de comparables avec la richesse poétique des 1017 hymnes du *Rg Vêda*. Quant au hittite, il ne sera déchiffré qu'à partir de 1914 par Bedřich Hrozný (1879-1952).

n'avaient pas subi l'influence de la tradition judéo-chrétienne. Les résultats incontestables apportés par la grammaire comparée des langues indo-européennes⁷⁷ donnaient l'opportunité de restituer non seulement une page de l'histoire de tous ces peuples apparentés linguistiquement, avant leur christianisation, mais encore un vocabulaire commun considéré alors comme l'expression de la pensée. Si la méthode comparative⁷⁸, qui avait fait ses preuves dans les sciences naturelles, avait apporté le succès à la science du langage⁷⁹, elle pouvait encore, pensait Max Müller, apporter la réussite dans une entreprise grandement audacieuse en son temps⁸⁰, celle de comprendre l'origine des religions que l'humanité avait engendrées. Le *Rg Veda* et sa longue tradition ininterrompue durant près de quatre millénaires devaient l'y aider. Comme le notait Hugh George Rawlinson (1812-1902), des études védiques initiées par Burnouf et continuées par Rosen et Müller, « sortit l'étude comparée des religions, qui exerça sur la pensée moderne une action à laquelle on ne peut comparer que celle de l'*Origine des Espèces* de Darwin⁸¹ ». Conscient de l'importance d'une approche scientifique de la religion, Max Müller, s'il opposait à la théorie de son estimé collègue Charles Darwin (1809-1882) le problème de l'existence du langage⁸², voyait dans sa méthode un intérêt incontournable pour saisir la formation du langage⁸³ et, par conséquent, l'origine et le développement de la pensée et donc de la religion :

La religion est une chose en mouvement, qui a passé et passe encore par l'évolution historique, et tout ce que nous pouvons faire, c'est d'en

⁷⁷ M. BRÉAL, *De la méthode comparative appliquée à l'étude des langues*, *op. cit.*, p. 21.

⁷⁸ « La méthode comparative est un des plus précieux legs que nous ait transmis le XVIII^e siècle. Son application rigoureuse, qui est l'œuvre de notre temps, a ramené l'intérêt sur des sujets épuisés, et ouvert des champs nouveaux à l'activité des esprits », Frédéric Baudry, *De la Science du langage et de son état actuel*, Paris, A. Durand, 1864, p. 1.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 2.

⁸⁰ L'Académie pontificale des sciences du Vatican, présidée par Werner Aber, microbiologiste et généticien, prix Nobel de physiologie et médecine 1978, n'a définitivement reconnu la validité de la théorie darwinienne qu'en octobre 2012.

⁸¹ R. SCHWAB, *op. cit.*, p. 140-141.

⁸² « *There is to my mind one difficulty which Mr. Darwin has not sufficiently appreciated, and which I certainly do not feel able to remove. There is between the whole animal kingdom on one side, and man, even in his lowest state, on the other, a barrier which no animal has ever crossed, and that barrier is – Language* », M. MÜLLER, *Lectures on Mr. Darwin's Philosophy of Language*, delivered at the Royal Institution in March and April 1873, Londres, Longmans, Green and Co, 1873, p. 25.

⁸³ « *Few men who are not zoologists and physiologists by profession can have read Mr. Darwin's books On the Origin of Species and On the Descent of Man with deeper interest than I have, and with a more intense admiration of his originality, independence, and honesty of thought. I know of few books so useful to the student of the Science of Language, in teaching him the true method for discovering similarity beneath diversity, the general behind the individual, the essential hidden by the accidental; and helping him to understand the possibility of change by natural means.* » (*ibid.*, p. 20).

remonter le cours jusqu'à ses origines, et là, d'essayer d'embrasser la suite de ses développements postérieurs⁸⁴.

Par sa connaissance des langues et des religions du Proche-Orient ancien, de la Grèce et de la Rome antiques, de l'Inde védique, de la Chine ancienne mais aussi de nombreuses peuplades dites *sauvages*⁸⁵, Max Müller fit faire un pas supplémentaire aux sciences européennes de son temps et eut une influence considérable⁸⁶ dans le lent processus de déconfessionnalisation de la discipline de l'histoire comparée des religions. En Europe, la première période (1800-1845) des manuels d'histoire des religions⁸⁷, qui voyaient encore l'Inde comme le berceau de la religion de l'humanité, laissa place à une seconde période (1880-1900) qui put s'appuyer sur les trente dernières années de travaux d'édition et de traduction des textes religieux des grandes civilisations antiques⁸⁸. En France, le comparatisme initié par Burnouf et poursuivi par Müller alimenta l'esprit laïque. Il conforta les pouvoirs politiques dans leur décision de fermer les facultés de théologie, de fonder une chaire d'histoire des religions au Collège de France, en 1879, et de créer la V^e Section des sciences religieuses de l'École pratique des hautes études en 1886⁸⁹. Dans la continuité

⁸⁴ Max MÜLLER, *Origine et développement de la religion*, *op. cit.*, p. 19.

⁸⁵ Müller s'insurgea plus d'une fois contre l'obscurantisme chrétien et victorien. Devant les plus hautes personnalités britanniques, il n'hésitait pas à rappeler que la grammaire comparée et l'histoire comparée des religions avaient prouvé, à elles seules, que l'Homme ne formait qu'une seule et même famille et que les religions se valaient toutes bien : « Si imparfaite qu'une langue puisse être sur un point ou sur un autre, toute langue, fût-ce celle des Papous et des Veddas, est un chef-d'œuvre d'abstraction, au-dessus du génie de vingt philosophes. » ; « Les bons vont le [Tchuku, dieu unique des Ibos] voir après leur mort, les méchants iront dans les flammes. J'en sais chez nous qui parlent précisément le même langage. » ; « Nous pouvons nous croire à l'abri du fétichisme du pauvre nègre ; mais il en est bien peu parmi nous, s'il en est, qui n'aient, eux aussi, leurs fétiches, leurs idoles, dans leur église ou dans leur cœur. » (*ibid.*, p. 66, p. 104 et p. 110).

⁸⁶ Les ouvrages de Müller sur la science du langage, la mythologie comparée et l'histoire des religions furent traduits en français dès 1859 par J. Darmesteter, H. Dietz, G. Harris, L. Havet, L. Job, G. Perrot, E. Renan et L. Sorg.

⁸⁷ Michel GARDAZ, « Les manuels d'histoire des religions en France au XIX^e siècle », *Revue de l'Histoire des Religions*, t. 214, fasc. 3, 1997, p. 341-361.

⁸⁸ En parallèle des études sanskrits, le cunéiforme fut déchiffré au milieu du XIX^e siècle. La découverte et la lecture des textes mésopotamiens, dont celui du déluge traduit par l'assyriologue George Smith (1840-1876) en 1872, permirent une nouvelle approche de l'histoire rédactionnelle des textes vétérotestamentaires.

⁸⁹ En Alsace, dès la fin de la Première Guerre mondiale, les pouvoirs politiques optèrent pour fonder une chaire d'histoire des religions à l'Université de Strasbourg afin de faire face aux facultés de théologie catholique et protestante créées en 1902 par les Allemands et qui ne purent être fermées par les autorités à la différence des autres facultés de théologie françaises. Voir Ulrike ROTHER, *Die theologischen Fakultäten der Universität Straßburg*, Paderborn, Schöningh, 2001. Spécialiste du christianisme primitif et du manichéisme, Prosper Alfaric (1876-1955) fut nommé en 1919 le premier professeur d'histoire des religions de l'Université de Strasbourg. Excommunié en 1933, il y enseigna également l'histoire des religions asiatiques à partir d'un musée d'étude composé d'une cinquantaine de statues de divinités brâhmaniques, śivaïtes, viṣṇuïtes et

de ce comparatisme qui place sur un pied d'égalité toute religion, quelle qu'elle soit, cette jeune discipline de l'histoire comparée des religions, née dans la seconde moitié du XIX^e siècle, voulut que nombre de ses représentants fussent sanskritistes afin d'être à même de prendre en considération les sources textuelles indiennes et d'éviter ainsi toute approche christiano-orientée et européen-centrique des religions⁹⁰.

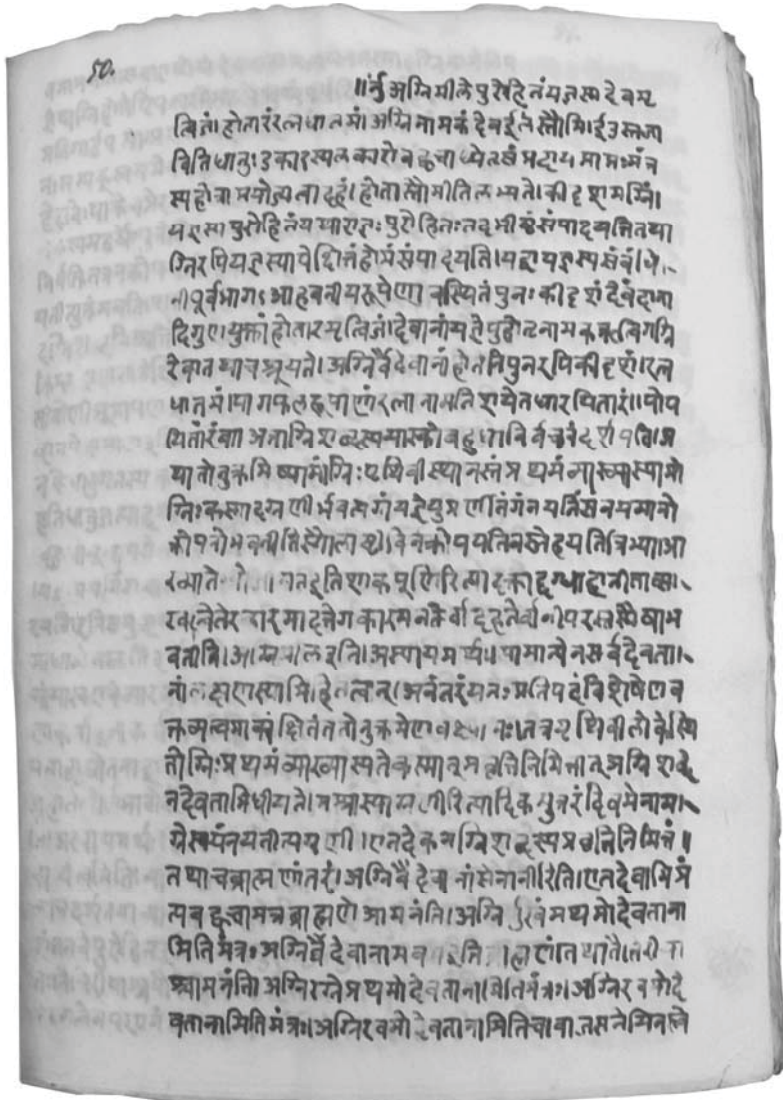
Ainsi, l'Inde – les compositions de ses écoles védiques et la haute antiquité de sa langue – offrit aux historiens de nouvelles perspectives de recherche en matière de religions comparées. Le *R̥g veda*, rendu accessible tant aux Européens qu'aux Indiens eux-mêmes grâce aux travaux de Müller, tient, en ce domaine, une place singulière et incomparable. Aujourd'hui, la quête des origines et de la diversité des religions fabriquées par l'espèce humaine qui animait le savant comparatiste d'Oxford est loin d'être achevée et les historiens des religions tout comme les paléanthropologues n'ont pas d'autre postulat que celui qu'il avait déjà élaboré en son temps :

La spiritualité étant une facette incontestable de la nature humaine, il semble qu'en réalité tout être conscient, qu'il soit encore préhumain ou déjà humain, doit en être porteur. Cette spiritualité, comme tous les autres caractères culturels de l'homme, va évidemment se compliquer, s'élaborer, s'affiner au fil des espèces humaines et des centaines de milliers d'années et s'organiser en religions⁹¹.

bouddhiques (Inde, Chine, Japon, Asie du Sud-Est). Provenant du musée Guimet, ces œuvres d'art furent placées à titre de dépôt à l'Institut d'histoire des religions par un décret présidentiel du 11 mars 1922. Elles disparurent durant la Seconde Guerre mondiale. Prosper ALFARIC, « Institut d'histoire des religions », *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, 2^e année, n° 1, Strasbourg, 1923, p. 1-2 ; Marcel SIMON, « Une originalité à l'Université de Strasbourg : la chaire d'Histoire des Religions », dans Charles-Olivier CARBONELL et Georges LIVET (dir.), *Au berceau des « Annales ». Le milieu strasbourgeois. L'histoire en France au début du XX^e siècle*, Toulouse, Presses de l'IEP, 1983, p. 59-63.

⁹⁰ Par réciprocité, certains chercheurs au XX^e siècle dont les méthodes ne relevaient pas directement de la critique historique, tels les sociologues Marcel Mauss et Henri Hubert, le phénoménologue Mircea Eliade ou le mythologue Georges Dumézil, ont utilisé à l'excès le domaine indien dans leur approche comparative des religions, ce qui a entraîné une certaine défiance à l'égard de la méthode comparative et l'idée, déjà séculaire, d'une tradition religieuse indienne anhistorique.

⁹¹ Yves COPPENS, *Le présent du passé, l'actualité de l'histoire de l'homme*, Paris, Odile Jacob, 2009, p. 138-139.



Calque de la main de M. Müller
 (Ms 4.665 – BNUS – © G. Ducœur 1998)
 Début du premier sūkta du *Rg Veda* suivi du commentaire de Śāyana

[Ligne 1] aum̐ agnīmīle purohitam̐ yajñasya devam̐
 [Ligne 2] tvijaṃ | hotāraṃ ratnadhātamaṃ | agnīnāmakaṃ devamīle staumi | iḍa stuta°
 [...]
 [Ligne finale] °vatānāmīti maṃtrah̐ | agniravamo devatānāmīti ca | vājasaneyinastve°

II.

AUTOUR D'UNE SOURCE

ALLIANCES ET QUERELLES DE MINÉRALOGISTES
SOUS LE CONSULAT ET L'EMPIRE.

LETTRES ADRESSÉES PAR JEAN-FRANÇOIS D'AUBUISSON
À ABRAHAM GOTTLÖB WERNER (1801-1809)

« JE VOUS L'AI PRÉDIT : 'NOUS WERNERISERONS LA FRANCE' ».
LA CONTRIBUTION DE JEAN-FRANÇOIS D'AUBUISSON À LA
DIFFUSION DE LA GÉOGNOSIE DE WERNER EN FRANCE SOUS LE
CONSULAT ET L'EMPIRE

Isabelle LABOULAIS

Abraham Gottlob Werner (1749-1817) est le fils d'un sidérurgiste de Lusace. Formé à Freiberg, puis à Leipzig, il publie en 1774 *Des caractères extérieurs des fossiles*. Dès l'année suivante, il est nommé inspecteur des Mines et se voit chargé des cours de minéralogie et de l'art d'exploiter les mines à la *Bergakademie* de Freiberg. Au sein de cet institut fondé en 1765 pour développer l'exploitation du riche district minier de l'Erzgebirge, Werner propose un enseignement qui part de l'observation concrète du sous-sol et des affleurements de surface pour bâtir le savoir minéralogique ou « géognostique¹ ». La « géognosie » est une science descriptive pratiquée par des hommes qui, pour la plupart, ont en charge l'exploitation de mines. Pour étudier le sous-sol, ces géognostes le décomposent en grandes unités lithologiques superposées dont ils cherchent à établir le contenu ainsi que les relations mutuelles à l'intérieur du gisement. Par l'enseignement de la géognosie qu'il dispense à Freiberg, Werner contribue à asseoir le statut de celle-ci parmi les sciences de la terre². La notoriété du géognoste est telle qu'à partir des années 1790, Freiberg attire des élèves de la plupart des états européens. Âgés de 16 à 25 ans, ils suivent un cursus qui, pendant 3 années, associe des cours de mathématiques, de chimie, de droit et des cours relatifs à la science des mines³.

Jean-François d'Aubuisson de Voisins (1762-1841) fait partie des élèves de Werner, même si la singularité de son parcours lui confère un statut particulier. Issu de la noblesse toulousaine, d'Aubuisson est en 1789 aspirant au

¹ Ezio VACCARI, « Le accademie minerarie come centri di formazione e di ricerca geologica tra Sette ed Ottocento », dans F. ABBRI et M. SEGALA (dir.), *Il ruolo sociale della scienza (1789-1830)*, Florence, Olschki, 2000, p. 153-167 ; « Mining and Knowledge of the Earth in Eighteenth-century Italy », *Annals of Science*, vol. 57, avril 2000, n° 2, p. 163-180.

² Martin GUNTAU, *Abraham Gottlob Werner*, Leipzig, Teubner, 1984.

³ Donata BRIANTA, *Europa mineraria. Circolazione delle élites e trasferimento tecnologico (secoli XVIII-XIX)*, Milan, Franco Angeli, 2007.

corps royal d'artillerie. Le 22 septembre 1791, il quitte la France et fait le choix de servir dans l'armée des frères de Louis XVI, il participe aux campagnes entre 1793 et 1797 au sein de la compagnie noble d'artillerie du prince de Condé. Après la paix de Campo-Formio (18 octobre 1797), il se rend en Saxe, à Freiberg, où il reste de novembre 1797 à l'automne 1802. En dépit de son ardeur à se présenter comme disciple de Werner, d'Aubuisson n'a pas suivi les enseignements du maître dès son arrivée à Freiberg, mais seulement à partir de 1800 et pour deux années au lieu de trois. Selon Charpentier qui a occupé la chaire de mathématiques et de physique à Freiberg, d'Aubuisson était au début de son séjour à Freiberg « entièrement opposé à Werner sous tous les rapports⁴ ». Les sources ne font pas état des raisons qui, en 1800, ont finalement conduit d'Aubuisson à suivre les leçons de Werner. On sait en revanche qu'il profite de son séjour dans cette ville pour dispenser lui-même des leçons de mathématiques et effectuer de nombreux voyages, pour étudier le sol et les modalités d'exploitation des ressources (organisation des mines, machines utilisées, etc.). À partir de 1801, d'Aubuisson cherche le moyen d'effacer son passé d'émigré et de rentrer en France ; c'est alors que commence son entreprise de « wernerisation ». Jusqu'en 1807, il tente de concilier deux objectifs : diffuser la pensée de Werner en France et devenir ingénieur des Mines afin d'être « placé » comme il l'écrit lui-même. Il parie sur le fait que la figure de disciple de Werner pourra lui conférer une légitimité scientifique suffisante pour autoriser son retour en France et lui permettre d'accéder au corps des Mines alors qu'il n'est pas passé par l'École polytechnique et qu'il n'a pas été élève des Mines⁵. Les 19 lettres que d'Aubuisson adresse à Werner entre 1801 et 1809⁶, comparées aux travaux de différentes natures qu'il produit, permettent de suivre les étapes de cette entreprise de « wernerisation », elles offrent aussi un témoignage éclairant sur le fonctionnement du corps des Mines sous le Consulat et l'Empire⁷, sur la place que prennent les controverses minéralogiques dans les carrières des ingénieurs et des savants.

⁴ Cité par Daniel LANCEREAU, « Friedrich von Hardenberg (Novalis) et Jean-François d'Aubuisson de Voisins à la Bergakademie de Freiberg. Un exemple de transfert culturel à la fin du XVIII^e siècle », *Revue de synthèse*, n° 1-2, janvier-juin 1992, p. 117-118.

⁵ La loi du 30 vendémiaire an IV (22 octobre 1795) a transformé l'École des mines en école d'application de Polytechnique. Au cours des deux décennies qui suivent, le délai pour passer d'élève à ingénieur des Mines peut varier de deux à cinq ans. Les carrières qui dérogent à ce dispositif sont rares : le parcours de Gallois est l'une de ces exceptions puisque ce n'est que dix mois après son admission comme élève des Mines, le 5 frimaire an VIII (26 novembre 1799), que ce jeune polytechnicien particulièrement brillant est nommé ingénieur alors même que les règlements exigent de suivre une scolarité d'au moins deux ans. Le cas de d'Aubuisson constitue l'autre exception notable.

⁶ Ces 19 lettres sont conservées, comme toute la correspondance de Werner, à la bibliothèque de l'Université Georgius Agricola de Freiberg. Une version numérisée est consultable en ligne.

⁷ Denis WORONOFF, *L'industrie sidérurgique en France pendant la Révolution et l'Empire*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1984.

C'est en se présentant comme « élève de l'École Wernerienne » (lettre du 5 juin 1801, Dresde) ou comme « l'élève du célèbre Werner » (lettre du 4 décembre 1803) que d'Aubuisson essaie de se faire connaître des membres du corps des Mines, d'abord sous un faux nom – Eflinger ou Helfinger – puis lorsqu'il est démasqué par Brochant et qu'il se rend compte que le nom de Werner lave le sien de tout soupçon, malgré son passé d'émigré, il cesse de se cacher. À partir de 1801, les promesses faites par Dolomieu et Brochant d'intervenir en sa faveur auprès de Chaptal, qui est alors ministre de l'Intérieur, l'incitent vraisemblablement à cultiver la figure du disciple. Quelques mois plus tard, il soumet au Conseil des mines un « mémoire sur la partie économique et administrative de la Saxe », mémoire qui est publié très rapidement dans le *Journal des mines*⁸. Le texte de d'Aubuisson est précédé d'un chapeau introductif rédigé par les rédacteurs du périodique qui précise : « Ce mémoire est écrit avec méthode, et il prouve de la part de son auteur une connaissance approfondie de tout ce qui est relatif à l'art des mines ». Cette appréciation est de bon augure pour d'Aubuisson qui, pour pouvoir revenir à Paris, cherche à se rendre utile.

En 1802, il publie à Freiberg la traduction française de la *Nouvelle théorie de la formation des filons* de Werner⁹. Werner lui-même adresse un exemplaire de la traduction française de son livre au Conseil des mines, vraisemblablement pour soutenir le projet de d'Aubuisson. Les membres du Conseil des mines remercient très rapidement Werner et précisent que « la traduction que vient d'en faire sous son nom le C^{en} d'Aubuisson lui donne beaucoup de prix » puisqu'elle est validée par l'auteur¹⁰. Dans la préface qu'il joint à sa traduction, d'Aubuisson insiste sur la singularité de son livre au sein de la production consacrée à Werner. Il mentionne le *Traité de minéralogie suivant les principes de Werner* publié par Brochant de Villiers, l'ingénieur des Mines chargé de dispenser les cours de minéralogie à l'École des mines¹¹. Tout en rendant hommage à cette initiative, il souligne que Brochant n'a eu qu'un accès indirect aux travaux de Werner, et qu'il n'a pas pu suivre ses enseignements... deux privilèges dont d'Aubuisson, lui, a pu jouir¹². D'Aubuisson revendique aussi son choix de « donner l'original même écrit en français », au risque de livrer un texte composé dans un style « raboteux » et « chargé de répétitions dissonantes¹³ ». Sa traduction se veut donc absolument fidèle au texte de son maître.

8 *Journal des mines*, vol. XI, n° 61, vendémiaire an X – septembre 1801, p. 63-90.

9 Abraham Gottlob WERNER, *Nouvelle théorie de la formation des filons. Application de cette théorie à l'exploitation des mines, particulièrement de celles de Freiberg, Ouvrage traduit de l'allemand et augmenté d'un grand nombre de notes, dont plusieurs ont été fournies par l'auteur même*, Freiberg, Cratz, 1802.

10 AN, F¹⁴, 2712/2, Dossier de carrière de d'Aubuisson, lettre du 26 prairial an X.

11 André-Jean-François-Marie BROCHANT DE VILLIERS, *Traité élémentaire de minéralogie, suivant les principes du professeur Werner*, Paris, Villiers, an IX – an XI, 2 vol.

12 Françoise WAQUET, *Les enfants de Socrate. Filiation intellectuelle et transmission du savoir, XVII^e-XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 2008.

13 Abraham Gottlob WERNER, *Nouvelle théorie de la formation des filons, op.cit.*, p. XVI.

Dans sa préface, le disciple présente Werner comme un minéralogiste de terrain qu'il compare à Dolomieu et Saussure ; il en fait un « géognoste observateur¹⁴ » qui, grâce à ses observations répétées, a pu montrer que la structure particulière des filons peut fournir des informations précieuses sur la structure du globe terrestre. Ne se satisfaisant pas de décrire précisément le travail de terrain de son maître, d'Aubuisson fait composer en majuscule le verbe « voir » qui revient trois à quatre fois par page pour marteler que « sa théorie des filons n'est qu'une conséquence naturelle et nécessaire des faits qu'il a observés¹⁵ ». Cette revendication n'est évidemment pas anodine puisqu'elle est rendue publique juste après qu'Haüy a fait paraître son *Traité de minéralogie* sous le patronage du Conseil des mines¹⁶. Dans une brève note glissée dans sa préface, d'Aubuisson rend hommage aux travaux de Haüy mais, à la même période, les lettres qu'il écrit à Werner témoignent de son opposition radicale à la démarche du minéralogiste parisien. D'Aubuisson s'emploie à combattre contre la « sottise idole », ou encore « l'idole de quelques sots enthousiastes », c'est-à-dire la molécule, et réproouve totalement l'approche cristallographique défendue par Haüy, approche qu'il juge trop théorique. Le caractère expérimental de la cristallographie conduit d'Aubuisson à la regarder comme hypothétique ; la manière d'identifier la structure interne des cristaux conduit pour lui à de grandes distorsions avec ce que les hommes de terrain peuvent observer à l'occasion de leurs excursions minéralogiques. Dans les commentaires qu'il envoie à Werner entre 1801 et 1809, le disciple semble suggérer l'existence de deux clans au sein du corps des Mines comme chez les savants : ceux qui suivent Haüy – que d'Aubuisson estime peu nombreux – et ceux qui se réclament de Werner. Il prend soin d'indiquer à Werner l'estime que ceux qu'il côtoie à Paris ont pour ses travaux. À travers ces deux groupes, on retrouve une opposition entre une minéralogie systématique et spéculative et une minéralogie fondée sur une grande familiarité avec le terrain. Qu'il soit lui-même en excursion ou qu'il évoque celles des autres, d'Aubuisson revient souvent dans ses lettres sur la dimension empirique consubstantielle, à ses yeux, à toute pratique de la minéralogie. Et il insiste beaucoup sur le statut heuristique acquis par l'observation dans la géognosie de Werner.

L'entreprise de wernerisation conduite par d'Aubuisson est systématique ; il ne néglige aucune institution savante majeure¹⁷. On devine au fil des lettres que son réseau de sociabilité se consolide peu à peu, au sein notamment de l'Institut, du Muséum d'histoire naturelle et de la Société philomathique. En 1802, à peine arrivé et installé à Paris il lit devant la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut son « Mémoire sur les

14 *Ibid.*, p. VI

15 *Ibid.*, p. XII.

16 René-Just HAÜY, *Traité de minéralogie*, Paris, Louis, an X, 4 vol. et atlas.

17 Charles Coulston GILLISPIE, *Science and Polity in France. The Revolutionary and Napoleonic Years*, Princeton, Princeton University Press, 2004.

basaltes de la Saxe accompagné d'observations sur l'origine des basaltes en général ». Dans ce texte, d'Aubuisson reprend l'analyse de Werner et conclut à l'origine acqueuse des basaltes¹⁸. Ramond et Haüy rapportent sur ce texte de manière mitigée mais en rendant hommage aux travaux de Werner et à sa méthode. Leur rapport est publié l'année suivante et Ramond intervient pour qu'une allocation soit attribuée à d'Aubuisson pour lui permettre d'aller observer les basaltes en Auvergne afin de constater sur le terrain les conclusions de Nicolas Desmarest sur l'origine volcanique des basaltes¹⁹. En 1802, Léopold de Buch, élève et disciple lui aussi de Werner, s'est déjà rendu en Auvergne où il a reconnu l'origine volcanique du basalte. Le piédestal de Werner commence à s'effriter. En 1804, lorsque Daubuisson rend compte à l'Institut des résultats de son voyage, il reconnaît que le basalte est une lave mais il ne renonce pas à la doctrine de Werner ; les plaidoyers en faveur de ce dernier qu'il publie quelques années plus tard dans le *Journal de physique* et les *Annales de chimie* en témoignent.

D'Aubuisson n'aspire pas seulement à la reconnaissance savante. Son projet reste avant tout d'intégrer le corps des Mines : aussi cherche-t-il à faire valoir ses compétences en matière d'exploitation des ressources minérales. En 1802, il publie à Leipzig un traité intitulé *Des mines de Freiberg en Saxe et de leur exploitation*²⁰. Dans son introduction, il place son ouvrage sous le patronage de Werner, notant même qu'« il y a même des chapitres, tel le troisième, que l'on doit regarder comme un abrégé de ce qu'il expose lui-même dans son cours sur l'art des mines » ou encore que « ce que je dis dans l'introduction sur les gîtes de minerai n'est également qu'un abrégé de ce qu'il m'a appris sur ce sujet²¹ ». Il range son livre parmi les guides, donnant aussi, notamment dans les notes, des conseils aux voyageurs qui l'utiliseraient à l'occasion d'un voyage à Freiberg, il leur suggère des itinéraires, les invite à privilégier telle ou telle mine et témoigne ainsi de la familiarité qu'il a acquise avec ce territoire. D'Aubuisson se présente lui-même comme un guide, comme un intermédiaire qui met sa parfaite connaissance des mines de Freiberg au service des Français qui voudraient s'y rendre et s'en inspirer. Les lettres qu'il écrit à Werner contiennent aussi des propositions d'excursions à suggérer à ceux qui se rendent à Freiberg.

En dépit de tous les efforts qu'il déploie, la nomination de d'Aubuisson au sein du corps des Mines paraît compliquée. À la fin de l'année 1802, il apprend que faute d'être passé par l'École polytechnique et l'École des mines, il ne pourra pas être nommé ingénieur. Toutefois, au début de l'année suivante le

¹⁸ Gabriel GOHAU, *Les sciences de la terre au XVII^e et XVIII^e siècles, Naissance de la géologie*, Albin Michel, 1990 ; Martin J.S. RUDWICK, *The New Science of Geology. Studies in the Earth Sciences in the Age of Revolution*, Aldershot, Ashgate, 2004.

¹⁹ Isabelle LABOULAIS, « Voir, combiner et décrire, les méthodes de la géographie physique selon Nicolas Desmarest », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 51-2, avril-juin 2004, p. 38-57.

²⁰ Jean-François D'AUBUISSON, *Des Mines de Freiberg en Saxe et de leur exploitation*, Leipzig, Wolf, 1802, 3 vol.

²¹ *Ibid.*, p. XX et p. XXI.

Conseil des mines doit remplacer Clouet qui était le bibliothécaire de la Maison des mines depuis la fin de l'an II et qui vient de mourir. Gillet-Laumont propose à d'Aubuisson de devenir traducteur au Conseil des mines, de prendre en charge la bibliothèque ainsi que le suivi des collections minéralogiques. C'est en janvier 1803 que cette nomination tant attendue intervient.

En tant qu'« adjoint au conservateur des collections minéralogiques de l'École des mines de Paris et chargé spécialement de l'examen et de la traduction des mémoires étrangers », d'Aubuisson fait partie des personnels de la Maison des mines les mieux rémunérés. Il perçoit 2 500 francs par an ; seul le conservateur des collections reçoit un traitement plus élevé (3200 francs). Par ailleurs, comme les conservateurs, il est logé rue de l'Université, au sein de la Maison des mines, un lieu singulier qui rassemble un laboratoire, des collections minéralogiques, une bibliothèque, une salle de conférences, ainsi que les bureaux du Conseil des mines²². Son témoignage apporte un éclairage sur la dimension collégiale du travail accompli dans ce bâtiment, mais il laisse aussi apparaître les rivalités qui opposent certains ingénieurs soucieux de défendre leur position au sein du corps ou leur statut parmi les minéralogistes.

Sitôt nommé par le Conseil des mines, d'Aubuisson s'attelle à mettre en ordre la partie française de la bibliothèque, les collections de cartes géographiques qui en dépendent, puis il s'intéresse particulièrement aux livres écrits en langue étrangère ; il les reclasse, répertorie ceux à faire relier²³ et dresse la liste des ouvrages à acquérir pour compléter les lacunes de la bibliothèque. Le 1^{er} pluviôse an XIII (21 janvier 1805), il se désole par exemple qu'aucun livre n'ait été acheté depuis plus d'un an, alors que « plusieurs ouvrages intéressants relatifs à l'art des mines et usines » sont parus, des ouvrages dont l'acquisition lui paraît « nécessaire pour entretenir au complet la belle collection de livres sur les mines et sur la minéralogie²⁴ ». La plupart des lettres que d'Aubuisson adresse au Conseil des mines insistent sur la nécessité de suivre les publications scientifiques pour qu'une bibliothèque reste utile. En l'an XIII, il envoie au Conseil des mines une liste des « principaux ouvrages relatifs à l'art des mines et à la minéralogie qui ont paru en Allemagne depuis deux ans » ; chacun des titres est suivi d'une estimation du prix de chaque volume. Cette liste réunit les ouvrages de Rinman, de Tiemann, de Moll, Stunkel, Charpentier, Schwabe, Hausmann, Stutz, Reuss et Brüner, ainsi que la traduction allemande du traité de Haüy. Elle représente un coût d'environ 160 francs. Les archives dépouillées ne permettent pas de savoir si le Conseil des mines a pu honorer cette demande, néanmoins l'existence de cette liste montre que, devenu

²² Isabelle LABOULAIS, *La Maison des mines : la genèse révolutionnaire d'un corps d'ingénieurs civils (1794-1814)*, Rennes, PUR, 2012.

²³ AN, F¹⁴, 2712/2, Dossier de carrière de d'Aubuisson de Voisins, « État des livres à relier », s. d.

²⁴ AN, F¹⁴, 2712/2, Dossier de carrière de d'Aubuisson de Voisins, Lettre au Conseil des mines, le 1^{er} pluviôse an XIII (21 janvier 1805).

bibliothécaire, d'Aubuisson continue son entreprise de wernerisation et, au-delà, de diffusion de la minéralogie allemande en France.

Bien qu'il ne soit pas le premier bibliothécaire de la Maison des mines à procéder à des traductions, d'Aubuisson semble avoir été particulièrement actif dans ce domaine. Il a notamment traduit les tables des matières de tous les ouvrages qui lui paraissent « d'un intérêt direct pour les mineurs²⁵ ». Ces tables converties en français devaient permettre aux membres du corps des Mines de « sélectionner les passages dont la traduction française pourrait circuler avec profit auprès des exploitants », d'Aubuisson se chargeant ensuite de la réaliser. Parmi ces ouvrages, on trouve par exemple les travaux de Voigt sur les houilles, les mémoires de Wentzel, Baader et Schroll²⁶. D'Aubuisson a également traduit la table générale de tous les articles contenus tant dans le *Bergmännisches Journal* publié à Freiberg que dans le *Magazin für die Bergbaukunde* publié par Lempe qui sont les deux périodiques savants les plus importants à cette époque dans le domaine de la minéralogie. Ces tables reprennent pour chaque volume le nom des auteurs, le titre traduit en français des articles publiés et la pagination. Il s'agit à l'évidence d'outils précieux pour tous les usagers de la bibliothèque, qu'ils soient employés de bureau, savants ou élèves, ou encore rédacteurs du *Journal des mines*. Partageant son temps entre la bibliothèque et le cabinet de minéralogie de la Maison des mines, d'Aubuisson traduit aussi les catalogues des collections qui sont envoyées d'Allemagne au Conseil des mines²⁷. Sa contribution à la wernerisation de la France passe aussi par une réorganisation d'une partie des collections ou du moins par l'aménagement d'une partie des collections de minéraux suivant la classification de Werner. L'enjeu est important puisque les échantillons sont censés faciliter l'identification des substances citées par Werner dans ses travaux²⁸.

Attaché au bureau du Conseil des mines, d'Aubuisson traduit enfin des textes juridiques. À partir de 1805-1806, le Conseil des mines réfléchit à une réorganisation du corps et commande à d'Aubuisson des traductions de réglementations mises en œuvre dans les mines de l'espace germanique. Ces textes plaident en faveur d'une intervention importante de l'État et coïncident avec la conception que les ingénieurs des Mines ont de leur rôle. D'Aubuisson rédige une version française d'une ordonnance sur les usines à fer des États prussiens qui insiste sur le rôle des officiers royaux dans les mines qui

²⁵ AN, F¹⁴, 2712/2, Dossier de carrière de d'Aubuisson de Voisins, Lettre au Conseil des mines, le 2 ventôse an XI (21 février 1803).

²⁶ AN, F¹⁴, 2712/2, Dossier de carrière de d'Aubuisson de Voisins, État des travaux du C^{en} J.-F. d'Aubuisson dans le mois de pluviôse an XI (janvier-février 1803).

²⁷ AN, F¹⁴, 2712/2, Dossier de carrière de d'Aubuisson de Voisins, État du travail du cit. d'Aubuisson dans le mois de prairial an XI (mai-juin 1803). On consultera également les états dressés pour les mois suivants, conservés à la suite de celui-ci.

²⁸ Pietro CORSI, « After the Revolution: Scientific Language and French Politics, 1795-1802 », dans M. PELLING et S. MADELBROTE (dir.), *The Practice of Reform in Health, Medicine and Science, 1500-2000. Essays for Charles Webster*, Londres, Ashgate, 2005, p. 223-245.

appartiennent au roi et dans celles qui appartiennent à des particuliers ; il traduit aussi un supplément concernant la création d'un corps d'élèves et de cadets des mines destinés à occuper des emplois dans l'administration²⁹. À tout cela viennent encore s'ajouter les 39 textes que d'Aubuisson publie dans le *Journal des mines* entre 1803 et 1807. La plupart vise à faire connaître les modes d'exploitation développés outre-Rhin, on compte également un nombre important de recensions qui concernent des travaux publiés en allemand. En 1807, lorsqu'il adresse au ministre de l'Intérieur une lettre dans laquelle il cherche à le convaincre de sa capacité à intégrer le corps des Mines, d'Aubuisson rappelle la contribution qu'il a apportée à la connaissance de la législation relative aux mines³⁰. Si actif qu'il soit, d'Aubuisson se plaint pourtant de ce travail sédentaire, il déplore devoir passer ses journées à noircir du papier, et aspire à plus de pratique et à plus d'action.

La nomination qu'il convoite tellement intervient au moment où l'administration des mines doit nommer trois ingénieurs ordinaires alors que seuls deux élèves des Mines sont en état d'être présentés. Le 15 mai 1807, après avoir narré tous ses déboires et ses espoirs déçus à Werner, d'Aubuisson lui annonce qu'il vient d'être nommé ingénieur des mines et qu'il doit partir le surlendemain dans le Piémont pour prendre son poste. C'est là quasiment la dernière lettre qu'il adresse à son maître, comme si l'entrée dans le corps ne justifiait plus d'entretenir cette relation épistolaire. Le mémoire publié en deux parties en 1809 dans les *Annales de chimie* permet à d'Aubuisson d'exposer une dernière fois l'importance des travaux de Werner, comme s'il s'agissait pour lui de solder la dette qu'il avait contractée à l'égard du « maître de Freiberg ».

Le retour en France de l'émigré d'Aubuisson est, à l'évidence, facilité par le statut de disciple de Werner, statut qu'il a méticuleusement construit afin de devenir légitime aux yeux des membres du corps des Mines comme à ceux des minéralogistes et des chimistes parisiens. Fort de cette position, il investit conjointement plusieurs lieux de savoir et publie régulièrement dans les principaux périodiques savants. Si la stratégie individuelle fonctionne – puisqu'à partir de 1807 la carrière de d'Aubuisson au sein du corps des Mines se poursuit

²⁹ AN, F¹⁴, 2712/2, Dossier de carrière de d'Aubuisson de Voisins, État du travail de M. d'Aubuisson, mois de nivôse an XIII (décembre 1804-janvier 1805).

³⁰ « J'ai l'honneur de vous présenter un recueil de ceux de mes mémoires sur l'exploitation et l'administration des mines que le Conseil des mines a jugé à propos de faire insérer dans le journal qu'il publie. Quelques uns, tels que celui sur la Jurisprudence des mines, que je fus chargé, l'année dernière, de rédiger pour être distribué au Conseil d'État qui s'occupait de la loi sur les mines ont déjà été mis sous les yeux de votre excellence qui a daigné m'en témoigner sa satisfaction. Puisse-t-elle voir dans ce recueil, fruit d'un grand nombre d'observations pénibles que je suis allé faire dans les principales mines de la France et de l'Allemagne une preuve du désir que j'ai de faire tout ce qui m'est possible pour perfectionner au développement d'un art utile trop négligé parmi nous et au progrès duquel je suis entièrement dévoué ». AN, F¹⁴, 1313, Lettre de d'Aubuisson au ministre de l'Intérieur, février 1807.

de la même manière que celle de ses collègues –, l'entreprise de wernerisation subit quant à elle quelques secousses. En 1809, les principes de l'École wernerienne ne font plus l'unanimité. L'admiration que le savant suscite perdure mais les lettres de d'Aubuisson montrent que nombre de ses élèves prennent leurs distances à l'égard de certaines de ses analyses. Elles illustrent l'aura de celui-ci en France mais elles permettent aussi de nuancer le schéma longtemps validé par l'histoire de la minéralogie qui aurait consisté en une diffusion et adoption progressive par la France des principes de Werner³¹. La place prise en France par la cristallographie montre qu'une autre manière d'aborder l'étude des minéraux s'est affirmée au cours de cette période et que de nombreux membres du corps des Mines ont bâti leur approche de la minéralogie sous cette double influence.

³¹ Cette relecture d'une historiographie classique est proposée notamment par Jakob VOGEL, « Transfer und nationale Abgrenzung. Ansätze zu einer deutsch-französischen Beziehungsgeschichte im Bergbau des 18. und frühen 19. Jahrhunderts », *Plurales Deutschland [Allemagne plurielle]. Festschrift für Étienne François [Mélanges Étienne François]*, Göttingen, Wallstein Verlag, 1999, p. 225-236. Jakob VOGEL, « Les mines dans les pays germaniques et en France aux XVIII^e et XIX^e siècles : genèse et frontières d'une expertise scientifique et administrative », dans P. LABORIER (dir.), *Les sciences camérales : activités pratiques et histoire des dispositifs publics*, Paris, PUF, 2011, p. 399-419.

*LETTRES ADRESSÉES PAR JEAN-FRANÇOIS D'AUBUISSON À
ABRAHAM GOTTLÖB WERNER (1801-1809)¹*

(fol. 86 - C 171)

Lettre n° 1

Monsieur le Conseiller,

Voulez-vous savoir ce que peut le seul nom de Werner chez la Grande-Nation ? Donnez-vous la peine de lire la lettre dont je vous envoie la copie littérale.

Le C^{en} Dolomieu², ayant su, par une espèce de hasard, que P Eflinger, élève de l'École Wernerienne, était le même individu que J.F. D'aubuisson qui poursuivait sa radiation de la liste fatale et demandait à être mis sous la protection de la légation française en Saxe, m'a écrit une lettre bien flatteuse pour vous.

« Paris, le 25 floréal an 9³

Aussitôt que j'ai imaginé, Monsieur, que je pouvais vous être d'une quelconque utilité, j'ai mis à vous servir tout l'empressement possible. Il n'était pas nécessaire que j'eus l'honneur de vous connaître pour prendre à vous un très grand intérêt, il m'a suffi de savoir que vous cultivez les mêmes sciences que moi et que vous êtes attaché au célèbre professeur Werner pour qui j'ai une estime particulière : j'ai donc parlé de vous hier au ministre de l'Intérieur⁴, et il

¹ La transcription a été effectuée à partir de la version numérisée des lettres de d'Aubuisson, elle respecte la graphie, la ponctuation et l'orthographe des originaux. L'auteur ne se montre guère rigoureux en la matière, l'orthographe des noms propres peut varier d'une lettre à l'autre, « raisonner » peut remplacer « résonner », les accords sont aléatoires. Florence Catherine m'a aidée à lire les fragments d'allemand que d'Aubuisson a insérés dans certaines lettres. Je tiens à la remercier pour son concours si précieux.

² À son retour d'Égypte, après vingt et un mois de captivité en Sicile, Déodat Gratet de Dolomieu (1750-1801) retrouve son poste d'ingénieur des Mines en juin 1800. Il démissionne pourtant du corps l'année suivante pour occuper la chaire laissée vacante par Daubenton au Muséum d'histoire naturelle. Il meurt le 28 novembre 1801.

³ 15 mai 1801.

⁴ Il s'agit alors de Jean-Antoine Chaptal (1756-1832). Il est ministre de l'Intérieur entre le 7 novembre 1800 et le 7 août 1804.

m'a promis d'écrire aussitôt au ministre plénipotentiaire de la République française à Dresde pour vous recommander expressément à lui et pour qu'il vous prenne sous son immédiate protection. Moi même j'écrirai au citoyen Alexandre de la Rochefoucauld pour lui dire l'intérêt que je prends à vous, et pour le prier de vous favoriser dans toutes les occasions⁵.

(fol. 86 v^o - C 172)

Je me félicite, Monsieur, de me trouver dans des circonstances qui me permettent de vous témoigner de l'attachement, et de montrer quelle est ma haute considération pour le célèbre professeur dont vous recevez les instructions, veuillez lui faire agréer les assurances de ma vénération, et croire à la sincérité de mes sentiments pour vous ».

Signé D. Dolomieu, membre de l'Institut national

Brochant⁶ m'écrit en même temps une fort longue lettre dont je vous donnerai communication la première fois que j'aurai l'honneur de vous voir. Entre autres choses, il me dit « Veuillez bien aussi témoigner à M^r Werner combien je lui suis reconnaissant de ce qu'il a bien voulu faire pour moi ; je suis impatient d'aller me ranger au nombre de ses élèves : il y a lieu de croire que ce sera l'année prochaine. Dolomieu compte bien réaliser son projet et répondre aux honnêtetés que lui fait Werner dans votre lettre. »

Brochant finit sa lettre par quelques détails sur Dolomieu qui pourraient vous intéresser... « Le malheureux Dolomieu a eu dans sa prison quelques facilités d'écrire non pas avec de l'encre et une plume mais avec un bâton appointi sur le pavé et du noir de fumée de sa lampe délayé dans de l'eau, il a écrit d'abord sur les marges de quelques livres qu'on lui avoit laissés, puis sur un petit registre qu'il s'est procuré : il a fait de cette manière un traité tout entier sur la Philosophie minéralogique et particulièrement sur les principes qui doivent déterminer l'espèce en Minéralogie. Je l'ai décidé à nous donner ce travail pour le Journal des mines⁷. »

(fol. 87 - C 173)

Brochant est celui qui a découvert que P. Elfinger n'était autre que J.F. Daubuisson, il s'est déjà employé pour moi et il me dit « j'ai lieu de croire qu'aidé de Dolomieu et autres mes soins ne seront pas infructueux, ainsi vous pouvez correspondre directement avec moi sur vos affaires particulières. »

⁵ Alexandre-François de la Rochefoucauld (1767-1841) est un proche de Dolomieu, il occupe à partir de 1801 le poste de ministre plénipotentiaire de la République auprès de la cour de Saxe.

⁶ André Brochant de Villiers (1772-1840) est ingénieur des Mines. En 1801, il vient de faire paraître le premier volume de son *Traité élémentaire de Minéralogie suivant les principes du professeur Werner*, Paris, Villiers, an IX.

⁷ « Sur l'espèce minéralogique », *Journal des mines*, vol. X, an IX (1801), n° LVI, p. 587-630 et n° LVII, p. 647-706.

Me voilà donc fils adoptif de la Minéralogie, et particulièrement de celui qui en est le souverain-pontife ; continuez de me traiter comme tel car j'ai pour vous toute l'affection et tout le dévouement que l'on a pour un père que l'on chérit, et pour une personne à qui on a les obligations les plus essentielles.

J'ai l'honneur d'être avec ces sentiments, ainsi qu'avec la plus haute considération et un profond respect, Monsieur, votre très humble et très dévoué serviteur.

J.F. Daubuisson

Dresde, le 5 juin 1801⁸

PS : J'irai à Freiberg au commencement de la semaine prochaine ; j'ai parlé à La Rochefoucauld de l'envoi que vous vouliez faire en France, il s'en chargera.

(fol. 88 - C 175)

Lettre n° 2

Freiberg, le 17 août 1801

Monsieur le Conseiller,

Je ne sais si à Carlsbad vous pensez beaucoup aux minéralogistes de Paris : mais bien certainement ceux-ci pensent à vous ; j'ai reçu il y a quelques jours une lettre de Delamétherie⁹, qui, entr'autres choses, me dit : « vous avez vu (je ne l'ai point vu) dans le dernier cahier du journal de physique un long mémoire d'un des élèves les plus distingués de M^r Werner, Humboldt, sur les montagnes d'Amérique : il y rappelle sans cesse les noms de votre illustre professeur : nous avons de la peine à reconnaître les substances qui y sont désignées et nous craignons toujours de nous tromper : par quelle fatalité ne puis-je avoir la collection que m'a promise M^r Hoffmann et qui me feraient connaître les espèces de roches de M^r Werner, ce que je désire avec tant d'ardeur ? Si nous avons cette collection bien étiquetée nous n'appréhenderions plus de confondre les substances et de prendre les unes pour les autres. Il finit sa lettre en disant « veuillez bien présenter les respectueux hommages à M^r Werner ».

J'ai été à Glashütte, Berggieshübel, Königstein, Schandau, dans le charmant vallon qui mène à Sebnitz (où j'ai vu on ne peut pas plus

⁸ Le 9 nivôse an VIII, le citoyen Helfinger a été nommé chargé d'affaires de la République à Dresde (cf. *Bulletin des lois de la République*, an VIII, n° 44, p. 3)

⁹ Jean-Claude de la Métherie (1743-1817) a pris en 1785 la direction du *Journal de physique* après en avoir été collaborateur pendant plusieurs années. Il publie dans ce périodique une centaine de communications sur ses propres recherches ; il fait également paraître des comptes rendus, des extraits, des dissertations originales, laissant une large part aux contributions étrangères. En 1801, il obtient une chaire de professeur-adjoint en minéralogie et géologie au Collège de France.

distinctement les deux espèces de Klüfte¹⁰ qui, perpendiculaires entr'elles et à la Schichtungs Klufft¹¹ divisent le sandstein¹² en parallélépipèdes), au (fol. 88 v° - C 176) Heilenberg, (où j'ai cassé pendant 2 heures de temps des colonnes de basalte, lauter Bruchstücke¹³, disait Riedel), à Altenberg où je suis trois fois angefahren¹⁴, où j'ai vu des merveilles, à Zinwald, d'où j'ai vu beaucoup de pays &c., mais non Carlsbad où vous étiez et que mes yeux cherchoient à cause de cela, &c., et actuellement me voici à Freiberg, où j'écris du matin au soir de l'Aufbereitung¹⁵ et combien d'aulnes, de pouces, de lignes ont toutes les parties d'un Stosshoerd¹⁶ d'un Pochwerk¹⁷, matières bien sèches, bien ennuyeuses ; mais quand on est obligé de faire quelques chose, tant vaut-il le faire de bonne grace.

Eh ! La réponse au Conseil des mines¹⁸ ? Sitôt que vous serez de retour vous ne manquerez pas de me dire « pardonnez, j'avois oublié (volontairement ou non ? c'est ce que j'ignore et veux ignorer) à Freiberg l'esquisse de la lettre : mais au premier moment de libre je m'en occuperai » et moi je sortirai de la chambre, l'oreille basse, en entendant cette réponse. Mais pourvu que vous reveniez bientôt, bien portant, satisfait de votre voyage je suis content. Au reste il faut qu'il m'arrive une grande perte de mémoire si jamais je vous oublie, car je crois que depuis votre départ, je n'ai pas passé de jour sans écrire vingt fois votre nom. En attendant que j'aie l'avantage de vous revoir, daignez croire à la sincérité des sentiments de reconnaissance, considération, dévouement et respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être Monsieur le Conseiller votre très humble et très dévoué serviteur d'Aubuisson.

(fol. 89 - C 177)

Lettre n° 3

Freiberg, le 19 mai 1802

«Monsieur le Conseiller,

10 Failles.

11 Stratification des failles.

12 Grès.

13 Que des fragments.

14 Allé.

15 Le traitement, ici la préparation des échantillons.

16 Un four.

17 Un moulin.

18 Le Conseil des mines est un organisme consultatif créé en l'an IV et placé sous la tutelle du ministère de l'Intérieur, il est chargé de l'administration des ressources naturelles et coordonne les travaux des membres du corps des Mines. Il est dirigé par Gillet-Laumont, Lefebvre et Lelièvre. Les locaux attribués au Conseil des mines se trouvent au 297 rue de l'Université. Ils sont couramment nommés « Maison des mines » par ceux qui les fréquentent régulièrement.

Il y a 20 ans que la mode de France était de faire l'esprit fort : on ne croyait ni à Dieu, ni à Diable : cependant on y croyait à Mesmer et à ses miracles, ce qui n'était guères plus philosophique. Je ne sais à quoi l'on croit aujourd'hui et encore moins à ce que l'on croira dans un an : mais l'attachement que je vous porte m'a allarmé car dès que l'inquisition aura rallumé ses feux vous êtes perdu : un autodafé. Comment, me direz vous, plutôt que de me laisser brûler comme un imbécile, je déclarerai que je crois que le St Esprit procède du père et du fils que Satan est un coquin, que Salomon avoit trois cents belles femmes, qu'Ezechiel faisait un grand plaisir à Dieu en mettant sur son pain de la m... au lieu de confiture, &c. Monsieur le Conseiller tout cela ne servira de rien : je déposerai que vous avez eu commerce avec Belzebuth, Astaroth, et autres anges des ténèbres car ce sont certainement eux qui vous ont inspiré la géognosie. Voyez, dirai-je, comme tous ceux qu'il initie dans les mystères de cette science diabolique s'en vont de suite, comme de vrais possédés du démon, courir et errer dans les montagnes. Oui, moi qui tous ces jours-ci ait été mouillé et gelé jusqu'à la moële des os, je certifierai que la géognosie est une œuvre du démon, faite pour le supplice des mortels. Passe encore si la rage géognostique n'attaquait que de pauvres diables, la nécessité, la misère les pousse pourrai-je dire mais sitôt que Werner a parlé, voilà les Hawkins, Humboldt, Buch, &c. qui (fol. 89 v° - C 178) s'arrachent du sein du bien-être, pour aller, comme des forcenés, courir, jusques par delà les mers, les montagnes et les plaines pour savoir si... le basalte repose sur le granit, ou bien le granit sur le basalte... Si les filons ont été remplis de haut en bas ou de bas en haut... Ah ! Quels fous, me disais-je ; il vaudrait bien mieux être actuellement dans une chambre bien chauffée auprès d'une belle robe de mousseline ; je n'y aurois pas autant de froid que j'en ai, dans ce moment, sur le Landsberg où le vent me souffle la neige tantôt dans une oreille, tantôt dans l'autre, et où ce que j'ai de plus sûr est ma langue dans ma bouche. Pendant que je raisonnois ainsi, un savant du pays vraisemblablement le Schulmeister¹⁹ ou le Küster²⁰ de Krumbach, me conduisit, disait-il, dans le cratère du Vésuve d'Hertzogswald ; car vous saurez que mon savant était un vulcaniste. Ce cratère c'est un trou au haut du Landsberg que l'on nomme Hundsgrabe : j'y suis descendu et me voilà occupé à casser le basalte qui en formait les parois, tant pour voir les progrès de la décomposition que pour en retirer une espèce de lithomerge qui y étoit en abondance et moi qui un moment auparavant riais de la folie de Humboldt, je suis resté une heure dans ma fosse, où la neige me tombait dessus de tout côté ; j'y jouissois autant qu'un mahométan espère jouir au septième ciel et j'y étais en extase comme St Jean écrivant son apocalypse. Tout cela provenait de l'œuvre du démon qui pour le tourment des humains vous a inspiré la géognosie. Deus est ignis

¹⁹ Le maître d'école.

²⁰ Le marguillier.

Le mauvais tems m'a ramené à Freiberg, je m'en consolais dans l'espoir d'avoir l'avantage d'y conférer encore avec vous : mais je vous ai trouvé parti. Schellig m'a (fol. 90 - C 179) dit que nous m'aviez attendu tout le samedi : j'ai cru devoir vous écrire pour vous remercier de cette marque d'attention. Je n'ai point reçu de lettres de Brochant : voilà cependant aujourd'hui huit semaines que je lui ai écrit et il m'avoit promis de me répondre par le premier courrier : les lettres mettent au plus 17 jours d'ici à Paris, ainsi il a eu plus de 8 jours pour répondre : je ne sais pourquoi il ne l'a pas fait, d'autant que je lui avais très expressément marqué que vous aviez suspendu vos projets jusqu'à sa réponse et que vous lui demandiez de vous instruire au plutôt de son plan. Ainsi je vais faire tout comme s'il ne devait pas venir : vraisemblablement vous en ferez autant. Je vais aller passer quelques jours à Dresde, pour y voir la collection de M^r de Reknitz puis je viendrai vous voir, vous prier de me dire comment je dois faire le voyage de Johann Georgen Stadt. Le voyage fini je reviendrai à Freiberg travailler au mémoire sur les basaltes de la Saxe : je vous rappellerai à ce sujet que vous m'avez promis de me faire le plan du mémoire ; ayez la bonté d'y réfléchir dès que vous aurez un quart d'heure de libre. Ensuite je ferai le voyage de Malapan, Tarnowitz, Waldenburg, reviendrai à Freiberg pour vous y réitérer mes remerciements et prendre vos derniers ordres, je partirai alors pour Paris en prenant ma route par le Hartz et la Hesse.

Je souhaite que votre santé n'ait pas été altérée du mauvais temps que vous avez eu pendant votre voyage. Je crois qu'il est superflu de vous parler de la sincère reconnaissance, ainsi que des sentiments de l'estime et de la considération aussi distinguée que respectueuse pour lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Conseiller, votre très humble et dévoué serviteur.

J.F. Daubuisson

(fol. 91 - C 181)

Lettre n° 4

De la Lusace votre patrie le 28 juin 1802 (10 messidor)

Monsieur le Conseiller

Permettez moi de vous renouveler mes remerciements, dans un village près de Bautzen où un orage m'a surpris : au milieu d'un cabaret (où j'entends parler la langue de ces anciens conquérants, qui après avoir poussé les Romains jusqu'aux extrémités de l'Europe leur firent encore en Afrique ces guerres dans lesquelles s'illustra le malheureux Belisaire), je vous réitère les assurances de la plus sincère reconnaissance pour toutes les obligations que je vous ai : je sais apprécier tout ce que vous avez bien voulu faire pour moi ; et compte encore pour la suite sur vos bontés. Mais de mon côté, je dois vous parler, par écrit, d'une chose qui me tient fort à cœur. J'ai contracté à votre égard une dette sacrée : c'est la première et la seule que j'ai : dans ce moment, je ne puis la satisfaire, et même elle ne me pèse pas, parce que c'est à vous que je la dois : mais je prends l'engagement solennel de l'acquitter du moment que j'en serai

état ; le premier argent que je toucherai dès que je serai placé, sera destiné à cet objet.

J'ai mal débuté dans mon voyage. Le baron de Baust qui s'étoit chargé de mes effets les a oubliés à Tarante²¹, ainsi ils ne pourront partir pour Breslau que jeudi : ne voulant pas arriver avant eux, j'irai voir le Lupenfeuer de Buntzlau dont vous m'avez parlé.

(fol. 91 v^o - C 182)

Chaque chose et chaque personne a son bon et son mauvais côté : je vous prie de me présenter du premier ; car on n'est pas toujours obligé de dire la vérité toute entière. Un panégyrique sur mon compte ferait peut-être peu ; mais bien sûr un seul mot à mon désavantage sera saisi avec empressement par tous ceux qui ont intérêt à m'exclure ; et tous ceux qui ont quelque prétention à la place que l'on pourrait me donner sont de ce nombre. Il m'a paru que vous insistiez sur deux articles : 1^o que je n'ai étudié que deux ans : si je vais dire cela, tous les jeunes ingénieurs, tous les élèves vont dire mais nous étudions depuis 4, 6, 8, 10 ans les mines et l'on veut nous préférer une personne qui ne les étudie que depuis deux ans : c'est injuste et ridicule. Peu importe combien de tems j'ai étudié, si je fais mon affaire : il est bien inutile que j'aie fait remarquer que c'est en peu de temps ; cela ne pourrait que déposer en faveur de la diligence et de ma facilité mais je le répète ici ce serait peu utile et pourrait m'être fort nuisible. 2^o. Peu importe que mon éducation, ma tête était déjà formée : que j'avais 30 ans lorsque j'ai entrepris cette étude. Je ne sais qu'elle est le jeune homme qui a mieux fait et mieux mis à profit (dans les deux années que j'ai suivis vos cours) tant ce que vous nous avez dit sur le Bergbau²², la géognosie²³, et même la cristallographie²⁴, je ne parle point de l'aptitude à reconnaître à la seule vue les minéraux ; celle-là je ne l'ai point, j'en conviens. Personne n'a, à Freiberg, déterminé un aussi grand nombre de formation de filons, dans la dernière année.

(fol. 92 – C 183) N'oubliez pas M^r Van-Berchen, il logeait place Vendôme, n^o 1, mais il a changé de logement : on vous donnera des renseignements à son ancien domicile. Bon voyage, amusez-vous bien, respirez l'air français, soyez gai comme un français, faites bonne chère et retournez un peu délassé des travaux de Freiberg.

Daignez me passer cette mauvaise feuille de papier ; je vous écris dans un cabaret vendale on ny fait pas ce que l'on doit à un savant, à un génie de premier ordre.

²¹ Il s'agit de Tharandt, une ville de Saxe.

²² L'exploitation minière.

²³ La géognosie étudie la composition de l'écorce terrestre et la description des formations stratifiées, ainsi que les gîtes minéraux et métallifères.

²⁴ Cette science des cristaux s'attache à leur formation, leur structure et leurs propriétés.

J'ai l'honneur d'être avec la reconnaissance la plus sincère et le plus profond respect.

J.F. Daubuisson (stile républicain)

Je suis votre ouvrage et un autre c'est faire la cour aux français de leur dire du bien d'un français : dut la vérité en souffrir un peu.

(fol. 93 - C 185)

Lettre n° 5

Paris le 28 frimaire (19 décembre 1802)

Monsieur le Conseiller,

Vous trouverez mon exactitude en défaut : voilà près d'un mois que vous avez quitté Paris et je ne vous ai pas encore écrit : mais je n'en ai pas moins pensé à vous dix fois par jour, depuis que vous m'avez laissé orphelin dans Paris. J'attendais à chaque instant le moment de pouvoir vous écrire en commençant ainsi ma lettre « Enfin me voilà placé, &c. » ; mais comme je pourrais peut-être attendre encore quelques tems, je vais rompre le silence. Mes affaires sont bien changées. Il y a environ trois semaines que M^r Gillet²⁵ m'envoya chercher et me dit C^{en} nous aurons l'avantage de vous posséder chez nous ; nous ne pourrons pas vous faire ingénieur parce que la loi s'y oppose : nous allons travailler demain avec le ministre, nous lui avons parlé de vous, il nous a dit de présenter le travail : nous demandons que vous soyez attaché à un bureau comme traducteur, que vous soyez chargé de la bibliothèque d'une partie des collections ; et nous demandons 2500 francs pour vous. Vous viendrez demain avec nous chez le ministre, vous lui présenterez votre ouvrage sur les mines de Freiberg. En même temps il me dit que dans l'été on [ne] m'enverrait pas l'école pratique²⁶, ou dans quelque mines et que les hyvers, je les passerai à Paris. Me voilà bien satisfait, Gillet m'invite à dîner pour le lendemain. C'est M^r Lefebvre²⁷ qui avait dit de me conduire chez le Ministre²⁸. Celui-ci me reçut fort bien, me fit des compliments sur mon mémoire sur les basaltes²⁹ et je sortis bien fier, je n'aurais pas donné mes 2500 fr pour 2499.

²⁵ François Gillet-Laumont (1747-1834) a été nommé inspecteur général des Mines en 1784. Depuis l'installation du corps dans la Maison des mines, il a plus particulièrement en charge les collections de livres et de minéraux, de l'organisation des cours, etc. Il est associé non résidant de la première classe de l'Institut.

²⁶ En 1802, Chaptal, le ministre de l'Intérieur crée à Peisey (Savoie) une « école pratique pour l'exploitation et le traitement des substances minérales ».

²⁷ Au sein du Conseil des mines, Antoine Lefebvre (d'Hellancourt) (1759-1813) se charge plus particulièrement des dossiers relatifs à l'exploitation des ressources minérales.

²⁸ Chaptal, qui est alors ministre de l'Intérieur, est le ministre de tutelle du Conseil des mines.

²⁹ En décembre 1802, d'Aubuisson donne lecture de son « Mémoire sur les basaltes de la Saxe » devant les membres de la classe des sciences physique et mathématiques de l'Institut. Son texte est publié l'année suivante.

dinner, M^r Gillet ne dit mot, mais ensuite il me dit il n'y a rien de décidé, le ministre a dit en prenant la note qui vous concernait nous verrons, qui vous a dit que j'avais 2500 fr à donner ? Je fus le lendemain chez le secrétaire-général (fol. 93 v^o - V 186) Coulomb, pour qui Andréossy³⁰ m'avait donné une lettre, Coulomb parle au ministre ; il me dit que c'étoit le défaut de fonds qui embarrassait ; alors il ajoute qu'il verrait d'en trouver, mais qu'il fallait que le Conseil lui écrivent à lui sur mon compte : le Conseil fit bien des difficultés ; enfin, et ce fut Lefebvre qui proposa cet avis, le Conseil se rendit lui-même chez le secrétaire général, qui répète ce qu'il m'avait dit, et prie le Conseil de lui écrire, et qu'il verroit de trouver les fonds. Le Conseil a écrit, et croit que la chose est finie ; mais moi qui ai vu Coulomb, je sais que le ministre hésite encore : j'ai bien vite écrit au général pour le prier d'envoyer une seconde lettre au ministre. Voilà où j'en suis. Une des raisons pour lesquelles on me donne une partie des collections, c'est à cause de votre méthode, car ils veulent faire une belle collection d'après votre système, et ils veulent m'en laisser l'arrangement. Il faudrait que vous priassiez M^r Hoffmann d'envoyer la collection s'il ne l'a déjà fait : M^r Lefebvre disoit à ce sujet, qu'il seroit bien aise qu'il y eut une suite aussi complète que possible de zinnerze, de Altenberg, Geyer, &c. Ainsi si M^r Hoffmann en a, il feroit bien d'en ajouter quelques uns : plutôt des morceaux geognostische als orictognostiche³¹.

M^r Gillet doit vous écrire ; depuis trois semaines, il me dit qu'il me remettra la lettre, il ne le fait jamais : il vous envoie un grand mémoire de M^r Bournon sur le Corond³², c'est l'auteur qui vous en fait cadeau.

(fol. 94 - C 187)

La Métherie, qui me parle tous les jours de vous, vous a écrit une petite lettre d'amitié. Quelques jours après votre départ, j'ai fait porter chez Treutel la caisse de minéraux³³ : Le Conseil des mines a fait une déclaration sur papier timbré pour toutes les trois, ainsi cela passera les frontières sans aucune difficulté. L'almanach national et le Journal de physique ayant parus plus tard qu'on en croyoit, on n'a pu vous les envoyer à Mayence : je les ai remis à l'Espagnol M^r Porraga, et depuis longtemps vous devez les avoir : ce même monsieur étoit à la séance de l'Institut dans laquelle je commençai la lecture des

³⁰ Antoine-François Andreossy (1761-1828) est un officier d'artillerie lié à la famille de d'Aubuisson, le premier Consul lui a confié en 1802 la direction générale du Dépôt de la guerre

³¹ L'oryctognosie est le terme utilisé notamment par Werner pour nommer l'étude particulière des minéraux, alors que la géognosie s'attache à la formation des masses minérales.

³² Il faut lire « corindon ». Jacques Louis de Bournon (1751-1825) est un amateur de minéralogie, il possède une importante collection de minéraux. Comme d'Aubuisson, il a servi dans l'armée de Condé puis il a quitté l'Allemagne pour l'Angleterre où il a organisé plusieurs cabinets de minéralogie. Il a notamment consacré un mémoire à la détermination de la nature du corindon, il a été publié en 1802 dans les *Philosophical Transactions*.

³³ Depuis 1798, Jean-Georges Treuttel (1744-1826) a ouvert une librairie à Paris qui fonctionne parallèlement à celle créée à Strasbourg. Parallèlement à son activité d'éditeur, il se chargeait de la vente de livres allemands en France, et réciproquement.

mémoires sur les basaltes ; depuis je n'ai pu continuer : les membres de l'Institut travaillent tant que leurs travaux remplissent toutes les séances, ce qui n'est pas ordinaire. M^r Haüy travaille à sa seconde édition : elle sera bien inférieure à la première³⁴. Ecoutez son raisonnement. « La forme de la molécule a de si grands avantages sur tous les autres caractères dans la détermination des espèces qu'elle seule les détermine : or, comme il faut une unité dans une méthode, toutes les substances minérales dans lesquelles on ne peut pas la déterminer doivent être bannies de la Minéralogie et reléguées dans la géologie ». Grand dieu, est-ce avoir la plus petite notion de Minéralogie, je dirai même d'histoire naturelle que de réformer ainsi ? Je salue avec respect M^e de Weis, M^{elles} de Hiller, de Charpentier, M^r de Trebra. Je vous renouvelle les assurances de la plus sincère reconnaissance pour tous les services et toutes les bontés que j'ai reçues de vous et j'ai l'honneur de vous assurer du plus respectueux dévouement.

J.F. Daubuisson

(fol. 95 – C 189)

Lettre n° 6

Paris, le 6 pluviôse (26 janvier 1803)

Monsieur le Conseiller,

Me voilà enfin placé, de la manière à la vérité qui me convenait le moins, mais comme dans les commencements il ne faut pas être difficile, je suis content : on m'a adjoint aux bureaux comme traducteur et à la garde de la bibliothèques et des collections avec 2500 francs d'appointements. Ce n'a pas été sans beaucoup de peine que j'y suis parvenu : je le dois à une disposition du ministre en ma faveur ; le G^{al} Andreossi avait écrit à Coulomb, secrétaire général du ministère de l'Intérieur, et celui-ci m'a fortement appuyé auprès du ministre, bien m'en a valu car le Conseil des mines avait fait plusieurs demandes, et toutes ont été refusées, excepté celle qui me concernait ; aussi le Conseil n'es pas trop content. Je vais donc être occupé de traductions et de Minéralogie tout cet hiver et l'été l'on m'enverra peut-être à l'école pratique.

M^r Gillet est malade : il doit vous écrire depuis longtemps pour vous faire passer quelques mémoires que M^r de Bournon vous envoie : c'est un bien brave homme qui vous est fort attaché : il me charge de vous faire bien des amitiés.

M^r Haüy m'a dit de vous dire que les modèles des décroissements sont finis et très bien faits ; il y en a 19. Ils coûtent près de 160 francs que M^r Haüy

³⁴ Dès la création de la Maison des mines en l'an III, René-Just Haüy (1743-1822) est nommé conservateur des collections ; il dispense également des cours publics de minéralogie et rédige son *Traité de minéralogie* dont la première édition en cinq volumes est publiée par le Conseil des mines en 1801. L'année suivante, Haüy quitte la Maison des mines, il occupe la chaire de minéralogie au Muséum d'histoire naturelle.

avancés ; il vous demande de quelle manière il pourra vous faire passer ces modèles, et si vous désirez la suite des autres cristaux. Je vois beaucoup notre cristallomètre, plus je le connais moins je l'aime. Vous (fol. 95 v^o - C 190) savez parfaitement juger les hommes : ah ! que vous avez bien deviné celui-ci : c'est un bon logicien, un bon physicien mais cette bonté, cette simplicité de cœur dont on nous avait tant parlé.... Je vous en conjure, au nom de la science, formez quelqu'élève avec soin : qu'il soit géomètre, bon raisonneur et qu'il sache écrire : car plus je vais plus je vois que cette cristallométrie hypothétique est aux antipodes de la Minéralogie : la molécule seule doit servir à la détermination des espèces, dit-on. C'est là le caractère définitif : pour vous le prouver, je vous prie de jeter les yeux sur la planche de l'ouvrage de Haüy ; l'or natif, l'argent natif, l'argent sulfuré, la cuivre natif, le cobalt arsénical ne sont certainement pas de la même espèce, cependant Haüy reconnaît qu'ils ont non seulement même molécule, mais encore même forme primitive, même lois de décroissement, mêmes formes secondaires, au point que tout cela est représenté par les mêmes figures. Les minéralogistes, ses élèves raisonnent sur des modèles de bois et sur leurs projections, sans se douter même de ce qu'est l'original. Ah ! Si Herder vouloit bien étudier et réfléchir sur ce singulier traité de Minéralogie et puis attaquer avec autant de sang froid que de logique la sotte idole (la molécule) ou plutôt l'idole de quelques sots enthousiastes³⁵ ! Quant à moi, je suis lié, j'en dis et surtout j'en pense beaucoup plus que je ne devrais en dire et en penser, si j'étois plus politique. Haüy est rapporteur de mon mémoire sur les basaltes : nous verrons comme il me traitera, ou me fera traiter par son associé Ramond³⁶ qui n'est pas encore ici et qu'il s'est adjoint pour faire le rapport. Fourcroy³⁷, à qui je n'avois jamais parlé m'a fait compliment sur le mémoire. Il veut m'envoyer en Auvergne et il m'a promis de me faire avoir de l'argent pour ce voyage. la société (fol. 96 – C 191) on m'a prié de lire le mémoire : quelques vieux volcanistes de la secte de Desmarest³⁸ et de Faujas³⁹ se sont emportés

³⁵ August von Herder (1776-1838) est un minéralogiste saxon, formé à Freiberg.

³⁶ Depuis la fermeture de l'École centrale de Tarbes, Louis Ramond (1755-1827) n'enseigne plus l'histoire naturelle mais plusieurs membres du corps des Mines facilitent son insertion dans le microcosme savant. Le 5 ventôse an X (24 février 1802), il devient membre résidant de la première classe de l'Institut. En 1803, Ramond publie la relation de son expédition au Mont Perdu dans le *Journal des mines* ; il y expose le résultat de ses observations et prend position dans la controverse sur l'âge primitif des calcaires de la chaîne centrale.

³⁷ Antoine François Fourcroy (1755-1809) est élu membre résidant de la 1^{ère} Classe de l'Institut (section de chimie) le 18 frimaire an IV (9 décembre 1795). Sous le Consulat, ses travaux concernent l'analyse des minéraux.

³⁸ À partir de 1763, Nicolas Desmarest (1725-1815) se consacre à l'étude des volcans d'Auvergne. Il déduit de ses observations de terrain et d'une analyse de la topographie que les basaltes sont le produit d'une activité volcanique ancienne. Ses idées contribuent à réfuter la théorie du neptunisme, défendue notamment par Werner, théorie selon laquelle toutes les roches ont une origine sédimentaire. Il était membre de l'Académie des sciences et devient membre de la première classe de l'Institut (section d'histoire naturelle et minéralogie) le 18 frimaire an IV (9 décembre 1795).

avec une chaleur volcanique et là le parti anti-wernerien (il s'est qualifié tel) s'est montré à découvert.

Vous aurez cet été une visite bien intéressante et dont nous pouvons tirer grand parti, c'est Cordier, le fils adoptif de Dolomieu, in petto ennemi de la Minéralogie haüyenne, dont il connaît tout le faible car il y a beaucoup travaillé et a fait une grande partie des planches et des calculs de ce traité : il a beaucoup vu de pays, il est très actif et très intelligent⁴⁰ : il est plein de vénération pour vous et votre méthode, à ce qu'il a écrit à Delamètherie en lui annonçant qu'il avait fait le projet d'aller à Freiberg cet été, et que son compagnon de voyage, le Danois Neergard⁴¹, lui avoit fourni des fonds pour cela : il est dans ce moment à Lisbonne : vous le trouverez grand volcaniste, très attaché aux opinions de Dolomieu, et même imbu des principes de l'école d'Haüy ; malgré cela je suis enchanté de ce qu'il fera le voyage de Freiberg, vous êtes aussi bon politique que minéralogiste ; vous saurez la manière de le prendre : mais il faudra lui parler allemand car il l'entend ; afin qu'il ne soit pas aussi choqué par des expressions dans les préjugés qu'il a. Peut-être Brochant l'accompagnera-t-il mais Brochant fait plus de projets qu'il n'en réalise Il me charge de vous saluer.

Le Conseil des mines vous prie instamment de donner vos ordres à M^r Hoffmann pour qu'il expédie de suite la collection supposé qu'il ne l'ait pas encore fait. S'il vous était possible de me faire passer directement ou indirectement votre opinion sur la nature et la formation de la tourbe, du moorkohle⁴², braunkohle⁴³ et Steinkohle⁴⁴, vous obligeriez le Conseil qui s'occupe dans ce moment de cet objet : M^r Lefebvre surtout qui fait un grand travail là dessus⁴⁵ : j'écrirai un de ces jours au Cte de Baust, et le prierai d'aller vous demander réponse sur cet article. Je ne vous prie pas de distribuer mes compliments et acte de reconnaissance, aux Mrs de Trebra et autres parce que j'ai promis au Oberberghauptmann⁴⁶ que la première lettre à Freiberg serait pour

³⁹ Barthélémy Faujas de Saint-Fond (1741-1819) est le premier titulaire de la chaire de géologie du Muséum d'histoire naturelle. Il exerce ses fonctions de professeur entre 1793 et 1818. En 1784, il a publié sa *Minéralogie des volcans*.

⁴⁰ Pierre-Louis Cordier (1777-1861) a fait partie de la première promotion de l'École des mines, il n'est pas passé par l'École polytechnique. En 1801, il a été nommé ingénieur des Mines en remplacement de Dolomieu avec qui il avait voyagé dans les Alpes lorsqu'il était élève et qu'il a par la suite accompagné en Égypte.

⁴¹ T.C. Bruun Neergard (1776-1824) est un minéralogiste danois, il a, lui aussi, voyagé avec Dolomieu dans les Alpes.

⁴² Charbon ou houille des marécages.

⁴³ Lignite

⁴⁴ Houille

⁴⁵ Lefebvre termine son *Aperçu général des mines de houilles exploitées en France*. Il paraît en l'an XI.

⁴⁶ L'Oberberghauptmann est le titre attribué au responsable de l'exploitation des mines et des mineurs. Dans son essai intitulé *Des Mines de Freiberg en Saxe et de leur exploitation* (Leipzig, 1802),

lui : je lui écrirai dans la semaine. Il seroit superflu que je vous renouvelasse toutes les assurances de ma sincère reconnaissance et de ma respectueuse estime.

J'ai l'honneur de vous saluer

J.F. Daubuisson

(fol. 97 – C 193)

Lettre n° 7

Paris, le 15 ventôse (an XI)⁴⁷

Monsieur le Conseiller,

Daubuisson est bien négligent, avez vous déjà dit, il ne m'a pas encore répondu. Presque tous les jours, je dis à M^r Gillet « écrivez donc un mot à M^r Werner, j'attends votre lettre pour répondre », je me disait toujours oui, oui, craignant qu'il ne me dit d'attendre encore, j'ai pris mon parti. Je suis allé chez M^r Brigand qui avait reçu votre première lettre de change : il ne peut me donner alors le billet, il me dit qu'il me l'enverrait. Gillet vous aime beaucoup, et il m'a dit que dans un grand dinné qu'il y a eu chez Guiton⁴⁸, et où se trouvait La Place⁴⁹, Berthollet⁵⁰, Lhermina⁵¹, &c., on vous avoit beaucoup exalté aux dépens de Haüy.

Voulez-vous une preuve du crédit de ce dernier ? Aucun des rédacteurs du Journal des mines n'a voulu annoncer l'ouvrage de Brochant⁵², de crainte de lui déplaire. Le Conseil m'a chargé de cet objet (eine Recension) mais on m'a recommandé en même tems de ne rien dire que d'avantageux du cristallomètre.

d'Aubuisson traduit *Oberberghauptmann* par capitaine général des mines. Entre 1801 et 1819, Friedrich von Trebra (1740-1819) remplit cette fonction pour la Saxe.

⁴⁷ 6 mars 1803.

⁴⁸ Louis-Bernard Guyton de Morveau (1737-1816) est alors directeur de l'École polytechnique où il enseigne la chimie et membre résidant de la première classe de l'Institut (section de chimie) depuis le 29 brumaire an IV (20 novembre 1795).

⁴⁹ Pierre-Simon Laplace (1749-1827) publie quatre des cinq volumes de sa *Mécanique céleste* entre 1799 et 1805 (le dernier paraît en 1825). Il est membre du Conseil de perfectionnement de l'École polytechnique et membre résidant de la première classe de l'Institut (sections de mathématiques) depuis le 29 brumaire an IV (20 novembre 1795).

⁵⁰ Claude Louis Berthollet (1748-1822), à son retour d'Égypte, se retire à Arcueil où il aménage son laboratoire. Il entreprend de rédiger les cours de chimie qu'il a dispensé à l'École normale de l'an III ainsi qu'à l'École polytechnique et publie en 1803 son *Essai de statique chimique*. Il est membre résidant de la première classe de l'Institut (section de chimie) depuis le 29 brumaire an IV (20 novembre 1795).

⁵¹ L'Hermina est un minéralogiste qui collabore régulièrement à cette période au *Journal de physique*.

⁵² Il s'agit du *Traité élémentaire de minéralogie suivant les principes du professeur Werner*, Paris, Villiers, an XI – an XII, 2 volumes.

Cette lacheté des camarades de Brochant m'a révolté : je me suis chargé volontiers de ce travail : on m'a il est vrai lié les mains, et forcé de faire un éloge de H...⁵³, mais je n'en exposerai pas moins, sous le point de vue qui me paraîtra le plus grand et le plus avantageux votre méthode minéralogique. C'est La Place, qui fait tout le crédit de Haüy : vous savez combien ce géomètre a d'accès auprès du Maître de la terre et du ministre⁵⁴ : il prétend que Haüy écrit parfaitement sur les objets de physique : il avoit déjà engagé le Pr Consul à charger notre Cristallomètre (fol. 97 v^o - C 194) de rédiger un traité de cette science. Actuellement qu'il a été arrêté que l'on feroit des livres élémentaires pour tous les lycées, il a encore porté Bonaparte à écrire une lettre très flatteuse à H... dans laquelle il le prie de rédiger un cours de physique à l'usage des lycées⁵⁵.

M^r La Place, malgré son ascendant, a eu, il y a quelques jours un petit désagrément : que je vous raconte cette historiette. Il ne voulait plus être collègue (membre de l'Institut) de musiciens, peintres, &c., il voulait que la classe des sciences (de l'Institut) reprit le titre d'Académie des sciences : il le demande à Bonaparte, qui répondit : si l'Institut le veut, je le veux bien. La Commission (La Place, Fourcroy) chargée de proposer les réglemens pour la réorganisation de l'Institut propose de reprendre l'ancien titre, elle fit son possible pour l'obtenir : mais ce fut rejeté.

Je suis toujours occupé des traductions, à ranger des livres, et j'attends avec impatience qu'on m'emploie à de la pratique, cela viendra avec le tems. On va me faire mettre en ordre les collections minéralogiques : me voilà donc pour ce printemps livré à l'étude de la Minéralogie. J'ai fini d'étudier toute la partie géométrique du traite de H... Certainement c'est une application très ingénieuse de la géométrie élémentaire à la structure des cristaux : c'est une manière de déduire toutes les formes secondaires dans une espèce, de la Grundcrystallisation⁵⁶ formée par la nature et non d'une qui est hypothétique : mais voilà tout : cette théorie (dont le fond n'est pas neuf, vous en avez parlé en 1773 pag. 20, Bergmann aussi⁵⁷) qui est si exacte, dans le spath calcaire, et même quelques autres Spaths, la galène, n'est plus que supposition sur supposition dans toutes les autres espèces. Il commence par supposer la molécule, qu'il croit la plus propre à lui donner des résultats approchant de

⁵³ Haüy est surnommé quelques lignes plus haut le cristallomètre en référence à son approche des minéraux.

⁵⁴ Fidèle soutien de Bonaparte au lendemain du 18 brumaire, Laplace est nommé en 1803 vice-président du Sénat Conservateur. Ses liens avec Chaptal sont anciens, avec Berthollet et Monge, ils ont contribué à la création du Conservatoire national des arts et métiers.

⁵⁵ Depuis le 18 décembre 1802, Laplace est membre de la commission chargée de rédiger une instruction réglementaire sur les parties des mathématiques à enseigner dans chaque classe.

⁵⁶ Cristallisation de base

⁵⁷ Torbern O. Bergman (1735-1784) est professeur de chimie à l'université d'Upsala. Son *Manuel du minéralogiste* (1784) a été traduit en français en 1792 par Mongez ; ses *Opuscula physica et chimica* ont été partiellement traduits par Guyton de Morveau et publiés à Dijon en 1780.

ceux qu'il voit (fol. 98 – C 195) dans la forme secondaire : ensuite il mesure un des angles de celle-ci, il trouve 88° , par exemple, alors il dit supposons que ce soit $86^\circ 45' 36''$ et nous trouverons qu'il faut un décroissement par trois rangées de molécules (hypothétiques) pour produire cette face de cristal &c., et dans son livre il imprime la molécule est, le rapport entre sa base et sa hauteur est $\sqrt{3} : \sqrt{5}$, le décroissement a lieu par trois rangées, et l'angle produit est de $86^\circ 45' 36''$: ah ! bien tout est en partie manifestement faux, en partie hypothétique. Voilà donc la nature du contenu de ce fameux traité de Minéralogie, qu'on peut étudier et savoir sans connaître un minéral. Les ignorans étourdis des x, y, \sqrt{z} $45' 36''$ admireront ce qu'ils ne comprennent pas ; les géomètres (non naturalistes) trouveront que c'est une très ingénieuse application des propositions de leur science : peu leur importe que les résultats n'existent pas dans la nature, pourvu qu'ils soient exacts en spéculation... Personne absolument ne s'occupe de la Minéralogie de Haüy, il est le seul : Cordier et Brochant les deux meilleurs élèves des mines s'en moquent ; Tonnelier⁵⁸, qui, avec un esprit très borné, est hypochryte comme un prêtre, est son grand Waffenträger⁵⁹.

M^r Cordier est encore en Espagne, on a reçu il y a quelques jours une de ses lettres, il persiste dans son projet d'aller à Freiberg cet automne ; mais ce sera vraisemblablement un peu tard, car il ne sera à Paris qu'en avril. Il m'a fait dire que le premier livre qu'il voulait y lire était la Géognosie de Werner, comme il l'avait vue annoncée depuis deux ans dans la préface de la théorie des filons, il croyait que cet ouvrage était fait : il est actif, plein de zèle, communiquez lui les bons principes et apprenez lui surtout à ne pas courir et à bien fixer ses yeux et son attention sur le sol qu'on parcourt ; car je m'imagine que Dolomieu (fol. 98 v^o - C 196) qui avait plus la rage de courir que d'observer et d'étudier l'aura bien gâté à cet égard. Pour Brochant, il serait peut être possible qu'il partit bientôt d'ici pour aller en Allemagne : mais je lui ai dit qu'il s'occuperait plus de la commédie de Berlin que des mines de Freiberg : il discutera volontiers sur les espèces avant son dîné, il lira bien par passetems, une vingtaine de pages de Minéralogie : mais il n'a pas été formé à votre école, il n'a pas ce fanatisme minéralogique que vous avez inspiré à tant de vos élèves, et qui seul sera capable de tirer la Minéralogie de l'état de médiocrité auquel elle semble condamnée chez nous⁶⁰. De tous ceux que j'ai vus, Ramond, avec tous ces écarts, est celui qui a le plus et le mieux vu la nature ; il a beaucoup de moyens, et de belles vues : c'est (avec Haüy) mon rapporteur pour le mémoire sur les basaltes et je crois que j'en serai content.

⁵⁸ Jérôme Tonnelier (1751-1819) est nommé dès l'an III garde du cabinet de minéralogie de la Maison des mines.

⁵⁹ Son porteur d'armes.

⁶⁰ Brochant a été élève de l'École polytechnique avant de devenir élève des Mines. S'il dispose d'une expérience de terrain, d'Aubuisson lui reproche son approche trop théorique de ce domaine de savoir.

Le 18 Il y a trois jours que j'ai commencé ma lettre, j'ai tant persécuté M^r Gillet qu'il vous a écrit et tout ce qu'il vous dit, il le pense bien dans le fond du cœur, car il vous aime beaucoup. Avant hier, j'ai tant persécuté Brochant que presque malgré lui je l'ai forcé à demander un congé pour aller vous voir⁶¹, assister à quelqu'un de vos leçons et de descendre deux fois à Himmelsfurst, une fois à Beschert-glück, une fois à Morgenstern, le tout pour voir des filons⁶². Pourquoi j'irai, avec de l'argent du gouvernement, en Auvergne passer trois mois : et en répétant quelques années ce voyage, je finirai par donner une description de ce pays de manière qu'elle ne fasse pas tort à votre école⁶³. Daignez me rappeler dans le souvenir de M^{rs} de Trebra, de Charpentier, de Weiss, &c. et croire à la sincère reconnaissance et à l'attachement inviolable et respectueux avec lequel j'ai l'honneur d'être

J.F. Daubuisson

M^r Haüy regarde M^r Bournon comme son grand ennemi ; celui-ci a relevé dans son ouvrage sur le Corindon quelques unes de ces fausses mesures d'angle (conséquences de suppositions hasardées ; entr'autres dans le zircon et accuse M^r Haüy dont l'exactitude apparente va jusqu'aux secondes d'avoir commis des erreurs de trois degrés⁶⁴.

Et la collection du Conseil, M^r Lefebvre commence à se fâcher ; je lui ai annoncé qu'elle était en route.

(En marge) Humboldt est, dit-on, mort à Quitto.

(fol. 99 – C 197)

Lettre n° 8

Paris, le 30 mars 1803

Monsieur le Conseiller,

Brochant est enfin parti pour Freiberg le 24 de ce mois ; je puis bien dire que je l'y ai poussé ; car je crois qu'il voulait se contenter d'en faire le projet : et lorsqu'il allait monter en voiture, il était lui même étonné de se trouver si avancé, il doutait presque que ce fut une réalité. C'est un brave garçon, plein de goût, d'esprit : nous sommes fort bons amis et rions souvent ensemble : mais vous le savez et m'en aviez même prévenu, il est très susceptible du côté de l'amour propre ; et même, soit dit entre nous, très porté à la jalousie : il étoit à

⁶¹ Brochant enseigne depuis 1802 la minéralogie et la géologie à l'École pratique en Savoie.

⁶² Il s'agit de mines, toutes situées en Saxe.

⁶³ Suite à la lecture de son mémoire sur les basaltes de Saxe faite à l'Institut, d'Aubuisson a été encouragé par les membres de la première classe de l'Institut à se rendre en Auvergne pour y observer les basaltes dont Desmarest a montré l'origine volcanique dans un mémoire de 1779, contraire à la théorie du neptunisme défendue par Werner.

⁶⁴ En 1804, Haüy, en s'appuyant sur les travaux de Bournon, reconnaît le Corindon et la Télésie comme deux variétés principales d'une même espèce.

côté de moi à la société philomathique lorsque j'y lus la fin du mémoire sur les basaltes : comme la peroration était un peu véhémence, et que quelques personnes vinrent me faire compliment, Brochant me dit d'assez bon cœur vous allez nous révolutionner en géologie : mais quelques jours après m'ayant entendu à l'Institut et ayant vu les honnêtés que me firent Berthollet et Fourcroi, en me disant qu'ils me procureraient les moyens d'aller en Auvergne, il m'en parut affecté ; et depuis il ne m'a jamais plus parlé des basaltes : comme il est professeur de Minéralogie et de géologie, j'ai strictement évité de parler avec lui de ces sciences, notamment de la dernière : et je me suis empressé de lui faire offre de services, de lui communiquer vos cahiers. Il sera vraisemblablement à Freiberg vers le commencement de mai et peut-être vers la fin d'avril. (fol. 99 V^o - C 198) Je l'ai surtout engagé à voir la manière dont vous feriez vos cours, afin qu'il put l'établir dans son école⁶⁵ : vous lui rendrez service en lui donnant des instructions à ce sujet : je désirerois qu'il fit aussi avec Meuder, une course géologique à Tharandt, ou à Gersbach, ou dans Striegitz thal ; vous pourriez bien donner à Meuder vos ordres à ce sujet, et lui dire ce qu'il doit faire observer à Brochant, il pourrait lui montrer aussi en détail son cabinet et celui de (mot illisible). J'ai chargé Brochant de lettres pour M^{rs} de Trebra, Charpentier, de Weiss, et pour Meuder et je crois devoir vous prévenir d'avance de son arrivée. Envoyez le aussi dans les mines.

M^r Cordier est à Lisbonne, il sera bientôt de retour et je ferai mon possible pour le déterminer au voyage de Freiberg, qu'il a déjà projeté, mais d'après ce que m'a dit M^r Gillet, il ne partirait d'ici que vers la fin de l'automne. On dit que c'est un jeune homme de beaucoup de mérite, mais très présomptueux : il a écrit à Lametherie il y a quelques jours et il lui dit « je vous prie de demander à M^r Daubuisson de me dire de quelle manière un habit a été fait, lorsqu'il n'en trouve plus que des lambeaux épars : j'ai répondu , dites à M^r Cordier que lorsque les lambeaux sont de laine, l'habit n'a pas été fait en feu ».

M^r Haüy en chargeant Brochant de beaucoup de compliments pour vous lui a remis les modèles des décroissemens. Il se repent de s'être trop avancé dans son ouvrage : il craint beaucoup M^{rs} Bournon et Berthollet. Le premier lui reproche d'avoir trouvé par ses calculs des angles qui ne sont pas ceux de la nature et Berthollet d'avoir admis des principes sur les Mischungsverhältnisse⁶⁶ qui sont démentis par la chimie. Tondi (fol. 100 – C 199) est sa consolation ; c'est lui qui reçoit ses confidences : c'est en outre son maître de Minéralogie⁶⁷ ; je suis entré il y a quelques jours chez lui et notre italien lui montrait des minéraux et lui apprenoit ce que c'étoit : je fus fort étonné

⁶⁵ Lorsque le principe de créer une école pratique des mines a été accepté, Freiberg a été regardé comme un modèle à suivre.

⁶⁶ Rapports de mélange.

⁶⁷ Matteo Tondi (1762-1835) est un minéralogiste originaire de Naples. Lors de ces pérégrinations européennes, il est passé par Freiberg où il s'est familiarisé avec la minéralogie de Werner. Sous le Consulat, il est devenu un proche collaborateur de Haüy.

d'entendre que c'était votre langage minéralogique qu'on employait on disait le grenat dodécaèdre, la tromolithe (et non (mot illisible)).

Le Conseil a reçu il y a quelques jours une lettre de M^r de Trebra, datée du 7 mars qui lui annonce que l'académie des mines de Freiberg souhaite donner au Conseil des marques de sa considération en lui offrant la collection des minéraux : c'est certainement M^r Werner qui a provoqué cette honnêteté. En attendant que le Conseil ait statué quelque chose à ce sujet, M^r Gillet me charge de vous en faire des remerciemens : il m'a demandé ce que l'on pourroit donner en reconnaissance de cette honnêteté : j'ai parlé de la grande carte de France par Cassini et vraisemblablement c'est ce qui sera résolu : les planches de cette carte sont au dépôt de la guerre et l'on obtiendra du ministre une permission d'en faire tirer un exemplaire.

Tout le monde se rappelle ici de vous avec plaisir : M^r de La Place m'en parloit dernièrement. M^r Haüy m'a dit qu'il vous avait présenté à la section de Minéralogie pour être mis au nombre des savants étrangers sur lesquels l'Institut doit prendre un associé. Lamétherie vous écrira un mot, mais je l'ai pas trouvé chez lui. Gillet surtout ne se rappelle jamais de vous sans attendrissement il m'a remis pour vous un mémoire sur les pierres tombées du ciel, Brochant vous le remettra quant à moi je regarde presque comme superflu de vous renouveler les assurances de ma reconnaissance et de mon respect, je suis pour la vie le serviteur le plus dévoué à M^r Werner, et l'apôtre de la Minéralogie wernerienne.

J'ai l'honneur de vous saluer

J.F. Daubuisson.

(fol. 101 – C 201)

Lettre n° 9

Paris, le 19 avril 1803

Monsieur le Conseiller,

Daignez recevoir les très sincères remerciemens que je vous dois encore dans cette nouvelle occasion. Haüy et Ramond viennent de faire leur rapport à l'Institut : il est fort sévère mais juste, aucune épithète, aucun mot agréable pour moi : cependant en commençant l'extrait du second article du mémoire qui contient le détail des observations ou plutôt la description détaillée des 15 montagnes basaltiques de la Erzgebirge, Ramond dit, « cette partie du travail du C^{en} Daubuisson mérite beaucoup d'éloges, par la méthode qu'il y a suivie et qu'il seroit à désirer que l'on retrouvât plus souvent dans les ouvrages géologiques », les conclusions sont encore en sa faveur ; il y est dit que quant aux basaltes de Saxe, il paraît que j'ai complètement rempli la tâche que je m'étais imposée et que les observations que j'ai rapportées ne laissent pas de doute sur leur origine : quant aux basaltes que je n'ai pas vus l'analogie et la marche du raisonnement ont naturellement du me conduire à y étendre mes

premières conclusions mais qu'il seroit à désirer que je visse les pays sur lesquels le feu a étendu son empire : et après m'avoir engagé à aller voir les basaltes d'Auvergne, parmi lesquels un autre élève de Werner (Buch) en a vu dont il n'oserait (fol. 101 v° - C 202) contester l'origine volcanique. Ces commissaires terminent par cette phrase Le C^{en} Daubuisson sait observer et l'intérêt que ses observations nous paraissent mériter ne saurait lui être témoigné d'une manière plus utile à la science qu'en l'encourageant à les continuer. Les conclusions du rapport ont été mises aux voix et adoptées par l'Institut sans opposition : ainsi l'on me payera les frais d'un voyage en Auvergne. Cependant le parti de l'opposition étoit très fort, ou au moins très animé : Faujas avoit fait tout un monde pour porter Haüy à faire un rapport défavorable ; on l'avoit menacé et lui avoit dit en propres termes qu'il seroit battu comme un chien. Desmarest, avec cet air tendre que vous lui connaissez, a été chez Ramond et lui a dit que mon mémoire ne valait rien et que si les rapporteurs en jugeaient favorablement, ils le lui payeroient : Monge⁶⁸, qui a la tête ardente comme un volcan (non de ceux de Saxe et du Rhin), avoit dit à Ramond qu'il parleroit à ce sujet : mais en vérité le rapport étoit fait avec tant de prudence, de sagesse et d'équité que personne n'a osé rien dire : et on l'a trouvé si bien que les rédacteurs des *Annales de chimie* vont l'imprimer dans leur journal⁶⁹.

Il y est bien souvent parlé de vous, et avec grand éloge, Ramond y a très joliment exposé vos observations sur le Scheibenberg, le seul titre qu'il m'y donne est élève distingué du célèbre Werner, et pendant tout le rapport votre nom a raisonné dans les sales de l'Institut. Ce qu'on a trouvé de mieux dans mon mémoire c'est l'ordre dans lequel les observations (fol. 102 – C 203) sont faites et exposées. Cet ordre n'est que celui de l'école wernerienne ; et je sais bien que c'est la seule qui fera de vrais observateurs et des observateurs dont les observations mèneront à quelques résultats positifs. Ramond m'en fournit la preuve ; il est plein d'esprit, de mérite, il a beaucoup vu mais superficiellement et malgré cela, il a de vraies idées sur quelques points géologiques ; je suis fâché que vous ne l'avez pas connu.

Nous sommes au tems de Pâques, il faut aimer tout le monde ; et surtout étouffer tout sentiment d'envie. Le St homme Haüy ne me parle tous ces jours-ci que de vous : il me dit que vous êtes un bien grand minéralogiste, qu'il a les plus grandes obligations de M^r Tondi de lui avoir appris à connaître votre Minéralogie : qu'il ne sera content que lorsque vous serez membre de l'Institut : qu'il a parlé à beaucoup de membres afin que vous soyez porté dans la prochaine nomination. Il est occupé de son cours de physique. Haüy a réellement beaucoup de mérite : en annonçant l'ouvrage de Brochant, dans le

⁶⁸ Gaspard Monge (1746-1818) est nommé membre résidant de la 1^{ère} Classe de l'Institut national le 29 brumaire an IV (20 novembre 1795) (section des arts mécaniques). À son retour d'Égypte, il reprend son enseignement de géométrie descriptive à l'École polytechnique. Il est nommé sénateur.

⁶⁹ *Annales de chimie*, vol. 46, an XI, p. 170-193 et p. 225-248.

Journal des mines, je ne l'ai vu que du bon côté, ainsi qu'il était de mon devoir : mais tout en disant qu'il avait fait la plus ingénieuse application possible de la géométrie et de la physique à la Minéralogie (de cabinet), que c'étoit un savant distingué, je n'ai jamais pu forcer ma plume à lui donner le nom de minéralogiste : et tout à côté en parlant de vous je dis ce grand minéralogiste. J'ai mis dans une note la traduction très littérale de ce que vous avoit écrit il y a 30 ans et à l'âge de 22 ans au sujet de la forme des molécules des minéraux : j'ai dit que vous la connaissiez, elle vous servait à la détermination des espèces : j'ai lu cet article à Haüy qui, après avoir entendu vos propres expressions a répondu, il a été plus loin que Bergmann à ce sujet. (fol. 102 v° - C 204)

Gillet, Lamétherie, Tonnelier, vous saluent et vous embrassent. Quant à moi, je vous renouvelle encore les sentiments de la reconnaissance la plus sincère et de la considération aussi distinguée que respectueuse avec laquelle j'ai l'honneur d'être

J.F. Daubuisson

(fol. 103 – C 205)

Lettre n° 9

Paris, le 27 germinal an XI (le (blanc) juin 1803)

Monsieur le Conseiller,

Nous werneriserons la France, je l'ai dit et cela ne commence pas mal : je crois qu'avant un mois d'ici j'aurai arboré le drapeau wernerien sur le sommet du Puy de Dôme : si par hasard je trouvois trop de difficultés dans ce projet et que Vulcain le disputât avec quelque avantage, je crois pouvoir vous répondre d'après les rapports que j'ai entendus, du Mont d'Or, du Cantal et des Cévennes. Il fallait un peu sapper l'empire de Haüy : c'est fait. Berthollet vient de donner le signal : vous savez quelle tête il possède, et l'autorité dont il jouit parmi les chimistes et les savants en général : son livre vient de paraître, il est intitulé Essai de statique chimique⁷⁰ : en voici quelques phrases « Son idée dominante conduit Haüy à établir des variétés dans les substances minérales selon les accidents de la cristallisation, de là la primitive, l'équiaxe, l'inverse, la métastatique, &c., l'inimitable, le birhomboïdale, la plagièdre, &c. Pendant qu'on décrit ces nuances de formes qui sont inutiles pour la connaissance de l'objet, on exclut du système des minéraux qui sont plus constants dans leur composition et dans leurs propriétés que certains cristaux, tel est le klingstein de Werner qui a été trouvé dans l'Amérique, en Bohême, en Lusace, dans le Velay &c. partout avec les mêmes propriétés &c. Le choix des caractères de Haüy l'a obligé de faire un grand nombre de divisions nouvelles qui n'ont aucun rapport avec les propriétés intimes non seulement pour les variétés mais même pour les espèces telles que le mésotype, l'harmotome, la grammatite, ...

⁷⁰ C.L. BERTHOLLET, *Essai de statique chimique*, Paris, Didot, 1803, 2 vol.

Ainsi la Minéralogie, au contraire des autres sciences (fol. 103 v° - C 206) qui dans leurs progrès perfectionnent et simplifient leurs méthodes, se hérissent de difficultés qui n'éclairent point sur les propriétés des minéraux. Qu'a-t-on appris sur les propriétés des calcaires quand on a fait la pénible étude des formes géométriques des 47 variétés connues des cristaux de cette substance ? &c. ».

Tous ceux qui n'étaient pas en état de comprendre Haüy voulaient son ouvrage et le trouvaient superbe de crainte qu'on ne les accuse d'ignorance. Mais dès qu'un homme comme Berthollet avance que toute cette pénible étude est inutile lorsqu'on veut connaître les propriétés des minéraux : dès lors voilà les amours propres à couvert ; ils ne parleront pas plus de cet ouvrage qu'ils ne l'étudiaient précédemment. Le pauvre Haüy mourra de chagrin de voir sa molécule ainsi méprisée.

Ramond homme de beaucoup d'esprit et très intelligent connaît fort bien tout ce qui a paru sur votre Minéralogie : il est chargé de rendre compte au gouvernement, au nom de l'Institut, des progrès de la Minéralogie depuis 1790 jusqu'en 1800 : il fera certainement une fréquente mention de vous. Et Brochant, qu'en dites-vous ? C'est un jeune homme de goût et d'esprit : aussi si je suis ministre à la mort de M. Sage⁷¹ je lui donnerai sa place et dans le beau cabinet de la monnaie il sera dans son centre : mais pour un homme de montagnes ? j'en doute ?

L'impression de mon mémoire sur les basaltes vient d'être terminée et je vous en envoie un, ainsi que vous me l'aviez demandé. Dans les notes principalement, j'ai voulu traiter quelques uns des points les plus délicats de votre géognosie, tels que la quadruple structure géognostique des roches, la formation des trapps, les suites de formations (fol. 104 – C 207) certainement je n'aurais jamais rendu cela avec cette concision et surtout cette énergie de style que vous y donnez en allemand : il a fallu me plier au génie de ma langue et de ma nation pour ne pas effaroucher les individus... Haüy s'occupe beaucoup de roches avec M^r Tondi ; il veut l'année prochaine publier un ouvrage à ce sujet, en adoptant aux autres votre méthode : ce sera un livre médiocre pour la forme car Haüy n'a vu que les masses de Montmartre ; et qu'il lui est impossible de se faire une idée du travail de la nature ; il veut tout prendre à la rigueur géométrique.

La collection d'après votre méthode faite à Freiberg est arrivée et mise en ordre : le Conseil est très content : elle a été précédée d'une lettre de M^r Hoffmann qui en annonce le prix, tel qu'il a été fixé par le Conseil : on lui répondra dans deux ou trois jours, et on lui en fera tenir l'argent.

Je pars dans trois jours pour l'Auvergne, j'ai un congé de trois mois : je suivrai toute la chaîne du Puy de Dôme, du Mont d'Or, et du Cantal, c'est

⁷¹ Balthazar Georges Sage (1740-1824) a occupé la chaire de chimie docimasique créée à l'hôtel de la Monnaie en 1778, il a ensuite dirigé l'École royale des mines. Sous le Directoire, il ouvrit au public la collection de minéraux qu'il avait rassemblée à l'hôtel de la Monnaie.

environ 12 meilen⁷², j'y emploierai 30 jours ; puis je passerai dans le Velai, dans le Vivarais, suivrai les Cevennes jusqu'à la mer, à Agde, où il y a dit-on un volcan éteint ; là je terminerai mon voyage minéralogique, je passerai par Toulouse⁷³ et me rendrai à Paris. Ce voyage d'Auvergne que j'ai si passionnément désiré, je vais le faire avec bien du dégoût. Quelle sottise il vient de me faire faire : je ne me connais pas. Was fur ein Dummerzeug habe ich begangen⁷⁴ ? Le plus grand que je puisse faire, écoutez moi un instant.

Dès que j'ai scu que nos troupes allaient entrer en Hanovre, j'ai pensé aux mines du Hartz, aux avantages qu'on pouvait en retirer, aux inconvénients qui en résulteraient si on ne les protégeait contre les malheurs de la guerre : je monte chez M^r Gillet, je lui parle de cela : il me dit de rédiger une note : dans deux heures de tems c'est fait : on la porte chez M. Lefebvre qui, froid comme vous le connaissez, dit rien ne presse (fol. 104 v^o - C 208) et il la garde sans la signer : la conclusion était de nommer des commissaires pour aller au Hartz. Trois jours après le Ministre envoie de la part du premier consul demander des renseignements sur les mines du Hartz : à l'instant Gillet part avec la note signée et le ministre est tout étonné ; il félicite le Conseil de sa prévoyance : et lui demande comment il a pu faire pour avoir ces renseignements. Daubuisson étoit au Hartz l'année dernière, voilà la réponse de Gillet. Je devois être commissaire adjoint, ce titre ne me plaît pas extrêmement : j'avais poursuivi depuis trois mois avec tant d'intérêt mon voyage d'Auvergne ; me voilà au moment de l'exécuter et de revoir une famille que je n'ai pas vu depuis 4 ans : tout cela m'aveugle. Je rencontre M^r Lefebvre et je lui dis : Si le Conseil jette les yeux sur moi pour aller au Hartz, je pars de suite : mais cela contrecarre un projet qui me tient à cœur : d'ailleurs je n'ai aucun grade (voulant dire que l'on me fit ingénieur). Cette phrase confidentielle m'a perdu. Lefebvre avait cru d'abord que toute cette affaire étoit une intrigue de Gillet et de moi afin de me faire donner cette commission : il est méfiant et se tient en réserve : Gillet fit la proposition de nommer deux ingénieurs : Lefebvre fut tout étonné, il voulut un ingénieur seulement, et il dit, la place de commissaire en second appartient de droit à Daubuisson, c'est lui (qui) a conçu l'idée et qui a fait tout le travail : mais il m'a dit qu'il ne s'en soucierait pas, ainsi je propose Beurard (commissaire du gouvernement près des mines de mercure dans les deux ponts, homme âgé de 56 ans, ne sachant rien et seulement quelques mots d'allemand)⁷⁵. Gillet prétendit qu'il fallait me donner l'ordre de partir et que je l'exécuterai certainement : on décide qu'on me ferait la demande, si j'avais envie d'y aller : Gillet vient me la faire mais si brusquement et si maladroitement qu'au lieu de

⁷² 12 mille.

⁷³ Sa famille s'y trouve.

⁷⁴ Quelle sottise ai-je commise ?

⁷⁵ Jean-Baptiste Beurard (1745-1825) a effectué en l'an III des missions pour les mines de mercure du Palatinat. Il a été par la suite bibliothécaire de la Maison des mines. En 1809, il a publié un *Dictionnaire français allemand contenant les termes propres à l'exploitation, à la minéralurgie et à la minéralogie*, Paris, Imprimerie de M^{me} Huzard, 1809.

dire oui comme j'en avais grande envie, j'hésitai : Gillet dit Citoyen, voulez-vous aller en second au Hartz, le commissaire en premier est un ingénieur que vous ne connaissez pas âgé de 26 ans et qui en sait moins que vous⁷⁶. Voici ma réponse : que le Conseil ordonne et je pars, mais s'il ne l'ordonne pas, j'en suis tout consolé, je conviens que ma vanité serait un peu affectée de me trouver en second sous celui qui en sait moins que moi. Ah ! Bêtise inconcevable ! Le Conseil attendait la réponse, dès qu'on la rapporte on écrit le nom de Beurard au lieu du mien, et l'on va chez le ministre faire signer la décision. On me la rapporte, je lis et commissaire en second le cit. Beurard avec 500 francs par mois d'appointements... Je tombai des nues en lisant cette phrase. Le lendemain j'étais tout affligé lorsque Gillet entra chez moi (fol. 105 – C 209) : il me représente combien j'ai mal fait relativement à mon avancement et que j'aurais été ingénieur. Je fus désespéré. Deux jours auparavant j'avois dit à Gillet Si l'on me nomme commissaire, je demanderai à être fait ingénieur : il me répondit décidément cela vous sera refusé ; et actuellement il vient me dire que cela aurait réussi ; qu'on auroit ajourné la nomination jusqu'à la fin de la mission ! Comment pouvoir le soupçonner lorsqu'il m'avait dit le contraire ? Enfin le mal est fait : Gillet quoique mon bon ami m'a bien mal servi : jusqu'au dernier moment il a voulu qu'on me donnât l'ordre ; mais tout ce qu'il m'a dit n'a servi qu'à m'égarer... Ce n'est pas tout : c'est que le Général Andreossy, qui depuis son retour de Londres me témoignait une amitié infinie me parlait confidentiellement surtout, me menait fort souvent coucher à sa maison de campagne est très fâché contre moi, il ne peut pas me pardonner cette faute : il a failli encore plus brouiller mes affaires, il voulait aller sur le champ parler au ministre lui-même, et je l'ai retenu, car vous savez combien Gillet est susceptible là dedans, voyant ensuite que tout étoit sans remède il m'a fait une terrible leçon... Vous devez bien sentir combien je dois avoir de chagrin de tout cela : si vous aviez été à Paris, il en aurait été autrement et vous m'auriez instruit et dirigé. Je n'aspire qu'à une place d'administration, j'y tends depuis cinq ans, je prodigue mes peines pour cela, on m'en offre une aussi honorable que flatteuse, et je fais le dédaigneux : Morbleu, si l'on me pendait pour cette faute, je n'aurais que ce que je mérite. N'en parlons plus.

Jusqu'ici j'avais été assez content de mon séjour à Paris : les membres du Conseil m'avoient témoigné beaucoup de confiance : ils m'ont donné un beau logement dans la Maison des mines : et je m'y trouvais fort agréablement. Je faisais avec soin les affaires scientifiques : Berthollet, Fourcroy, Ramond, &c. me témoignaient beaucoup d'égards. Mais la science est bonne quand on a soixante ans, dit le général, et il vaut mieux occuper une place dans le Moniteur que dans le journal de physique : il a raison.

Le Ministre m'a accordé 1200 francs pour le voyage d'Auvergne : mes appointements ne sont toujours pas payés, de sorte qu'à mon retour à Paris, j'y

⁷⁶ C'est Antoine Héron de Villefosse (1774-1852) qui est nommé commissaire du gouvernement français sur les mines et usines du Hartz, dans le pays de Hanovre. Il a été nommé ingénieur des Mines en 1802.

trouverai plus de 600 francs : comme j'aurai besoin de faire quelques dépenses, il (fol. 105 v° - C 210) ne m'en restera guère que 200 de disponibles : ils vous appartiennent et serviront à commencer le paiement de la petite dette que je fais trop honneur d'avoir contracté à votre égard. Vous êtes redevable d'une petite somme à M. Haüy pour les modèles qu'il vous a envoyés : il est vrai qu'il m'avoit dit de vous écrire que cet argent serviroit au paiement de la collection de roches qu'il a demandée à Freyberg et à laquelle il tient beaucoup : si vous voulez je me chargerai de cette dette ; j'en tirerai un reçu en votre nom et je vous l'enverrai. Ou sinon je posterai l'argent chez Launoi et je me ferai donner une quittance. Ordonnez comme vous le jugerez à propos.

À mon retour d'Auvergne, je ne manquerai pas de vous instruire de ce que j'aurai vu de plus intéressant ; d'abord par un petite lettre confidentielle, et ensuite par une lettre plus détaillée, que je ferai imprimer dans le Journal de physique ou dans celui des mines et qui vous parviendra par cette voie.

Daignez me rappeler au souvenir de MM. Trebra, de Charpentier, de Weiss et à celui de leurs dames.

J'ai l'honneur d'être avec autant de reconnaissance que de respect votre dévoué serviteur

J.F. Daubuisson

(fol. 106 – C 211)

Lettre n° 10

Paris, le 2 vendémiaire an XII

Monsieur le Conseiller,

Je crois que ce fut à Torgau que le général autrichien sûr d'une apparence de succès au commencement de la bataille expédia à Vienne un courrier pour y annoncer Victoire, le lendemain il fallut en envoyer un autre qui parla sur un autre ton⁷⁷ : pareille chose a failli m'arriver à Clermont, j'avois pris la plume pour chanter Victoire et vous annoncer que le Puy de Dôme appartenait à la porphire-formation qu'il ne portoit aucune empreinte de l'action du feu. Au bout de huit jours de courses au milieu des volcans et des courans de lave qui sont au-dessus de Clermont, je soutenois que les sommités basaltiques des montagnes qui sont dans cette partie étoient d'origine neptunienne, et que leur système étoit très indépendant de celui des volcans et de leurs produits, ce qui est réellement vrai. Mais en continuant d'observer ; et surtout au Mont-d'or ; je me suis vu dans un monde nouveau. Le Mont-d'or est une masse de montagnes de 2 à 3 cents toises de haut et environ 6 lieues de diamètre ; elle pose sur le granite ; le bas est une espèce de grès ou tuff basaltique à peu près semblable à celui du Habichtswalde, mais contenant beaucoup de scories ; sur ce tuff est une substance blanche, schisteuse, légère, rude au toucher et qui a de grands

⁷⁷ Il fait allusion à la bataille de Torgau qui se déroula en 1760.

rappports avec le polierschieser : par dessus est un basalte très dur et prismatique, enfin en haut (et c'est la moitié de l'épaisseur) est un porphire contenant beaucoup de feldspath, mais dont la pâte varie infiniment, tantôt elle approche de la nature du basalte ; tantôt d'un grunstein (fol. 106 v° - C 212) décomposé ; le plus souvent, elle se rapproche de celle de thonporphire ; approche même de celle du hornstein prophire, sans cependant en avoir la dureté, quelquefois elle est entièrement terreuse. Nous vous enverrons plusieurs de ces échantillons et vous serez à même d'en juger. Le porphire passe fort souvent au Porphirschies qui est très abondant en Auvergne. Eh bien je n'oserais dire que ce porphire, si ressemblant à quelques autres que j'ai vus en Allemagne, n'est pas un produit du feu : voici le fait, ce porphire est superposé à des scories volcaniques : il en renferme un grand nombre, vous en jugerez vous même : il est donc postérieur à l'existence des volcans ; il est étranger au sol minéralogique de cette partie de la France qui est granitique. Au reste, il n'est point sous la forme de courants, on ne voit pas le cratère d'où il puit être sorti : il forme la partie supérieure de presque toutes les hautes montagnes du mont d'or ; un basalte tout boursoufflé et recouvert de scories forme les autres⁷⁸.

Les effets du feu en grand pouroient bien différer de ceux que nous voyons dans nos laboratoires : la nature agit sur des masses immenses, elle a le tems à sa disposition, des laves mettent des années entières à se refroidir ; ces incidents peuvent rendre absolument différents les effets du même agent.

Et les basaltes ! Il y a en Auvergne des montagnes exactement semblables sous tous les rappports à Stolpen, Luchauerberg &c. sans aucune trace de l'action du feu mais ailleurs notamment en Vivarais, vous voyez sur le flanc d'une chaîne granitique une montagne à tête rouge ; vous y montez et trouvez que ce n'est qu'un tas de scories, de terres brûlées, boursoufflées, aussi aigres sous vos pieds que ces haldes de scories qui sont devant les forges ; sur le haut, vous voyez une grande cavité en forme de coupe et qui quelquefois a plus (fol. 107 – C 213) de deux cents pieds de profondeur : du pied de cette montagne rouge vous voyez sortir un torrent de lave noire, boursoufflée à la superficie, compacte dans le fond : ce torrent gagne la vallée qui est étroite et encaissée, il en fait les sinuosités, va à 3, 4, 5 lieues, ne s'y élève par au-dessus d'un certain niveau ; le ruisseau qui avait creusé la vallée avant l'éruption est revenu ; il a reattaqué le granite, la recreusé et a mis en plusieurs endroits le torrent volcanique à découvert : et ce torrent, dans quelques uns de ces endroits est un basalte noir compacte, pesant environs trois fois plus que l'eau, presque dur, à cassure terreuse à grains très fins, quelquefois eben et même umsehlich, divisé en petites poignées de 5-8 pouces d'épaisseur, sonore, contenant de l'olivine &c. en un mot c'est un basalte des mieux caractérisés et son origine est

⁷⁸ Les travaux de Leopold von Buch (1774-1853) ont déjà conduit à ébranler les théories neptuniennes de Werner. Suite à ses voyages en Auvergne, en Italie, Buch apporte les preuves de l'origine ignée de ces roches. En 1804, d'Aubuisson présente un rapport aux membres de l'Institut dans lequel il réfute les idées neptuniennes qu'il défendait avant son voyage.

la chose la plus évidente du monde. Je m'arrête et ne vous ennuie plus de ces objets : pendant plus de 20 jours, j'ai été dans les plus grandes anxiétés d'esprit, je ne savais pas ce que je voyais, je tâchais de rattacher ce que je voyais aux idées que je pouvois m'être formées et au bout de 4 pas, je voyais que ce n'étoit plus cela, une nouvelle idée était très aussitôt détruite que formée.

J'ai ramassé quelques échantillons pour vous. Monsieur Mortier de Clermont qui s'est beaucoup occupé de l'histoire naturelle de l'Auvergne travaille à vous faire une petite collection de tous ces produits : nous ferons poster tout cela : je vous enverrai en même temps la carte d'Auvergne faite sous l'inspection de Desmarest : je n'ai pas encore vu de carte aussi bonne pour ce qui concerne la topographie de terrain⁷⁹.

Hier étoit la fête du premier vendémiaire et je me suis rappelé qu'à pareille époque vous étiez à Paris et que vous y travailliez pour moi à ce dont je vous réitère mes remerciemens. La fête a été peu brillante, elle a consisté en quelques coups de canon à 6 heures du matin et dans (fol. 107 v° - C 214) l'illumination du château des Tuileries le soir. Vous vites, dans ce temps, mourir les français le long des murs du château : je crois qu'ils ne sont pas ressuscités pendant l'été car tout me paraît bien morne. M. Gillet est à l'école pratique depuis trois mois. M^r Lefebvre est en congé et je n'ai trouvé ici que M. Le lièvre que je ne connoissois pas encore et qui m'a fort bien accueilli⁸⁰.

Je suis de retour depuis deux jours, dans mon voyage j'ai souffert tout ce qu'on pouvait souffrir de la chaleur, pendant les ardeurs de la canicule, je me suis trouvé dans les Cévennes, pays affreux par la sécheresse et où l'on n'avait pas vu une goutte d'eau depuis quatre mois et demi ; malgré cela j'étais sur pieds tous les jours depuis 5 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir sans m'arrêter, si je ne me suis pas entièrement fondu peu s'en est fallu.

Mes respects dans la maison de MM. Trebra et Charpentier. J'attends une réponse à la lettre que je vous ai écrite avant mon départ et saisis cette occasion pour vous renouveler les assurances de ma reconnaissance et de mon dévouement.

J'ai l'honneur de vous saluer avec respect

J.F. Daubuisson

(fol. 108 – C 215)

Lettre n° 11

Paris le 18 germinal an XII (9 avril)

⁷⁹ *Carte d'une partie de l'Auvergne où sont figurés les courants de laves, dans lesquels se trouve le Basalte en Prismes, en Boules &c. pour servir à l'intelligence du Mémoire de M. Desmarest sur ce Basalte, Levée par M.M. Pasumot et Dailley, Gravée par G. de la Haye, Paris, 1771.*

⁸⁰ Claude Hugues Lelièvre (1752-1835) est un ancien élève de l'École royale des mines. Il prend en charge l'administration du Conseil des mines.

Monsieur le Conseiller

Nous sommes ici plusieurs qui demandons souvent de vos nouvelles, et qui désirerions bien en avoir. Je suis celui que l'on regarde à Paris comme votre ambassadeur et l'on vient souvent me dire : avez vous des nouvelles de M. Werner ? que fait-il ? Reviendra-t-il nous voir ? Toutes les fois que je vois Berthollet, Guiton, &c., ils me font de pareilles questions. Ce dernier rappela dernièrement le propos que vous lui savez, depuis que nous connoissons M. Werner, nous l'aimons autant que nous l'estimions auparavant. Mettez moi à même de répondre, et un beau jour que vous serez libre, prenez la plume pour m'écrire ce que vous faites et comment vous vous portez.

Je saisis l'occasion de voyage de M. Fergusson en Saxe pour vous envoyer quelques minéraux d'Auvergne. Je vous ai déjà dit que M. Mortier de Clermont vous destinait une collection complète des productions de ce pays : aussi ne vous adresse-je que deux ou trois bagatelles que je crois propres à vous intéresser ? Les hyacinthes sont du ruisseau de Rionpezonlion (Laüsiger [mot illisible]) près du Puy en Velai : le pays est tout basaltique et le lit du ruisseau est dans du basalte. Malgré cela, on ne trouve pas des hyacinthes dans les basaltes qui le bordent. M^r Cordier m'a cependant montré un échantillon d'un basalte pris dans le voisinage et qui en contenait un grain. Je vous envoie aussi des morceaux du Puy-de-Dôme, montagne si fameuse, et d'une nature si extraordinaire : un de ces morceaux est recouvert d'une croute de fer spéculaire, je l'ai détaché moi-même : le fer étoit dans une fissure. (fol. 108 v^o – C 216) Je vous envoie aussi un échantillon de cette dernière montagne qui a 3 meilen de diamètre et 500 toises de haut au-dessus de son pied. Plus quelques scories et fragmens de laves.

Je ne sais si vous verrez une lettre que Hassenfratz vous a écrite et qu'il a fait imprimer⁸¹, il combat votre théorie des filons et je crois qu'on n'a jamais plus mal raisonné : il raisonne encore moins bien sur cet objet qu'il ne raisonna un jour sur le fer en votre présence : au point que vous futes obligé de dire qu'il en avoit parlé comme ein altes-weib⁸². Il prétend que des cristaux ne se déposent jamais sur des parois verticaux : que si les filons eussent été remplis par une dissolution, on verrait le minerai et la gangue toujours par couches horizontales parallèles au fond. Lorsqu'il me dit cela, je lui répondis que dans les fabriques de vitriol, les beaux cristaux se disposaient sur des barreaux que l'on mettait dans la dissolution tout exprès pour les recevoir : il me répondit que c'étoit bon dans les commencemens, mais que bientôt ces mêmes cristaux se redissolveraient pour aller gagner le fond. Pour toute réponse, je lui ai dit que nous ne pourrions guère juger des précipitations de la nature par celles de nos laboratoires et comparer celles du sel marin avec celles du cristal de roche ; que le fait bien certain c'est que la structure des filons indique qu'ils se sont formés

⁸¹ Jean-Henri Hassenfratz (1755-1827) est inspecteur des Mines, il a été professeur de minéralogie à la Maison des mines entre 1795 et 1802.

⁸² Une vieille commère.

parallèlement aux seules bandes, qu'il peut se déposer des cristaux sur des parois verticales, car les parois de toutes les druses en sont tapissées : que les géodes sont revêtues d'une couche sphérique de cristaux et partout à peu près d'égale épaisseur, qu'ainsi les précipitations chimiques de la nature se sont indistinctement portées sur tous les parois du vase dans lequel étoit la dissolution. J'ai dit ici dans toute (fol. 109 – C 217) la maison Si Hassenfratz n'était pas Ingénieur des mines et que je ne tins pas à ce corps, qu'elle vigoureuse défense de votre théorie, j'aurais occasion de faire imprimer dans le journal de physique ! Si Herder lit cette lettre (elle est dans le n° 146 des Annales de chimie) il pourra bien facilement y répondre et faire une belle défense de votre théorie. Observez que Hassenfratz dit qu'il attend votre réponse pour faire diverses modifications à votre théorie. Or vous savez que jamais de la vie il ne s'est occupé de cet objet ; qu'il n'a pas vu 6 filons et qu'encore il les a mal vus.

M^r Haüy s'occupe de la seconde partie de sa Minéralogie, il m'a chargé de vous témoigner combien il étoit fâché que vous eussiez fait un séjour si court à Paris, où il avoit tant profité du peu d'instants que vous aviez passé avec lui. Je lui ai remis le restant de ce qu'il m'a dit lui être dû pour ces modèles qu'il vous fait horriblement payer. Il est fort affecté de l'attaque de M^r Berthollet, mais comme celui-ci n'a pas bien choisi ses exemples minéralogiques : Haüy va lui répondre assez fortement : de plus le bon Vauquelin, qui, comme vous savez est primo occupant⁸³ a dit à M^r Haüy qu'il croyoit que Berthollet n'avoit pas raison : fort de ce témoignage, Haüy veut entrer en lice ; mais en fin de compte, il veut se faire un rempart de l'opinion des grands chimistes : il vient d'écrire ou de faire écrire à Klaproth pour avoir son opinion et de la manière dont il aura exposé sa question⁸⁴, il est très vraisemblable que Klaproth lui donnera gain de cause ; cependant, d'après les principes que j'ai puisés à votre école, Berthollet a complètement raison, il soutient qu'il y a passage d'une espèce à une autre et que l'on doit renoncer à une précision que la Minéralogie ne comporte pas (tom. I p. 436). (fol. 109 v° - C 217)

Le séjour de M. Chennevix⁸⁵ à Freyberg intrigue beaucoup M^r Haüy ; il compte encore se servir de son opinion contre Berthollet : mais je ne sais quelle est la façon de penser de Chennevix et je pense que vous le mettrez dans les bons principes. Il est travailleur, il a du zèle, de l'intelligence, et de la fortune ; il peut un jour faire un traité de chimie-minéralogique si vous lui en tracez le plan.

⁸³ Nicolas Vauquelin (1763-1829) a enseigné la docimasie à la Maison des mines entre l'an III et 1801. Il a quitté le corps des Mines en 1801, lors de son élection au Collège de France. En 1804, il devient aussi professeur au Muséum d'histoire naturelle.

⁸⁴ Martin H. Klaproth (1743-1817) est un chimiste allemand qui a consacré ses travaux à l'analyse des minéraux. Nombre de ses analyses sont publiées en français dans le *Journal des mines*.

⁸⁵ Richard Chennevix (1774-1830) est un chimiste irlandais, en 1802 il devient membre de la Royal Society où il présente un mémoire important consacré au palladium.

M. Guiton a été malade, il va mieux actuellement ; la première fois que je m'habillerai, je ferai un petit mensonge : j'irai chez lui de votre part ; je lui dirai que vous avez appris qu'il avoit été malade et que vous m'aviez chargé d'aller le voir et lui dire combien vous faisiez des vœux pour son rétablissement : si en faisant cela je n'exécute pas vos ordres, je n'en remplis pas moins vos intentions. Gillet vous aime toujours infiniment. Brochant vous envoie quelques minéraux.

Voulez-vous me permettre de parler un peu de moi. Je ne suis pas plus avancé que l'année dernière, je suis toujours à Paris, on m'a flatté tout cet hyver de l'espoir d'être envoyé au Hartz : mais il m'y faut renoncer. Je suis vraiment furieux du refus inconsidéré que j'ai fait et de me voir moi qui suis doué d'une certaine activité, condamné à barbouiller du papier depuis le matin jusqu'au soir. Andreossy n'en est pas plus content et plus flatté que moi. Je me trouve dans une drôle de position, un ingénieur des mines fait souvent mal un travail, on me le donne à refaire, et ne puis pas refuser, et je me fais de suite un ennemi : joignez à cela la jalousie extrême du professeur d'exploitation qui est un être très médiocre mais qui veut dominer, veut paraître savoir seul quelque chose⁸⁶. Je tiens bon, je suis résolu à ne pas céder, et il ne me manque que vos conseils. Ah ! que je souhaiterais pour intérêt personnel que vous fussiez ici.

Agréez l'assurance des sentiments ineffaçables de la plus vive reconnaissance et du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être votre dévoué

J.F. Daubuisson

(fol. 110 – C 219)

Lettre n° 12

Paris le 4 décembre 1803

Par une négligence elle ne part que le 18

Monsieur le Conseiller,

Haben Sie mich gantz verge_en, Herr Landrath⁸⁷ ? Depuis un siècle je n'ai eu de vos nouvelles, et cependant il n'y a pas de jour que l'on ne m'en demande et que je n'aie occasion de parler de vous. Avant hier encore Berthollet me demanda s'il était vrai que vous dussiez venir vous établir à Paris, que pour lui en particulier il en serait bien aise. Guiton, Lametherie, &c. ne me voient jamais qu'ils ne s'informent de ce qui vous concerne : il en est de même de Haüy. Hier au soir j'ai vu ce dernier, il m'a chargé de vous présenter ses respects : je lui ai remis en même tems 120 francs à compte de ce que vous lui [devez] pour les modelles qu'il vous a envoyés : j'ai tiré un reçu de cette petite

⁸⁶ Il s'agit d'Arsène Nicolas Baillet (du Belloy) (1765-1845). Il est ingénieur en chef des Mines depuis 1802. Entre 1796 et 1832, il assure le cours d'exploitation des mines à la Maison des mines, à l'École pratique puis à l'École royale des mines.

⁸⁷ M'avez-vous complètement oublié, monsieur le Landrath ?

somme et lorsque j'aurai réglé définitivement ce compte avec lui, j'en tirerai une quittance que je vous enverrai. Je vous rappelle en même tems que M. Haüy a commandé depuis longtemps une collection géognostique chez M. Hoffmann, ayez la bonté de le rappeler à ce dernier, et de le presser un peu : j'y tiens d'autant plus que M. Haüy travaille à sa seconde édition, et qu'il se propose de traiter die [mot illisible] gantz nach Ihrer Art⁸⁸ : et pour cela il a besoin d'échantillons car il ne faut pas s'attendre à le voir un marteau à la main, aller grimper sur les montagnes.

M. Lelièvre, membre du Conseil des mines et que vous ne connaissez pas me charge de vous saluer : il vous destine quelques petits minéraux. C'est un brave homme mais très sec, rude, et à caractère ; aussi est-ce lui qui a la plus grande influence (fol. 110 v^o - C220) au Conseil ; je suis bien avec lui, je le vois beaucoup. Il a le désir de m'obliger. Quant à moi, je suis toujours ici, ce qui me fâche beaucoup, j'écris toute la journée, mais je voudrais agir car je sens que je suis fait pour cela. J'avois il y a un mois l'espoir d'être envoyé dans les mines des Pyrénées, mais cet espoir a disparu ; et les dépenses que le Gouvernement est obligé de faire pour la guerre me font craindre que je ne sois encore cet hiver à Paris : au reste pour ce qui concerne ma personne, j'y suis assez bien : j'y ai 2500 francs, je suis logé à la Maison des mines, et je jouis, auprès des savants de quelque petite considération dont je vous ai l'obligation ; car lorsqu'on me présente quelque part, c'est toujours en disant élève du célèbre Werner, et je voudrais bien tâcher de ne pas faire honte à mon illustre maître, si je ne lui fais pas honneur. Dans le pays des aveugles, les borgnes sont rois : et quoique grand ignorant à Freyberg, je fais quelques petite chose ici. Il m'arrive quelquefois de perdre mon temps à calculer des décroissemens et à déduire toutes les formes secondaires d'une molécule toute différente que celle qu'emploie Haüy. Vauquelin a analysé dernièrement le béril de Saxe, il a trouvé que le prétendu Agussi-erde de M. Tromsdorff n'était que de la chaux phosphatée⁸⁹ ; M^r Haüy dit alors qu'il s'en était aperçu et que les lois de structure et la molécule étaient absolument différentes dans le béril et dans la chaux phosphatée (opalite) : j'ai calculé ces lois de structures pour l'Opalite en prenant la molécule que M. Haüy assigne au béril, et j'ai encore beaucoup plus approché des angles mesurés par Romé de Lisle que Haüy avec sa prétendue molécule dont la hauteur de la base est à celle du prisme : $\sqrt{3} : \sqrt{5}$ Eh bien ! tout son travail en Minéralogie est du même genre : ingénieux lorsqu'on le regardera comme combinaison mathématique ; ridicule en histoire naturelle, car rien (fol. 111 – C 221) absolument ne dit que les dimensions d'une molécule sont : $\sqrt{3} : \sqrt{2}$; que la nature a produit telle facette en retranchant quatre rangées de molécules &c. Observons bien que M. Haüy permet à la nature de retrancher jusqu'à 16 rangées (tom. I p. 88) mais pas davantage. La Minéralogie, cette partie de l'histoire naturelle, qui ainsi que vous l'avez appris traite des minéraux

⁸⁸ Tout à fait selon vos vues.

⁸⁹ Jean-Barthélemy Trommsdorf (1770-1837) occupe la chaire de chimie de l'université d'Erfurt depuis 1794.

considérés sous tous les rapports consiste-t-elle en de pareilles niaiseries ? M. Haüy a donné cette année au jardin des plantes (seul sanctuaire de l'histoire naturelle) quelques leçons de Minéralogie, dans lesquelles il n'a absolument parlé que de ses théories de décroissement, d'électricité et de magnétisme : heureusement personne ne s'occupe de sa Minéralogie mais si on s'en occupait, elle finirait pas conduire à ne pas même savoir qu'il existe des minéraux dans l'univers ; quelques modèles de bois, une aiguille aimantée, une tourmaline et au plus une boracite, voilà tout son attirail. Cordier pense absolument de même, nous ne publions pas notre façon de penser parce que toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire et nous nous mettrions à dos les mathématiciens. Mais si dans sa nouvelle édition, M. Haüy ne vous rend pas toute la justice qui vous est due, alors je me crois obligé d'y suppléer : je le ferai de mon mieux et dirai une partie de ce que je pense, mais d'une manière fort honnête.

J'ai fait mille questions à Brochant sur votre compte : mais on dirait que les paroles lui coutent quelque chose : il se loue beaucoup des honnêtetés qu'il a reçues de vous : il dit que votre collection est sans contre dit la première du monde : mais pour des détails, rien. Vous verrez vraisemblablement Cordier, c'est un autre homme plein d'activité, de zèle ; ayant beaucoup vu ; sachant beaucoup de choses sur les minéraux, il ne lui manque que d'avoir resté quelque tems à votre école, afin d'avoir des idées plus méthodiques, plus justes et mieux réglées. Dolomieu l'appelaît son fils adoptif et le traitait comme tel : il connaît parfaitement tous les travaux de Haüy, il a été un des principaux collaborateurs de son ouvrage : il est joli garçon, il fait fortune auprès des femmes : il est un peu présomptueux (fol. 111 v^o - C 222) mais d'ailleurs très honnête. Je suis fort bien avec lui. Il attend que le Conseil des mines lui permette d'aller en Saxe⁹⁰ ; il a très grande envie de recevoir vos leçons, et certainement, avec l'adresse que vous possédez pour savoir manier les divers caractères, vous déracineriez aisément les préjugés qu'il peut avoir et vous feriez de lui un bon minéralogiste.

Rien de nouveau ici qui puisse vous intéresser. La Place chancelier du Sénat est au Luxembourg où il fait plus le grand seigneur que le Pr Consul aux Tuileries. Monge son ennemi et celui de Haüy est encore en grand crédit, il a la sénatorerie de Liège. Lacépède joue encore un rôle⁹¹. Je ne sais si vous connoissez Cuvier, grand zoologue qui a été élevé en Allemagne : il est aujourd'hui sur la route des hommes et des places⁹². Berthollet a refusé une

⁹⁰ Le cas de Cordier est particulier. En dépit de son statut d'ingénieur des Mines, il échappe au stationnement et effectue un grand nombre de missions extraordinaires jusqu'à ce qu'il soit nommé inspecteur divisionnaire en 1810 et que sa résidence soit fixée à Paris. Au cours de l'été 1802, il parcourt ainsi le Sud-Ouest de la France, l'Espagne et le Portugal.

⁹¹ Bernard Germain de Lacépède (1756-1825) a cessé d'enseigner la zoologie au Muséum d'histoire naturelle en 1803. Il devient la même année premier grand chancelier de la Légion d'honneur.

⁹² Georges Cuvier (1769-1832) est membre résidant de la 1^{ère} Classe de l'Institut national (section d'anatomie et zoologie) le 22 frimaire an IV (13 décembre 1795). Il est aussi suppléant de la chaire d'anatomie comparée au Muséum d'histoire naturelle et professeur au Collège de France.

sénatorie aimant mieux s'occuper des sciences à Paris où il jouit de beaucoup de considération. Chaptal ne manque pas une séance de l'Institut et se met toujours à côté de La Place, à qui il fait la cour comme à une maîtresse, etc, &c.

Le Général Andreossy est à Boulogne, chef de l'Etat-Major de l'armée qui doit nous procurer la paix ; il s'était un peu refroidi à mon égard à cause de l'affaire du Hartz il m'écrit souvent et avec beaucoup d'amitié.

Le bon Gillet-Laumont me charge de vous dire mille choses ; je sais qu'il vous aime non seulement d'amitié mais même d'amour. Lametherie est toujours aussi froid qu'à l'ordinaire : il se plaint de ce que vous ne lui écrivez pas, quoiqu'il soit, dit-il, le meilleur ami que vous ayez à Paris.

Ecrivez-nous au moins pour le Neu Jahr Wunsche.

Recevez les assurances de la considération aussi distinguée que respectueuse avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre dévoué

J.F. Daubuisson

P.S. : J'ai l'espoir d'être envoyé au Hartz.

(fol. 112 – C 223)

Lettre n° 13

Paris le 7 février 1804

Monsieur le Conseiller,

Je m'empresse de vous annoncer l'honneur que l'Institut vous a décerné dans sa séance d'hier : en vous nommant Correspondant de la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut national de France. Voici comme cela s'est fait. La Classe des sciences doit avoir cent correspondants : on a rétabli tous les anciens correspondants de l'académie des sciences et il restait encore 12 places vacantes : on a décidé que chaque section proposerait une liste et que dans cette liste l'Institut en choisirait un. Lorsque cette décision a été portée, on venait de lire une longue lettre de M^r de Humboldt sur son expédition scientifique⁹³, et dans laquelle il annonçait plusieurs caisses de minéraux que l'Institut venait effectivement de recevoir : Berthollet a demandé que l'on nomme de suite Humboldt correspondant, La Place s'y est opposé, il a dit qu'il fallait que tout se fit en ordre, et que Humboldt serait proposé par la section à laquelle il appartient plus particulièrement et qu'alors on le choisiroit : j'ai tremblé à cette proposition car la section de Minéralogie vous portant portait aussi Humboldt et la classe dans son enthousiasme l'aurait choisi. Haüy devait proposer les candidats, il avait choisi Werner, Humboldt, Karsten⁹⁴, le

⁹³ Alexandre de Humboldt (1769-1859), ancien élève de Werner, rentre de son voyage dans les Amériques qu'il a effectué avec Aimé Bonpland. Ils ont exploré, entre autres, le bassin de l'Orénoque, et décrit les Andes de Bogota à Lima. Il séjourne alors à Paris.

⁹⁴ Dietrich L. G. Karsten (1768-1810), ancien élève de Werner, était alors conseiller des mines en Prusse et professeur de minéralogie de l'École des mines de Berlin.

B^{on} de Moll⁹⁵ : je suis allé trouver Berthollet pour lui représenter qu'il fallait faire nommer Humboldt par extraordinaire, qu'autrement il pourrait vous (fol. 112 v^o - C 224) donner l'exclusion ce qui serait une injustice criante. Berthollet m'a répondu qu'il étoit dans le même embarras parce que si Humboldt étoit porté pour la chimie, il donnerait l'occasion à Klaproth, ce qui serait encore injuste ; Klaproth ayant rendu de plus grands services à la chimie, M. Le Lièvre, membre du Conseil des mines et de l'Institut et moi sommes allés trouver Charles⁹⁶ et lui avons dit qu'il ne pouvait se dispenser de porter Humboldt pour la physique : il n'avait pas trop envie de le mettre sur sa liste : il l'a cependant fait et comme la physique proposait avant la Minéralogie, Humboldt a été reçu : Klaproth est passé pour la chimie et Werner pour la Minéralogie. Vous avez eu pour vous l'unanimité moins la voix de Desmarest qui voulait un français appelé Poiret, espèce d'imbécile qui a beaucoup écrit sur les tourbes⁹⁷. J'avais prévenu le plus grand nombre de membres et leur avait rappelé l'accueil qui vous avait été fait lors de votre voyage à Paris. Berthollet, Ramond, La Place, &c. m'ont tous dit que rien n'étoit plus juste de vous nommer, Fourcroy m'a dit vous vous moquez de moi de me rappeler M^r Werner je m'en souviens trop bien et fais trop de cas de lui pour ne pas le nommer. Haüy a *übelgenommen*⁹⁸ mes démarches, cependant il vous a donné sa voix puisque vous avez eu l'unanimité. Vous recevrez vraisemblablement en même temps que ma lettre, une lettre du secrétaire, de l'Institut qui vous annoncera officiellement votre nomination. Mais je vous (fol. 113 – C 225) préviens qu'il faut répondre une lettre par laquelle vous accuserez la réception de votre nomination, et témoignerez votre reconnaissance à l'Institut de l'honneur qu'il vient de vous faire. Si vous ne répondiez pas, on prendrait cela pour une grossièreté et rappelez vous que vous avez laissé ici la réputation d'un homme du monde autant que d'un savant. Faites votre réponse en deux ou trois phrases seulement, si vous ne voulez pas l'écrire en français vous pourrez le faire en allemand, le secrétaire M^r Cuvier a été élevé en Allemagne (à Stuttgart), étant né sujet d'un prince de Wurtemberg. Les places de correspondant étoient extrêmement brigüées, surtout pour l'astronomie, la chimie, la mécanique, &c. quand on vous a nommé vous et M. Klaproth, M^r Lelièvre s'écria il y a longtemps que nous n'avions fait d'aussi bon choix. Non seulement on prend les correspondants dans l'étranger mais encore parmi les Français non résidents à Paris et pour la Minéralogie, il ne manquait pas d'aspirants.

⁹⁵ Karl von Moll (1760-1838) disposait d'une importante collection d'histoire naturelle et entretenait une correspondance avec bon nombre de savants européens. En 1797, il publia *Nebenstunden des Berg- und Hüttenmanns*. Entre 1800 et 1803, il fut employé par l'administration française.

⁹⁶ Jacques Charles (1746-1823) est depuis 1795 membre résidant de la première classe de l'Institut (section de physique expérimentale).

⁹⁷ Jean-Louis Poiret (1755-1834) a été professeur d'histoire naturelle à l'École centrale de l'Aisne.

⁹⁸ Mal pris.

Recevez mon compliment bien sincère sur l'honneur qui vient de vous être fait par les Pères conscripts du monde savant : j'ai pris à votre nomination peut-être plus d'intérêt que si elle m'eût regardé personnellement : la gloire de mon maître et de mon bienfaiteur me touche directement, elle satisfait un de mes désirs et me mène à l'accomplissement d'un de mes projets de Werneriser la France : mais il faut s'y prendre (fol. 113 v° - C 226) avec prudence : hier M^r Tonnelier, le grand ami de M. Haüy me disait avec une espèce de mal au cœur : je viens de parler à M. Champeaux⁹⁹ (le zéléteur favori de Haüy) et je vois bien qu'après la mort de M. Haüy sa Minéralogie tombera tout à fait et finira par être ridiculisée et puis oubliée.

L'Institut a décidé il y a quinze jours que ses correspondants ne porteraient plus l'uniforme : sans cela vous auriez du vous faire faire l'habit bleu avec la broderie verte : avec cet habit vous eussiez fait crever le cœur de Titus, &c. et autres envieux. Ils ne seront guère plus contents, quand la Gazette de Leipsig leur apprendra que votre nom sera désormais (exclusivement à celui de tout minéralogiste étranger) sur la liste de l'Institut national de France. En Allemagne, cela augmentera la considération dont vous jouissez et certainement des titres qui vous sont exclusivement propres. Il n'y a pas de doute qu'à la première nomination de membre associé de l'Institut vous ne soyez porté et n'ayez beaucoup de voix¹⁰⁰.

Je vous écrirai dans quelques jours pour quelques autres détails. S'il m'en parvient en attendant, je vous prie d'agréer l'assurance de la considération aussi distinguée que respectueuse avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre dévoué

J.F. Daubuisson

M^r Gillet est absent, il sera enchanté quand il apprendra votre nomination.

(fol. 002 – C 119)

Lettre n° 02

Paris le 3 mars 1805

Monsieur le Conseiller

Je profite du départ de M^r Mohs¹⁰¹ pour Freyberg pour me rappeler à votre souvenir et vous dire un mot de Paris. Nous y parlons souvent de vous et ne désespérons pas de vous y revoir encore : vous y avez laissé des amis

⁹⁹ Joseph Champeaux (1775-1845) est ingénieur en chef depuis 1797.

¹⁰⁰ Werner sera élu associé étranger à l'Institut le 3 février 1812.

¹⁰¹ Friedrich Mohs (1773-1839) est un minéralogiste allemand. Après avoir été l'élève de Werner à Freiberg, il voyage en Europe (Grande-Bretagne, Autriche). En 1804, il publie deux volumes, *Beschreibung des Gruben gebäudes Himmelfürst ohnweit Freiberg* et *Über die oryktognostische Klassifikation, nebst Versuch eines auf blosse äussere Kennzeichen gegründeten Mineral-system*, dans lesquels il exprime ses doutes quant à l'approche de la minéralogie de Werner.

entr'autres Berthollet, Guyton, Fourcroy &c. Lorsqu'il s'est agi de nommer un membre étranger à l'Institut, vous avez été porté avec empressement, et si vous n'êtes pas celui qui sur lequel le choix définitif s'est arrêté, cela vient uniquement de ce qu'à Paris, les serviteurs du Dieu de la chimie sont plus nombreux que ceux du Dieu de la Minéralogie. Au reste pour moi, je combats avec ferveur sous les étendards de mon maître, et prêche partout sa doctrine : j'ai trouvé des opposans qui ont étudié la Minéralogie sur des morceaux de bois, ou même qui se sont contentés d'en entendre parler parce que c'est un peu plus commode : j'ai taché d'ouvrir les yeux des aveugles, de convertir des infidèles et enfin il me faut combattre publiquement les opposans et je viens de commencer. Je viens de mettre dans le dernier cahier du Journal de physique, le commencement d'une apologie de votre méthode et des services immenses que vous avez rendu à la science : j'examine la Minéralogie (fol. 114 v° - C 227) au point où vous l'avez prise, et celui où vous l'avez laissée, je montre que vous l'avez porté au *nec plus ultra* pour ce qui est des substances les plus intéressantes, celles qui forment les grandes masses de notre globe. J'ai saisi pour occasion une annonce de votre tableau de classification, tel qu'il m'a été remis par un de vos élèves M^r le D^r Fuchs de Bavière, et je continuerai cette discussion dans les n^{os} suivans du Journal. Au reste je ne sais que me défendre et n'attaque point : vous connoissez tout le fiel du saint homme ; chaque louange de vous lui est une sorte de pique mais si je l'attaquais il serait furieux et en bon prêtre il ne me le pardonneroit de la vie : j'ai cependant rédigé un mémoire en forme contre la Forme des molécules prise pour base de la classification : mais personne n'a vu ce mémoire autre que M. Berthollet et personne autre ne le verra en France.

J'ai lu avec un étonnement extraordinaire un mémoire de M. Chennevis, imprimé dans le n^o 156 des Annales de chimie : il y donne des éloges les plus outrées et certainement les moins méritées à la Minéralogie de Haüy, ce savant dit-il entr'autres choses, en substituant des définitions au vague des descriptions a tiré la Minéralogie du rang des connaissances empiriques pour la mettre sur le champ au rang des sciences exactes. Je proteste contre cette assertion : je sais certainement et peut être mieux qu'un autre le mérite du travail de Haüy, considéré comme une ingénieuse application des mathématiques à la Christallométrie : mais est-ce là la Minéralogie ! Quant à ces définitions (fol. 115 – C 229) bien loin de trouver qu'elles ont introduit la précision en Minéralogie, je les trouve presque toutes absurdes. Est-ce pour avoir défini le quartz une substance divisible en rhomboïde légèrement obtus infusible qu'il a parlé de la précision dans la détermination des minéraux qui sont en quartz mou ? Est-ce que c'est d'après cette définition que je saurai si certains morceaux de halb-opal au sujet desquels j'avois des doutes auparavant appartiennent réellement aux quartz ou non ? J'étais dans l'incertitude avant d'avoir vu la définition du quartz et je suis dans l'erreur depuis que je le connois, car d'après elle un morceau de gemeiner quartz que je ne pourrai pas diviser en rhomboïde ne devra pas appartenir au quartz : observez l'inconséquence : le silex, le jaspe, l'opale qui par leur essence ne sont jamais divisibles en rhomboïdes sont placés par Haüy dans le quartz... Chaux fluatée (caractère essentiel) insoluble dans l'eau divisible en

octaèdre régulier. Est-ce que le Spinel, le diamant, &c. ne sont pas insolubles dans l'eau et divisibles en octaèdres réguliers ? Le caractère de la classe substances acidifères ne me sert de rien : puisque ce caractère n'est point minéralogique, qu'il exige pour être constaté une opération de chimie très délicate.

Chaux sulfatée (caractère essentiel) divisible par des coupes très nettes en lames qui se cachent sous des angles de 133 et 67 °. Avec ce caractère il est très possible que vous ne trouviez pas un seul échantillon de chaux fluatée (gyps) au milieu des carrières de Montmartre et de la Thuringe... Antimoine (caractère essentiel) divisible à la fois en octaèdre régulier et un dodécaèdre rhomboïdal. Certainement si Haüy voulait donner un moyen infallible de ne jamais reconnaître de l'antimoine (fol. 115 v° - 230) il ne pouvait pas mieux y réussir. Peut-on donner une définition plus bizarre, plus étrange à la nature de l'objet et peut-être plus fautive car il est très possible qu'il existe dans la nature une substance divisible en octaèdre et dodécaèdre, sans que pour cela elle soit de l'antimoine. Mais laissons cela, pardon de vous en avoir ennuyé.

Nous sommes au moment de subir, dans le corps des mines, une nouvelle organisation¹⁰² : par cette organisation, je serai nommé ingénieur et avantageusement placé : en attendant je suis toujours dans la même position et je viens de passer six mois à extraire et traduire les ordonnances d'une grande partie des états de l'Allemagne : car nous voulons aussi tâcher d'avoir une législation particulière pour les mines et voulons savoir ce qui se fait à ce sujet dans les pays étrangers.

Le bon homme, M^r Gillet, vous aime de tout son cœur, surtout depuis que sur votre tableau de classification il a vu la Lomonite¹⁰³. Brochant est ici, il est dans de bons principes mais il est domagé qu'il soit incapable de travailler. Lamètherie est toujours un brave mais son cerveau s'ossifie de plus en plus. Cordier qui devait aller à Freyberg est confirmé dans un département, Humboldt avec qui j'ai beaucoup parlé de vous part demain pour l'Italie, il amène avec lui M^r Gay Lussac¹⁰⁴ un élève et ami de Berthollet ; au retour de l'Italie en allant à Berlin ils passeront par Freyberg, ils y feront un séjour ; faites beaucoup d'honnêtetés à Gay Lussac, c'est un jeune homme très fort en chimie, mais qui n'a point d'usages du monde : dans un an il sera de retour à Paris.

Permettez-moi de vous renouveler l'expression de ma reconnaissance et de ma respectueuse considération

¹⁰² La réorganisation du corps des Mines n'intervient qu'en 1810, par le décret du 18 novembre 1810.

¹⁰³ La Laumontite est une espèce minérale qui a été décrite en 1805 par Werner en hommage à Gillet Lamont qui l'avait découverte en Bretagne, dans les mines de Huelgoat.

¹⁰⁴ Louis-Joseph Gay-Lussac (1778-1850) a été reçu à l'École polytechnique en 1797. À la fin de ses études, en 1803, il a été nommé aide de laboratoire, puis, l'année suivante, répétiteur de chimie aux côtés de Fourcroy. Il a travaillé avec Humboldt sur la dilatation des gaz et le magnétisme.

J.F. Daubuisson

(fol. 116 – C 231)

Lettre n° 15

Paris le 29 mai 1805

Monsieur le Conseiller,

Je vous envoie deux cahiers du Journal de physique dans lesquels vous verrez deux mémoires qui vous concernent. J'ai voulu défendre votre méthode et vos travaux contre les attaques que lance ici contre vous la médisance ou plutôt la calomnie : je suis révolté de ce que j'entends dire et j'ai entrepris un long mémoire justificatif au sujet de tous les injustes reproches que l'on vous fait. Je vous l'ai prédit nous werneriserons la France. Les deux mémoires, dans le Journal de physique, sont le commencement de mon travail : lorsque le premier des deux parut Haüy jetta les hauts cris ; il courut tout Paris avec l'astuce d'un jésuite, dire que je m'étois trompé sur le Mellite, que je me conduisois indignement en cherchant à déprimer son système en faveur de celui d'un étranger &c., il se plaignit à M. de la Place, il écrivit au Conseil des mines ; aber umsonst¹⁰⁵, je continuai à parler ouvertement : alors Haüy m'a fait inviter à parler chez lui, il m'a embrassé, il m'a demandé mon amitié. Mais tout cela n'est qu'hypocrisie, il n'en a pas moins le cœur plein de jalousie contre vous et de fiel contre moi... Tantæne animis celestibus iræ ; ce qu'il a dit et fait depuis en est la preuve. Vous observerez cependant que de mon côté, je lui ai toujours rendu, et lui rendrai toujours au moins la justice qui lui étoit due : mais en même tems je lui ai annoncé positivement que je défendrois hardiment vos principes contre tout attaque et je lui tiendrai parole.

Pardonnez moi la petite délation que je vais vous faire, dut-elle, pendant un instant troubler votre tranquillité, mais vous êtes philosophe : il y va d'ailleurs de votre gloire (fol. 116 v° - C 232) et elle m'intéresse autant que la mienne propre. Vos ennemis disent que votre méthode n'est qu'un empirisme méthodiste, ... que toute votre Minéralogie n'est basée que sur les caractères tirés de l'aspect extérieur... que vos principaux caractères sont les nuances de couleur... que toutes les descriptions de minéraux ne servent de rien, et ne peuvent donner une idée exacte du minéral décrit. D'autres personnes, qui sans être vos ennemies vous sont indifférentes, disent que vous ne mettez pas assez de précision dans la détermination du clivage, et dans la détermination des formes cristallines... que vous ne faites pas assez ressortir les caractères principaux, qui se trouvent dans vos descriptions noyés avec des caractères de peu d'importance... Je me charge de répondre à toutes ces inculpations. aux premières avec vigueur comme lorsqu'on répond à des gens de mauvaise foi ; aux secondes par des raisonnemens convaincants et par l'exemple de ce que vous faites vous même dans vos cours : car il n'est pas possible de mieux l'expliquer

¹⁰⁵ Mais en vain.

relativement au clivage que vous ne le faites 1°. Die Zahl der Durchgänge. 2°. Ihre Vollkommenheit. 3°. Ihre Winkel.¹⁰⁶ 4°. l'angle qu'ils forment avec la forme principale. Pour la précision des formes vous conseillez vous même de mettre le nombre de degrés entre (...), lorsqu'on énonce l'angle. Vous faites dans vos cours ressortir fort souvent les caractères essentiels : je me rappelle de vous avoir ainsi entendu commencer l'Espece du Jaspe ainsi qu'il suit : On appelle, en général, Jaspe, une substance, dure, opaque, à cassure conçoïde, de couleur rouge ou jaune tirant au brun ; et puis vous entriez dans le détail : certainement il était impossible de mieux faire. Ainsi de tous les reproches qu'on vous fait sont ou exagérés ou de pures calomnies ; la vérité finira par se faire jour, on sentira le mérite de vos travaux et nous werneriserons la France.

Mais surtout ne nous brouillons pas avec la Chimie, Haüy triomphe : Vous lui avez fait dire par un de vos élèves, m'a-t-on dit, que vous aviez entièrement renoncé à tirer aucun secours de la chimie, en Minéralogie ; qu'elle n'y servait de rien. Je ne crois pas que vous lui ayez fait dire cela, parce que encore lorsque vous étiez à Paris, je vous ai ouï me dire confidentiellement que vous étiez bien fâché que vos moyens ne vous permissent pas d'entretenir un chimiste : et d'ailleurs si la chimie ne nous est pas fort utile dans la classe des Pierres, elle l'est infiniment dans celle des métaux et des sels. Je suis fâché que Mohs ait montré tant de mépris pour elle dans son ouvrage¹⁰⁷. Haüy s'est empressé de dire à tous les chimistes de Paris ce que vous lui aviez fait dire ; et le tout pour les indisposer à votre égard. Cependant Bertholet, Guiton, Fourcroi sont très portés pour vous, ils n'aiment pas Haüy : ce sont en France, les chimistes qui sont pour...¹⁰⁸ (fol. 117 - C 233) et je crois que le mémoire qui est dans le cahier de floréal, et où je montre évidemment que vous avez l'initiative sur Klaproth, et sur Vauquelin, dans la détermination de la nature intime de deux minéraux, vous fera certainement honneur auprès de nos chimistes. Rappelez vous bien que ce n'est pas Klaproth qui est votre ennemi scientifique, c'est Haüy : c'est contre ce dernier qu'il vous faut défendre, c'est lui qu'il faut faire attaquer par vos élèves mais adroitement, et il faut que ceux qui le feront soient géomètres, qu'ils aient observé des cristaux et mesuré des angles : qu'on fasse à Freyberg des goniomètres, mais que ce soit pour se défendre contre la Cristallographie qui tente d'envahir la Minéralogie.

Il y a ce me semble un principe certain, c'est que toutes les fois que des minéraux ont de formes de molécules différentes, ils sont de différente espèce ; et comme vous êtes le premier qui avez montré le rapport qu'il y a entre le clivage, et la forme des molécules, je ne voudrais que vous ne missiez dans la même espèce des minéraux qui ont un clivage différent. J'ai soutenu que vous ne l'aviez pas fait, c'est-à-dire qu'on ne me montreroit pas une de vos descriptions d'espèce, dans laquelle il y eut deux clivages différents. Mais on m'a

¹⁰⁶ 1° Le nombre de passages, 2° Leur perfection, 3° Leurs angles.

¹⁰⁷ Voir note 101 dans le présent article.

¹⁰⁸ La suite est illisible, le coin du feuillet est déchiré.

dit, et cela vient encore de chez M. Haüy, que vous aviez réuni la smaragdite de Saussure avec l'actinote, la macle de Haüy avec le feldspath. Haüy le dit partout et je ne sais que répondre : je ne connois pas les motifs de votre opinion à ce sujet : mais je desirerois bien que dans les formations d'espèce vous respectassiez l'unité du clivage : c'est même vous que je regarde comme l'auteur de ce principe. Ici où nous avons des minéralogistes, qui ne sont pas sortis de leur cabinet, et qui pensent qu'il ne faut pas même connoître les minéraux pour être minéralogiste ; toute la Minéralogie se borne à discuter sur l'espèce : j'ai cherché et je chercherai à combattre cette opinion ridicule.

Ce n'est pas tout que de se défendre, il faut attaquer : mais je ne puis agir de cette dernière manière, ma position, la considération dont Haüy jouit auprès de La Place, et mieux du gouvernement me le défendent. Cependant la Victoire ne saurait être incertaine. Il est possible que j'aie de Paris à Freyberg sans trouver, sur ma route, un cristal bien prouvé : à quoi me serviroit et la cristallographie, et la Théorie des décroissemens, pour connoître les minéraux que je rencontrerois à chaque pas ? qui est-ce qui a jamais reconnu, et reconnoitra jamais du quartz à la forme de ses molécules ? Sur 200 espèces minérales, il n'y en a pas 30 dont nous nous connoissions exactement la forme des molécules : il n'y en a pas 30 qui présentent quelque chose de particulier dans leur forme. Est ce que nous pouvons nous flatter de connoître réellement la forme des molécules ? a mesure que les observations se multiplient, les durchgänge¹⁰⁹ se présentent en plus grande quantité et ce qui était si simple (fol. 117 v° - C 234) au premier aspect est devenu actuellement un dédale inextricable. Je dirai plus, le clivage, qui est le premier des caractères physiques, a cependant un désavantage sur la plupart des autres ; c'est qu'il ne peut absolument servir à circonscrire une espèce : puisqu'il ne se trouve que dans un bien petit nombre d'individus privilégiés de l'espèce ; ainsi il ne pourra indiquer si tel individu qui ne présente pas ce caractère appartient réellement à l'espèce à la quelle il se (mot illisible). Est-ce que c'est la forme de la molécule qui pourra me dire si la hauptmasse du porphire de Walterdorff, appartient au feldspath ou au hornstein &c. &c. &c. On feroit un gros volume d'objections contre le travail de Haüy ; ce saint homme, au lieu d'aller, comme vous, droit au but de la Minéralogie, est allé, avec toute sa sagacité, se perdre dans de minutieux détails.

Vous verrez Humbolt à Freyberg, faites lui bien des honnetetés, parce qu'il doit revenir à Paris, et que certainement, on le prendra souvent pour juge dans les discussions qui auront ici lieu à votre sujet. Il est accompagné par Gay-Lussac, dont je vous ai parlé.

le 12 Juillet

de Valenciennes.

Je n'ai pu finir cette lettre à Paris, je l'ai emportée avec moi aux mines d'Anzin près de Valenciennes ; ce sont de superbes mines de charbon de terre

¹⁰⁹ Passages.

dont on tire pour près d'un million de thales de charbon par an : mais que c'est loin d'être exploité comme les mines de Freyberg, si elles l'étoient avec le même ordre et la même économie elles en rapporteroient le double. Nous avons ici bien souvent parlé de vous avec M. le colonel Gibbs, américain, géognoste zélé, mon élève et par conséquent le vôtre : nous avons eu des difficultés sur lesquelles nous aurions bien désiré vous consulter ; toutes les couches de charbon présentent l'inflexion ci-marquée (en coupe verticale), de sorte que ce qui est le (mot illisible) dans une partie, devient le liegender dans l'autre. Le Sandstein, Sandsteinschiefer, Schiefer¹¹⁰ alternent avec la houille et lui sont exactement parallèles. Au dessus de la Steinkohle Formation¹¹¹ se trouve une Creide Formation¹¹², de 30 à 40 toises d'épaisseur, et contenant des couches de silex, de marne et d'argile, le tout mit übergreifende ab sande Lagerung¹¹³. Ce qu'il y a de plus remarquable c'est que cette Sand Stein Kohle Formation¹¹⁴ occupe une bande d'un meile de large et qui se dirige hora 6 (O.N.O) suivant Steifen der Flötze¹¹⁵ et c'est sur cette bande que sont les exploitations de Valenciennes, Mons, Charleroi, Liège &c.. Je retourne dans quelques jours à Paris ; dans six mois je serai placé Ingénieur en pied.

Le chateau de Bellaing est à une lieue d'ici, j'y vais assez souvent. MM de Bellaing pere et fils me chargent de les rappeler dans votre souvenir et vous présentent leurs hommages ; vous vous rappelerez aisement d'eux, ils ont passé quelque tems à Freyberg, le fils qui chantoit très bien faisoit musique chez M. de Charpentier, c'est ce qui nous a donné l'occasion d'ecrire à M. de Charpentier la lettre ci-jointe que nous vous prions de lui faire parvenir. Mes compliments à MM de Trebra, d'Oppeln &c.. Le nouveau ministre de France à Dresde désire beaucoup connoitre Freyberg et vous en particulier ; je n'ai pu le voir avant son départ. Je saisis cette occasion de vous renouveler les assurances de ma reconnoissance et mon entier devouement.

J'ai l'honneur d'être avec respect

J. F. d'Aubuisson

P.S. Je previens M. de Charpentier que c'est moi qui ai r'ouvert sa lettre.

(fol. 118 – C 235)

Lettre n° 16

Paris, le 8 juillet 1806

¹¹⁰ Le grès, le schiste de grès et le schiste.

¹¹¹ Formation de houille.

¹¹² Formation de craie.

¹¹³ Avec un dépôt de sable recouvrant

¹¹⁴ Formation de sable, pierre et charbon.

¹¹⁵ Suivant les bandes des filons.

Monsieur le Conseiller

Je profite de l'occasion que me présente le départ de M^r d'Oppel¹¹⁶ pour m'entretenir un instant avec vous et vous dire un mot de vos amis à Paris. M. Héron nous a apporté de vos nouvelles, et ce qu'il m'a dit m'a fait un bien grand plaisir: j'ai surtout vu avec satisfaction que l'électeur avoit augmenté votre traitement et je souhaiterois bien que ce souverain fut aussi généreux que notre Empereur qui vient d'accorder à Haüy une pension de six mille francs, indépendamment de ses traitemens: j'ai rapporté ce fait à M. d'Oppel et l'ai fort engagé de conseiller à l'électeur d'en faire autant à votre égard. M. Héron nous a dit toute sorte de bien de vous, il est pénétré de l'accueil que vous lui avez fait ; et il disoit dernièrement au Conseil, quand bien même Werner ne sauroit pas lire, il n'en seroit pas moins très estimable ; vu les nombreux services qu'il a rendus à sa patrie et à l'art des mines en Saxe: voilà son opinion sur votre compte comme administrateur, comme savant, elle n'est pas moins favorable; et il est assez remarquable de voir un élève de l'école polytechnique, un élève de Haüy, aller à Freyberg pour y passer quinze jours et y rester plus de trois mois, après vous avoir entendu, pour y suivre vos leçons¹¹⁷.

Je ne sais si vous avez reçu un numéro des annales de chimie, dans lequel est imprimé un plaidoyer pour vous contre notre saint-homme : jusqu'ici j'ai gagné mon procès : Haüy n'a encore rien publié contre ; mais s'il publie quelque chose, il n'y gagnera rien, je lui répondrai, et l'attaquerai à mon tour ; je suis bien (fol. 118 v^o - C 235) résolu à ne pas mettre bas les armes. Je me tiens tranquile; mais toujours prêt à combattre sous vos étendards : me faisant honneur d'être un soldat de votre armée. Il y a deux ans que j'ai fait un petit mémoire contre La Molécule, je ne l'ai montré à personne qu'à M. Berthollet, qui l'a trouvé très bien et qui voudrait fort que je le livrasse à l'impression : mais j'attends qu'on m'en fournisse l'occasion : et ne me presse pas. Faites le traduire en allemand, vous le lirez plus facilement ; car je sais que nous n'aimons pas l'écriture française ; et que peut-être pas sans raison, vous dites que les allemands écrivent mieux le français que les français même : je crains cependant que le traducteur ne saisisse pas toujours mes idées. Dites moi, s'il vous plaît, pourquoi vous n'avez plus de Journal de Minéralogie en Allemagne, et de Journal qui vous soit fort dévoué: il est vraiment dommage et facheux pour vous et pour la science et Hof et Hoffmann ne continuent plus le Magazin¹¹⁸ &c. et le Bergmännisches Journal¹¹⁹ : je vous dirois d'y faire insérer mon mémoire ; mais sans y mettre mon nom ; parce qu'il me faudroit alors voir la traduction, et retoucher quelques endroits qui ne sont pas assez forts. J'ai vu,

¹¹⁶ Il s'agit de Julius Wilhelm von Oppel, un élève de Werner, qui est aussi le fils du capitaine général des mines de la Saxe (1720-1767).

¹¹⁷ Suite à sa mission dans le Hartz, Héron de Villefosse se rend à Freiberg.

¹¹⁸ Il s'agit du *Magazin für die gesammte Mineralogie, Geognosie und mineralogische Erdbeschreibung* que K. E. A. von Hof publie entre 1801 et 1810.

¹¹⁹ Le *Bergmännisches Journal* paraît entre 1788 et 1815.

dans les annales publiées par le B^{on} de Moll quelques extraits de ce que j'ai mis dans le Journal de physique sur votre système, et votre Gattirung¹²⁰, mais c'est un peu trop mutilé. J'y ai aussi vu avec plaisir un mémoire de Mohs sur la Meionite ; j'en ai été très content ; mais Mohs qui est mathématicien devrait avoir un goniomètre et s'en servir; sans cela, il ne combat pas à armes égales : il faut de la précision; et même pour les lecteurs les apparences de la précision; quand il emploierait dans les matières cristallographiques seulement, les degrés et quelquefois les minutes, cela n'iroit pas mal ; que l'on voye au moins que vos élèves savent ce que c'est qu'un angle. Paris est le pays des mathématiciens, que Mohs nous envoie du Wernerisme, habillé à la mode (fol. 119 – C 237) mathématique et je le traduirai. J'ai lu, dans Moll, que vous aviez fait un cours sur l'histoire littéraire de la Minéralogie ; j'aurais bien donné quelque chose pour l'avoir entendu ; car il y a bien longtemps que j'ai dans l'idée de faire un ouvrage à ce sujet, et je vous réponds que vous y serez bien traité : je divise mon histoire en 5 époques: 1°. l'ancienne (depuis Theophraste jusqu'à Agricola) 2°. la métallurgique (Agricola, Kircher, Henkel, &c.), 3°. la suédoise (Vallerius, Linné, Cronstedt, Bergmann), 4°. la wernerienne (Werner), 5°. la françoise ou cristallographique et chimique (Romé de l'Isle, Haüy, Saussure, Dolomieu, Vauquelin, Klaproth). Si vous étiez homme, à écrire vos principales idées sur un papier et à me le faire parvenir, pour servir de base à mon travail vous me rendriez un grand service en me facilitant ainsi le moyen de werneriser la France : je réussirai, quoiqu'en dise le saint-homme. Mais faites la paix avec les chimistes, et tâchons de prendre à Berlin le dessus sur Haüy, ou plutôt à l'y conserver.

Je suis allé hier chez Lametherie et lui ai dit , j'ai une commodité pour Freyberg écrivez à Werner et envoyez lui quelques uns des nouveaux minéraux : ah m'a répondu Lametherie Werner ne m'a pas répondu et je lui ai écrit plusieurs fois ; cependant je ne m'en fache pas, et je lui enverrai quelques nouveaux minéraux trouvés en Italie par M. Beauvoisin, dès qu'ils me seront arrivés : pour le moment, faites lui bien des amitiés de ma part. M. Lelièvre que vous ne connoissez pas, a une petite caisse à vous envoyer, mais il n'ose pas en charger M. d'Oppel, crainte d'indiscrétion. M. Gillet tout glorieux de la lettre que vous lui avez écrite vous en remercie et vous écrit un mot à ce sujet. Je vous envoie l'ouvrage (dont je vous avois parlé) sur la Minéralogie ; il renferme en appendices tout ce qu'on (a) appris ici dans ces dernières années. J'ajoute quelques hyacinthes du ruisseau de Rionpezzonlion près du Puy en Velai, ramassées par moi-même ; ainsi qu'un peu d'Iscon du même endroit. Recevez encore une fois l'assurance de toute ma reconnaissance, et mon respectueux dévouement.

Votre très humble et très obéissant serviteur

¹²⁰ Ce terme propre à l'école de Werner désigne l'art de reconnaître les espaces minérales et de bien les classer. Beurard, dans son *Dictionnaire français allemand contenant les termes propres à l'exploitation, à la minéralurgie et à la minéralogie* propose de le traduire par la science de la classification.

J.F. D'Aubuisson

(fol. 120 – C 239)

Lettre n° 17

Paris le 17 décembre 1806

Monsieur le Conseiller

Je ne laisserai pas partir M. Héron de Villefosse pour l'Allemagne, sans le prier s'il passe à Freyberg de vous renouveler l'assurance de toute ma reconnaissance et de ma haute considération; et sans le charger d'un mot d'avril par lequel je prendre moi-même la liberté de vous rappeler tous mes sentiments à cet égard.

M. Le Lièvre a voulu profiter de la même occasion pour vous faire passer quelques minéraux rares et qu'il a cru propres à vous intéresser. Parmi ces substances, il y en a une ou deux comprises sous le nom de Ienite qui sont toutes nouvelles et qui n'ont même pas été décrites encore dans aucun ouvrage imprimé. Si la dénomination de Ienite ne convenoit pas, j'adopterois volontiers celle (fol. 120 v° - C 240) de Lepore ou Lepor en l'honneur de M. Le Lièvre (du latin Lepus, leporis), au moins pour une des deux.

M. Chennevis est arrivé ici furieux contre les allemands et sembloit avoir intention de prêcher une croisade contr'eux. Il n'a pas voulu excepter, à ma demande, mon illustre maître de l'anathème qu'il a prononcé contre toute la nation germanique. Il se propose d'écrire en faveur de notre Cristallographe mais s'il cherche à vous faire descendre 2 degrés, je suis là tout prêt pour chercher à vous en faire remonter 4.

M. D'Oppel vous a vraisemblablement remis un numéro des Annales de chimie ou étoit un mémoire que j'ai fait l'année dernière en défense contre une attaque ridicule du cristallographe. Si vous n'approuvez pas la manière dont j'ai taché de vous défendre, daignez me savoir gré de l'intention. En toute circonstance, vous me verrez fidèle au (fol. 121 – C 121) devoir que la reconnaissance et l'attachement m'imposent à votre égard.

J'ai lu avec plaisir, dans les Ephémérides du B^{on} de Moll, quelques mémoires de Mohs. Je voudrois seulement que Mohs, qui est un mathématicien, parlat dans quelques uns de ses écrits le langage mathématique et cristallographique : car le peuple minéralogiste sera toujours en notre faveur ; mais il faut aussi mettre de notre côté les demis-savans ; qui sachant un peu de géométrie sont tous fiers de le pouvoir exercer sur les cristaux : et certainement rien de plus aisé que de prouver mathématiquement que la théorie des décroissemens n'est qu'une hypothèse aussi gratuite qu'inadmissible.

Daignez me rappeler au souvenir de M. de Trebra et autres connoissances, et recevoir les assurances du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur

J.F.D'Aubuisson

PS : Dès le commencement de la guerre, j'ai écrit au Général Andreossi pour lui recommander M. Werner, mais il s'est trouvé absent de l'armée.

(fol. 121 – C 243)

Lettre n° 18

Paris, le 18 mai 1807

L'Ingénieur au Corps Impérial des Mines en mission dans les Départemens de la Doire et de la Sésia¹²¹

À son cher et respectable Maître le Conseiller des mines Werner
Monsieur le Conseiller,

Omnia vincit labor improbus. Pendant près de cinq ans, sans me rebuter, j'ai frappé à la porte et enfin elle s'est ouverte. Par décret impérial, je suis nommé Ingénieur des mines et voilà mon sort fixe. Grâce vous en soient rendues : c'est vous qui le premier m'avez conseillé d'entrer dans la carrière, c'est vous qui y avez guidé mes premiers pas, c'est vous qui ici m'avez assisté de vos bons amis, qui m'avez recommandé la persévérance. Je pars après demain pour le Piémont où je vais résider, j'ai tout le Versant méridional des Alpes dans mon département, j'y ai le Mont rose, le Mont blanc, le Grand et le petit St Bernard ; et je n'y manquerai pas d'occasion de mettre en pratique vos leçons et d'y trouver à chaque pas de nouvelles preuves de votre beau système géologique.

(fol. 122 v° - C 244) J'ai eu occasion de voir ici M. Weiss qui certainement fait honneur à votre école sous le rapport de la Minéralogie et de la cristallographie¹²². Le saint-homme l'accable de compliments, et il se laisse prendre dans ce piège. Il m'a dit que vous aviez été sensible au zèle que j'avois mis à vous défendre d'une attaque injuste et ridicule qui avoit été faite par le professeur au jardin des plantes ; et cette occurrence a été pour moi la plus douce récompense d'une démarche qui certainement m'a fait un cruel ennemi d'un des hommes les plus dangereux, parce qu'il est des plus méchants et des plus hypocrites que l'on puisse voir. N'importe, je continuerai en toute occasion à vous donner les marques publiques de mon estime, de ma reconnaissance et même de mon admiration pour les heureux talents dont la nature vous a doué. Chennevis est venu ici prêcher une croisade contre les Allemands en général et contre votre école en particulier, de là il est allé en Espagne, d'où il va revenir : il a annoncé un très long mémoire dans lequel il compare votre Minéralogie avec celle de Haüy ; il parlera comme un ignorant et comme un énergomène : je

¹²¹ En-tête imprimée.

¹²² Christian Samuel Weiss (1780-1856) est un élève de Werner. Quelques années plus tard, il succède à Karsten et devient professeur de minéralogie à l'École des mines de Berlin.

me charge ensuite de lui répondre, ou plutôt de faire un mémoire qui soit le pendant du sien et qu'on imprimera ensuite.

M. Weiss va en Auvergne, j'ai prié un de mes amis qui est dans ce pays de lui procurer, pour vous, quelques jolis cristaux de zeolithe et spath pesant.

Daignez me rappeler à Freyberg, au souvenir de tous ceux que j'ai eu l'avantage d'y connaître, de MM. Trebra, Lampadius, Köhler, Hoffmann, &c., et permettez moi de vous renouveler les assurances de la considération la plus distinguée, et de l'attachement respectueux avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Conseiller, votre très humble et très obéissant serviteur

J.F. D'Aubuisson Ing^r des mines.

(fol. 123 – C 245)

Lettre n° 19

Mon très illustre et très respectable Maître,

Il y a un an qu'il m'est parvenu, au milieu des Alpes, un long mémoire de M. Chennevix, qui n'est qu'un éloge aussi sot qu'outré de la méthode de M. Haüy, et une critique aussi injuste qu'indécente de la vôtre. Si cet écrit, misérable sous le rapport de la science et révoltant sous celui du ton, eut été imprimé ailleurs que dans les Annales de Chimie, je l'aurais méprisé, et n'y aurois pas fait la moindre attention : mais comme il se trouvoit dans un journal très répandu, et qu'il n'avoit été fait que dans la criminelle intention de ternir votre gloire ; je crus que la reconnaissance que je vous dois m'imposoit l'obligation d'y répondre, et de chercher à détruire les mauvaises impressions que cette diatribe pourroit avoir faites. Mais alors j'étois entièrement absorbé d'affaires administratives, et ne pouvois passer à Paris.

En arrivant ici, je trouvai tout le monde indigné contre M. Chennevix et même contre M. Haüy, qui, malgré son ton hypocrite, n'avoit pas craint d'exciter la haine de l'atrabilaire anglois. La voie publique vous avoit (fol. 123 v^o - C 246) peut être vengé : cependant ma confiance n'étoit pas satisfaite : votre gloire, mon très cher Maître, me tient plus à cœur que la mienne propre ; je viens de consacrer à sa défense presque tout le tems de mon séjour dans la Capitale. M. Berthollet a fait imprimer mon mémoire dans les Annales de Chimie : je vous en envoie un exemplaire¹²³.

Dans la première partie, je commence par vous justifier de quelques imputations grossières, que M. Chennevix avoit faites (et d'une desquelles j'étois en partie cause) : je montre ensuite l'inutilité de la Théorie des décroissemens en Minéralogie, et je finis par quelques considérations sur l'essence de l'Espèce dans cette branche de l'histoire naturelle. (Ici vous me

¹²³ « Lettre de M. d'Aubuisson à M. Berthollet sur quelques objets de minéralogie et principalement les travaux de M. Werner », *Annales de chimie*, tome 69, 1809, p. 155-188 et p. 225-248.

trouverez vraisemblablement trop chimiste ; et je ne fais cependant que défendre vos propres principes, ceux que vous avez exposés dans le premier chapitre du traité des caractères extérieurs, ceux que je vous ai ouï professer). Dans la seconde partie, tout vous est personnel : je jette un coup d'œil sur vos travaux ; je rappelle les hommages que toute l'Europe vous a rendus ; je cite les faits, les témoignages irréfutables qui déposent en faveur de votre génie, et qui vous assurent l'immortalité : je fais voir combien la célébrité dont vous jouissez vous est justement acquise ; et fais connaître quelques détails sur votre biographie.

Dans tout cela, j'ai osé m'exprimer avec toute la sévérité et l'indépendance de mon caractère. Pardonnez le moi : je n'auroi vraisemblablement plus le plaisir de vous revoir ; vous êtes pour moi, à peu près comme si vous n'étiez plus, (fol. 124 - C 247) et j'ai cru pouvoir parler de vous comme en parlera la postérité. Si deux ou trois fois je suis convenu de quelques faibles que votre méthode m'a paru présenter ; je puis dire quo plura nitent non ego paucis offendar maculis

Je me suis un jour assuré à dire un mot sur votre manière de décrire les cristaux et à en donner un exemple. Je vous adresse le n° du Journal de Physique qui renferme cet écrit.

Ma position est toujours la même : Ingénieur des mines, avec 4200 francs d'appointemens. J'espère dans peu que mon sort sera amélioré. Dans quelques jours, je repars pour le Piémont.

J'ai vu ici quelques uns de vos élèves, et je les ai bien questionnés sur votre compte : j'ai appris d'eux, et de M. Bonnard¹²⁴, que vous êtes heureux, considéré, content et que vous vous portez très bien. Dieu vous tienne dans cet état pendant cinquante ans ; c'est ce que je vous souhaite, dans la sincérité de son âme, celui qui vous renouvelle les assurances de sa vive reconnaissance, et de son profond respect

Votre très humble et très obéissant serviteur

D'Aubuisson

P.S. du 31 Le N° des Annales de Chimie, et du Journal de Physique, ont été expédiés hier par la poste ; je les ai affranchis jusqu'à Erfurt, ne pouvant les affranchir pour une plus grande distance. Je pars après demain.

¹²⁴ Augustin Henri Bonnard (1781-1857) est ingénieur des Mines, il travaille avec Héron de Villefosse en Westphalie.

III.

TRAVAUX DES DOCTORANTS, CHANTIERS EN COURS

**LE PROGRAMME ANR-DFG METACULT :
MÉTISSAGES, ARCHITECTURE, CULTURE
TRANSFERTS CULTURELS DANS L'ARCHITECTURE ET
L'URBANISME. STRASBOURG 1830-1940**

Anne-Marie CHÂTELET

L'histoire des échanges culturels a connu un développement notable ces dernières années, depuis que les germanistes Michel Espagne et Michaël Werner ont défini, au début des années 1980, la notion de transfert¹. Les études entreprises depuis lors ont privilégié essentiellement les relations franco-allemandes, dans les domaines de la philosophie, de la littérature, de la musique et de l'art², mais peu a été tenté dans celui de l'architecture et l'urbanisme. L'une des rares études à se situer explicitement dans le sillage des transferts culturels est celle de Burcu Dogramaci, abordant l'activité des architectes, urbanistes et sculpteurs germanophones en Turquie après 1927³. Néanmoins, d'autres avaient déjà touché à ce thème, comme Bernd Nicolai, à propos des architectes de langue allemande exilés en Turquie entre 1925 et 1955⁴, Oya Atalay Franck à propos de l'action de l'architecte Ernst Egli à Istanbul⁵ ou encore Matthias Boeckl au sujet de l'apport des architectes autrichiens au Mouvement moderne

1 Michel ESPAGNE ET Michaël WERNER, « La construction de la référence allemande en France. Genèse et histoire culturelle », *Annales ESC*, 42, 1987, p. 969-992, et *Transferts. Les relations interculturelles dans l'espace franco-allemand (XVIII^e -XIX^e siècles)*, Paris, Éditions Recherche sur les civilisations, 1988, ainsi que Michel ESPAGNE, *Les transferts culturels franco-allemands*, Paris, PUF, 1999. La bibliographie mentionnée dans l'article n'est évidemment pas exhaustive, mais indicative.

2 Michel ESPAGNE, *L'histoire de l'art comme transfert culturel. L'itinéraire d'Anton Springer*, Paris, Belin, 2009 ; Béatrice JOYEUX-PRUNEL, « Nul n'est prophète en son pays » ? *L'internationalisation de la peinture avant-gardiste parisienne (1855-1914)*, Paris, N. Chaudun, 2009 ; France NERLICH, *La peinture française en Allemagne 1815-1870*, Paris, Éditions de la MSH, 2010.

3 Burcu DOGRAMACI, *Kulturtransfer und nationale Identität. Deutschsprachige Architekten, Stadtplaner und Bildauer in der Türkei nach 1927*, Berlin, Gebr. Mann, 2008.

4 Bernd NICOLAI, *Moderne und Exil. Deutschsprachige Architekten in der Türkei 1925-1955*, Berlin, VEB Verlag für Bauwesen, 1998.

5 Oya ATALAY FRANK, *Politik und Architektur. Ernst Egli und die Suche nach einer Moderne in der Türkei (1927-1940)*, doctorat de l'École Polytechnique Fédérale (ETH) de Zürich, 2004.

américain⁶. Plus récemment, des pistes ont été ouvertes par Jean-Louis Cohen et Hartmut Frank à l'occasion de l'exposition *Interférences* du Musée d'art moderne de Strasbourg qu'ils ont conçue comme une « visite des lieux, des villes et des paysages dans lesquels se sont matérialisés, pendant un peu plus de deux siècles, à la fois les entreprises allemandes et les entreprises françaises et leurs croisements⁷ ». Si la notion de transferts culturels a ainsi été peu convoquée dans le domaine de l'architecture, il existe néanmoins des auteurs qui, sans se revendiquer de l'histoire croisée et à l'aide d'une armature conceptuelle simple, ont étudié l'histoire d'échanges transnationaux.

Strasbourg 1830-1940

Nous proposons de partir de cette notion pour écrire une histoire « transurbaine » et transnationale qui inscrive l'évolution des formes urbaines et architecturales d'une ville dans le contexte de ses échanges avec d'autres villes, proches et lointaines, tout en suscitant un croisement des points de vue. La ville de Strasbourg nous est apparue comme un terrain et un cadre bien adaptés pour ce faire. Elle est, comme le soulignait Rainer Hudemann, un paradigme riche de facettes pour poser ce type de questions⁸. Située dans la plaine du Rhin propice aux échanges, elle est de longue date liée aux villes qui s'y sont développées, de Bâle à Mayence. Cependant, avec la constitution des États, le fleuve est devenu frontière, ce qui a fait d'elle une place forte et un enjeu militaire. Elle est ainsi le fruit d'une culture régionale transfrontalière, embrassant l'Alsace, le pays de Bade et les cantons du nord-ouest de la Suisse ; elle a été une ville française, allemande, alsacienne, rhénane...

Son histoire durant l'époque contemporaine a été souvent présentée comme une succession de périodes délimitées par des événements politiques. Pourtant, ces événements n'ont pas condamné toute continuité institutionnelle, urbaine ou architecturale. Ainsi le plan d'extension entrepris sous l'égide de l'Allemagne en 1880 est-il dû à un architecte originaire de la ville, en poste au sein des services municipaux depuis 1849, Geoffroy Conrath, ou le Palais impérial a-t-il un caractère qui témoigne d'une influence de l'École parisienne des beaux-arts, bien qu'il soit un édifice emblématique du pouvoir allemand, réalisé par un architecte formé à Berlin. Aussi souhaitons-nous interroger les moments considérés comme des ruptures et enjammer les césures politiques, tout en privilégiant une période correspondant au développement de la ville

⁶ Matthias BOECKL (dir.), *Visionäre & Vertriebene. Österreichische Spuren in der modernen amerikanischen Architektur*, Berlin, Ernst, 1995.

⁷ Jean-Louis COHEN et Hartmut FRANCK, « Interférences : l'architecture en partage », *Interférences / Interferenzen. Architecture Allemagne-France 1800-2000*, Strasbourg, Éditions des Musées de Strasbourg, 2013, p.19.

⁸ Christoph CORNELISSEN, Stefan FISCH, Annette MAAS, *Grenzstadt Straßburg. Stadtplanung, kommunale Wohnungspolitik und Öffentlichkeit 1870 – 1940*, St. Ingbert, Röhrig Universitätsverl, 1997, p. 10.

industrielle, une temporalité moyenne. Notre recherche embrasse donc un siècle, de 1830 à 1940 ; 1830 est la date à laquelle fut entrepris le deuxième plan relief sous la direction de l'ingénieur Boitard, dont les documents préparatoires constituent une riche source documentaire ; 1940, celle à laquelle fut levé le plan parcellaire topographique au 1/1000^e qui, à nouveau, donne un état précis du bâti.

Les publications sur l'histoire contemporaine de Strasbourg sont nombreuses et constituent un bon terreau. Cependant, si des ouvrages embrassent l'histoire de la ville sur une longue période, comme les quatre volumes dirigés par Georges Livet et Francis Rapp⁹ ou le panorama dressé sous la direction de Jean-Luc Pinol¹⁰, il n'existe, sur l'histoire architecturale et urbaine de la ville contemporaine, que des études plus limitées dans le temps¹¹. Souvent faites dans un cadre universitaire ou en vue d'articles édités dans des revues d'histoire locale, elles constituent une mosaïque documentaire. Certaines montrent une sensibilité à la position frontalière de la ville, autrement dit aux croisements des influences venues de France et d'Allemagne et, sans proposer à proprement parler une approche des transferts, elles contiennent des pistes à explorer¹².

Formes d'échange et de transfert

Baptisé METACULT, le projet a été retenu à l'issue de l'appel à projets franco-allemand en sciences humaines et sociales, édition 2012, ouvert conjointement par l'Agence nationale de la Recherche (ANR) et la Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG). Démarré en mars 2013, il durera trois ans. Il est porté, en France, par des chercheurs de l'équipe ARCHE de l'Université de Strasbourg et AMUP de l'École nationale d'architecture de Strasbourg ; en Allemagne, par ceux de l'Institut für Kunst Baugeschichte de l'Institut de technologie de Karlsruhe (KIT), de l'Institut d'histoire de l'art de l'Université Johannes Gutenberg de Mayence et la Fachhochschule de Mayence. L'équipe réunit Michaël Darin, Hervé Doucet, Philippe Grandvoinet, Isabelle

⁹ Georges LIVET et Francis RAPP (dir.), *Histoire de Strasbourg des origines à nos jours*, Strasbourg, 4 vol., Éditions des Dernières Nouvelles de Strasbourg, 1980-1982.

¹⁰ Jean-Luc PINOL, « Strasbourg », dans *Atlas historique des villes de France*, Paris, Hachette, 1996, p. 121-143.

¹¹ Paul AHNNE, *Strasbourg de 1850 à 1950. Métamorphoses et développement*, Strasbourg, Éditions des Dernières Nouvelles, 1958 ; Jean-Pierre KLEIN, Georges LIVET *et al.*, *Strasbourg : urbanisme et architecture des origines à nos jours*, Strasbourg, Oberlin, 1996 ; Klaus NOHLEN, *Construire une capitale. Strasbourg impérial de 1870 à 1918. Les bâtiments officiels de la Place Impériale*, Strasbourg, Société Savante d'Alsace, 1997.

¹² Christoph CORNELISSEN, Stefan FISCH, Annette MAAS, *op. cit.* ; Rolf WITTENBROCK et Rainer HUDEMANN, *Stadtentwicklung im deutsch-französisch-luxemburgischen Grenzraum, (19. u. 20. Jb.). Développement urbain dans la région frontalière France-Allemagne-Luxembourg*, Sarrebruck, SDV Saarbrücker Druckerei und Verl, 1991 ; Niels WILCKEN, *Architektur im Grenzraum. Das öffentliche Baugeschehen in Elsass-Lothringen 1871-1918*, Sarrebruck, Instituts für Landeskunde im Saarland, 2000.

Laboulais, Catherine Maurer, et Véronique Umbrecht pour la partie française ; Emil Haedler, Tobias Möllmer et Wolfgang Voigt pour la partie allemande. Elle est conduite par Anne-Marie Châtelet (ENSAS-ARCHE), Wolfgang Bröner (Kunsthistorisches Institut der Johannes Gutenberg Universität Mainz), Johann Josef Böker et Christiane Weber (Institut für Kunst Baugeschichte im KIT). L'objectif de ce programme ANR n'est pas d'aboutir à une monographie de l'urbanisme et de l'architecture de Strasbourg ; il est d'étudier des formes d'échange et de transfert dans le domaine de la culture tant savante que matérielle. Nous l'avons dit, ce type d'étude a principalement été mené dans des domaines tels que la littérature, le théâtre, la musique, l'histoire de l'art... L'architecture a été peu envisagée sous cet angle et elle diffère des autres productions culturelles par plusieurs aspects. La plus évidente est qu'elle n'utilise pas le médium de la langue. Comme la musique ou l'art, elle ne demande pas de traduction, aussi les idées peuvent-elles se diffuser plus rapidement¹³. Cependant, à la différence d'une partition ou d'un tableau, le bâtiment ne circule pas ; il est immeuble. Ce qui passe les frontières, ce n'est pas lui, mais ce qui a contribué à le constituer, qu'il s'agisse d'idées, d'individus, de techniques, voire de matériaux. Ainsi, l'étude que nous menons s'intéresse moins à l'histoire de la réception des œuvres, courante dans l'étude des transferts, qu'à celle de leur élaboration. La piste est d'autant plus prometteuse que l'architecture est avant tout une production collective et non le fait d'un seul auteur, comme c'est le cas en littérature, en peinture ou en musique... Interviennent dans l'acte de bâtir de nombreux acteurs : les commanditaires – particuliers ou institutionnels –, les concepteurs – architectes, ingénieurs, entrepreneurs –, les entreprises – de gros œuvre ou de second œuvre... Du croisement de ces individus issus d'horizons divers résulte une œuvre métissée : c'est là le cœur des questions que nous posons. D'où viennent-ils ? Quelle a été leur formation ? À quel groupe social appartiennent-ils ? De quelle culture sont-ils porteurs ? La confrontation d'acteurs venus d'horizons différents a-t-elle produit quelque chose de nouveau ou témoigne-t-elle, à l'inverse, de résistances à l'innovation ? Dans quelle mesure les formes urbaines et l'architecture produites résultent-elles d'une hybridation ?

Quelques lignes extraites des mémoires de l'historien Friedrich Meinecke publiés en 1949, décrivant comment, professeur à l'Université de Strasbourg, il s'y est fait construire une maison, donnent un aperçu des processus que nous cherchons à comprendre :

[...] nous trouvâmes un architecte alsacien doué qui conçut d'abord pour notre petite maison, dans la nouvelle rue Ludwigshafener près de l'Université, une façade d'un baroque typiquement strasbourgeois. Mais nous avions envie de l'un de ces oriels gothiques charmants que nous avions vue en ville. C'était symbolique de cette ambivalence des Alsaciens que notre architecte Nadler ait été aussitôt capable de changer,

¹³ Christophe CHARLE, « Comparaisons et transferts en histoire culturelle de l'Europe. Quelques réflexions à propos de recherches récentes », *Les cahiers Irice*, 5, 2010, p. 51-73.

d'adopter les suggestions de Schultze Naumburg qui nous avaient emballés et de nous construire cette saillie qui, malheureusement, obscurcissait beaucoup ma pièce de travail¹⁴.

Le commanditaire, Meinecke, est un Allemand de souche qui a grandi à Berlin où il a fait ses études, avant d'être nommé à Strasbourg en 1901. Pensant y faire carrière, il décida de s'y installer et acquit un terrain situé à deux pas de l'université, dans le quartier de la Neustadt alors en pleine expansion, plus précisément dans l'actuelle rue de Reims. Il sollicita un architecte « alsacien », Albert Nadler (1863-1852)¹⁵, en réalité un Suisse venu de Thurgovie qui s'était installé en 1889 à Strasbourg et dont le dialecte, sans doute, l'aura trompé. Séduit par les idées du *Heimatschutz*, alors en vogue, que Paul Schultze Naumburg diffusait dans ses *Kulturarbeiten*, il demanda à Nadler d'intégrer des éléments du paysage urbain strasbourgeois : un oriel « gothique », plus vraisemblablement Renaissance, comme il aura pu en voir dans les rues de l'ellipse insulaire. Le résultat était typique de ces façades éclectiques dont la composition puise à des sources savantes et vernaculaires de différentes époques : il était en réalité un bel exemple de l'éclectisme que condamnait Schultze Naumburg¹⁶. Sont ainsi explicités en quelques mots non seulement le croisement des sources qui ont donné naissance à l'édifice, mais aussi les interprétations dont elles ont été l'objet.

Un regard croisé sur des édifices familiaux

Pour étudier les transferts culturels et les formes de métissages qui en résultent, nous avons choisi différents types d'édifices : les lieux de culte et d'enseignement, ainsi que les logements. Nous avons retenu ces architectures d'une portée utilitaire, sociale ou religieuse pour différentes raisons. D'une part, parce qu'elles sont très présentes dans le paysage urbain, de l'autre, parce qu'elles sont restées peu étudiées. Si la cité-jardin du Stockfeld a fait l'objet de quelques travaux¹⁷, il n'en va pas de même du logement à Strasbourg au XIX^e et

¹⁴ « [...] wir fanden einen begabten elsässischen Architekten, der uns für ein Häuschen in der neuen Ludwigshafener Straße, nahe der Universität, zuerst eine Fassade im typischen Straßburger Barock entwarf. Uns aber stand das Herz nach einem der reizenden gotischen Erker, die wir in der Stadt gesehen hatten. Das war nun symbolisch für jene seelische Zweischichtigkeit des Elsässers, daß unser Architekt Nadler auch sogleich im Stande war, sich umzudenken, auf die Schultze-Naumburg'schen Anregungen, die uns gepackt hatten, einzugehen und uns den Erker zu bauen, — der nun leider mein Arbeitszimmer Stark verdunkelte. » (Friedrich Meinecke, *Straßburg, Freiburg, Berlin 1901-1919*, Stuttgart, K/F/ Koehler Verlag, 1949).

¹⁵ Maurice MOSZBERGER (dir.), *Dictionnaire historique des rues de Strasbourg*, Barr, Le Verger, 2012, p. 507

¹⁶ Paul SCHULTZE-NAUMBURG, *Kulturarbeiten. Band 1. Hausbau*, Munich, Callwey, 1904, p. 19 par exemple.

¹⁷ Rolf WITTENBROCK et Rainer HUDEMANN, *op. cit.* ; Stephan JONAS, *Les cités-jardins du Mitteleuropa. Étude de cas de Strasbourg, Dresde, Wrocław et Budapest*, Budapest, Images hongroises (Magyar Képek), 2002.

au XX^e siècles. Les études sont consacrées aux politiques sociales de l'habitat¹⁸ ou analysent le logement sous l'angle de l'ethnologie¹⁹, l'immeuble du point de vue du style, art nouveau ou moderne²⁰. La situation est similaire dans le cas des équipements. S'il existe des ouvrages de référence sur l'histoire religieuse de Strasbourg²¹, il n'y a que peu d'analyses des lieux de culte²² et presque rien sur ceux d'enseignement. Ce choix s'explique enfin parce que ces édifices ont été conçus dans un cadre privé, municipal ou confessionnel, ce qui atténue leur dimension idéologique. N'étant pas commandités par un pouvoir, ils n'ont pas été chargés d'un message national, à l'inverse des édifices monumentaux dont Nils Wilken, dans son étude sur l'architecture d'Alsace et de Moselle, soulignait qu'il les avait retenus parce qu'il les considérait comme une « démonstration politique²³ ».

Mais revenons un instant sur ce que nous écrivions : si l'architecture est immeuble, sa représentation ne l'est pas. Entre 1830 et 1930, nombreuses sont les revues et les recueils qui l'ont diffusée comme l'ambitieuse série dirigée par Joseph Durm à partir de 1880, *Das Handbuch der Architektur*, et nombreux sont ceux qui les ont consultés. Il entre ainsi dans les conceptions urbaines et architecturales une part d'importation puisée dans ces publications. Et à Strasbourg où travaillent des architectes qui ont souvent été formés des deux côtés du Rhin, il est probable que leurs sources d'inspiration aient été autant allemandes que françaises. Aussi confronterons-nous leurs conceptions à ce qui a été publié à la même époque dans ces deux pays afin d'analyser comment ces importations ont été infléchies lorsqu'elles ont été confrontées à des modes de vie, des savoir-faire et des matériaux souvent locaux et à l'arrivée de techniques et de technologies nouvelles venues de tous les horizons.

La synergie entre chercheurs travaillant en France et en Allemagne est essentielle pour mener à bien l'analyse de ces transferts. Pour comprendre comment l'urbanisme et l'architecture mêlent des formes intellectuelles,

18 Christoph CORNELISSEN, Stefan FISCH, Annette MAAS, *op. cit.* ; Samuel MISPELAERE, « Le Logement social à Strasbourg : les débuts de l'office public d'Habitations à Bon Marché de la ville de Strasbourg », *Chantiers historiques en Alsace*, 2, 1999, p. 181-188.

19 Marie-Noële DENIS, « Appartements bourgeois et logements populaires à Strasbourg au XIX^e siècle : pour une anthropologie de l'habitat urbain », dans Pierre ERNY (dir.), *Culture et habitats : douze contributions à une ethnologie de la maison*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 247-268.

20 Shelley HORNSTEIN-RABINOVITCH, *Tendances d'architecture Art nouveau à Strasbourg*, doctorat de 3^e cycle en art et archéologie, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, 1981 ; Stéphane HUGEL, *Les manifestations du modernisme architectural : Strasbourg 1929-1939. L'exemple de l'immeuble de rapport*, maîtrise d'histoire de l'art, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, 1995.

21 Claude MULLER, *Dieu est catholique et alsacien. La vitalité du diocèse de Strasbourg au XIX^e siècle (1802-1914)*, Strasbourg, Société d'histoire de l'Église d'Alsace, 1987 ; Anthony STEINHOF, *The Gods of the City. Protestantism and Religious Culture in Strasbourg, 1870-1914*, Leyde, Brill, 2008.

22 Théodore RIEGER, « L'architecture religieuse à Strasbourg entre 1918 et 1939 », *Annuaire de la Société des amis du Vieux Strasbourg*, 12, 1992, p. 137-144 ; Suzanne BRAUN, *Églises de Strasbourg*, Strasbourg, Oberlin, 2002.

23 « *Politische Kundgebungen* » : voir Niels WILCKEN, *op. cit.*, p. 18.

institutionnelles et matérielles issues de plusieurs cultures, il est nécessaire d'avoir une connaissance de ces cultures. En associant des chercheurs des deux pays, on vise à pallier ces difficultés et à permettre la confrontation de leurs savoirs afin de déceler les traces des apports réciproques grâce à leurs regards croisés. Cette collaboration est également profitable pour exploiter l'ensemble des sources disponibles. Venues d'institutions régionales ou nationales, elles sont géographiquement dispersées. Issues des institutions communales, elles sont rédigées alternativement en allemand et en français. Par ailleurs, la synergie entre historiens de diverses spécialités et architectes permet de mobiliser des méthodes et des outils issus de leurs disciplines respectives, de combiner les méthodes historiques classiques et celles de l'histoire croisée, l'analyse et la comparaison morphologiques, le relevé et l'archéologie du bâti, d'exploiter des sources écrites, dessinées et bâties, offertes par la matière même des édifices.

Notre ambition est triple. Elle est de tester des méthodes d'approche des phénomènes de transferts par l'étude d'ensembles urbains, de logements et d'édifices scolaires et religieux. Elle est aussi de constituer des bases de données bibliographiques, cartographiques et biographiques qui constitueront au-delà de ce programme des outils utiles à tous ceux qui travaillent sur l'histoire de Strasbourg. Elle est enfin de dégager des figures et des médiateurs qui illustreront des formes de transfert. On peut d'ores et déjà évoquer la « grande percée », cette ouverture d'une voie faite dans le tissu de la péninsule insulaire en 1910, qui combine la reprise d'un type d'opération urbanistique courant en France depuis le milieu du XVIII^e siècle aux idées du pittoresque urbain diffusées par des émules de l'autrichien Camillo Sitte²⁴, dans un montage opérationnel original ; ou encore la figure d'Eduard Züblin (1850-1916)²⁵, cet ingénieur qui, né en Italie, s'établit à Strasbourg après avoir obtenu l'exclusivité des brevets de construction en béton armé du Français François Hennebique et y expérimenta ces nouveaux brevets... Nous les choisirons au fil de l'avancement de l'étude et offrirons ainsi, en fin de parcours, une sorte d'anthologie constituée par l'histoire de ces figures de transferts et de ces médiateurs relevés dans l'architecture contemporaine de Strasbourg.

²⁴ Camillo SITTE, *Der Städtebau nach seinen künstlerischen Grundsätzen*, Vienne, Graeser, 1889.

²⁵ Volker HAHN, « Eduard Züblin », *Wegbereiter der Bautechnik*, Düsseldorf, VDI, 1990, p. 25-46 ; Senta EVERTS-GRIGAT et Karlheinz FUCHS, *Züblin. 100 Jahre Bautechnik 1898-1998*, Stuttgart, Ed. Züblin, 1998.

RH(E)INFILM – PROJECTIONS DANS LE RHIN SUPÉRIEUR

Alexandre SUMPFF et Christian BONAHA

Le projet de recherche « Projections dans le Rhin supérieur », financé pour 3 ans (2013-2015) par l'Offensive Sciences de la RMT (Interreg IV), associe des chercheurs français et allemands enseignant à l'université en histoire, histoire du cinéma et histoire des sciences. À Strasbourg, il est coordonné par Christian Bonah (Faculté de Médecine) et Alexandre Sumpf (Faculté des Sciences historiques) ; à Heidelberg, par Wolfgang Eckart et Philipp Osten (Medizinische Fakultät Universität Heidelberg).

Le projet se donne pour objectif de proposer un regard croisé franco-allemand sur le cinéma de non-fiction produit, tourné ou projeté en Alsace ou au Bade-Wurtemberg au XX^e siècle. Il s'agit d'étudier aussi bien les films d'entreprise que les bandes publicitaires ou les films pédagogiques, les productions institutionnelles comme les bobines amateur. Nous ambitionnons de mettre en lumière les enjeux économiques, sociaux, culturels et mémoriels de ces films dits « utilitaires », qui représentaient une expérience cinématographique singulière pour les spectateurs contemporains de leur production.

Nous expliquerons ici les principaux objectifs du projet et en dresserons un bilan succinct, au terme de 9 mois de travail, en détaillant quelques cas. Après avoir exposé trois définitions préalables du film de non-fiction, et en avoir tiré les leçons d'un point de vue méthodologique, nous aborderons les deux principaux axes de notre recherche. D'une part, notre équipe transnationale, aidée de nos nombreux partenaires institutionnels, se donne pour tâche d'exhumer une masse très significative d'images filmiques, de les inventorier et d'en dévoiler les processus de production. D'autre part, par l'intermédiaire de cycles de projections-débats et de divers types de discussion scientifique, nous entendons comprendre un peu mieux les procédés de diffusion et les terrains de réception de ces images.

Film utilitaire, éphémère, inédit : définitions et approches

Qu'est-ce que le film *utilitaire* ? Il s'agit de films dont l'objectif premier n'est pas d'être projetés pour être simplement consommés. Leur utilité vise un objectif

différent, distinct de l'exploitation dans le cadre d'une salle de cinéma. Les films utilitaires ne s'adressent pas au plaisir cinématographique du public, mais se voient mobilisés pour la réclame, l'enseignement ou l'information. L'origine première des films utilitaires se trouve dans l'industrie. Ils représentent à l'écran un procédé de fabrication et servent parfois à la formation des personnels. Pour les années initiales du cinéma, la distinction entre divertissement et film utilitaire reste toutefois difficile à établir. La fascination pour l'image animée était telle que tout motif, pour peu qu'il fût animé, était reçu avec ferveur par le public. Pendant la Première Guerre mondiale, le film se mue en outil de communication militaire et patriotique et les productions tendent à se spécialiser. À partir des années 1920, on réserve des films aux expositions et aux foires économiques, on en produit pour l'enseignement, sur commande des administrations et d'institutions. Le film utilitaire s'insère dans les structures médiatiques de son temps. Avec l'inflation des expositions entre 1921 et 1923, ces films s'établissent comme des sources nouvelles d'information. Des expositions itinérantes touchent avec des moyens simples un grand nombre de personnes, à qui l'on propose souvent comme attraction une projection cinématographique. L'espace de diffusion se trouve donc à la fois restreint à de petites communautés qui *reçoivent* les films utilitaires, et unifié par la propagation – notion comprise ici comme transfert de connaissances et comme déplacement vers un autre territoire de réception que celui de la salle commerciale.

Le film *éphémère* désigne une partie des films utilitaires, ceux qui remplissent leur fonction pour une durée limitée avant de perdre leur valeur : typiquement, le film de réclame fait partie de cette catégorie. Les actualités cinématographiques, qui annoncent des événements ou informent sur l'actualité, sont également marquées par leur durée de vie. Les actualités cinématographiques circulaient souvent d'une salle de cinéma à une autre et le nombre de leurs copies était souvent faible. Leur arrivée dans des localités reculées pouvait prendre plusieurs mois, et il n'était pas rare qu'en attendant, on répète la projection, avec d'infimes variations de montage – sans forcément satisfaire le goût du public pour la nouveauté. Dans les années 1930, la régulation centralisée restreint les variantes, accélère le rythme de parution des actualités animées, à mesure qu'elles deviennent de plus en plus éphémères.

Ces films de non-fiction peuvent également être qualifiés d'*inédits*. Films de famille, films d'entreprise, films institutionnels (jusqu'au niveau des communes) ou films sortis des réseaux de distribution, ils se situent en dehors des circuits télévisuels ou commerciaux actuels. Leur diffusion tranche avec l'exploitation en salles commerciales : on convoque les spectateurs sélectionnés comme groupe d'étude ou de diffusion à des séances non payantes, et il y a *démonstration* par des conférenciers. La multiplicité des films sur un même sujet, parfois produits par les mêmes instances (y compris privées), réduit l'usage à quelques occasions et gisent ensuite dans une armoire, parfois dans la mémoire de certains producteurs ou spectateurs.

Nous sommes en train d'élaborer une stratégie d'analyse historique croisée entre histoire, histoire des sciences et des techniques et études cinématographiques, dans le cadre d'une histoire croisée franco-allemande, afin de renouveler la méthodologie des études historiques audio-visuelles. « Projections dans le Rhin supérieur » insiste aussi sur la mise en regard systématique de sources diverses – documents papier imprimés ou non, iconographiques ou cinématographiques – et de films de tous types, analysés de façon simultanée. Le cadre chronologique englobant trois décennies d'après-guerre, le recours au témoignage oral devient possible et même nécessaire.

Nous enquêtons donc sur les processus de production mais toujours en référence à l'horizon de la diffusion (réseaux) et de la réception. Ainsi est en train de s'élaborer une nouvelle méthodologie qui permettra de progresser vers la résolution de l'épineuse question documentaire. Les objets quotidiens que nous voyons aujourd'hui à l'écran seront remis dans le contexte de la diffusion de leur représentation pour se voir restituer leur sens et pour favoriser le regard rétrospectif sur un siècle d'histoire transnationale.

Une archéologie du film « utilitaire » dans le Rhin supérieur

« Projections dans le Rhin supérieur » déplace doublement la focale usuelle des études historiques – vers les images animées – et cinématographiques – vers la non-fiction sous toutes ses formes. Nous travaillons quatre catégories de films – amateurs, industriels, pédagogiques et télévisuels – où l'image participe de l'établissement des « faits » – qu'ils soient d'ordre social, technique ou scientifique. Ces images sont appelées à remplir des fonctions didactiques et mémorielles. Elles représentent à la fois une forme de communication et une forme de médiation entre différentes communautés (sociales, professionnelles, religieuses) et entre générations. Nous envisageons d'autre part l'histoire de ces films comme une archéologie des regards filmiques de 1900 à 1970 : elle se centre non seulement sur les films en tant que tels, mais sur leur histoire, de la production aux projections. Nous ne considérons plus le film simplement comme une unité d'analyse, mais comme l'outil au cœur d'un dispositif de visionnage dont les circonstances sont à la fois multiples et plus complexes. Le cadre de notre étude, le Rhin supérieur, s'applique tant aux détenteurs d'images qu'à la projection de films ou encore aux tournages.

Le cœur de notre projet consiste à identifier, collecter et sauvegarder en format numérique des films dits « éphémères », dont l'usage s'est perdu et la conservation reste fortement aléatoire. L'ensemble des enseignants-chercheurs et de nos partenaires dans les institutions détentrices d'archives mène l'enquête dans le Rhin supérieur et au-delà – par exemple, en France, à Nancy (Centre Régional Image), Toulouse (Cinémathèque) ou Paris : Archives françaises du Film, Cinémathèque Robert Lynen. Ce repérage forcément laborieux occasionne des redécouvertes, notamment chez les détenteurs privés (entreprises ou particuliers). La collecte se concrétise sous forme d'inventaires

raisonnés mis à dispositions des détenteurs, puis d'une sélection en fonction des intérêts de conservation et des objectifs scientifiques (thématiques). Une partie des fonds Objectif Sciences est ainsi consacrée à la numérisation de sources inédites pour faciliter l'étude et la diffusion publique lors des cycles de projection et des manifestations scientifiques. Elle est opérée sur la base de partenariats qui respectent les ayants-droits, et qui sont aussi destinés à assister nos interlocuteurs dans la démarche de sauvegarde sur support numérique.

Nous collaborons avec un réseau dense de centres de conservation de niveau national. Les Archives françaises du Film/CNC et le Bundesarchiv sont détenteurs d'archives (film et papier) et disposent de banques de données qui permettent leur identification. La fondation Friedrich-Wilhelm Murnau a quant à elle été désignée en 1966 héritière de l'industrie du film allemande étatisée sous le régime national-socialiste. Ses collections incluent plus de 3000 films utilitaires pour la période entre 1896 et 1945 ainsi que de nombreux dépôts par des particuliers qui excèdent aujourd'hui 20 000 films. La participation de l'INA (*via* sa délégation Est à Strasbourg) offre la possibilité d'accéder aux films télévisuels de la période précoce de la télévision française entre 1950 et 1970. Ces productions peuvent être comparées aux productions allemandes de la même période, détenues par les archives du Zweiten Deutschen Fernsehens (ZDF).

Notre travail s'appuie aussi sur la richesse des collections des archives régionales. En Allemagne, la Maison du film documentaire à Stuttgart (*Haus des Dokumentarfilms*) est associée comme institution partenaire fournissant une expertise spécifique pour le film de non-fiction, ressource archivistique et base de repérage pour le pays de Bade-Wurtemberg et plus largement le Sud-ouest de l'Allemagne. Elle abrite par ailleurs la *Landesfilmsammlung*, qui depuis plus de dix ans collecte et sauvegarde le film utilitaire et amateur du Bade-Wurtemberg. Cette collection offre la possibilité d'écrire une histoire croisée avec l'association Mémoire des Images Réanimées d'Alsace (MIRA), qui a lancé en 2009 un projet de sauvegarde des films amateurs concernant la région Alsace. MIRA se donne pour objectif d'inventorier ces films inédits selon des normes rigoureuses, d'en établir un inventaire numérisé en collaboration avec les cinémathèques qui ont mis au point des bases de données adaptées et de créer un portail sur Internet. MIRA promeut la conservation des originaux par dépôt aux Archives ainsi que la conservation des copies numérisées dans une structure plus adaptée, pour les besoins de la recherche ou pour leur intérêt historique.

La richesse des fonds de films alsaciens correspond à une histoire ancienne dans cette région, qui concentre une forte population, dans un tissu serré de cités et de villages où se développent d'importantes activités économiques. Il ne fait pas de doute que de nombreuses entreprises ont, à un moment donné de leur histoire récente, produit ou fait réaliser des films pour leur usage interne ou pour promouvoir leurs produits. Or fort peu d'images sont aujourd'hui accessibles aux chercheurs, aux acteurs, au public. Il a par

exemple fallu que les Potasses d'Alsace cessent l'exploitation pour que l'on décide de valoriser un fonds quasiment oublié grâce à l'édition d'un coffret DVD (2004). Ces quelques films passionnants ne représentent qu'un mince aperçu de l'intense production de deux sociétés : les Mines de Potasse d'Alsace (MDPA) et la Société commerciale des Potasses d'Alsace (SCPA). Si la première a essentiellement documenté les procédés d'exploitation par l'intermédiaire de films techniques à usage interne, la seconde a au contraire diffusé ses images promotionnelles dans le monde entier, comme l'attestent les versions en langues étrangères conservées aujourd'hui aux Archives départementales du Haut-Rhin (AD 68) avec quelque 300 autres références. Films d'animation, bobines consacrées à des fêtes, journal d'actualités (*Cigogne magazine*) et films éducatifs faisaient connaître les « bienfaits » de la potasse utilisée dans l'agriculture comme engrais ou comme fongicide.

Deux fonds cohabitent aux AD 68 : celui déposé par les Mines, en partie numérisé (Beta-Cam) en vue de l'édition du DVD, et celui déposé par la Maison du Mineur, probablement héritier d'une partie du fonds de la SCPA. On recense également des coproductions conservées à la cinémathèque du Ministère de l'Agriculture : certains films ayant bénéficié de la précieuse politique de numérisation de l'INA sont accessibles sur son site Internet. Le format de la plupart des bobines est le 16 mm, associant qualité de l'image et légèreté de l'appareillage ; d'autres films sont supportés sur des bobines de 8 mm, et quelques-unes seulement en 35 mm (celui des salles de cinéma). Ces formats sont très révélateurs des processus de production à coût mesuré, et des usages itinérants. Durant l'entre-deux-guerres, la SCPA a déployé dans les campagnes des camions-expositions dotés d'écrans de projection. Ils apparaissent sur des photographies et dans certains films (*Le vignoble français*, 1930), mais nous ne savons pas comment s'organisaient les séances ni ce qui en résultait, sur le moment ou plus tard.

Nous ne disposons actuellement que des titres des films conservés aux archives : il faut donc visionner l'ensemble du fonds afin de le décrire et de le classer par mots-clés. Une étudiante en Master 1 de la Faculté des Sciences Historiques, Larissa Dauve-Flor, s'est attelée en 2012 à cette tâche immense et a tenté de localiser la documentation papier correspondante, qui permettrait de réinscrire la place du médium filmique dans la promotion d'ensemble opérée par la SCPA – également éditrice de brochures, revues, affiches, cartes postales, panneaux et colifichets en tous genre. Alors que les documents de la SCPA étaient censés échoir aux AD 68, ils se retrouvent déposés aux archives municipales de Mulhouse, mais non classés – ce qui entrave pour l'instant notre analyse de la diffusion et de la réception de ces films réalisés entre 1927 et les années 1980. On peut d'ores et déjà émettre l'hypothèse que pour une entreprise de cette taille (celle de Bayer ou de Philips), développant dans l'entre-deux-guerres une clientèle à l'international, la production de films insistant sur le changement des habitudes et invitant à participer au progrès et à en bénéficier constituait non seulement un outil promotionnel puissant, mais aussi une marque de standing.

Le public acteur de la recherche

Les films ont été produits ou montrés dans l'environnement quotidien du Rhin supérieur, et la distance temporelle de leur production, entre 40 et 110 ans, ouvre un espace pour la réflexion. L'organisation de manifestations publiques permet de mobiliser un jeu de regards croisés entre proximité géographique et distance historique pour stimuler un débat public à des niveaux multiples. Ces débats concernent autant une conscience historique propre à chaque espace national, une confrontation critique avec celle-ci, qu'une interrogation sur une identité européenne interrégionale.

La publicité de nos travaux et de leurs résultats passe classiquement par la tenue de journées d'études thématiques et d'une conférence internationale conclusive (2015). Conçues comme autant d'étapes dans l'approfondissement collectif des méthodologies pour concevoir une histoire du film éphémère, leur principe est le regroupement thématique. Le visionnage des sources filmiques se situe au cœur de ces manifestations. Les institutions d'archives et de sauvegarde du film, ainsi que les détenteurs, sont invités à ces événements scientifiques valorisant leur patrimoine, et amenés à intervenir sur les pratiques de conservation, de collecte ou en tant que témoins acteurs. Nous souhaitons mettre en place une collaboration durable dans le domaine de la collecte, de la production et de la diffusion d'images audio-visuelles. Il s'agit aussi de faire connaître les fonds audio-visuels du Rhin Supérieur et de favoriser leur usage par les chercheurs en histoire et en études filmiques, les enseignants et les étudiants. Le séminaire de Master commun entre les deux facultés strasbourgeoises (à partir de la rentrée 2013) doit servir de lieu de discussion méthodologique et de développement des études de cas.

Les programmes scientifiques négligent parfois la dimension essentielle que représente la communication en direction de divers types de publics hors communauté scientifique. Une partie cruciale de notre projet consiste à mettre en place des cycles de projections suivies de débats à Strasbourg et Heidelberg, dans des lieux ouverts à tout public, situés en ville et non à l'université. Les spectateurs non spécialistes des deux régions auront ainsi la chance de (re)découvrir des images perdues de vue. Ils ont aussi un rôle particulier à jouer dans l'identification de lieux et de personnes, la mémoire des usages d'objets et des films en tant que tels, ainsi que la découverte de nouvelles sources cinématographiques. Nous nous adressons donc à la population dans son ensemble afin d'ouvrir un espace de réflexion historique au sujet de la région métropolitaine tri-nationale du Rhin supérieur, à partir de films utilitaires.

Pour aller à la rencontre de ce public et faire que les spectateurs rencontrent les films, nous avons déterminé trois thématiques d'histoire sociale et culturelle pour trois cycles de projections-débats : la vigne et la viticulture (2013), la propagande politique (2014), et la santé et ses produits (2015). Ces projections gratuites se tiennent en Alsace et au Bade-Wurtemberg de manière non simultanée. Le premier cycle, « L'or du Rhin », s'est déroulé à Strasbourg les 25 mars (cinéma L'Odyssée), 27 mars (Hôpital civil) et 8 avril (cinéma

L’Odyssée). Les films sur le vin et la viticulture d’origine française (2/3) et allemande (1/3) ont été répartis en trois périodes chronologiques cohérentes du point de vue des problématiques abordées et des moyens cinématographiques engagés : début de siècle (époque « muette »), années 1930-1950 (éducation et promotion) et années 1950-1970 (reportage et questionnements).

Les projections ont été précédées d’une introduction détaillant le projet et le programme du jour, puis suivies d’une discussion autour des images avec un public de non-professionnels de l’histoire ou du cinéma, et de quelques représentants des métiers de la vigne. M. André Hugel, viticulteur à Riquewihr, a ainsi autorisé la projection de films de famille des années 1920, 1930 et 1940, qu’il a commentés en voix off, puis dans la salle. Les techniques et outils employés, les arguments utilisés dans les films promotionnels, le caractère hybride de certaines productions mêlant trame fictionnelle et propos didactique, la qualité des images ont fait l’objet d’échanges féconds. Un premier lien s’est ainsi établi entre acteurs locaux et équipe scientifique, et entre eux et un public tout simplement curieux. Il devrait se développer en direction du milieu de la viticulture suite à la sollicitation par le Conseil interprofessionnel des Vins d’Alsace.

La mise en œuvre d’une telle programmation nécessite donc une quête assidue d’images, des négociations avec de multiples partenaires (heureusement pour la plupart très favorables à notre démarche) et une organisation minutieuse des soirées de projection. Il s’agit désormais de développer les relations nouées autour des premières d’entre elles, et de mieux structurer les terrains de réception des films en vue du prochain cycle. Cela dépendra, de notre capacité à solliciter des témoignages d’acteurs (producteurs d’images et destinataires) et à les confronter aux images, d’une part ; d’autre part, de notre réflexion sur la gestion des espaces-temps de projection et de débat, en particulier sur notre position par rapport au public entre transmission du savoir et écoute.

Rh(e)inFilm – Projections dans le Rhin supérieur
Interreg IV
Offensive Sciences
Projet n° A25

Un constat : l'éparpillement des données

L'orientation documentaire d'internet ces dix dernières années a grandement bouleversé les habitudes de recherche bibliographique. Qu'il s'agisse de catalogues en ligne, de documents numérisés et téléchargeables ou d'articles de chercheurs et doctorants directement ajoutés au web sans passer par la case papier, que ces initiatives soient privées ou publiques, collaboratives ou résultant d'une démarche isolée, payantes ou gratuites, les matériaux de l'historien, libérés de leur support originel, s'exportent hors de leur lieu de conservation et essaient sur la toile. Désormais tout ou presque devient disponible à la demande, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'œuvres anciennes tombées dans le domaine public.

Si le mouvement, très en vogue, des bibliothèques numériques, offre la possibilité de consulter facilement et depuis chez soi un ouvrage qui en bibliothèque serait exclu du prêt, les limites se dressent très rapidement, notamment parce que l'organisation d'internet s'apparente plus à un magasin de brocanteur qu'à une réserve de musée. La multiplication des entreprises visant à numériser les fonds patrimoniaux des bibliothèques ou les archives ne s'inscrit pas dans une démarche réglementée et normalisée, même si les choses tendent à s'améliorer, et chacun doit constituer son propre inventaire pour se repérer dans ce fonds potentiellement illimité, mais non organisé, d'autant plus qu'à chaque ressource ou presque il faut appliquer un traitement différent.

Si l'on souhaite accéder à ce type de ressources, l'interrogation des métacatalogues est rarement fructueuse. Même s'ils permettent de référencer plusieurs millions d'ouvrages dans le monde, cela concerne avant tout les fonds matériels des bibliothèques, grâce à leur OPAC¹. Le *SUDOC*, le *CCFr*, *WorldCat* ou dans le cas présent *Alsatica*² ne nous permettent donc pas forcément d'accéder directement à une consultation en ligne.

¹ Online Public Access Catalog.

² Alsatica correspond au Portail numérique des Savoirs en Alsace lancé par la Région Alsace en 2009. <http://www.alsatica.eu/> [consulté le 16 mai 2013]. Il veut être le point d'accès unique au

Pour cela, il faut se tourner vers les bibliothèques numériques développées par les services d'archives, bibliothèques ou universités. Celles-ci offrent l'avantage de bénéficier du savoir-faire de spécialistes et de scientifiques qui ajustent leurs pratiques traditionnelles à un environnement informatique. Toutefois, les projets de ces établissements sont souvent limités par leurs propres fonds : malgré certaines tentatives fédératives permettant d'élargir le catalogue, il reste nécessaire de naviguer entre chacun de ces services, devenus nombreux. À titre d'exemple – et puisque c'est le thème qui nous intéresse – une recherche sur le Rhin Supérieur au Moyen Âge demande de jongler entre *e-codices*³, le *Münchener Digitalisierungszentrum*⁴, la version numérique de la *Universitätsbibliothek* de Fribourg-en-Brigau⁵, *Revue.org*⁶, le site de la bibliothèque humaniste de Sélestat⁷ ou encore les *digitalen Monumenta Germaniae Historica*⁸ – pour n'évoquer que les principales – tout en suivant d'un œil attentif les projets, en cours, *Numistra*⁹ ou *Archivum Rhenanum*¹⁰.

En dernier lieu, la recherche d'un document s'effectuera sur l'ensemble du web, par l'intermédiaire de moteurs de recherche type *Google*, *Bing*, ou *Yahoo* ! Nous revenons vers le magasin de brocanteur. En effet, ce sont ici les techniques et stratégies de référencement web qui sont à l'œuvre. Par *Google* par exemple, l'utilisateur trouvera pléthore de résultats renvoyant pour la plupart vers *Google Books*. Bien des documents peuvent être trouvés grâce à cette *library*, mais les surprises sont également au rendez-vous. Énormément d'ouvrages sont simplement listés, et pas forcément avec rigueur et précision. Dans le cas d'ouvrages effectivement numérisés, et s'ils le sont intégralement, *Google Books* offre son lot d'imprécisions, de ratés, et de qualités diverses.

Un autre site est fréquemment listé par ces moteurs de recherche, à savoir *Open Library*, sous-partie d'*Internet Archive* consacrée à la documentation. Malgré un nombre considérable d'ouvrages numérisés et la reconnaissance par l'État de Californie d'*Internet Archive* comme bibliothèque, les mêmes remarques d'imprécision peuvent lui être adressées.

plus grand nombre de ressources documentaires présentes dans les bibliothèques municipales, départementales et universitaires, ou encore dans les centres de documentation et archives du territoire alsacien. Mais il reste tributaire de ce qui figure au catalogue des institutions partenaires : <http://www.alsatica.eu/a-propos/partenaires-contributeurs-alsatica.html>

3 <http://www.e-codices.unifr.ch/>

4 <http://www.muenchener-digitalisierungszentrum.de/>

5 <http://www.ub.uni-freiburg.de/index.php?id=dipro>

6 <http://www.revues.org/>

7 <http://www.ville-selestat.fr/bh/>

8 <http://www.mgh.de/dmgh/>

9 <http://www.numistral.fr/>

10 <http://archives-fr.hypotheses.org/>

Ceci n'est qu'une rapide esquisse, loin d'être exhaustive, des sites et outils sur lesquels il faut régulièrement lancer sa recherche, sans assurance quant au résultat.

***Alsatia Numerica* : un inventaire numérique de ressources numérisées**

Proposer un inventaire thématique sur internet n'est pas une nouveauté en soi. Au-delà d'internet, cette démarche est un passage obligé dès lors qu'un certain type de ressources devient trop important pour être embrassé d'un coup d'œil : catalogues de bibliothèques, inventaires d'archives, revues listant l'ensemble des publications sur un sujet, etc.

Nommé en référence à l'œuvre de Jean Daniel Schoepflin (1694-1771)¹¹, *Alsatia Numerica* est donc un projet d'inventaire visant le référencement des ressources documentaires numérisées et numériques¹² concernant l'Alsace médiévale, et plus généralement le Rhin Supérieur, disponibles et en libre accès mais éparpillées, sur internet. Son objectif premier est de proposer à l'utilisateur, quel qu'il soit, un accès rapide et précis aux ressources dont il a besoin, en effectuant pour lui le travail de veille documentaire. Le cahier des charges peut être ainsi résumé :

Utiliser un nom simple et dédié.

Alsatia Numerica présente l'avantage d'être facilement mémorisable mais ne signifie pas pour autant qu'il faille se limiter à la rive gauche du Rhin. Par ailleurs, il facilite le référencement du site sur les moteurs de recherche puisque l'expression n'existe nulle part ailleurs.

Inventorier les documents eux-mêmes et non pas les sites qui les contiennent.

C'est en effet l'un des travers que l'on peut retrouver sur de nombreux sites de référencement. Se contenter de renvoyer l'utilisateur vers *Internet Archive* ou vers *e-codices* ne fait que rajouter une étape. Ceci implique donc une veille régulière et approfondie.

Se concentrer sur la thématique.

L'objectif est de créer une interface simple mais efficace, en utilisant notamment dès la première page un menu qui cible rapidement le type de ressources recherché. Par exemple : « sources imprimées », « manuscrits », « périodiques ». Il est important d'effectuer un tri réfléchi dans les ressources proposées afin de ne pas perdre l'utilisateur dans un nouveau catalogue à rallonge.

Proposer des notices complètes, simples et uniformisées.

¹¹ Jean Daniel SCHOEPFLIN, *Alsatia Illustrata*, 2 tomes, Colmar, 1751-1761 ; Jean Daniel SCHOEPFLIN, *Alsatia... diplomatica*, 2 tomes, Strasbourg, 1772-1775.

¹² Il faut distinguer *numérisé*, c'est-à-dire existant au préalable sur un support « en dur » avant d'être photographié ou scanné, de *numérique*, dont l'existence originelle repose sur l'utilisation d'un logiciel ou d'un programme informatique.

En utilisant, par exemple, *Jean Daniel Schoepflin* systématiquement, et non pas *Johannes D. Shöpflin*, *J.-D. Schoepflin* ou encore *J. D. Schoepflini* selon les cas, la recherche est améliorée. Pour cette raison, la réutilisation des notices bibliographiques disponibles sur les sites référencés est envisagée mais ne doit pas être automatique. Le cas échéant, il faut être en mesure d'en créer de nouvelles. Ces notices doivent être réalisées dans le respect des normes et formats internationaux. De même, elles doivent être compatibles au moins avec *Zotero*.

Viser l'exhaustivité.

Il s'agit d'un objectif double. D'une part, il faut être en mesure de proposer toute la documentation disponible correspondant à la thématique du portail. D'autre part, si plusieurs versions existent, il est nécessaire d'en proposer la liste à l'utilisateur : pour un ouvrage numérisé comme pour un ouvrage imprimé, il est essentiel de connaître l'institution productrice et conservatrice.

En somme, *Alsatia Numerica* n'a aucunement vocation à concurrencer ce qui existe puisque sa réalisation s'appuie justement sur l'existence de bibliothèques numériques et sur l'enrichissement régulier de leurs fonds. Il s'agit ni plus ni moins d'un outil.

Le projet existe déjà sous une forme « bêta » c'est-à-dire accessible mais en phase de test. Issue d'une initiative personnelle, il s'inscrit désormais dans le cadre de l'ARCHE, associant les médiévistes de l'équipe d'accueil 3400 qui travaillent sur l'espace germanique, ce qui ouvre de nouvelles perspectives. En effet, d'autres pistes seront à explorer dans un deuxième temps. Au-delà de la seule documentation ancienne, des travaux plus récents, de chercheurs et d'étudiants, peuvent y trouver une place. De même, la diffusion ou la création d'« applications » web destinées à l'historien sont envisagées.

Adresse : www.alsatianumerica.fr

Contact : postmaster@alsatianumerica.fr

RÉSUMÉS DES ARTICLES DU DOSSIER

« Un monastère sans livres est une prairie sans fleurs ». Bibliothèque et études à l'abbaye de Murbach sous l'abbatit de Barthélemy d'Andlau (1447-1476) – Abbé de Murbach (Haute-Alsace) de 1447 à 1476, Barthélemy d'Andlau fait restaurer la bibliothèque de ce prestigieux monastère et tente d'en faire un foyer intellectuel de qualité, dans l'esprit de l'humanisme naissant. Il s'entoure d'une équipe de lettrés, au premier rang desquels se trouve le bénédictin d'Augsbourg Sigismond Meisterlin, qui transcrit et collationne deux catalogues carolingiens et collecte un grand nombre de matériaux historiques. Ce travail de récolement va de pair avec une renaissance des études – le latin et l'hébreu – et la mise en place d'un réseau savant aux dimensions régionales. Il est en prise directe avec l'actualité et comporte un volet de « sciences politiques », illustré par le jurisconsulte Pierre d'Andlau, professeur à l'Université de Bâle lors de sa fondation, en 1460.

Georges Bischoff est professeur d'histoire du Moyen Âge à la Faculté des Sciences historiques de l'Université de Strasbourg.

« A convent without books is a flowerless meadow ». Library and monastic studies at Murbach Abbey under the abbacy of Bartholomew von Andlau (1447-1476) – Bartholomew von Andlau was abbot of Murbach in Upper-Alsatia from 1447 to 1476. He initiated the restoration of this prestigious convent's library and attempted to make it a significant intellectual centre inspired by early Humanism. He assembled a group of scholars whose most prominent figure may have been a benedictine friar from Augsburg, Sigismond Meisterlin who transcribed and collated two Carolingians catalogs. He also gathered a vast collection of historical materials. His collating work was part of a wider effort at renewing commitment to studies – Latin as well as Hebrew – and at creating a region-wide scholarly network. This network was in touch with the larger stream of events and fostered interest in « political science », as the case of the jurist Peter von Andlau, professor at the University of Basel at the time of its foundation in 1460, illustrates.

Georges Bischoff is Professor in Medieval History in the Faculty of History at the University of Strasbourg.

« Ein Kloster ohne Bücher ist eine blumenlose Wiese ». Bibliothek und Ausbildung in Murbacher Kloster unter dem Abt Bartholomäus von Andlau (1447-1476) – Der

Murbacher Abt Bartholomäus von Andlau (1447-1476) lässt die Bibliothek dieser mächtigen Abtei (Oberelsaß) wiederherstellen und versucht, sie in einem hochwertigen, vom aufblühenden Humanismus geprägten Kulturort umzubilden. Er umgibt sich mit Gebildeten, darunter der herausragende Augsburger Benediktiner Sigismund Meisterlin, der zwei karolingische Kataloge abschreibt bzw. kollationiert und historische Materialien in großer Anzahl sammelt. Diese Überprüfungsarbeit geht mit einer Renaissance des Latein- und Hebräischstudiums sowie der Erstellung eines regionalen Netzwerks von Gelehrten einher, welches sich auf damals aktuelle Themen bezieht und mit dem Rechtsgelehrten Peter von Andlau (1460 Professor an der neu gegründeten Universität Basel) auch Interesse für die „Politikwissenschaft“ zeigt.

Georges Bischoff ist Professor für mittelalterliche Geschichte an der Abteilung « historische Wissenschaften » der Universität Straßburg.

*

Les visions de l'au-delà, de l'Antiquité au Moyen Âge: de la transmission d'un genre à un genre de transmission – Cet article se propose de dresser un panorama des récits de visions de l'au-delà en remontant aux origines de ce qui constitue un véritable genre littéraire. L'au-delà a notamment pour caractéristique principale d'être invisible pour la plupart des mortels, desquels se démarquent les héros, prophètes, saints et autres visionnaires. Les textes qui relatent ces visions, qu'elles soient *in corpore* ou *in spiritu*, ont ainsi pour objectif premier de donner à voir l'invisible. De Gilgamesh à Catherine de Sienne, en passant par Énée, saint Paul ou encore Dante pour ne citer que quelques figures parmi les plus connues, le genre s'est perpétué, changeant de forme tout en conservant le fond de son message. Axé sur le devenir de l'homme après sa mort, ce message est également porteur de réalités grâce auxquelles le lecteur, ou l'auditeur, d'un tel récit parvient à s'identifier, et ainsi à se projeter dans ce qui doit être son propre devenir. Ces réalités sont utiles à l'historien, lui procurant de précieuses informations sur la vie quotidienne du visionnaire, si ce n'est du rédacteur. Le renouvellement constant du genre a également permis son actualisation, les visions devenant des vecteurs de la transmission de nouveaux savoirs ou concepts théologiques, issus de controverses obscures débattues dans les sphères intellectuelles.

Cédric Lotz est doctorant à la Faculté des Sciences historiques de l'Université de Strasbourg.

Visions of the Beyond from Antiquity to the Middle Ages. From the Transmission of a Genre to a Genre of Transmission – This paper sketches a panorama of narratives of visions of the beyond and traces their origins as an actual literary genre. Those narratives typically describe the beyond as invisible to most individuals except heroes, prophets, saints and other visionaries. Those texts thus, whether

they deal with corporeal or spiritual visions, aim at making the invisible visible. With such figures as Gilgamesh, Catherine of Sienna, Aeneas, saint Paul or Dante, the genre not only perpetuated itself but changed forms while preserving its essential message. The description of the afterlife is also eminently axiological and provides the reader or listener with guidelines for daily life. Those narratives therefore provide the historian with significant information about the visionary or the writer. Indeed the genre was at the same time constantly renewed and updated: visions participated in the transmission of new knowledges or theological concepts, even if they originated in highly intellectual debates.

Cedric Lotz is a doctoral candidate in the Faculty of History at the University of Strasbourg.

Jenseitsvisionen, vom Altertum bis zum Mittelalter : von der Übertragung einer Gattung zu einer Übertragungsgattung – Dieser Artikel stellt eine Übersicht der Erzählungen von Jenseitsvisionen auf und führt dabei bis zu den Ursprüngen dieser Textgattung zurück. Die Eigentümlichkeit des Jenseits besteht für die meisten Sterblichen darin, unsichtbar zu sein, wobei Helden, Propheten, Heilige und andere Visionäre Ausnahmen sind. Die Texte, die von diesen Visionen berichten, seien sie *in corpore* oder *in spiritu*, haben das Ziel, das Unsichtbare sehen zu lassen. Von Gilgamesh über Aeneas, Paulus oder Dante bis zu Katharina von Siena, um nur einige der Berühmtesten zu nennen, hat die Erzählgattung fortgelebt und sich umgewandelt; sie behielt jedoch ihre Grundbotschaft, die an menschlichem Werden nach dem Tod orientiert ist. Diese Erzählung bringt auch Gegebenheiten mit sich, dank denen der Leser oder Hörer imstande ist, sich mit jener zu identifizieren und sich in sein eigenes Werden zu versetzen. Diese Gegebenheiten sind dem Historiker nützlich, da sie ihm wertvolle Auskünfte über das Alltagsleben des Visionärs - oder des Schreibers - verschaffen. Die ständige Erneuerung der Gattung hat ihre Aktualisierung auch ermöglicht, während die Visionen neue Kenntnisse oder theologische Begriffe verbreitet haben, die aus obskuren Kontroversen in den gelehrten Kreisen stammten.

Cédric Lotz ist Doktorand an der Abteilung « historische Wissenschaften » der Universität Straßburg.

*

Exposer les collections de minéraux : les choix de l'École des mines entre la fin de l'Ancien Régime et la Restauration – De la fin de l'Ancien Régime à la Restauration, l'École des mines connaît plusieurs restructurations concomitantes à l'organisation du corps des Mines et s'installe tour à tour dans trois bâtiments parisiens. D'un lieu à l'autre, un espace particulier est dévolu aux collections de minéraux même si des dispositifs distincts sont chaque fois mobilisés pour les exposer. Ces modalités d'exposition mettent en lumière la

place du corps des Mines dans le Paris savant et témoignent de la dimension identitaire de la mise en collection des savoirs.

Isabelle Laboulais est professeure d'histoire moderne à la Faculté des Sciences historiques de l'Université de Strasbourg.

Exhibiting the collections of minerals : the strategies of the École des mines, from the end of the Old Regime to the Bourbon Restoration – From the Old Regime to the Bourbon Restoration, the École des mines has been several times reorganized, exactly as the civil service known as the corps des Mines has been also modified. The École has moved twice inside the limits of the city of Paris. From one place to another, a specific space has been devoted to the collections of minerals, with some original devices to display them. While analysing these systems of exhibition, the paper throws light to the importance of the corps des Mines inside the Paris scientific community, and to the identity conveyed to it by the display of its own knowledge.

Isabelle Laboulais is Professor of Modern History at the University of Strasbourg.

Mineralogische Sammlungen ausstellen : Die Auswahlen der « École des Mines » zwischen Ende des Absolutismus und Restauration – Von der französischen Revolution bis zur Restauration wurde die Pariser Bergakademie, die *Ecole des mines*, mehrmals umstrukturiert, was mit der zeitgleichen Bemühung der Bergbauingenieure um Anerkennung als beruflichen Stand einherging. Die *Ecole des mines* bezog hintereinander drei Gebäude, in dem immer ein besonderer Raum der Mineralsammlung gewidmet war, deren Ausstellungsdispositiv aber jedes Mal anders war. Die Analyse der verschiedenen Ausstellungsrichtlinien und Einrichtungen ermöglicht, die Stelle der Bergbauingenieure unter den Pariser Gelehrten zu verstehen. So wird auch verdeutlicht, daß die Ordnung des Wissens identitätsstiftend ist.

Isabelle Laboulais ist Professorin für Neuere Geschichte an der Abteilung « historische Wissenschaften » der Universität Straßburg.

*

Max Müller (1823-1900), de l'édition textuelle du Rig veda à l'histoire comparée des religions – Si le sanskrit classique était connu des savants européens depuis le XVII^e siècle, la langue du *Rig Veda*, quant à elle, ne fut déchiffrée que dans les premières décennies du XIX^e siècle. Les manuscrits du texte rigvédique et de son long commentaire exégétique médiéval dû à Sâyana (XIV^e siècle), alors conservés en Angleterre et en France, permirent au jeune Allemand Max Müller d'entreprendre, à la demande d'Eugène Burnouf, professeur au Collège de France, la première édition critique européenne. Durant vingt-neuf années (1845-1874), de Paris, d'Oxford ou de Strasbourg, M. Müller travailla avec détermination à ce projet démesuré – plus de six mille

pages in-quarto en sanskrit – et sut développer un réseau de savants, s'étendant de l'Europe à l'Inde, qui contribua à sa réalisation. Ce texte du *Rig Veda*, dès lors devenu accessible, permit un nouveau départ en grammaire comparée et concourut largement à la naissance de la discipline scientifique de l'histoire comparée des religions.

Guillaume Duceur est maître de conférences en histoire des religions à la Faculté des Sciences historiques de l'Université de Strasbourg.

Max Müller, From the edition of Rig veda manuscripts to comparative history of religions – European scholars have had knowledge of classical sanskrit since the 17th century. Yet, it was not before the beginning of the 19th century that they were able to translate the language of the Rig Veda. The young German scholar Max Müller, encouraged by Eugène Burnouf, a professor at the Collège de France, authored the first European critical edition. His endeavour relied upon the rigvedic manuscripts and the 14th century exegetic commentary by Sayana. Müller relentlessly worked for 29 years in Paris, Oxford and Strasbourg at achieving the overwhelming task of translating more than six thousands pages of sanskrit. He found support in the construction of a scholarly network that extended from Europe to India. The newfound accessibility of the Rig Veda was a starting point for comparative grammar as well as for comparative history of religions as an academic discipline.

Guillaume Duceur is Associate Professor in History of Religions in the Faculty of History at the University of Strasbourg.

Max Müller, Von der Textausgabe des Rig Veda zur vergleichenden Religionsgeschichte – Obwohl das klassische Sanskrit den europäischen Gelehrten ab dem 17. Jahrhundert bekannt war, wurde die Sprache des Rig Veda erst Anfangs des 19. Jahrhunderts entschlüsselt. Dank der Handschriften der Rig Veda-Textsammlung und eines langen exegetischen, von Sayana im 14. Jahrhundert geschriebenen Kommentars (die damals in England und Frankreich aufbewahrt worden waren) war der junge Deutsche Max Müller imstande, die erste kritische Ausgabe des Textes auf Wunsch Eugene Burnoufs, damals Professor im « Collège de France », zu beginnen. 29 Jahren lang (von 1845 bis 1874) arbeitete M. Müller in Paris, Oxford und Straßburg zielstrebig an diesem riesigen Projekt – mehr als 6000 Seiten Quartformat in Sanskrit – und konnte zu dessen Vollendung ein wissenschaftliches Netzwerk entwickeln, das sich von Europa bis India erstreckte. Der nun zugängliche Text des Rig Veda ermöglichte einen neuen Beginn in der vergleichenden Grammatik und trug weitgehend zur Entstehung der „vergleichenden Religionsgeschichte“ bei.

Guillaume Ducoeur ist « maître de conférences » für vergleichende Religionsgeschichte an der Abteilung « historische Wissenschaften » der Universität Straßburg.

